UCLouvain

Faculté de philosophie, arts et lettres

La transmission de la mémoire de la Shoah dans une perspective intergénérationnelle et familiale

Étude de cas auprès de six familles belges d'origine juive

Auteur : Loriane WATTECAMPS

Promoteur : Prof. Laurence VAN YPERSELE

Année académique : 2022-2023 – session de juin

Master en Histoire, finalité spécialisée en communication de l'histoire

Remerciements

Je remercie infiniment toutes les personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de cette recherche. Je remercie particulièrement ma promotrice, Laurence van Ypersele, d'avoir accepté la réalisation de ce sujet, auquel je tenais tant, ainsi que pour ses nombreux conseils, ses relectures et sa disponibilité. Je remercie également mon compagnon, Ezechiel, et ma famille qui m'ont encouragée tout au long de ce travail. Merci également à mes proches qui ont relu ce travail et au projet Neshama qui m'a permis de rentrer en contact avec les témoins. Enfin, je remercie infiniment les familles interviewées qui m'ont accueillie et qui ont pris leur temps pour répondre pleinement à mes questions.

Comment définir la mémoire ? Elle se distingue de l'Histoire en ce qu'elle désigne une relation personnelle directe, ou par une intermédiation familiale avec un événement du passé lourd de conséquences. Pendant deux ou trois générations, mémoire et Histoire sont intimement liées. Cette mémoire n'est pas simplement contemplative ou constituée d'informations, elle ne peut être complètement objective, car elle constitue une forme de conscience, une forme d'identité. Que nous le voulions ou non, que nous sachions ou non, nous sommes responsables de ce qui nous unira demain collectivement. Nous sommes faits de ce qui nous a précédés et pour partie nous engageons l'avenir.

(DAHAN, O., Citation issue de *Simone, le voyage du siècle* [film], Marvelous Productions, 2022.)

Introduction

Présentation du sujet et problématique

L'Allemagne envahit la Belgique le 10 mai 1940. À partir du 28 mai, le territoire belge est occupé par les troupes ennemies. De nombreux Juifs résident en Belgique, particulièrement à Anvers et à Bruxelles, suite aux vagues de migrations, notamment de la Pologne vers la Belgique. Plusieurs mesures antijuives sont mises en place par l'occupant afin de marginaliser le peuple juif : la définition du statut de Juif, le recensement de leur nombre ainsi que des entreprises qu'ils détiennent, l'interdiction de pratiquer une fonction publique, le port de l'étoile, la mise en place du travail forcé… L'internement des Juifs à Malines débute à la fin du mois de juillet 1942 et le 4 août, le premier train en direction d'Auschwitz quitte le camp de Malines. Les décès sont nombreux : sur les 24.908 Juifs de Belgique déportés de Malines vers Auschwitz, 23.713 meurent.

Toutefois, tous ne connaissent pas le même destin. En effet, certains survivent aux camps, les uns se cachent ou sont cachés durant leur enfance et d'autres luttent contre l'occupant en rejoignant un réseau de résistance. Ces multiples récits uniques sont intégrés au sein d'une histoire commune : celle de la Shoah. Ils donnent ainsi lieu à une variété d'histoires familiales qui se transmettent ou non à échelle variable au sein de chaque famille.

Ce mémoire s'intéresse à la transmission de la mémoire de la Shoah dans une perspective intergénérationnelle et familiale. Il tente de comprendre comment une histoire avec un tel poids émotionnel s'est transmise après la guerre de génération en génération au sein des familles belges d'origine juive et quelle est la nature des mémoires individuelles et familiales.

Nous verrons au sein du cadre théorique (Partie I) que très peu d'études s'y sont réellement et pleinement consacrées, d'où l'intérêt d'une telle recherche. En effet, les études déjà effectuées sont soit appréhendées dans une perspective psychologique (étude des traumatismes, des perturbations identitaires, etc.) ou en relation avec un autre thème (la résistance et la collaboration).

Ma recherche porte quant à elle sur les descendants des témoins directs de la Shoah, mais la plupart des études se focalisent sur la première génération (les rescapés, les victimes des camps, les enfants cachés, les Juifs cachés, les résistants, etc.). Toutefois, nous sommes actuellement dans un tournant testimonial, car les survivants de la Shoah disparaissent et « ne

seront bientôt plus là pour témoigner »[1]. Progressivement, le phénomène se déplace donc auprès des générations suivantes et demande par conséquent un changement dans la pratique historiographique[2]. Étudier la mémoire de la Shoah et la transmission de celle-ci au niveau familial, et ce, par l'intermédiaire d'une démarche historique, constitue donc un intérêt pertinent, pas encore étudié actuellement.

Pour ce faire, 19 personnes (deux témoins directs – enfants cachés et 17 descendants) intégrées au sein de six familles ont été interrogées oralement et individuellement. Par la suite, et ce pour trois familles, des discussions familiales (entretiens collectifs) ont été réalisées. Le chapitre IV (Les sources utilisées et la méthodologie) de la partie I (Cadre théorique) se consacre entièrement à l'explication des sources et de la méthode. L'utilisation de la source orale contient ses richesses, mais aussi ses limites qu'il convient de prendre en compte et qui font également l'objet d'un point à part entière (Point III : Avantages et limites de la source orale) au sein du chapitre III traitant du témoignage oral.

Cette recherche s'articule autour de deux grands axes de questionnement :

Le premier s'intéresse au contenu de la mémoire individuelle et collective de l'histoire familiale des témoins interrogés dans le cadre de cette recherche :

Plusieurs questions principales structurent cette première interrogation : quels sont les différents thèmes traités par les témoins lors des interviews et de quelle manière varient-ils d'une famille à l'autre (aux natures d'histoires communes ou variées), mais aussi d'une génération à l'autre au sein d'une même famille ? Quelles informations sont connues, inconnues, oubliées ou simplement non mentionnées par les témoins directs et les descendants et quelles en sont les causes ? Quelle est la nature du premier souvenir relatif à l'histoire familiale de la Shoah venant à l'esprit des descendants ? De quelle manière le témoin direct relate-t-il à ses descendants sa vie avant la Shoah, partagée avec des proches décédés lors du génocide juif ? Quels biais inhérents au témoignage oral sont directement observables au sein des entretiens réalisés dans le cadre de cette étude ? Et enfin, quel est l'impact des entretiens familiaux sur la mémoire individuelle et collective ?

Le deuxième aborde la transmission de cette histoire familiale dans une perspective intergénérationnelle au sein même des familles :

[1] ZALC, C., « Passages de témoins », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* n° 139, 2018, p. 3.
[2] *Ibid.,* p. 3 et 4.

Pour l'appréhender, plusieurs interrogations se posent : quelles sont les circonstances de cette transmission et pour quelles raisons est-elle effectuée ? Quelle place occupent les individus au sein du processus de transmission ? Quelle est la nature de cette transmission ? De quelle manière la transmission s'organise-t-elle dans le temps ? Et finalement quels sont les éventuels traumatismes observés chez les descendants à la suite de la transmission ou de la non-transmission de l'histoire familiale en lien avec la Shoah ?

Plan

Afin de répondre au mieux à la problématique exposée ci-dessus, ce mémoire se compose de trois parties. La première dresse un portrait du cadre théorique. La deuxième (la mémoire) et la troisième (la transmission) sont quant à elles empiriques et rendent compte des résultats obtenus suite à l'analyse des interviews réalisées dans le cadre de cette étude.

Détaillons plus précisément la composition de chaque partie :

La première partie bâtit le cadre théorique qui comprend contexte historique, outils conceptuels et exposé des recherches et études déjà réalisées sur le sujet. Cette première partie est constituée de quatre chapitres. Le premier expose le contexte historique de la Shoah en Belgique et réalise en outre un focus sur Auschwitz-Birkenau-Monowitz, où au moins un ancêtre des six familles interrogées a été envoyé. Le second chapitre présente les trois concepts mobilisés au sein de la problématique : la famille, la mémoire et la transmission. Le troisième chapitre se rapporte aux spécificités du témoignage oral. Le quatrième chapitre explique le corpus utilisé (les familles) en vue de la réalisation des entretiens oraux ainsi que la méthodologie appliquée pour la création de la *Mind Map* (guide d'entretien) et l'analyse des données qualitatives.

La seconde partie est relative à la mémoire. Elle se compose de deux chapitres. Le premier, assez dense, dresse un panorama des thématiques abordées par les témoins directs (les enfants cachés) et les descendants lors des interviews individuelles et collectives (familiales). Le deuxième se concentre sur les différents mécanismes de la mémoire et du témoignage oral observés lors des entretiens oraux.

La dernière partie s'intéresse à la transmission intergénérationnelle de l'histoire familiale au sein des familles. Pour ce faire, elle dispose de cinq chapitres : les circonstances et les raisons de la transmission (chapitre I), la place des individus au sein du processus de transmission (chapitre II), la nature de cette transmission (chapitre III), les « temps » de la

transmission (chapitre IV) et enfin les conséquences psychologiques de la transmission ou de la non-transmission (Chapitre V).

Partie I : Cadre théorique

Au sein de cette première partie, le cadre théorique sera dressé. Celui-ci est nécessaire à la compréhension des parties empiriques suivantes (Partie II : la mémoire & Partie III : la transmission). Quatre chapitres seront évoqués : le contexte historique de la Shoah en Belgique, la définition des concepts en lien avec la thématique de recherche (la famille, la mémoire et la transmission), l'histoire du témoignage oral et ses spécificités, notamment dans le cadre distinct du témoignage oral de la Shoah, et enfin les sources et la méthodologie utilisées pour la réalisation de ce travail.

Chapitre I : Le contexte historique de la Shoah en Belgique

La Belgique est envahie par l'Allemagne le 10 mai 1940. Le général Alexander von Falkenhausen s'occupe dès lors du pays et agit en tant que « Commandant militaire en Belgique et au nord de la France ». Les Cantons de l'Est d'Eupen-Malmédy sont annexés par le Reich allemand[3].

Au printemps 1940, il n'est pas possible d'établir avec clarté combien de Juifs résident au sein du territoire belge. La Constitution belge interdit en effet d'interroger la population sur son appartenance religieuse. Néanmoins, le nombre d'individus que les dirigeants allemands découvrent pendant la guerre en Belgique est quant à lui connu : le dossier fourni par les affaires juives du Sipo-SD[4] de Bruxelles renseigne 56.186 Juifs. Parmi ceux-ci, moins de sept pour cent (7 %) possèdent la nationalité belge. Il s'agit, pour la plupart, d'immigrés partis d'Europe de l'Est depuis la fin du XIXe siècle ou bien ayant fui l'Allemagne dès 1933 et en particulier en 1938 et en 1939. Les Juifs d'origine polonaise sont alors les plus nombreux en Belgique[5].

---

[3] VAN DEN WIJNGAERT, M., « Guerre et occupation », dans DUMOULIN M., GERARD E., VAN DEN WIJNGAERT M. et al., (dir.), *Nouvelle histoire de Belgique,* vol. 2 : *1905-1950,* Bruxelles, 2006, p. 17-19 et MEINEN, I., *La Shoah en Belgique,* Paris, 2012, p. 10.

[4] Durant l'Occupation, la Belgique est sous contrôle militaire. Afin de conserver l'ordre, la *Geheime Feldpolizei* (GFP) et la *Feldgendarmerie*, des services de police militaire, officient. L'occupant manque de personnel policier et est contraint d'accepter à l'été 1940 le soutien de la SS. Cette dernière est pourvue de sa propre équipe, le *Sicherheitspolizei-Sicherheitsdienst* (Sipo-SD), qui aide la police militaire. En pratique, la SS essaye, via le Sipo-SD, de « saper de l'intérieur le pouvoir des militaires ». Après septembre 1940 et sous la direction de Constantin Canaris, le Sipo-SD *Dienststelle Brüssel* évolue et devient « un service de police à part entière avec des cantonnements à Anvers, Gand, Liège, Charleroi et Lille ». De plus, l'organe possède une prison au fort de Breendonk. En février 1941, le Sipo-SD se dissocie de la GFP. Après la mise en place de la *Sicherheit Shaft,* le Sipo-SD reçoit l'autorisation d'arrêter, d'emprisonner et de transporter les suspects dans un camp de concentration sans passer par une condamnation. Les domaines d'action sont multiples : la lutte contre la résistance, mais aussi contre les Juifs, les espions et le marché noir. (RODEN, D., « Sipo-SD », dans *Belgium WII (Cegesoma)* [en ligne], *https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/sipo-sd.html* , consulté le 13 mai 2022.)

[5] BRACHFELD, S., *Ils ont survécu. Le sauvetage des Juifs en Belgique occupée,* Bruxelles, 2001, p. 25 et MEINEN, I., *Op. cit.,* p. 30 et 31.

Les Juifs de Belgique résident surtout à Anvers et à Bruxelles. Ils sont d'abord majoritaires à Anvers, mais les choses s'inversent pendant la guerre « en raison d'une politique de persécutions menée de façon plus virulente par les forces d'occupation à Anvers qu'à Bruxelles »[6].

En octobre 1940, l'occupant demande aux secrétaires généraux de publier un décret visant les populations juives du pays. Ce décret doit notamment enregistrer la population juive, ainsi que ses biens, et l'évincer du service public. Les secrétaires généraux s'y opposent en vertu de la Constitution belge qui invoque l'égalité des individus belges ainsi que l'article 43 de la Convention de La Haye qui contraint l'occupant à respecter les lois du pays qu'il occupe[7].

Alexander von Falkenhausen met en place et publie le 28 octobre 1940 la première « *Juden Verordnung* ». Cette dernière détaille plusieurs points : la définition du statut de Juif, le recensement du nombre de Juifs et d'entreprises juives en Belgique, la défense de revenir en Belgique pour ceux qui sont partis en France pendant l'invasion allemande, l'interdiction « en tout acte de disposition relatif aux entreprises »[8] et l'identification des restaurants juifs. Le même jour, une ordonnance supplémentaire interdit aux Juifs de pratiquer une fonction dans les services publics[9].

L'étoile jaune est imposée à la fin du mois de mai 1942 sous l'initiative de von Falkenhausen et de Reeder[10]. Les autorités allemandes souhaitent établir en Europe de l'Ouest un signe distinctif attribué aux Juifs. Les communes belges doivent s'occuper de sa distribution et l'administration militaire informe les administrations belges et l'institution juive de son port obligatoire : toutes les personnes s'en abstenant sont transférées à Breendonk[11]. Toutefois, l'occupant rencontre une résistance auprès de la Conférence des Bourgmestres des 19 communes de l'agglomération bruxelloise. Jules Coelst, Bourgmestre de la ville de Bruxelles, dénonce la « violation directe de la dignité humaine » par cette ordonnance et déclare : « Il ne nous appartient pas de discuter avec vous de l'opportunité de la mesure prise

[6] MEINEN, I., *Op. cit.,* p. 31.
[7] *Ibid.*
[8] *Ibid.*
[9] *Ibid.*
[10] Toutefois, le chef de l'administration militaire, Reeder, hésite à mettre en place cette ordonnance. Il redoute en effet les conséquences négatives sur la politique d'occupation et craint que ce signe distinctif assigné aux Juifs dresse les populations non juives contre l'occupant et encourage la révolte, à l'inverse des ordonnances antijuives publiées précédemment. Suite à cela, le commandant du *Sipo-SD* Paris démarche Eichmann pour que le RSHA agisse auprès du chef de l'administration militaire à Bruxelles. Le 27 mai 1942, von Falkenhausen publie la présente ordonnance. (*Ibid..*, p. 33 et 34.)
[11] STEINBERG, M., *La persécution des Juifs en Belgique (1940-1945),* Bruxelles, 2004, p. 48 et 49 et MEINEN, I., *Op. cit.,* p. 33 et 34.

contre les Israélites, mais nous avons le devoir de vous faire connaître que vous ne pouvez exiger de nous une collaboration à son exécution. Un grand nombre de Juifs sont belges et nous ne pouvons nous résoudre à nous associer à une prescription qui porte une atteinte aussi directe à la dignité de tout homme, quel qu'il soit »[12]. Il s'agit clairement d'une rupture, car auparavant, les Bourgmestres de Bruxelles ont mis en place les différentes ordonnances antijuives[13].

Le 11 juin 1942 se déroule une réunion importante au niveau de la Section IV B de l'Office central de sécurité du Reich dans la *Kurfürstenstrasse* de la ville de Berlin. Eichmann décide de déporter 100.000 Juifs de France, 15.000 Juifs des Pays-Bas et 10.000 Juifs de Belgique vers Auschwitz lors de l'été 1942. La déportation débute le 4 août 1942[14].

La mise au travail forcé des Juifs est instaurée via l'ordonnance du 11 mars 1942 et celle de l'exécution par celle du 8 mai 1942. Le 13 juin 1942, un premier convoi composé de travailleurs juifs se rend dans le nord de la France. 2.252 personnes sont ainsi déportées jusqu'au 12 septembre 1942. Six convois démarrent d'Anvers et trois autres de Bruxelles, Charleroi ou encore Liège. L'*Organisation Todt* assure le transport. Des Offices du Travail régionaux (Anvers, Charleroi, Liège et Mons) sont également mis à contribution. Sur l'injonction de l'occupant, l'Association des Juifs de Belgique (AJB)[15] apporte également son aide[16]. C'est ainsi que dans le courant du mois de juillet 1942, le lieutenant SS Anton Burger fait pression auprès de l'Association des Juifs de Belgique (AJB) pour qu'elle intervienne dans la « mise au travail » de 10.000 Juifs de Belgique en Allemagne. Cela correspond au début des déportations des Juifs belges vers Auschwitz. Les membres de l'AJB créent un registre des Juifs et fournissent les convocations en vue du travail obligatoire, les *Arbeitseinsatz Befehle* qui contraignent à se rendre au camp[17] de Malines[18].

---

[12] MEINEN, I., *Op. cit.*, p. 33 et 34.
[13] *Ibid.*, p. 34.
[14] *Ibid.*, p. 47.
[15] L'Association des Juifs de Belgique (AJB) est fondée par l'occupant allemand le 25 novembre 1941. Cette association est constituée de différentes personnalités juives et le grand rabbin Salomon Ullmann en est le président. Toutes les organisations juives ont l'obligation de s'y affilier. L'AJB doit s'occuper des besoins de la population juive. L'occupant souhaite, quant à lui, tirer profit de l'AJB et en faire un « instrument pour faire passer plus facilement les ordonnances antijuives et pour les aider dans leur guerre psychologique contre les Juifs ». Il espère aussi s'en servir afin de simplifier la déportation des Juifs. L'action de l'AJB doit être nuancée : d'une part, certains chercheurs mettent en avant le fait que l'AJB a distribué les convocations de travail obligatoire selon l'ordre de l'occupant et a également publié une circulaire induisant en erreur les Juifs quant aux objectifs de la déportation, mais d'autre part, elle a permis à la résistance juive de mener des actions efficaces et aux homes d'enfants et de personnes âgées juifs de sauver des vies humaines. (BRACHFELD, S., *Op. cit.*, p. 55-58.)
[16] VAN DOORSLAER, R., et al., *La Belgique docile. Les autorités belges et les persécutions juives en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, 2007, p. 566.
[17] MEINEN, I., *Op. cit.*, p. 51 et STEINBERG, M., *Op. cit.*, p. 233-235.
[18] Le Sipo-SD met en place le camp de rassemblement à Malines, situé dans la Caserne Dossin. Celui-ci est dirigé par des SS allemands et flamands et devient fonctionnel dès le 27 juillet 1942. Malines est un endroit stratégique,

L'internement des Juifs à Malines débute à la fin du mois de juillet 1942 et le 4 août 1942, le premier train en direction d'Auschwitz part de Malines. Celui-ci est constitué de 998 personnes[19].

À propos de l'arrestation des Juifs de Belgique, Maxime Steinberg met en avant sa thèse des « cent jours de la déportation ». Cette période se déroule entre août 1942 et octobre 1942 : deux tiers des victimes de la Shoah sont envoyés à Auschwitz entre ces deux dates. Cette période est aussi importante en termes de mise en place de « la phase décisive du génocide juif en Belgique parce que c'est l'époque des opérations d'arrestations de grande envergure pour lesquelles les forces d'occupation ont pu recourir à la participation de l'organisation juive obligatoire instituée »[20]. Après cette période dite des « cents jours de la déportation », la résistance juive prend le pas. Les deux années suivantes, les arrestations diminuent et aucune arrestation massive n'a pu être réalisée par les Allemands. Ces derniers « n'ont même pas pu appréhender la moitié du nombre de Juifs qu'ils avaient capturés au cours des trois mois compris entre août et octobre 1942 »[21].

Pour réussir à entrer en contact avec les populations juives, l'occupant allemand utilise trois techniques différentes. La première consiste en la convocation de mise au travail qui contraint les populations visées à rejoindre le camp de transit à Malines, la seconde est relative aux grandes rafles et la dernière correspond à l'utilisation des travailleurs obligatoires juifs de Belgique, internés depuis le printemps 1942 par l'administration militaire dans les camps de l'Organisation Todt situés dans le nord de la France, à la construction du mur de l'Atlantique[22].

Au total, environ 24.908 Juifs de Belgique, provenant de régions différentes, principalement d'Anvers et de Bruxelles, sont déportés de Malines à Auschwitz. Sur les 24.908 Juifs déportés, 95 % sont décédés, soit 23.713 personnes[23].

Intéressons-nous aux différentes personnes qui contribuent à l'aide aux Juifs et à leur survie. Le Comité de défense des Juifs (CDJ) œuvre au sauvetage de ceux-ci, et particulièrement

---

car la ville est située entre Anvers et Bruxelles dans lesquelles habitent la majorité des Juifs de Belgique. De plus, une ligne de chemin de fer est située à proximité du camp. (SCHRAM, L., « Caserne Dossin, camp de rassemblement pour Juifs et Tziganes », dans *Belgium WII (Cegesoma)* [en ligne], *https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/caserne-dossin-camp-de-rassemblement-pour-juifs-et-tsiganes.html*, consulté le 28 avril 2022.)

[19] PESCHANSKI, D., « STEINBERG. M., L'étoile et le fusil *(t.1)*, La question juive 1940-1942 *(t.2)*, 1942. Les cent jours de la déportation des Juifs de Belgique *(t.3)*, La traque des Juifs 1942-1944 », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 3, 1988, p. 669 et MEINEN, I., *Op. cit.*, p. 51.

[20] MEINEN, I., *Op. cit.*, p. 99.

[21] *Ibid.*, p. 100.

[22] *Ibid.*

[23] ROEKENS, A., *La Belgique et la persécution des Juifs*, Bruxelles, 2010, p. 81 et 89.

à celui des enfants. Le CDJ est formé à l'initiative des résistants du Front de l'Indépendance[24] (FI) : Ghert Jospa, Juif communiste et membre du Conseil national du FI, propose en septembre 1942, suite aux importantes rafles, de mettre en place un comité chargé de la défense des Juifs. Les adhérents espèrent « contrecarrer » l'AJB, fondée par l'occupant[25]en novembre 1941 par la promulgation de « l'ordonnance relative à la création d'une Association des Juifs en Belgique » par Alexander von Falkenhausen. Tous les Juifs, quelle que soit leur nationalité, ainsi que les organisations juives, doivent s'affilier à l'AJB. Comme l'indique I. Meinen, « l'occupant mit en place un représentant des Juifs résidant en Belgique qu'il pourrait ensuite charger d'exécuter les mesures antijuives »[26]. Afin d'exclure les Juifs de la société, l'AJB nouvellement fondée doit notamment prendre en charge la création d'un bureau d'aide sociale et de ses propres écoles[27].

Le CDJ n'est toutefois pas seul : les Juifs sont également aidés par plusieurs personnes et institutions (par des particuliers, par l'Œuvre nationale de l'Enfance – ONE, par l'intermédiaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne – JOC, au sein d'institutions chrétiennes ou non confessionnelles, etc.)[28].

Évoquons également le soutien de la Reine Élisabeth de Belgique, reconnue Juste parmi les nations à Yad Vashem. La Reine intervient en faveur des enfants arrêtés au sein du home de Wezembeek le 30 octobre 1942 : grâce à elle et à diverses autres intercessions, ils sont libérés le lendemain. Elle soutient également plusieurs personnes qui s'entretiennent directement avec elle. Dans une lettre datée du 16 avril 1946, le grand Maître de la maison de la Reine, le comte G. de Hemricourt de Grunne, indique qu'en 1942, informée des départs depuis Malines, la Reine s'entretient avec Alexander von Falkenhausen afin que l'autorité allemande les suspende. Les départs des Juifs de nationalité belge sont ainsi retardés. D'après B. Garfinkels, « ce serait suite aux innombrables pourparlers des dirigeants de l'AJB avec la Gestapo d'une part, et aux interventions de la Reine auprès de la *Militärverwaltung* d'autre part, que l'on réussit à sauver de la déportation des hommes âgés de 65 ans et plus et des femmes à partir de 60 ans (sans famille) de même que les enfants esseulés »[29]. Notons que l'occupant ne respecte pas ses

[24] Suite à l'invasion de l'URSS par l'Allemagne en juin 1941, le bloc soviétique rejoint les Alliés et entre en guerre contre l'Allemagne. La Libération du territoire devient dès lors un enjeu très important. Un mouvement de Résistance est fondé : le FI en automne 1941. (MAERTEN, F., (dir.), *Papy était-il un héros ? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale,* Bruxelles, 2020, p. 40.)
[25] BRACHFELD, S., *Op. cit.,* p. 82.
[26] MEINEN, I., *Op. cit.,* p. 71.
[27] *Ibid.*
[28] BRACHFELD, S., *Op. cit.,* p. 81-127.
[29] *Ibid.,* p. 92.

promesses, car les Juifs belges sont arrêtés dans la nuit du 3 septembre 1943 et ensuite déportés[30].

Qu'en est-il du statut de Juste parmi les Nations ? La *Knesset* (le parlement israélien) vote en 1953 une loi fondant l'institut de Yad Vashem au nom du « souvenir des martyrs et des héros de la Shoah »[31]. L'une des missions de Yad Vashem consiste en la reconnaissance des non-Juifs ayant mis leur vie en danger afin de sauver consciemment des Juifs lors de la Deuxième Guerre mondiale. L'aide peut prendre différentes formes : l'hébergement, la cachette, la création de cartes d'identité ou de rationnement falsifiées, l'aide alimentaire, l'accompagnement ou le trajet vers un lien d'hébergement, et ce sans contreparties budgétaires[32].

Focus sur Auschwitz-Birkenau-Monowitz (Auschwitz II, II et III)

Un bref focus sur Auschwitz-Birkenau-Monowitz est ici nécessaire afin de présenter brièvement ces trois camps, dans lesquels au moins un ancêtre des six familles interrogées a été envoyé.

Pour T. Bruttmann, « rarement un nom a incarné l'histoire d'une manière aussi forte »[33]: Auschwitz évoque en effet un ensemble de représentations se référant tant à l'univers concentrationnaire qu'à la Shoah. C'est pourquoi A. Wieviorka le considère comme une métonymie. Différents éléments, toujours visibles aujourd'hui, tels que l'inscription *Arbeit Macht Frei* ou encore l'immensité du complexe de Birkenau, constituent des « images emblématiques de l'entreprise meurtrière nazie »[34] pourvues d'une grande charge émotionnelle[35].

Intéressons-nous brièvement à l'histoire de ce complexe et à ses trois composantes : Auschwitz I, Auschwitz II (Birkenau) et Auschwitz III (Monowitz-Buna). Malgré cette distinction en trois pôles, il est important de ne pas faire d'amalgame. Ainsi, T. Bruttmann dénonce que dans certaines publications récentes figurent encore ces fausses représentations envisageant Auschwitz I comme le camp de concentration, Auschwitz II comme celui d'extermination, et Auschwitz III comme un camp de travail. Pour ce chercheur, « il n'existe pourtant pas une telle différence, ces trois camps participant du même ensemble

[30] *Ibid.*, p. 91 et 92.
[31] *Ibid.*, p. 173.
[32] *Ibid.*, p. 173 et 174.
[33] BRUTTMANN, T., *Auschwitz*, Paris, 2015, p. 3 (Collection Repères, n° 647).
[34] *Ibid.*
[35] *Ibid.*

concentrationnaire, les prisonniers pouvant en permanence être détenus dans l'un ou l'autre au gré des besoins et, quel que soit le camp, affectés à des *Kommandos* (unités) de travail »[36].

Les politiques qui y sont menées sont aussi diverses. Nous pouvons en distinguer trois qu'il convient de désigner au pluriel : politiques concentrationnaires (cumulatives et successives), politiques de colonisation (développements agricoles, urbains, industriels et migrations de population) et politiques antisémites (exploitation de la main-d'œuvre et meurtre). Ces différentes constituantes ont amené à la formation d'un ensemble situé et organisé dans et autour de la ville d'Auschwitz[37].

Des politiques visant directement un groupe de population spécifique sont organisées. D'abord inscrites dans une politique répressive anti polonaise, d'autres politiques viennent ensuite s'y greffer (anti tzigane, emprisonnement des prisonniers de guerre soviétiques, etc.). Quant à la politique antijuive, il convient de l'inscrire au sein de la « solution finale ». Précisons tout de même que les Juifs n'arrivent de façon « massive » qu'à partir du printemps 1942[38].

Différencions à présent les trois camps :

Auschwitz I : avec l'annexion des territoires de la Pologne occidentale par l'Allemagne suite au décret d'Adolf Hitler du 8 octobre 1939, Oswiecim devient Auschwitz et est dès lors soumise à l'autorité et aux politiques du Reich[39]. Les arrestations se poursuivent et les prisons de Silésie sont surpeuplées et complètes dès la fin du mois de novembre 1939. Auschwitz est sélectionnée pour établir un nouveau camp. Bien que jugées inadaptées, les installations déjà présentes sont finalement choisies pour abriter de nouveaux prisonniers. Ainsi, en avril 1940, Rudolf Höss transmet un rapport (état des lieux) à Heinrich Himmler qui prend la décision d'y aménager directement un camp de concentration. Rudolf Höss est désigné commandant du camp par Richard Glücks (inspecteur des camps de concentration depuis 1939). Des SS arrivent sur place dès le 1er mai et les premiers détenus (droits communs allemands venant de Sachsenhausen) y sont transférés. Le camp accueille ses « premiers vrais internés » (des prisonniers polonais dans un premier temps), comme le dit A. Wievorka, dès le 14 juin 1940. Ce camp est utilisé comme camp de concentration jusqu'au moment de son évacuation et de sa libération en janvier 1945[40].

[36] *Ibid.*, p. 5.
[37] *Ibid.*, p. 4.
[38] *Ibid.*, p. 5.
[39] *Ibid.*, p. 12.
[40] WIEVIORKA, A., *Auschwitz. La mémoire d'un lieu,* Paris, 2006, p. 45 et 46.

Auschwitz II (Birkenau) : dans un premier temps, aucun crédit n'est alloué à Rudolf Höss pour la construction de Birkenau, symbole du gigantisme d'Auschwitz. Mais à l'automne 1941, Heinrich Himmler en débute la construction. Une organisation spéciale de la Waffen SS, la *Bauleitung*, est créée à cet effet en octobre 1941[41]. La création du camp s'étend sur trois ans et est toujours inachevée à la fin de la guerre. Ainsi, les Juifs déportés de Belgique, arrivés dès 1942, ne voient dans un premier temps qu'un camp beaucoup plus petit, qui s'agrandit au fil du temps. Comme le dit T. Bruttmann : « ce que l'on voit aujourd'hui est un site fini, figé, et dont les évolutions nous échappent. »[42] Il est cependant important de noter que la majorité des personnes y arrivant n'y entrent guère et sont directement amenées vers les chambres à gaz se trouvant à deux kilomètres de là (hors du périmètre intérieur de Birkenau)[43]. De cette manière, Birkenau est, comme A. Wieviorka l'indique, un camp de concentration, mais aussi « pour reprendre l'appellation de l'historien américain Raul Hilberg, un *centre de mise à mort*, avec ses installations propres »[44].

Auschwitz III (Monowitz-Buna) : la Buna est une usine de production de caoutchouc synthétique née du projet de l'IG Farben. Cette industrie, nécessiteuse en eau et en charbon, est favorablement localisée à Auschwitz : la Vistule et la Sola permettent un approvisionnement en eau et des mines de charbon sont présentes aux alentours. L'endroit bénéficie également d'une desserte ferroviaire, nécessaire à l'obtention des matériaux et à l'envoi des produits. L'usine prend place à l'est d'Auschwitz, au niveau du village de Dwory qui est rasé. L'édification de l'usine commence au printemps 1941. Dès 1942, la production de méthanol s'y ajoute pour promouvoir l'effort de guerre. L'usine, elle aussi inachevée à la fin de la guerre, constitue toutefois l'un des « projets industriels les plus importants du III^{e} Reich »[45]. Bien que le chantier soit toujours en cours, les parties achevées sont équipées de machines et produisent à grande échelle. Notons que l'entreprise mise sur pied par l'IG Farben est encore plus large qu'elle n'y paraît et dépasse le complexe de la Buna. Le groupe obtient en effet certaines mines aux alentours dans lesquelles travaille la main-d'œuvre concentrationnaire d'Auschwitz, ce qui permet l'approvisionnement de la Buna en charbon[46].

[41] *Ibid.*, p. 98 et BRUTTMANN, T., *Op. cit.*, p. 3.
[42] BRUTTMANN, T., *Op. cit.*, p. 4.
[43] *Ibid.*, p. 3.
[44] WIEVIORKA, A., *Op. cit.*, p. 104.
[45] BRUTTMANN, T., *Op. cit.*, p. 81.
[46] *Ibid.*

Chapitre II : La famille, la mémoire et la transmission

Au sein de ce second chapitre, trois concepts en lien avec la thématique de cette recherche seront présentés : la famille, la mémoire et la transmission.

1. La famille

1.1. Définition théorique

La famille peut être envisagée comme « un groupe humain particulier (…) capable de se perpétuer, de maintenir son identité tout en se transformant »[47]. Il est important, pour considérer la famille et son développement, de tenir compte du contexte historique dans lequel elle s'inscrit. Selon A. Courtois, ce contexte historique se trouve « au point de rencontre de deux axes : l'un nous emmène dans le passé des personnes bien avant leurs origines, dans l'histoire de leurs parents, l'autre nous transporte dans l'ici et maintenant de la famille, dans le rapport existant entre les personnes des différentes générations »[48].

D'après P. Bourdieu, il importe de se méfier des définitions données à la famille, lorsqu'elles participent autant, voire davantage, à construire la réalité sociale, plutôt qu'à la décrire. Il met en garde sur les propriétés constitutives des principales définitions de la famille[49]. Tout d'abord, celles qui envisagent la famille sous une optique anthropomorphique où le groupe (la famille) se voit généralement doté de propriétés généralement attribuées à l'individu. De cette manière, la famille est vue « comme une réalité transcendante à ses membres, un personnage transpersonnel doté d'une vie et d'un esprit communs et d'une vision particulière du monde »[50]. Ensuite, P. Bourdieu montre que de nombreuses définitions considèrent trop souvent la famille comme un univers social séparé du reste du monde, ou encore comme une entité imperméable[51].

Ces différentes mises en garde doivent être prises en compte afin de ne pas entrevoir la famille d'une manière trop restrictive et idéalisée. Il est tout aussi essentiel de tenir compte de la réalité contemporaine en y incluant les nouvelles formes de structures familiales (les couples

[47] COURTOIS, A., « Le temps des héritages familiaux. Entre répétition, transformation et création », dans *Thérapie familiale,* vol. 24, n°1, 2003, p. 86.
[48] *Ibid.*
[49] BOURDIEU, P., « À propos de la famille comme catégorie réalisée », dans *Actes de la recherche en sciences sociales,* vol. 100, 1993. P. 32.
[50] *Ibid.*
[51] *Ibid.*

non mariés habitant ensemble, les couples mariés vivant séparément, les familles monoparentales, etc.[52]).

1.2. La mémoire familiale

Selon A. Muxel, la mémoire familiale, comme toutes les mémoires, « doit conjuguer tous les temps, passé, présent et devenir. Plus qu'un lien entre passé et présent, elle est le présent d'un passé, gardienne des souvenirs de l'enfance et servante zélée des désirs, des intérêts, mais aussi des revendications et des regrets d'aujourd'hui »[53].

La mémoire familiale couvre un vaste champ : souvenir, anecdote, blague, odeur, son, objet, photo, voix d'un proche décédé, souvenir de ses gestes, image d'un endroit particulier, recette de cuisine… sont des exemples de variantes la composant[54].

L'individu intègre une partie de ces bribes du passé au sein de son individualité et se positionne par rapport à cet héritage, jonglant ainsi entre affiliation ou désaffiliation, et appartenance ou différenciation par rapport à cette mémoire familiale[55]. La mémoire familiale est différente d'un individu à un autre, car elle constitue le produit d'un échange entre « la subjectivité de l'individu et la norme collective familiale »[56]. De la sorte, « le travail de cette mémoire façonne l'identité sociale de chacun »[57]. Cette mémoire familiale possède donc une visée socialisatrice[58].

Les différents fragments du passé, épars et intégrés par l'individu, sont restitués par celui-ci sous la forme d'un récit. C'est pourquoi, malgré un passé commun, les membres d'une même famille construisent des récits divers, plus ou moins proches, auxquels ils essayent de donner un sens[59].

En somme, la mémoire familiale est donc une histoire personnelle, reconstruite et mise en récit, de façon plus ou moins volontaire et consciente[60].

---

[52] *Ibid.*
[53] MUXEL, A., *Individu et mémoire familiale*, Paris, 1996, p. 7 (Collection Essais & Recherche. Série *Sciences sociales*).
[54] *Ibid.*
[55] *Ibid.*, p. 8.
[56] *Ibid.*
[57] *Ibid.*
[58] *Ibid.*, p. 15.
[59] *Ibid.*, p. 8.
[60] *Ibid.*, p. 9.

1.3. La transmission familiale

La transmission inscrit l'individu au sein d'un groupe, contribue à sa construction identitaire et « ouvre la voie à sa reconnaissance » par les autres membres. G. Schmit et J. Europe exposent que la transmission s'ancre au niveau des « trois niveaux d'expérience du sujet » : individuelle, familiale et sociétale[61].

La transmission crée du lien entre les différentes générations d'une même famille, ainsi qu'entre les membres d'une même génération[62], amenant l'individu à situer son histoire personnelle dans un contexte plus large : celui des « liens généalogiques et symboliques »[63]. De cette manière et selon la formule de M. Delage, elle « permet à chacun de s'inscrire dans le *nous* de l'histoire familiale »[64], et de devenir acteur de cette transmission à son tour[65].

G. Schmit et J. Europe ne conçoivent pas le contenu de la transmission intergénérationnelle comme un « héritage reçu », mais bien comme une « construction renouvelée »[66]. La transmission des parents vers leurs enfants n'étant pas linéaire, elle ne consiste donc pas simplement à une passation de contenus, croyances, valeurs et compétences, mais est un mécanisme actif, réalisé via des interactions variées et un contexte particulier[67].

C'est pourquoi M. Delage parle de « mythologie familiale »[68], dans la mesure où « la remémoration n'est jamais le retour de la réalité vécue. Elle est la reconstruction d'un passé qui ne peut être historicisé que formaté par la matrice des représentations du monde en cours dans la famille, c'est-à-dire par les croyances qui la fondent depuis son origine et soutiennent son

---

[61] SCHMIT, G. et EUROPE, J., « Transmission dans la famille : transmission du nom, mythe familial et construction de l'identité », dans *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* n° 60, 2012, p. 245.
[62] FAVART, E., « La transmission familiale : s'approprier le passé familial entre frères et sœurs », dans *Pensée plurielle*, vol. 11, n° 1, 2006, p. 88.
[63] MUXEL, A., *Op. cit.*, p. 14.
[64] DELAGE, M., « Histoires en Famille, Histoires de Famille », dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 51, n° 2, 2013, p. 24.
[65] SCHMIT, G. et EUROPE, J., *Op. cit.*, p. 246.
[66] *Ibid.*, p. 245.
[67] *Ibid.*
[68] Le concept de « mythe familial » ou « mythologie familiale » évolue au cours du temps. Il est développé par Antonio Ferreira en 1963 pour évoquer un système de fausses croyances partagées par les différents membres d'un groupe, en dépit de leur nature irréelle. Il s'agit, pour A. Ferreira, d'une « représentation commune et unitaire » devant conserver l'harmonie et la cohésion d'un groupe, malgré des conflits opposant différents membres d'une même famille, et mettant en péril leur relation (dysfonctionnement du groupe familial). Par la suite, ce concept est repris par différents auteurs en vue d'exprimer la « disposition mythopoïétique » des groupes humains par rapport à leur histoire. Cette disposition s'appliquerait à tout groupe humain (et non plus seulement aux familles dysfonctionnelles) dans un objectif de « cohésion » et d'« idéalisation », censé consolider l'identité du groupe (et de ses membres), et sa perpétuation dans le temps. Depuis, ce concept a évolué et tend désormais à signifier selon G. Schmit et J. Europe, « l'ensemble des croyances de la famille sur elle-même fait de contenus essentiellement implicites, orientant la représentation du monde ayant cours dans la famille, le sens à accorder aux événements. » (*Ibid.*, p. 246 et RUFFIOT, A., « Fonction mythopoïétique de la famille. Mythe, fantasme, délire et leur genèse », dans *Le Divan familial*, vol. 26, n° 1, 2011, p. 143.)

identité »[69]. Bien avant lui, M. Halbwachs avait exposé que la mémoire familiale constituait « un instrument commun dont tous ne tirent pas le même parti »[70].

Notons que la nature des événements (positifs ou négatifs) influence la manière dont ils sont transmis. Ces événements laissent une trace au sein de la sphère familiale et c'est cette trace qui va déterminer et influencer les mécanismes de la transmission ainsi que la façon de l'accueillir et de la traiter[71].

À propos du contexte de transmission, L. Bietti situe généralement l'acte de partage des souvenirs au sein de la famille, dans les interactions verbales quotidiennes : « *the act of sharing memories is often realized in practices of collaborative remembering within social groups in everyday verbal interactions.* »[72] Il avance également que des études montrent que les « *practices of collaborative remembering* » sont favorables tant en termes de quantité que de qualité des souvenirs remémorés. Ce partage offre la possibilité aux individus d'une même famille d'interférer et d'agir en tant que système sociocognitif[73].

Enfin, j'aimerais mettre en avant deux perspectives de recherches intéressantes (relatives aux mémoires individuelles issues de transmissions d'histoires familiales sous un aspect intergénérationnel) utilisées par C. B. Stone et al. dans leur article *Personally relevant vs. nationally relevant memories : An intergenerational examination of World War II memories across and within Belgian French-speaking families*[74].

La première méthode, celle du « rappel » (*recalling),* compare ce qu'une génération sait (connaît) d'un sujet donné (par exemple la Shoah) par rapport à une autre. La deuxième, celle de la narration » (*retelling*), se concentre sur ce que chaque génération décide de narrer quand un chercheur lui demande de s'exprimer sur ce sujet[75]. Cet article se rapproche fortement de mon sujet d'étude, car il se concentre sur la transmission intergénérationnelle et familiale (sous

[69] DELAGE, M., *Op. cit.,* p. 24.
[70] FAVART, E., *Op. cit.,* p. 84.
[71] GOLDBETER-MERINFELD, E., « Générations et transmission. Introduction », dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 38, n° 1, 2007, p. 5.
[72] BIETTI, L.-M., « Sharing memories, family conversation and interaction », dans *Discourse & Society*, n°21, 2010, p. 501.
[73] *Ibid.*
[74] STONE, C.B., et al., « Personally relevant vs. nationally relevant memories: An intergenerational examination of World War II memories across and within Belgian French-speaking families », dans *Journal of Applied Research in Memory and Cognition*, n°3, 2014, p. 281.
[75] *Ibid.*

trois générations) de thèmes spécifiques liés à la Seconde Guerre mondiale (la collaboration, le rationnement, la question royale et les bombardements)[76].

Dans le cadre de cette étude, les deux perspectives seront envisagées. Je garde cependant à l'esprit qu'elles peuvent parfois se confondre.

2. La mémoire

2.1. Définition théorique

La mémoire, ce « processus incessant de tri et donc d'oubli aboutissant à une constante interaction entre d'un côté l'effacement et de l'autre la conservation »[77], occupe une place centrale au sein de la transmission[78]. Il est donc pertinent de définir le concept de mémoire, avant d'expliquer celui de transmission.

Le champ d'études de ce concept est large et celui-ci a évolué au cours du temps. Il existe des mémoires différentes et donc divers concepts spécifiques. La classification de Tulving expose cinq systèmes de mémoires : la mémoire procédurale (capacités motrices, savoir-faire et acquisitions), la mémoire perceptuelle (mémoire automatique et non consciente), la mémoire sémantique (connaissances générales sur le monde), la mémoire de travail (traitement de l'information à chaque instant) et enfin la mémoire épisodique (mémoire des souvenirs et du passé personnel)[79].

Dans le cadre de cette étude, une attention particulière sera accordée à la mémoire épisodique. Cette dernière est orientée vers le passé, car l'individu souhaite se souvenir

[76] Pour ce faire, les chercheurs utilisent une méthode dont la mienne s'inspire : leur échantillon d'étude est constitué de cinq familles francophones belges sur trois générations (le grand-parent, le parent et le petit-enfant). Ils étudient les différences de transmission intergénérationnelle entre la mémoire personnelle (relative à l'histoire de l'ancêtre - le témoin direct) et la mémoire nationale (collective) à propos de grands thèmes de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale cités ci-dessus. Les auteurs analysent le type de mémoire privilégié par chaque génération, la manière dont la mémoire personnelle et la mémoire nationale s'influencent mutuellement et l'effet du processus de transmission sur la réception et la mémorisation de celles-ci. Ils étudient les souvenirs relatifs à la Seconde Guerre mondiale connus et évoqués par chaque génération et le processus par lequel chaque information est intégrée en mémoire (conversations familiales, artefacts culturels, etc.). Les auteurs mettent en évidence la faiblesse de la transmission intergénérationnelle de l'histoire familiale ainsi que sa limite dans les familles interviewées, notamment parce que les témoins directs (les grands-parents) transmettent très peu leurs souvenirs personnels aux générations suivantes. Cet article possède certains points d'intérêt commun avec mon sujet d'étude qui abordera quels types de souvenirs sont transmis de génération en génération et comment ils se perpétuent en mémoire. Par ailleurs, tout comme l'indique la recherche de C. B. Stone et al., mémoire communicative et culturelle s'influencent inévitablement. Précisons que cet aspect entrera en compte au sein de ma recherche, mais qu'il ne constitue guère pleinement mon sujet d'étude. (STONE, C.B., et al., « Personally relevant vs. nationally relevant memories: An intergenerational examination of World War II memories across and within Belgian French-speaking families », dans *Journal of Applied Research in Memory and Cognition*, n°3, 2014.)

[77] GRANDJEAN, G., *Les jeunes et le génocide des Juifs*, Louvain-la-Neuve, 2014, p. 17.

[78] DECERF, A. *La transmission intergénérationnelle des souvenirs au sein des familles. Analyse qualitative et exploratoire des raisons de la transmission*, Mémoire de Master, Université catholique de Louvain, 2017, p. 13.

[79] *Ibid.*

d'événements révolus ou de connaissances du passé. De ce fait, elle occupe une place importante au sein du processus de transmission[80] et s'illustre particulièrement auprès des enfants cachés interrogés.

Les interviewés qui témoignent des faits vécus mettent en œuvre la mémoire autobiographique[81], relative au souvenir d'un fait vécu personnellement par le témoin. Les souvenirs concernés sont généralement liés à des données de temps et de lieu, mais également à des composantes sensorielles (sentiments, émotions, sons, etc.). *A contrario,* les descendants utilisent leur mémoire sémantique. Celle-ci tient compte des faits révélés par l'intermédiaire d'autres individus et se réfère donc davantage à un savoir[82]. Cette mémoire s'ancre ainsi dans une perspective post-mémorielle, concept défini par Marianne Hirsch en 1993, qui englobe la façon dont les descendants des témoins directs perçoivent les événements historiques et collectivement traumatiques vécus par leurs ancêtres[83].

Mon travail de recherche se basera donc sur la mémoire épisodique, autobiographique et sémantique.

2.2. Mémoire et souvenir

La mémoire doit être différenciée du souvenir. La mémoire est relative au stockage, à la conservation et à la restitution d'informations, tandis que les souvenirs se réfèrent à plusieurs « éléments stockables en mémoire »[84]. De cette manière, les souvenirs constituent des expériences vécues intégrées au sein de la mémoire[85].

---

[80] *Ibid.*, p. 14.

[81] La mémoire autobiographique tient lieu de faits « directement vécus par un individu ». Celle-ci participe donc à la construction identitaire de son auteur et lui apporte un « sentiment de soi ». Cette mémoire possède des souvenirs « sensoriels, perceptuels et émotionnels ». Lors de la transmission, le souvenir peut être communiqué de manière différente. (WERY, P., *La transmission intergénérationnelle de la mémoire familiale au regard des relations familiales chez des familles issues d'une histoire de résistance en Belgique durant la Deuxième Guerre mondiale*, Mémoire de Master, Université catholique de Louvain, 2019. p. 11.)

[82] *Ibid.*, p. 10 et 16.

[83] AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., « Kinderen van Vlaamse collaborateurs. De erfenis van het verleden digitaal ontsloten », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 92, 2014, p. 575. Évoquons brièvement cette étude qui se rapproche de la mienne par son sujet de recherche : à la suite de la Deuxième Guerre mondiale, les collaborateurs flamands déploient un « discours dominant de victimisation », présentant la répression de la collaboration comme une lutte « injuste et anti-flamande ». Cette étude tente ainsi d'analyser le poids de l'histoire familiale auprès des enfants de collaborateurs, ainsi que sa transmission. 85 enfants de collaborateurs sont interviewés. Cet article est très intéressant : il rend compte du processus de transmission de l'histoire familiale à l'échelle intergénérationnelle (thèmes évoqués par les descendants, représentations qu'ils se font de cette histoire, etc.), mais utilise une méthode (utilisation du logiciel de chiffrement/d'analyse qualitative NVivo) très différente de la mienne pour essayer de définir les avantages et les limites méthodologiques d'un tel outil.

[84] DECERF, A., *Op. cit.*, p. 14.

[85] *Ibid.*

2.3. Mémoire et Histoire

« Certes, la mémoire n'est pas l'Histoire, mais l'exemple de la Shoah est révélateur de leur nécessaire conciliation. Seule la mémoire permet de connaître l'histoire des individus, leur réalité, car elle se nourrit de leur vécu, de leur expérience, des témoignages, du souvenir… En cela, elle est indispensable à l'élaboration historique »[86].

La mémoire n'est donc pas l'Histoire et inversement, mais les deux se complètent. À la lecture des livres d'Histoire, les témoins ne s'identifient que très rarement à ce qu'ils ont vécu. La discipline historique[87] se veut d'être synthétique, argumentée et révélatrice de causes et de conséquences alors que la mémoire individuelle est « sélective, subjective, partielle et partiale »[88]. Cette dernière est essentielle, car elle permet, par la transmission, une connaissance de l'histoire des témoins et de leur réalité. La mémoire des témoins et sa transmission nous permettent de mieux comprendre ou de mieux nous imaginer la réalité vécue par les hommes[89]. Ainsi, le concept de mémoire, fondé dans les années 1980, « devient objet d'histoire »[90].

P. Ricœur met en avant cette cohabitation nécessaire entre Histoire et mémoire, ainsi que leur rapport au témoignage : « Il ne faudra toutefois pas oublier que tout ne commence pas aux archives, mais avec le témoignage, et que, quoi qu'il en soit du manque principal de fiabilité du témoignage, nous n'avons pas mieux que le témoignage, en dernière analyse, pour nous assurer que quelque chose s'est passé, à quoi quelqu'un atteste avoir assisté en personne, et que le principal, sinon parfois le seul recours, en dehors d'autres types de documents, reste la confrontation entre témoignages. »[91]

2.4. Mémoire individuelle et mémoire collective

La mémoire est sélective, qu'elle soit individuelle ou collective. Dans un premier temps, la mémoire de la Shoah est privée. Elle est ensuite devenue publique et est dès lors entrée au sein de la mémoire collective. Il est aussi important de préciser que la mémoire collective peut être en partie construite via les mémoires individuelles[92]. Comme le précise M.-C. Lavabre :

---

[86] VIDAL-NAQUET, P., « Le couple histoire-mémoire face à la Shoah », dans *Hommes & migrations*, n° 1158, 1992, p. 15.
[87] La discipline historique permet de confronter les témoignages ainsi que d'étudier leur validité. (GRANDJEAN, G, *Op. cit.*, p. 19).
[88] VIDAL-NAQUET, P., *Op. cit.*, p. 16.
[89] *Ibid.*
[90] DUBUISSON, A., *Créer une source historique, conserver pour la postérité : la récolte et l'utilisation de témoignages sonores et audiovisuels de rescapés de la Shoah en Belgique de 1980 à aujourd'hui : étude et analyse de trois institutions.* Mémoire de Master, Université Catholique de Louvain, 2013, p. 12.
[91] GRANDJEAN, G., *Op. cit.*, p. 19.
[92] VIDAL-NAQUET, P., *Op. cit.*, p. 15.

« la mémoire est dite collective non pas parce qu'elle est la mémoire du groupe en tant que groupe, mais parce que le collectif, le social, est l'état dans lequel existent les individus. »[93]

Le sociologue Maurice Halbwachs établit une théorisation du concept de mémoire collective. Cette dernière se forme en relation avec les autres individus. Le chercheur met en avant le caractère social de la mémoire. Afin qu'un souvenir soit transmis, il doit être exposé aux autres. Dès lors, le souvenir est transformé et reformulé ; il quitte la sphère du privé et du personnel. Des souvenirs sont donc transmis au détriment d'autres dans le but de fonder une identité sociale. Ainsi, il est possible de révéler quels éléments sont importants pour la société ou le groupe concerné par la transmission[94].

Au cours du temps, la mémoire évolue aussi et peut grandir en fonction des connaissances et des savoirs acquis[95].

2.5. Mémoire communicative et mémoire culturelle

Les théories de Maurice Halbwachs sur la mémoire collective montrent que la mémoire individuelle constitue un phénomène social et s'inscrit ainsi dans une dimension collective. La mémoire individuelle est imprégnée dès l'enfance de l'individu par la mémoire collective du groupe, en l'occurrence de la famille ou de la nation dans laquelle il naît, se construit et vit. Maurice Halbwachs indique également que la mémoire collective a la capacité de « faire revivre le passé, même lointain » via la « mémoire historique »[96].

Après lui, Aleida Assmann (égyptologue et anthropologue) et Jan Assmann (égyptologue et historien) créent deux catégories au sein de la mémoire collective : la mémoire communicative et la mémoire culturelle. Cette distinction est plus large que celle de « mémoire historique » qui paraissait déjà trop étroite à Maurice Halbwachs. Elle permet en effet de mieux cerner les deux temps de la mémoire collective, rendant ainsi davantage compte de sa dimension diachronique[97].

La mémoire communicative constitue une mémoire au quotidien qui conduit et oriente un groupe et ses membres via des « modèles d'actions communs et exemplaires au cours du

[93] GRANDJEAN, G., *Op. cit.*, p. 17.
[94] WERY, P., *Op. cit.*, p. 12.
[95] VIDAL-NAQUET, P., *Op. cit.*, p. 15.
[96] MARCHAL, G. P., « De la mémoire communicative à la mémoire culturelle. Le passé dans les témoignages d'Arezzo et de Sienne (1177-1180) », dans *Annales. Histoire. Sciences sociales*, n° 3, 2001, p. 567.
[97] *Ibid.*

temps »[98]. La mémoire communicative correspond par ailleurs à la transmission d'événements vécus directement[99].

La mémoire culturelle désigne, quant à elle, une mémoire à plus long terme qui tend à préserver les lignes directrices collectives d'un groupe, ainsi que ses représentations identitaires (symboles, images, tableaux, chants, histoires, etc.), permettant son actualisation et sa longévité au cours du temps[100]. Elle peut être envisagée comme « l'héritage culturellement institutionnalisé d'un pays » qui s'illustre par des productions culturelles (textes, rites, monuments) et une communication institutionnalisée (récitations, pratiques). Cette mémoire culturelle est une mémoire plus vaste que la mémoire communicative : elle ne concerne non pas un ou plusieurs individus, mais une communauté. Elle dispose d'une durée de vie plus longue, estimée par Jan Assmann et John Czaplicka à plus ou moins 100 ans, ce qui correspond à trois ou quatre générations[101]. De cette manière, la mémoire culturelle transmet des événements passés vécus par des personnes n'étant plus là pour témoigner par elles-mêmes[102].

2.6. Mémoire de vie et mémoire de mort

Il existe une différence entre la mémoire de vie et la mémoire de mort. La première transmet les informations relatives à la vie avant la déportation et aux éléments ayant permis la survie de l'individu alors que la seconde évoque les souvenirs douloureux de la Shoah. Il est important que la mémoire de vie soit privilégiée par rapport à la mémoire de mort lors du processus de transmission. Cela permet aux petits-enfants de se placer au sein du contexte familial et de créer davantage de liens avec celui-ci. Ainsi, le processus de transmission est enclenché et le silence est rompu[103].

3. La transmission

3.1. Définition théorique

Le mot « transmission » provient du verbe latin « *transmittere »* qui signifie « envoyer au-delà ». Deux racines sont visibles au sein de ce terme : « *mittere »* (lâcher/envoyer) et « *tres »*

[98] *Ibid.*
[99] WARLAND, G, VAN YPERSELE, L. ET ROSOUX, V., « Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale en Belgique : la République fédérale d'Allemagne et l'éthique reconstructive », dans *Témoigner. Entre histoire et mémoire,* 2014, p. 190.
[100] MARCHAL, G. P., *Op. cit.*, p. 567.
[101] STONE, C.B., et al., *Op. cit.*, p. 281.
[102] WARLAND, G, VAN YPERSELE, L. ET ROSOUX, V., *Op. cit.*, p. 190.
[103] FOSSION, P, et al., « Résilience familiale et transmission transgénérationnelle du traumatisme de la Shoah », dans *Annales Médico-psychologiques, Revue psychiatrique*, vol. 164, 2006, p. 118.

(témoin/testament). Selon A. Danion-Grilliat, le fait de transmettre correspond donc à « faire passer ce que l'on possède en la possession d'un autre »[104].

Mon étude consiste en la transmission de la mémoire de la Shoah dans une perspective intergénérationnelle et familiale. Les informations passent donc ou non d'un émetteur à un récepteur[105], soit d'une génération à une autre, soit d'un membre à un autre au sein d'une même famille.

Le contenu de cette transmission est varié. Il peut en effet porter sur des paroles, des récits, des réflexions, des connaissances, des valeurs, des significations, des comportements, des émotions, des images, des biens, etc.[106] A. Ancelin Schutzenberger, dans son ouvrage « *Aïe, mes aïeux »,* étudie la transmission intergénérationnelle au sein de la famille et la décrit comme « une transmission pensée et parlée qui se déroule entre grand-parent, parent et enfant »[107]. Le contenu est par ailleurs porteur de représentations : le psychanalyste français, A. De Mijolla avance que l'émetteur possède des représentations conscientes et inconscientes du passé et se définit donc en tant que porteur de représentations[108].

La transmission possède également une forte empreinte temporelle. L'acte de transmettre, pour reprendre les mots de A. Danion-Grilliat, se situe dans une « triple temporalité », touchant de cette manière, au passé (récit transmis), au présent (acte de narration) et à l'avenir (portée de la transmission)[109].

Quelle est la portée de cette transmission ? La transmission reçue ne sera jamais entièrement semblable à la transmission donnée, car dans tout acte de transmission, des éléments se perdent ou s'ajoutent inévitablement. La marge de décision de l'individu par rapport à la transmission reçue ou donnée est donc un tant soit peu limitée. Comme l'exprime A. Danion-Grilliat, l'héritage « se perpétue tout en se différenciant de ce qui l'a précédé »[110].

Bien que différente de génération en génération, la transmission n'empêche pas pour autant de créer du lien entre les différents individus concernés[111]. Pour M. Delage, la narration

[104] DANION-GRILLIAT, A., « L'enfant au cœur de la transmission », dans *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* n° 60, 2012, p. 198.
[105] DECERF, A., *Op. cit.,* p. 22.
[106] *Ibid.,* p. 22 et 23 et DANION-GRILLIAT, A., *Op. cit.,* p. 198.
[107] DECERF, A., *Op. cit.,* p. 22 et 23.
[108] *Ibid.,* p. 22.
[109] DANION-GRILLIAT, A., *Op. cit.,* p. 197.
[110] *Ibid.,* p. 198.
[111] *Ibid.*

« inscrit ceux-ci (*les individus*) dans une histoire qui conjugue ce qui est propre à chacun, et ce qui rassemble les uns et les autres »[112].

Enfin, le contenu de la transmission étant tout autant constitué d'éléments positifs que négatifs, l'histoire peut parfois être difficilement transmissible, en l'occurrence, quand la narration du traumatisme ou de la honte qu'elle inclut paraît insurmontable. Le silence occupe de cette manière une place importante au sein du processus de transmission, silence qu'il ne faut pas négliger, sous peine de trop minimiser les effets qu'il produit[113].

3.2. Transmission et silence

Chaque survivant (rescapés juifs, Juifs cachés, enfants cachés, etc.) possède son histoire et choisit la manière de la transmettre. Certains continuent à vivre pleinement avec le poids de la mort et ne font qu'en parler alors que d'autres essayent du mieux qu'ils peuvent d'oublier les événements. Ceux qui choisissent cette deuxième option, décident généralement de se référer au silence et établissent par conséquent « une rupture dans l'héritage diachronique de ces familles »[114], freinant ainsi le processus de transmission mémorielle[115].

Ce silence, dont sont épris certains, peut facilement être expliqué. B. Pirlot utilise les termes d'« ineffabilité » et d'« inaudible » qui définissent *ce que l'on n'arrive pas à exprimer* et inversement, *ce que l'on n'arrive pas à entendre.* Cette difficulté d'expression est notamment due au langage. Primo Levi met également en avant cette difficulté à utiliser les mots pour décrire les mêmes choses, mais dans des contextes radicalement opposés, la vie hors du camp et la vie dans le camp : « Nous disons faim, nous disons fatigue, peur et douleur, nous disons hiver, et en disant cela nous disons autre chose, des choses que ne peuvent exprimer les mots libres, créés par et pour des hommes libres qui vivent dans leurs maisons et connaissent la joie et la peine. »[116]

La non-transmission ne s'illustre pas seulement par le silence, mais parfois aussi par la transmission d'une « histoire filtrée et fragmentaire »[117]. Dans les deux cas, les témoins, encore fortement traumatisés, ne parviennent pas à livrer à leurs descendants leur histoire ou une partie

---

[112] DELAGE, M., *Op cit.,* p. 13.
[113] DANION-GRILLIAT, A., *Op. cit.,* p. 198.
[114] FOSSION, P. et REJA, M.-C., « Prise en charge des familles traumatisées. L'apport de Siegi Hirsch », dans *Thérapie Familiale,* vol. 28, n° 3, 2007, p. 237 et PIRLOT, B., « Après la catastrophe : mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », dans *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines,* n° 56, 2007, p. 26.
[115] PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 26.
[116] *Ibid.*
[117] SCHULTE NORDHOLT, A., *Perec, Modiano, Raczymow : la génération d'après et la mémoire de la Shoah,* Amsterdam, 2008, p. 33.

de celle-ci. Ils ne veulent pas se remémorer et/ou transmettre ces moments tragiques, si bien que l'histoire est parfois synonyme d'interdit, et tend à devenir un sujet tabou, donc à ne pas évoquer, afin de ne pas transmettre les horreurs vécues, mais aussi pour conserver un tant soit peu d'équilibre psychologique. De cette manière, qu'importent les causes de ce silence, « les enfants grandissent dans le *noir mystère d'avant leur naissance* »[118].

Précisons que des différences de transmission, notamment en termes de contenu et de temporalité, peuvent avoir lieu en fonction des générations concernées. Certains témoins se livrent en effet plus aisément à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants[119] en raison de la distance temporelle, plus grande, séparant les petits-enfants des événements vécus par leurs ascendants. P. Fossion et M.-C. Reja[120] avancent également que les faits passés sont ressentis, dans une moindre mesure, par les petits-enfants. Afin d'illustrer ces propos, citons Siegi Hirsch et son anecdote : « À mes enfants, j'ai longtemps raconté que le numéro à six chiffres tatoué sur mon avant-bras était le numéro de téléphone d'un vieil ami. À mes petits-enfants, j'ai révélé la réelle signification de ce numéro. »[121]

La transmission des grands-parents vers les petits-enfants n'est toutefois pas aisée, du fait que les deux générations possèdent des références et des cultures différentes. Les grands-parents remarquent l'envie de leurs descendants d'apprendre leur passé familial, mais également leur difficulté à recueillir les informations reçues[122]. Cette observation est issue de l'article d'H. Oppenheim-Gluckman et D. Oppenheim (psychiatres), *Être troisième génération d'immigrés en France : l'exemple des petits-enfants des Juifs venus de Pologne* (2006), qui décrit les modalités de la transmission de l'histoire des grands-parents (qui ont connu l'exil, la Deuxième Guerre mondiale et la Shoah) vers les petits-enfants, ainsi que la répercussion de l'histoire des grands-parents sur l'identité des descendants[123].

---

[118] *Ibid.*, p. 34.

[119] Cette observation se rencontre au sein de la littérature. Les auteurs expliquent « qu'un laps de temps équivalant à deux générations est souvent nécessaire pour que les rescapés de la Shoah livrent une partie de leur histoire ». (FOSSION, P. et. REJA, M.-C., *Op. cit.*, p. 245.)

[120] L'article de P. Fossion, P. et M. — C. Reja, *Prise en charge des familles traumatisées. L'apport de Siegi Hirsch*, informe des diverses observations réalisées auprès de certaines familles issues de survivants du génocide juif. Les auteurs expliquent la particularité des traumatismes présents à chaque génération. (FOSSION, P. et REJA, M. — C., « Prise en charge des familles traumatisées. L'apport de Siegi Hirsch », dans *Thérapie Familiale*, vol. 28, n° 3, 2007.)

[121] *Ibid.*, p. 239.

[122] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H. ET OPPENHEIM, D., « Être troisième génération d'immigrés en France : l'exemple des petits-enfants des Juifs venus de Pologne », dans *L'information psychiatrique*, n° 9, vol. 82, 2006, p. 741.

[123] Pour leur analyse, 25 entretiens sont réalisés auprès de petits-enfants de témoins directs dont les histoires vécues varient en fonction des cas (Juifs cachés, Juifs déportés, résistants, ayant connu la Shoah en France ou en Pologne). Les résultats de cette recherche sont très fructueux : ils relèvent que, quelle que soit la nature de l'histoire transmise et la manière dont elle est transmise et reçue (silence, non-dits, transmission précoce, transmission répétée,

A contrario, certains descendants souffrent d'une transmission précoce et sans barrière, d'une transmission prématurée qu'ils n'étaient pas encore prêts à entendre ou d'une transmission sans filtre faite d'éléments qu'ils n'étaient pas disposés à encaisser[124].

Ainsi, quelle que soit la nature de la transmission, cette dernière n'est jamais sans risque et peut causer des troubles et traumatismes, tant chez la personne ayant vécu les événements, qu'auprès des descendants qui héritent de l'histoire familiale[125].

3.3. Bref aperçu de l'histoire de la considération et de la prise en charge des souffrants

Ce présent mémoire rendra compte des traumatismes présents chez les témoins interrogés (enfants cachés et descendants) dans le cadre de cette étude, au sein de la partie III (« Transmission »). Cependant, je trouve qu'il est intéressant de s'informer de la source première de ces traumatismes, la génération 0 (G0 – génération ayant connu la guerre), ainsi que de la manière dont ces troubles ont été diagnostiqués et pris en charge.

Afin d'éclairer la nature de ces troubles, souvent invisibles, reprenons les propos de L. Crocq, révélateurs des traces psychiques laissées par le conflit mondial : « tous les rescapés, blessés ou physiquement indemnes, […], hommes ou femmes, jeunes ou vieux, portent en eux une autre blessure (*que la blessure physique)* : la blessure secrète que la violence de la guerre a infligée à leur psychisme : souvenirs obsédants, visions hallucinées, cauchemars, sursauts, accès d'étrangeté et d'angoisse, sentiments d'insécurité, peur phobique de tout ce qui rappelle la guerre ou la violence, lassitude, impression d'être incompris, irritabilité et tendance au repli sur soi dans les ruminations amères. C'est ce que le cénacle restreint des psychiatres militaires dénomme *névrose de guerre*, séquelles chroniques pour ne pas dire interminables des *traumatismes psychiques de guerre* attenants à toutes les misères et horreurs subies pendant les

transmission brouillée, difficulté de recevabilité et de compréhension de cette histoire, sentiment d'irréalité, difficulté de pouvoir situer l'*avant-Shoah,* etc.), cet héritage familial est inévitablement troublant pour les petits-enfants qui doivent trouver un moyen de se l'approprier. En raison de la Shoah, la transmission de l'histoire familiale ne correspond pas souvent à ce « chacun en attendait » que ce soit au niveau du don, qu'à celui de la réception (difficulté de transmettre une histoire en raison des divergences culturelles à l'échelle générationnelle, images des ascendants perturbées, etc.). Les chercheurs abordent les conséquences de l'histoire des ascendants sur la manière d'être et le rapport à l'identité des descendants (en raison de l'identité juive, de l'origine polonaise et de la relation au judaïsme), ainsi que les regards portés par les petits-enfants sur leur histoire familiale et la manière dont ils souhaitent la transmettre à leur tour (priorité donnée aux éléments positifs de l'histoire familiale, création de films, etc.). L'article ne rend néanmoins pas compte ni des différents thèmes transmis (événements historiques, souvenirs personnels vécus, etc.) de génération en génération ni de la manière dont ils se perpétuent ou non auprès de chaque génération et comment chacune se les représente. (OPPENHEIM-GLUCKMAN, H. ET OPPENHEIM, D., « Être troisième génération d'immigrés en France : l'exemple des petits-enfants des Juifs venus de Pologne », dans *L'information psychiatrique*, n° 9, vol. 82, 2006.)

[124] *Ibid.,* p. 740.

[125] FOSSION, P. et REJA, M.-C., *Op. cit.,* p. 235 et 239.

hostilités ou à l'effroi intense éprouvé lors d'un événement unique, tel […] bombardement, arrestation, déportation, torture. »[126]

Après le conflit, différents stades sont à envisager en ce qui concerne d'abord l'état des survivants et ensuite leur prise en charge.

À la sortie de la guerre, les victimes éprouvent tout d'abord un sentiment de soulagement émanant de leur vie sauve et du contexte de paix. C'est pourquoi les troubles et traumatismes n'apparaissent qu'après un certain temps de latence ou de médiation dont la durée varie en fonction du survivant : jours, semaines et mois en ce qui concerne les rescapés des camps. Ces troubles sont, selon L. Crocq, dans un premier temps, tus et non exprimés, car les survivants ne se sentent pas légitimes de se plaindre, leurs troubles étant invisibles : certains d'entre eux se sentent illégitimes face à d'autres personnes revenues blessées et dont la douleur est apparente[127].

En 1956, soit un peu plus de dix ans après la fin du conflit mondial, le dictionnaire *Van Dale* définit le traumatisme comme une « lésion physique, blessure qui peut amener à consulter un traumatologue »[128]. Dans les années immédiates d'après-guerre, le corps médical a souvent tendance à détacher ces troubles de leur cause originelle et de les traiter « en termes de maladies du temps de paix »[129]. De la sorte, les patients sont souvent diagnostiqués à tort comme souffrants de dépression ou d'anxiété[130].

Une prise de conscience et un changement s'opèrent dans les années 1975-1980 aux États-Unis suite aux troubles psychiques observés auprès des vétérans de la guerre du Vietnam. Les troubles sont un réel problème national, car de nombreux Américains partis se battre au Vietnam sont atteints de problèmes psychiques, engendrant d'importantes conséquences au niveau socio-économique[131].

Dès lors, l'*American Psychiatric Association* ajoute en 1980, dans la troisième édition du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders,* la notion de *Post-Traumatic Stress Disorder* (syndrome de stress post-traumatique). Bien que déterminé par les troubles observés auprès des vétérans de la guerre du Vietnam, ce syndrome s'applique également aux survivants

[126] CROCQ, L., *Les traumatismes psychiques de guerre,* Paris, 1999, p. 9 et 10.
[127] *Ibid.*, p. 10.
[128] AERTS, K., *Les enfants de la répression. La Flandre en proie aux démons de la collaboration*, Waterloo, 2021, p. 202.
[129] CROCQ, L., *Op. cit.*, p. 10.
[130] *Ibid.*
[131] *Ibid.*, p. 10 et 11.

des deux guerres mondiales ainsi qu'aux rescapés des centres d'extermination. Plusieurs termes spécifiques existent pour le désigner, dont en voici quelques exemples : « syndrome du survivant », « syndrome des camps de concentration », « névrose des camps de concentration », « névrose traumatique » ou encore « syndrome d'angoisse émotionnelle et existentielle »[132].

De cette manière, l'expression « le passé dans le présent », qui qualifie à partir des années 1980 l'histoire de la guerre en Belgique, est à mettre en relation avec l'apparition de ce syndrome et la reconnaissance de celui-ci en tant que pathologie[133].

3.4. Traumatismes et descendants

La question de la transmission des traumatismes de génération en génération et celle de la nature de ces maux n'est pas tranchée. Certains affirment que les traumatismes passent d'une génération à une autre - c'est notamment le cas de N. Zajde[134] : « le fait traumatique perdure intact d'une génération à l'autre »[135] - alors que d'autres nient toute sorte de transmission du traumatisme. Toutefois, les différentes recherches réalisées à ce sujet ne sont pas facilement comparables[136].

Notons que certaines recherches en épigénétique démontrent que les traumatismes peuvent se transmettre : le stress aurait la possibilité de provoquer « des changements dans l'activité des gènes »[137] chez les ascendants traumatisés ainsi que chez leurs descendants. Cependant, comme l'exprime K. Aerts[138], ces recherches n'en sont qu'à leurs prémices et beaucoup les contestent[139].

---

[132] AERTS, K., *Op. cit.,* p. 202.
[133] *Ibid.*
[134] Dans son livre, *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent La transmission du traumatisme chez les enfants des Juifs survivants de l'extermination nazie,* N. Zajde relie les traumatismes (cauchemars, angoisses, etc.) connus par les enfants de survivants à l'histoire vécue par leurs parents et la manière dont celle-ci se transmet (silence, etc.). Cette étude permet à l'historien de prendre conscience, lors de sa recherche, des diverses variantes psychologiques et psychiques pouvant influencer le discours et la connaissance familiale et historique de ses sujets. (Zajde, N., *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent ! La transmission du traumatisme chez les enfants des survivants de l'extermination nazie,* s. l., 1993.)
[135] SCHULTE NORDHOLT, A., *Op. cit.,* p. 32.
[136] *Ibid.*
[137] AERTS, K., *Op. cit.,* p. 203.
[138] Ce chercheur a lui aussi réalisé une recherche similaire à la mienne (*Les enfants de la répression. La Flandre en proie aux démons de la collaboration),* en se basant toutefois sur les descendants de collaborateurs de la Deuxième Guerre mondiale. En réalisant des dizaines d'entretiens auprès d'enfants de collaborateurs flamands, le chercheur essaye de comprendre l'impact de la collaboration et la répression sur les générations suivantes. Cette étude très riche, liant histoire politique et histoire socioculturelle, permet de concevoir la répercussion de la collaboration sur la représentation de ce phénomène à l'après-guerre. Elle montre les impacts de l'histoire familiale, cet héritage du passé, chez les descendants la recevant, et confirme qu'elle peut engendrer des problèmes identitaires (stigmatisation, image de l'humiliation, représentations sociales, etc.) ou encore traumatiques. (AERTS, K., *Les enfants de la répression. La Flandre en proie aux démons de la collaboration*, Waterloo, 2021.)
[139] *Ibid.,* p. 203.

Sans avancer sur ce sujet qui ne constitue guère mon domaine d'étude, je pense que nous ne pouvons cependant pas nier les traumatismes issus de l'héritage mémoriel et familial présents chez certains descendants. Une partie d'entre eux souffre en effet de troubles et symptômes en lien avec leur histoire familiale (angoisse, effroi, cauchemar, flash-back, etc.)[140]. En abordant les traumatismes de la transmission (Chapitre V, Partie III), nous verrons quels traumatismes sont observables chez les descendants interrogés dans le cadre de cette recherche.

Chapitre III : Le témoignage oral

Dans ce troisième chapitre, le témoignage oral sera explicité sous trois angles : l'origine de l'utilisation de la source orale en histoire, l'histoire du témoignage oral spécifique à la Shoah et les avantages et les limites de l'utilisation d'une telle source.

1. Origine de l'utilisation de la source orale en histoire

L'utilisation des témoignages oraux en histoire est tout d'abord un phénomène américain. Vers 1840, l'érudit Lyman Copeland Draper, vu comme le père de l'histoire orale américaine, récolte déjà les souvenirs des vieux soldats de la révolution américaine ainsi que des « premiers pionniers » de la conquête de l'Ouest. Il donne les sources documentaires recueillies à la Société historique du Wisconsin. Dès 1860, pour pallier le manque de sources écrites et d'archives administratives, la récolte des témoignages oraux est organisée, notamment avec l'aide de reporters. Cette collecte s'accompagne également d'une récolte de documents écrits de toutes natures (archives familiales, archives de corporations, etc.)[141].

Dans la première moitié du XX^{e} siècle, deux pôles majeurs se distinguent : les universités de Chicago[142] (histoire orale « vue d'en bas ») et de Columbia[143] (histoire orale « vue

[140] ANCELIN SCHÜTZENBERGER, A, A*ïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme,* Paris, 1993, p. 157-159.
[141] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465, consulté le 11 mars 2023.
[142] L'utilisation de l'histoire orale à l'École de Chicago est à mettre en relation avec la création du département de sociologie de l'université. Robert Park en est un des piliers. Il y développe sa méthode en 1915 qui s'axe sur deux points : tout d'abord, l'observation directe et la récolte d'informations de « première main » au sein des milieux sociaux en question, et ensuite, l'emploi de la méthode autobiographique afin de prendre conscience de la réalité sociale, avant de l'analyser et de l'expliciter. Au lendemain de la Grande Guerre, les sous-prolétaires, les immigrants, les marginaux, les délinquants, les populations noires, la vie au ghetto, etc. sont étudiés. Les différentes études menées n'ont pas seulement un but académique, car elles peuvent aussi servir aux juges et aux travailleurs sociaux. F. Descamps explique à juste titre leur visée : « il s'agit de redresser l'idée selon laquelle la seule solution réside dans la répression et elles (les études) se donnent comme prospectives, en essayant de prévoir la façon dont les gens pourraient évoluer compte tenu de l'évolution de leur propre groupe. » (*Ibid.*)
[143] Le *Columbia University Oral History Research Office* est fondé en 1948 par Allan Nevins et Louis Starr. Les interviews sont à caractère biographique, ce qui constitue le seul point commun avec l'université de Chicago. La récolte de témoignages oraux s'appuie sur l'interview des élites politiques, culturelles, économiques, militaires et scientifiques. L'histoire orale est ainsi considérée comme « vue d'en haut » (*top-down*), car les élites sont prioritairement interrogées. L'exploitation des sources est également opposée à celle de l'École de Chicago. À

d'en haut »). Se mettent ainsi en place deux écoles de pensée et d'action qui sont, comme l'explique F. Descamps, « indirectement ou directement aux origines de *l'histoire orale* aux États-Unis, discipline à part entière qui n'a pas d'équivalent en France »[144]. Ces deux écoles aux philosophies, aux méthodes et aux finalités distinctes, ont cependant un plan d'action commun : l'utilisation des « témoins-acteurs », le recours à leur parole, la méthode de l'« histoire de vie » et la grande influence qu'elles vont jouer en Europe[145].

Les défenseurs de l'histoire orale en Europe rejoignent l'une ou l'autre de ces deux écoles et en tirent des inspirations, des éléments théoriques ou méthodologiques, tout en les associant à leurs propres traditions scientifiques et historiographiques. Toutefois, l'histoire orale européenne se met surtout en place dans la lignée des courants contestataires des années 1960 et se fonde sur une opposition à l'histoire institutionnelle et académique, tout en intégrant néanmoins des composantes intellectuelles, historiques et politiques nationales[146].

L'Angleterre peut être considérée comme le chef de file de ce mouvement en Europe : c'est pourquoi nous nous intéressons ici à son domaine d'action. L'histoire orale britannique porte un intérêt particulier aux classes populaires. Un premier courant, majoritairement non universitaire, prend place dans les années 1950. Il déploie ensuite, dans les années 1960, une dimension davantage universitaire. Ce courant est influencé par les recherches de Richard Hoggart (travaux sur la « culture du pauvre ») et par celles de Paul Thompson (étude de la création de la classe ouvrière anglaise). Paul Thompson privilégie les témoignages oraux en s'attachant aux « individus eux-mêmes, aux ouvriers *réels*, au contexte social particulier dans lequel ils s'insèrent et au sens qu'ils donnent à leurs actions »[147], plutôt qu'aux méthodes quantitatives de l'histoire économique et sociale de son époque[148]. Son ouvrage, *The Voice of the Past* (1978), peut d'ailleurs être considéré comme un manifeste de l'histoire orale.

H. Wallenborn illustre les différents arguments avancés par P. Thompson : « l'histoire, depuis Hérodote jusqu'à Michelet, en passant par Voltaire et les chroniqueurs médiévaux, était

---

Columbia, il s'agit davantage d'une « approche patrimoniale » et d'une « création archivistique » que d'une résolution des questions et des problèmes sociaux. De cette manière, les matériaux sont plutôt produits en vue des études historiques de demain, qu'en vue d'une exploitation directe. Plus tard, en 1967, l'*American Oral History Association* est fondée et en 1973, l*'Oral History Review.* Cette dernière s'ancre dans l'évolution de l'histoire orale et donne à l'école de Columbia ses caractéristiques intellectuelles, institutionnelles et méthodologiques. Il est important de noter que les programmes américains inspirés de l'École de Columbia s'ancrent toujours dans une perspective de *top-down* (entretiens d'individus importants et entretiens portant sur de grandes figures). (*Ibid.*)

[144] *Ibid.*
[145] *Ibid.*
[146] *Ibid.*
[147] *Ibid.*
[148] *Ibid.*

orale. Ce n'est qu'au XIXe siècle, — lorsque l'histoire devient discipline académique en se définissant par l'usage de la source écrite —, qu'elle abandonne celui de la source orale aux sciences humaines qui ont pour objet l'étude des sociétés ou des classes sociales sans écriture, tels l'ethnologie ou le folklore. »[149]

Sur cette lancée, des équipes de travail (historiens, sociologues et anthropologues) se mettent en place et poursuivent un objectif commun : la création d'une histoire davantage sociale, qui s'intéresserait aussi au travail des individus, aux femmes, aux loisirs et à la culture. Cette « nouvelle histoire » ou encore « autre histoire », selon l'appellation donnée par F. Descamps, compte « redonner la parole au peuple et démocratiser l'histoire officielle, stigmatisée comme celles des élites »[150]. Ces groupes ne constituent pas une exclusivité universitaire, car Paul Thompson y inclut également des non-universitaires[151].

Même si l'histoire orale britannique est fortement active dans l'étude de la population « vue d'en bas », elle n'abandonne cependant pas le reste des classes sociales. Ainsi, elle étudie aussi l'histoire des élites sociales et politiques, et celle des entreprises[152].

Quant à l'étude spécifique de la guerre, des chercheurs isolés se mettent, à la fin des années 1960 et au début des années 1970, à recueillir des témoignages oraux afin de renseigner des événements distincts en Europe, là où plusieurs institutions scientifiques fondées après la Deuxième Guerre mondiale « avaient préparé le terrain » en recueillant des témoignages pour étudier l'histoire du conflit[153].

Dès lors, il est intéressant de se demander dans quelle mesure et comment les témoignages oraux ont été utilisés en ce qui concerne l'histoire de la Shoah.

2. *Histoire du témoignage oral de la Shoah*

Les premiers témoignages relatifs à la Shoah apparaissent directement au lendemain de la guerre. Certains rescapés ressentent en effet le « *désir de témoigner* » ou « *le désir de mémoire* ». Ces premiers témoignages sont effectués dans le cadre d'un procès ou en tant que

[149] WALLENBORN, H., « Les attitudes de l'historien face aux témoins », dans *Bulletin de l'AFAS. Sonorités,* [en ligne], https://journals.openedition.org/afas/2421, consulté le 10 mars 2023.
[150] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465 , consulté le 11 mars 2023.
[151] *Ibid.*
[152] WALLENBORN, H., « Les attitudes de l'historien face aux témoins », dans *Bulletin de l'AFAS. Sonorités,* [en ligne], https://journals.openedition.org/afas/2421, consulté le 10 mars 2023.
[153] *Ibid.*

témoignages spontanés narrant les horreurs vécues. Ils poursuivent trois buts : un hommage à des proches décédés, une reconstruction identitaire ou un essai de reconstruction de vie[154].

Plusieurs commissions sont donc fondées dans l'immédiat d'après-guerre dans le but de collecter des témoignages, qui font, pour certains, l'objet d'une publication. Leur nombre diminue cependant au début des années 1950, mais des témoignages phares apparaissent à la fin de la décennie. La lenteur du rythme de ces témoignages s'explique notamment par la distance temporelle. En effet, une certaine latence temporelle est nécessaire aux rescapés pour « appréhender l'horreur de la Shoah et la décanter »[155]. R. Waintrater exprime cet argument de la manière suivante : « Elle (la volonté de témoigner) correspond à la sortie de sidération ; les sociétés ont en effet besoin d'un temps de latence avant d'être capables d'affronter les blessures de l'histoire. »[156]

Néanmoins, la précédente explication qui tend à éclaircir le phénomène du silence est aujourd'hui rejetée par certains chercheurs. P. Azouvi s'est prononcé à ce propos lors d'un colloque de la Fondation Auschwitz. Il met en avant l'idée que le silence n'était pas dû aux rescapés eux-mêmes, mais bien à la société qui n'était pas prête à les entendre. Ainsi, « les rescapés ont souffert d'une mauvaise réception »[157]. A. Wieviorka rejoint cette idée et l'évoque sous forme de « longues années de silence et d'indifférence de la part du public »[158]. Elle explique également que les premiers témoins (de l'immédiat d'après-guerre) ont souffert d'un intérêt rapidement épuisé et d'un marché vite saturé[159].

Au début des années 1960, on observe une avancée considérable en termes de témoignages. Celle-ci s'explique à partir du procès d'Eichmann (1961) grâce auquel se développe un réel intérêt public pour le génocide ainsi qu'un « mouvement de mémorisation »[160]. Il s'agit du premier procès à se baser entièrement sur les témoignages des survivants. Ainsi que l'exprime A. Schulte Nordholt, « Eichmann lui-même est plus ou moins évincé de la scène, en faveur de la *leçon d'histoire* que le procès veut donner aux nouvelles générations, en Israël comme ailleurs »[161].

---

[154] PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 28.
[155] *Ibid.,* p. 29.
[156] *Ibid.,* p. 28 et 29.
[157] DUBUISSON, A., *Op. cit.,* p. 14.
[158] SCHULTE NORDHOLT, A., *Op. cit.,* p. 26.
[159] Comme l'explique A. Schulte Nordholt : « les témoins d'ailleurs sentent très bien eux-mêmes cette immaturité de l'opinion. » Ainsi, *Se questo è un uomo* de Primo Levi publié en 1947 n'aura un impact réel que lors de sa seconde édition en 1956. (*Ibid.*)
[160] PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 28.
[161] SCHULTE NORDHOLT, A., *Op. cit.,* p. 27.

Ce procès, diffusé de manière internationale, marque donc une rupture et un tournant dans la perception du génocide juif. L'accent est alors mis sur la transmission des faits et une libération de la parole[162] s'effectue directement auprès des survivants. Les séances au tribunal s'apparentent à un rappel des atrocités commises et à une volonté partagée de provoquer une prise de conscience du grand public ainsi qu'une appropriation historique. Pour A. Wieviorka, c'est à partir de ce moment, que nous entrons véritablement dans *l'ère du témoin*[163].

G. Hausner, grand ordonnateur du procès, déclare alors : « le seul moyen de faire toucher du doigt la vérité était d'appeler les survivants à la barre en aussi grand nombre que le cadre du procès pouvait l'admettre et de demander à chacun un menu fragment de ce qu'il avait vu et de ce qu'il avait vécu. Le récit d'un certain enchaînement de circonstances fait par un seul témoin est suffisamment tangible pour être visualisé. Mises bout à bout, les dépositions successives de gens dissemblables, ayant vécu des expériences différentes, donneraient une image suffisamment éloquente pour être enregistrée. Ainsi espérais-je donner au fantôme du passé une dimension de plus, celle du réel. »[164]

Le procès de Jérusalem initie une nouvelle sorte de témoignage : le témoignage pour mémoire. Ce dernier ne cherche ni à accumuler des preuves ni à prouver l'authenticité des événements, mais privilégie la dimension subjective du témoin, ses sentiments et ses émotions, ainsi que sa capacité à transmettre des expériences personnelles et uniques, *a priori* non partagées avec le public (le récepteur). Cette transmission peut semblablement jouer un rôle dans l'élaboration d'une mémoire collective[165].

Par la suite, des événements sociaux, politiques ou encore culturels valorisent le témoignage, notamment suite à la Guerre de Six Jours en 1967 ainsi qu'à l'apparition publique des premières théories révisionnistes qui se développent à la fin des années 1970. Une série d'autres faits et événements sont aussi en cause tels que le feuilleton télévisé *Holocauste* en 1978 et le film *Shoah* en 1985[166].

Différentes institutions se mettent en place et des « campagnes de collectes systématiques de témoignages » se développent[167]. Citons à cet effet, les grandes collectes de témoignages réalisées dès 1994 par S. Spielberg, réalisateur du film *La Liste de Schindler. The*

[162] Les survivants ou leurs descendants témoignent dans un objectif judiciaire, historique, mémoriel, moral, identitaire, thérapeutique, pédagogique, politique ou encore social. (PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 27.)
[163] PAPADATOS, P., (dir.), *Le procès Eichmann*, Genève, 1964, p. 7 et PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 27 et 29.
[164] PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 29.
[165] *Ibid.* et VIDAL-NAQUET, P., *Op. cit.*, p. 16.
[166] PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 29 et 30.
[167] *Ibid.*, p. 30.

survivors of the Shoah Visual History Foundation, ensuite appelée *USC Shoah Foundation Institute for Visual History and Education* constitue la fondation de cette vaste entreprise, composée entre autres de témoignages de survivants belges de la Shoah. Tenant compte de l'importance des témoins et de leur parole, la fondation s'est par la suite ouverte à d'autres génocides (arménien, cambodgien et rwandais)[168].

De nos jours, le témoignage oral garde une place importante, en particulier lors des anniversaires de la Libération[169]. Toutefois, il est important de mesurer les avantages et les inconvénients d'une telle source qui ne fait pas nécessairement l'unanimité auprès des chercheurs.

3. *Avantages et limites de la source orale*

Introduction

La source orale possède, comme toute source, ses avantages et ses limites qu'il convient de distinguer. Ses limites sont depuis plusieurs années connues et c'est pour cette raison qu'elle doit être au préalable critiquée et évaluée[170].

Le débat méthodologique sur le recours aux témoignages oraux et à leur fiabilité est ancien. Déjà, Charles Seignobos et Charles Victor Langlois rejettent l'utilisation de la source orale en histoire et privilégient uniquement le recours aux archives écrites au sein de leur *Introduction aux méthodes historiques*[171].

Pour F. Descamps, si les critiques à l'égard de la source orale se sont affaiblies, c'est parce que les théories révisionnistes ont un impact au sein des consciences : « si les témoignages individuels ne sont ni fiables ni vérifiables, ceux des survivants de Shoah ne le sont pas non plus ; dès lors, comment attester de la réalité et de la vérité des camps ? Personnellement, nous pensons que c'est l'affaire négationniste qui a mis un terme *de fait* au procès *public* de la source orale et qui a *de fait* réglé la question des relations entre témoignage individuel et réalité historique, en obligeant les historiens à déclarer recevables les témoignages des acteurs et à leur reconnaître un statut cognitif. »[172]

---

[168] DUBUISSON, A., *Op. cit.*, p. 15 et « Shoah Foundation. La Fondation des archives de l'histoire audiovisuelle des survivants de la Shoah », dans *Le Monde*, 2005, [en ligne], https://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/article/2005/06/01/la-fondation-des-archives-de-l-histoire-audiovisuelle-des-survivants-de-la-shoah_657078_641295.html , consulté le 13 mai 2022.
[169] PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 29 et 30.
[170] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465, consulté le 11 mars 2023.)
[171] *Ibid.*
[172] *Ibid.*

Aujourd'hui, une majorité des contemporanéistes sont favorables à l'utilisation des sources orales en histoire, notamment en raison de la reconnaissance de l'histoire du temps présent. Quelques historiens universitaires restent encore sceptiques. Ceux-ci privilégient la primauté de l'archive écrite (archive primaire et involontaire) sur celle de l'archive orale (archive provoquée), évoquant entre autres la faiblesse des souvenirs en mémoire ou encore la trop petite distance entre l'historien et le sujet étudié[173].

Différentes critiques peuvent être adressées à la source orale et F. Descamps en distingue plusieurs : effets pervers de la mémoire et critiques à l'égard du témoignage oral (hétérogénéité des témoignages, invérifiabilité des témoignages et incapacité des témoignages à dater avec précision des événements). Pour chacune d'elles, l'historienne tente cependant de trouver des solutions pour atténuer, tant que faire se peut, les limites de la source orale. Précisons que ces inconvénients ne pourront jamais être gommés dans leur entièreté et qu'ils contribuent d'une certaine manière à la richesse et à la pertinence de la source orale[174].

3.1. Effets pervers de la mémoire

L'utilisation de la source orale et du témoin en tant que document historique implique inévitablement des biais mémoriels : la mémoire humaine n'est en effet pas toujours fiable. Il s'agit d'un constat affirmé par les recherches menées sur la mémoire, renforcées par celles se penchant sur une perspective davantage neurologique[175].

Tout d'abord, distinguons les effets pervers de la mémoire qui sont en lien direct avec les effets de la mémoire. Certains processus influencent en effet *a posteriori* les souvenirs de l'individu : **la reconstruction** causée par l'interaction entre la mémoire individuelle et la mémoire collective, **l'extrapolation** qui amène l'individu à généraliser les expériences vécues personnellement, **la hiérarchisation subjective** des événements en fonction du vécu personnel et **le téléologisme** qui constitue en la réinterprétation des événements et faits vécus en fonction de son expérience postérieure et de sa manière d'être au moment du témoignage oral. Le téléologisme peut notamment donner lieu à des anachronismes et de « faux déterminismes »[176]. La nature du témoignage est ainsi fortement influencée par sa dimension temporelle : « un même récit ne saurait être énoncé par le même témoin à différentes périodes de son existence.

[173] *Ibid.*
[174] *Ibid.*
[175] AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*, p. 577.
[176] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465 , consulté le 11 mars 2023.

En bref, le contenu dépend du moment où l'on enregistre l'interview, de l'époque où la source est produite »[177].

Ensuite, distinguons les effets produits par la nature même de la source (l'archive orale) qui est provoquée *a posteriori* dans une optique de recherche historique : **l'effet d'adresse** ou le fait que le témoin s'exprime pour les générations futures et que son discours est donc influencé par certains processus (autocensure, « présentation de soi », etc.), **l'effet de reconnaissance** qui s'apparente au souhait de l'interviewé de « faire reconnaître son rôle ou celui du groupe auquel il appartient par le jugement de l'Histoire »[178] et du désir d'acquérir une reconnaissance (reconnaissance, réparation, hommage) et **l'effet de transmission** ou le message que le témoin souhaite transmettre aux générations suivantes (combat contre l'oubli, passage du témoin, etc.)[179].

Finalement, certains effets se créent au moment même de l'interview. L'interviewer (qui peut être considéré comme un « archiviste-oral ») inscrit inévitablement la patte du chercheur au sein de l'interview et donc une partie de sa subjectivité. A. Dubuisson formule, à juste titre, que « la source porte donc la trace, la patte du chercheur qui l'a créée » tant au niveau de la récolte, de l'exploitation et de la conservation[180]. Pour K. Aerts, le chercheur se doit d'en être conscient : « *actieve interviewer die zich bewust is van zijn eigen inbreng* » [un enquêteur actif qui est conscient de sa propre contribution (traduction personnelle)][181]. Les interactions entre l'interviewer et l'interviewé influencent la nature du discours : les réponses du répondant sont en effet influencées par les questions posées par le chercheur, ainsi que par son comportement[182].

Ces différents effets de la mémoire expliquent l'hétérogénéité et la variété des éléments narrés par le témoin : indications à propos du passé vécu, expériences de vie, informations transmises (par la famille, le groupe, etc.), éléments appris (par l'école, la documentation),

[177] AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*, 2014, p. 580.
[178] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465 , consulté le 11 mars 2023.)
[179] *Ibid.*
[180] DUBUISSON, A., *Op. cit.,* p. 17 et 18.
[181] AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*, p. 582.
[182] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465 , consulté le 11 mars 2023.)

informations imaginées (rêve, envie, idéal), inventions[183], silence, oubli[184], réflexions morales, normatif, éléments à appliquer et à mettre en place dans l'avenir, réévaluation rétrospective pouvant s'effectuer *a posteriori* par des lectures, des discussions, etc.[185].

P. Ricœur rend également compte des effets de la mémoire et distingue trois procédés de (re)travail de la mémoire, significatifs des « abus de mémoire » : la mémoire empêchée, la mémoire manipulée et la mémoire obligée[186].

La « mémoire empêchée » se manifeste par une surabondance de l'oubli. Elle se manifeste quand un individu souhaite oublier et faire abstraction de blessures et de traumatismes. Certains éléments échappent ainsi à la transmission afin de ne pas réveiller les souffrances et détériorer certaines relations[187].

La « mémoire manipulée » correspond à une transformation de la réalité. Certains éléments et événements de l'histoire familiale sont alors éludés ou modifiés[188].

La « mémoire obligée » est synonyme d'excès de mémoire. Elle intervient dans certaines familles où l'oubli est appréhendé et redouté. Il s'agit de familles où « il n'est pas bien d'oublier, où il est question d'une obsession commémorative, d'une injonction à se souvenir, entretenue par certains pour que d'autres soient contraints au devoir de mémoire. »[189]

Ainsi, face à tous ces éléments venant se greffer à la mémoire, l'historien se doit d'être vigilant.

---

[183] Des études sur la mémoire ont mis en avant que certains individus par des mécanismes d'« influence » et de « suggestion » en arrivent à influencer leur mémoire, de sorte qu'ils prétendent avoir vécu des événements qu'ils n'ont jamais vécus et/ou auxquels ils n'ont pas participé. (AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*,p. 577.)

[184] L'oubli peut-être involontaire ou volontaire. Dans les deux cas, il est à prendre en compte, car il est porteur de sens. Lorsqu'il est involontaire, il peut notamment être appréhendé comme un mécanisme de protection permettant à l'individu de se débarrasser de certaines frustrations, souffrances et rancœurs. Cette composante qu'est l'oubli est à prendre en compte au sein du processus de transmission, car des transformations et des modifications du récit familial peuvent potentiellement apparaître. (DELAGE, M., *Op. cit.,* p. 25.) Cependant, cette volonté d'oubli des souvenirs négatifs au profit des souvenirs positifs est souvent davantage une volonté, qu'une possibilité : « les mauvais souvenirs s'entêtent à s'accrocher à la mémoire. » (AERTS, K., *Op. cit.*, p. 201.)

[185] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465, consulté le 11 mars 2023.) et PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 31.

[186] DELAGE, M., *Op. cit.*, p. 25.

[187] *Ibid.*

[188] *Ibid.*

[189] *Ibid.*

3.2. Critiques à l'égard du témoignage oral

Hétérogénéité des témoignages

Tout fonds d'archives orales est composé d'hétérogénéité. Voici quelques exemples qui attestent de la variété des témoignages : corpus non représentatif[190], capacités de remémoration des témoins, leurs motivations, leurs positionnements, leur capacité de mise en récit, troubles du vieillissement, manière dont l'interviewer mène l'entretien, connaissances et comportements de celui-ci, questions posées, problématique et méthodologie du chercheur, âge et genre de l'interviewer, préjugés de celui-ci, perception du témoin des attentes de l'interviewer, etc. Au vu de ces différentes lacunes, il est important de bien définir les objectifs de la recherche, de rendre compte des conditions des enquêtes menées et d'informer des difficultés rencontrées, ainsi que des erreurs potentielles[191].

Invérifiabilité des témoignages

Trois critiques peuvent être adressées à la source orale en termes d'invérifiabilité. Premièrement, le fait que le témoin ne peut évoquer le passé tel qu'il s'est vraiment déroulé, soit la réalité historique telle qu'elle est. Ensuite, l'idée que l'interviewé n'a pas la capacité de témoigner de ses réels sentiments passés et des états intérieurs de sa conscience autrefois ressentis à cause de l'interférence entre passé et présent au sein de sa mémoire. Enfin, l'historien ne peut utiliser entièrement les paroles du témoin comme connaissance à cause de la « non — (véri) fiabilité » des éléments narrés[192].

La source orale possède toutefois un atout majeur : sa possibilité d'informer les historiens des motivations du témoin, de ses représentations, de ses émotions et sentiments, des facettes de sa mentalité et de son caractère[193].

Le témoignage oral est donc un complément indéniable à l'archive écrite. Le psychiatre Dori Laub, l'un des créateurs de la *Yale Fortunoff Video Archive for Holocaust Testimonies,* avance que bien que le témoignage puisse contenir des erreurs factuelles, il apporte en contrepartie des informations primordiales sur l'expérience subjective[194]. Matériau historique, la source orale n'en est pas moins un reflet de l'histoire des représentations. Le témoin narre

[190] Paul Thompson avait également prévenu du problème de la représentativité en indiquant que l'histoire orale n'était pas synonyme de sociologie orale. (AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*, p. 580.)
[191] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465 , consulté le 11 mars 2023.)
[192] *Ibid.*
[193] *Ibid.*
[194] CLIFFORD, R., « Families after the Holocaust: between the archives and oral history », dans *Oral History*, 2018, p. 5.

des faits et événements, mais laisse entendre la manière dont ceux-ci sont vécus ou ressentis par son auteur[195]. Constat se référant aux survivants de la Shoah, je suis persuadée qu'il s'applique également à leurs descendants. Dès lors, je choisis la source orale, car elle permet, selon moi, d'analyser la manière dont le génocide a été vécu et est encore vécu au sein de la sphère familiale, ainsi que la façon dont il l'influence.

Malgré les erreurs qu'il peut transmettre, n'est-il pas intéressant de se demander pourquoi ce « faux-là » est narré par le témoin ? Ou encore : cette erreur n'a-t-elle pas un certain sens aux yeux du témoignant ? Les propos de P. Laborie sont évocateurs et, pour moi, renseignent que certains inconvénients de la source orale, lorsqu'ils sont traités différemment, peuvent devenir des atouts : « ce *vrai* du témoignage est souvent "faux", au sens de la réalité telle qu'on peut la connaître, bien entendu. Les choses se compliquent encore du fait que l'intérêt n'est pas de savoir si le vrai est vrai, mais de comprendre pourquoi ce *vrai*-là, qui est parfois faux, est ressenti comme vrai par celui qui veut le faire passer comme tel. C'est à partir de ces questions-là, je crois, que l'on peut essayer de découvrir toute la profondeur que les témoignages apportent à une autre perception de l'histoire et à son enrichissement. »[196]

Incapacité des témoins à dater exactement les événements

Une dernière critique pouvant être attribuée à la source orale, de par son caractère rétrospectif, est la difficulté des témoins à dater exactement les événements et à mettre en place une chronologie[197].

Conclusion

Malgré des souvenirs possiblement erronés, reconstruits, imprécis, hésitants, parsemés de silence, etc., ces dires n'en restent pas moins « sincères et authentiques »[198]. Pour P. Laborie, il existe un attrait important pour le témoignage tant oral qu'écrit. Cet auteur lie d'ailleurs cela au progrès de la discipline historique : l'« évolution de la discipline vers l'abstraction, vers la conceptualisation, ce qui lui donne sûrement une plus grande valeur scientifique, mais qui, en même temps, engendre ce déficit de chair […] Existe sans doute aussi le besoin de retrouver, à travers le témoignage, quelque chose de la saveur de l'histoire traditionnelle et de ses récits.

---

[195] JOUTARD, P., *Ces voix qui viennent du passé,* Paris, 1983, p. 18.
[196] ARTIERES, P. et LABORIE, P., « Témoignage et récit historique », dans *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002, p. 204
[197] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465 , consulté le 11 mars 2023 et AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*, p. 580.
[198] VAN YPERSELE, L., « Des familles séparées par la guerre. Regards d'enfants de résistants sur des expériences difficiles », dans Liefferinckx, R., et al., *L'armée de l'ombre. De la clandestinité à la mémoire,* Vieux-Turnhout, 2020, p. 128 et 147.

Mais le monde actuel est marqué par une aseptisation de plus en plus grande, par l'accumulation des effets de médiation ; chacun recherche, dans la nourriture ou ailleurs, une certaine authenticité, et on peut avoir l'impression de la retrouver dans ce tout ce qui relève du plan quotidien »[199], c'est-à-dire de l'authenticité de l'expérience vécue par le témoin. De surcroît, comme l'avance F. Descamps, « les témoignages rétrospectifs ont une vertu exceptionnelle que les documents d'archives d'époque n'ont pas au même degré : la réflexivité morale ». Outre le fait que le témoin narre ce dont il se souvient, les témoignages oraux « obligent le témoin à se retourner sur sa vie, à relire les expériences qu'il a vécues, à les comparer, à les hiérarchiser, à en évaluer les conséquences, à en dire le sens ». Sa démarche en est donc d'autant plus sincère[200].

Les différentes limites, aussi variées soient-elles, peuvent également s'appliquer aux archives écrites. Comme le déclare F. Descamps, elles « ne sont pas l'apanage exclusif des témoignages oraux »[201].

Enfin, l'approche historique et le témoignage du témoin peuvent parfois rivaliser : le témoin peut accuser l'historien « de parler de ce qu'il ne connaît pas réellement »[202]. L'historien, quant à lui, reste prudent en termes de critique historique et tient compte des différents biais explicités ci-dessus. Cependant les deux se complètent et doivent être utilisés ensemble. L'un relate le vécu des personnes avec des aspects personnels, intimes et subjectifs et l'autre propose une approche plus scientifique, objective et globale[203].

Chapitre IV : les sources utilisées et la méthodologie

Au sein de ce dernier chapitre de la Partie I, les sources utilisées (le témoignage de familles d'origine juive ayant un lien avec l'histoire de la Shoah), ainsi que la méthodologie employée (création de la *mind map* et analyse des données) sont expliquées.

1. Le corpus : les familles

Afin d'étudier la transmission de la mémoire juive de la Shoah dans une perspective intergénérationnelle et familiale, j'ai opté pour une analyse qualitative, c'est-à-dire l'interview de six familles et de leurs membres sur différentes générations (G0 ; G1 ; G2 ou encore G3),

[199] ARTIERES, P. et LABORIE, P., *Op. cit.,* p. 202.
[200] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/631 , consulté le 25 avril 2023.
[201] *Ibid.*
[202] BEDARIDA, F., « Le temps présent et historiographie contemporaine », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* n° 69, 2001, p. 158-160 et PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 31.
[203] *Ibid.*

dont la composition varie. Toutes ces familles possèdent des histoires variées, mais liées à la Shoah (descendants de victimes des camps nazis, de rescapés de ces mêmes camps, d'enfants cachés, de Juifs cachés ou encore de résistants juifs). En tout, 19 personnes ont été interviewées.

Les personnes interrogées sont classées au sein de cette recherche en fonction des quatre catégories de générations qui s'étendent de la G0 vers la G3. La G0 est constituée de témoins directs, c'est-à-dire ceux qui ont connu et vécu directement la Seconde Guerre mondiale : deux enfants cachés sont ici concernés. La G1 correspond à l'enfant de la G0 (victime des camps nazis, rescapé de ces mêmes camps, Juif caché, enfant caché et résistant juif dans le cas de cette recherche), la G2 au petit-enfant et la G3 à l'arrière-petit-enfant.

Concentrons-nous d'abord sur la composition des familles en matière d'agencement générationnel. En débutant ma prospection, je souhaitais interroger des familles constituées identiquement, c'est-à-dire sur trois générations : le petit-fils ou la petite-fille (G3), le père ou la mère (G2) et le grand-père ou la grand-mère (G1). Cependant, lors de ma recherche de témoins, j'ai réalisé que le respect de cette règle n'est pas aisé, d'autant plus dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de master (temps limité). Cela demandait par ailleurs d'exclure certaines familles au profil très intéressant, principalement des familles composées de fratries souhaitant participer à cette enquête et des familles dont un témoin direct (G0) est toujours en vie et en mesure d'être interrogé (enfants cachés). Ainsi, quatre familles sur six disposent d'une fratrie et deux se composent d'enfants cachés. Dans trois familles, la G3 n'a pas pu être interviewée, car trop jeune (moins de dix ans) ou parce que la G2 n'a pas encore d'enfants. Ensuite, précisons qu'une des familles (famille 6) n'est composée que d'un seul membre (la G1), les autres membres de la famille n'ayant pas eu le temps ou la possibilité de participer aux interviews. L'analyse comparative sera donc exclue pour cette famille. Précisions également que le genre des individus n'est pas un critère de sélection pour la réalisation des témoignages : les familles sont parfois composées d'individus de genre distinct.

Le tableau suivant (**figure 1**) rend compte de la diversité de composition des familles interrogées dans le cadre de cette recherche :

	G0	G1	G2	G3	Nombre de membres/famille
Famille 1	1 87 ans	1 65 ans	2 36 ans 33 ans	/	4
Famille 2	1 92 ans	1 64 ans	1 31 ans	/	3
Famille 3	/	2 72 ans 71 ans	1 39 ans	/	3
Famille 4	/	1 77 ans	1 51 ans	2 24 ans 21 ans	4
Famille 5	/	1 73 ans	2 45 ans 43 ans	1 15 ans	4
Famille 6	/	1 76 ans	/	/	1
Total des membres/génération	2	7	7	3	Tot : 19

Figure 1. WATTECAMPS, L., *Tableau représentant la composition des familles interviewées en termes de générations et d'âges.*

Interrogeons-nous sur les différentes histoires de ces familles. Celles-ci sont appréhendées différemment :

Famille 1 :

Sabine (G0) est une enfant cachée pendant la guerre. Elle est interviewée ainsi qu'un de ses enfants (Danielle – G1) et deux de ses petits-enfants (Sophie et Mathieu – G2, les enfants de Danielle). Sabine est cachée dans un couvent catholique à Durbuy pendant la guerre. Les parents de Danielle sont, quant à eux, cachés à Banneux, dénoncés puis arrêtés. Ils sont ensuite déportés de Malines vers Auschwitz. La mère de Sabine y décède, mais son père est un rescapé d'Auschwitz.

Famille 2 :

Lucien (G0) est un enfant caché durant la guerre. Il est interviewé ainsi qu'un de ses enfants (Yvan – G1) et un de ses petits-enfants (Boris – G2, le fils d'Yvan). Lucien est caché à divers endroits, mais principalement dans un orphelinat catholique à Basse-Wavre. Sa mère se cache également et survit au conflit. Son père, lui, répond à une convocation du Service au travail obligatoire (STO), œuvre à la construction du mur de l'Atlantique pour l'Organisation Todt et est ensuite déporté à Auschwitz où il décède.

Famille 3 :

Dans cette famille, aucun témoin de la G0 n'est interviewé (décès). Deux membres de la G1 et un membre de la G2 sont interrogés : il s'agit des deux filles, (Giulia et Gabrielle – G1), ainsi que de la petite-fille (Rosie - G2, fille de Giulia) d'un couple de résistants mixte [un Juif (Régis) et une non-juive] lors de la Seconde Guerre mondiale. Tous les deux survivent au conflit. Les témoins évoquent également lors des interviews la mère de Régis, déportée de Drancy vers Auschwitz où elle décède.

Famille 4 :

Au sein de cette famille, aucun témoin de la G0 n'est interviewé (décès). Un membre de la G1, un membre de la G2, ainsi que deux membres de la G3 sont interrogés : Françoise (G1), son fils (Dane - G2) et deux de ses petits-enfants (Sylvain et Julie – G3, deux des trois enfants de Dane). Les parents de Françoise se cachent lors du conflit, font partie de la résistance et survivent à la guerre. La grand-mère maternelle de Françoise, dont font mention les descendants interviewés, est raflée et déportée vers Auschwitz où elle décède.

Famille 5 :

Pour cette famille, aucun témoin de la G0 n'est interviewé (décès). Un membre de la G1, deux membres de la G2 et un membre de la G3 sont interrogés : Michel – G1, deux des petits-enfants (Sylvie et Salomé – G2, filles de Michel), et un des arrière-petits-enfants (Menelle – G3, un des enfants de Sylvie). Michel est le fils de Konrad, rescapé de Monowitz-Buna (Auschwitz III). La première épouse de Konrad est décédée pendant la guerre et Michel est donc issu de son second mariage.

Famille 6 :

Azaria est interviewée seule. Pendant la guerre, les parents d'Azaria se cachent et survivent. Ses grands-parents maternels sont quant à eux déportés dans le XXe convoi et décèdent à Auschwitz.

Contact :

Je suis entrée en contact avec ces différentes familles via l'intermédiaire du projet Neshama intégré au Service social juif. La mission de ce projet est la transmission par la G1 de l'histoire de son ancêtre (G0 : rescapé, victime des camps nazis, enfant caché, Juif caché ou résistant juif) au sein de différentes écoles belges. Les individus concernés, avec lesquels je suis entrée en contact, sont donc des membres de la G1 : Danielle (famille 1), Yvan (famille 2) et Michel (famille 5). Les autres individus (Giulia, Françoise et Azaria) ne font pas partie du projet Neshama, mais entretiennent des liens avec le Service social juif.

Notons qu'il s'agit principalement de Belges francophones[204] résidant à Bruxelles (14 membres) ou en Wallonie (4 membres). Seul un descendant (G2 – famille 5) réside à Tel Aviv-Jaffa en Israël.

2. La méthodologie

Tous les témoins à l'exception de Menelle (la plus jeune interviewée ; 15 ans – G3) ont été interrogés deux fois. Lorsque cela a été possible, ils l'ont été à trois semaines d'intervalle. La première interview de type semi-directif dure environ entre 1 h et 1 h 30, voire parfois 2 h, en fonction du témoin. Une *mind map* (**figure 2**) est utilisée. Celle-ci questionne les individus sur les thèmes suivants : l'identification de l'interviewé, la narration de la première anecdote venant à l'esprit du descendant (question non posée aux enfants cachés afin d'étudier quelles

[204] Précisons que les deux enfants cachés sont nés à Anvers et que la G2 de la famille 1 y a également grandi avant de déménager à Bruxelles.

anecdotes ressortent spontanément) et la transmission reçue et donnée de celle-ci, le récit de l'histoire familiale, ainsi que la transmission reçue et réalisée de celui-ci, l'état de la mémoire (précisions et/ou altérations), les émotions et les sentiments ressentis, la source de la connaissance du contexte historique et général de la Shoah, les supports visionnés (livres, documentaires, films, interviews, etc.), les visites réalisées et enfin l'importance du processus de transmission de l'histoire familiale et de l'histoire générale de la Shoah. Le deuxième entretien, plus court, poursuit deux buts : éclaircir certaines informations obtenues lors de la première interview et l'ajout éventuel de certains renseignements complémentaires. Il m'est apparu pertinent d'interroger les témoins deux fois, notamment afin d'observer les continuités présentes dans le discours, mais aussi les possibles variations d'informations. D'ailleurs, comme l'indique l'article de L. van Ypersele, C. Berny et G. Godart, *Retour à l'intime : les familles belges séparées par la Deuxième Guerre mondiale. Regards d'enfant* : « pendant les quelques jours qui suivent, la plupart des témoins n'ont cessé de repenser à leur passé, à ce qu'ils avaient oublié de dire, à ce qu'ils voulaient rectifier, etc. »[205] Cela s'est en effet clairement observé lors de la seconde interview.

Les entretiens sont réalisés individuellement, c'est-à-dire une personne à la fois, sans la présence des autres membres de la famille afin de se concentrer sur la mémoire individuelle. Dans la mesure du possible, les entretiens sont réalisés en commençant par le plus jeune et en terminant par le plus âgé. Toutefois, cette règle n'a pas été respectée dans le cas de la famille 3, le membre le plus jeune ayant un imprévu de dernière minute. Cette pratique est intéressante, car comme le démontrent également C. B Stone, A. Van der Haegen, O. Luminet et W. Hirst, la connaissance de l'histoire familiale s'amenuise et se réduit au fil des générations[206]. Il est donc plus intéressant d'en apprendre davantage au fur et à mesure des entretiens. Cela permet en outre au chercheur de ne pas influencer ses questions.

Les entretiens individuels sont semi-directifs et établis selon le contenu du cadre théorique explicité précédemment. Le choix des questions de base est effectué afin de constituer une balise vis-à-vis des informations souhaitées et voulues[207]. Par ailleurs, j'ai choisi d'adopter une approche abductive permettant d'allier les bénéfices de la déduction (« qui suppose plutôt de partir d'une proposition théorique et l'enrichir pour lui permettre de rendre compte des

[205] VAN YPERSELE, L., BERNY. C et GODART, G., « Retour à l'intime : les familles belges séparées par la Deuxième Guerre mondiale. Regards d'enfant », dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine,* n° 4, 2021, p. 11.
[206] STONE, C.B., et al., *Op. cit.*, p. 283.
[207] PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, 2021, p. 161 et 162 (Collection U).

variations empiriques »[208]) et de l'induction (le fait de partir d'observations empiriques et d'en tirer des conclusions théoriques généralisables) en nourrissant le cadre théorique adopté avec les données récoltées et, inversement, en fournissant un cadre d'analyse à la récolte des données[209]. J'ai en outre alterné la collecte des données et l'analyse de celles-ci afin d'apporter davantage de validité et de ne pas passer à côté de questions et d'éléments pertinents non prévus originellement dans la grille de lecture initiale[210].

Par après, pour trois familles, des discussions familiales (entretiens collectifs) sont réalisées. Ils permettent à chacun d'exprimer et de partager avec les autres membres la transmission de l'histoire familiale qu'il a reçue et qu'il a lui-même réalisée. Cet échange collectif permet de revenir sur certaines informations non citées par l'ensemble des membres afin de distinguer une information non citée, d'une information non connue, non évoquée (par volonté), ou encore oubliée. Les discussions familiales favorisent le débat entre les témoins à propos de certaines informations, donnant ainsi parfois lieu à des contradictions et des confrontations. Enfin, ces entretiens de groupe éclairent davantage les relations entre les différentes personnes. Ces entretiens de groupe ont ainsi alterné questions directives et semi-directives.

Huit personnes ont été interrogées exclusivement en présentiel (à leur domicile ou à leur travail), quatre l'ont été une première fois en présentiel et une seconde fois en ligne et sept ont été interviewés uniquement en ligne (via Zoom, WhatsApp ou FaceTime). Deux des discussions familiales ont été effectuées en présentiel et une s'est faite en ligne puisqu'un des membres habite en Israël.

Toutes les interviews ont fait l'objet d'un enregistrement audio. Tous les entretiens sont retranscrits et anonymisés par souci de confidentialité[211]. Enfin, des notes personnelles renseignent de la communication non verbale (émotions, pleurs, sourires, attitudes corporelles, etc.).

Abordons maintenant la manière dont les données qualitatives ont été analysées : l'analyse thématique. L'analyse thématique est une méthode qui, à la lecture du corpus documentaire, sert à identifier, organiser, analyser et rendre compte des différents thèmes et

[208] GUAY, E., « L'approche abductive, les communautés d'interrogation, la convocation et l'anticipation : entrevue avec Iddo Tavory », dans *Recherches qualitatives,* n° 40, 2021, p. 157.
[209] *Ibid.,* p. 156 et 157.
[210] PAILLE, P. ET MUCCHIELLI, A., *Op. cit.,* p. 16.
[211] Des prénoms fictifs sont donc utilisés.

sous-thèmes, présents au sein des interviews[212]. L'analyse thématique est décrite par P. Paille et A. Mucchielli : « la thématisation constitue l'opération centrale de la méthode, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé, et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique). »[213] L'analyse thématique repose sur la détection et le rassemblement systématique des divers thèmes présents au sein du corpus documentaire (en l'occurrence ici des retranscriptions d'interviews) et sur leur analyse discursive[214]. Cette dernière poursuit deux missions : une fonction de repérage et une dimension documentaire. La fonction de repérage consiste à la détection des différents thèmes pertinents en rapport avec les desseins de la recherche. La dimension documentaire est plus poussée, car elle réalise des parallèles entre les différents thèmes et renseigne des potentielles oppositions, différences, complémentarités, etc. Lorsque différents témoignages sont analysés, comme c'est le cas dans le cadre de cette recherche, il ne s'agit pas simplement de repérer ces thèmes, mais aussi « de vérifier s'ils sont récurrents d'un matériau à l'autre et comment ils se recoupent, se rejoignent, se contredisent, se complémentent,… »[215].

Précisons encore que l'échantillon sur lequel se base cette étude n'est pas représentatif de l'ensemble de la population juive belge. En effet, les témoins sont tous francophones et proviennent de familles juives majoritairement non pratiquantes (un seul témoin pratiquant a été interrogé). Comme nous le constatons, le corpus est inégalitaire, tant en termes de composition des membres au sein des familles (nombre de membres, diversité générationnelle, présence ou non d'une fratrie), qu'en termes de variété d'histoires familiales. Ce corpus est composé majoritairement de personnes engagées au sein de la communauté juive (associations, organisations, écoles juives, colonies de vacances juives, mouvements de jeunesse juifs, réalisation de la bar mitzvah, etc.) et est majoritairement hautement qualifié. Enfin, la mémoire familiale détenue, influencée par la transmission reçue, dépend fortement des relations entretenues entre les différents membres d'une famille.

[212] BRAUN, V. et CLARKE, V., « Using thematic analysis in psychology », dans *Qualitative Research in Psychology*, n°3, 2006, p. 79.
[213] PAILLE, P. ET MUCCHIELLI, A., *Op. cit.*, p. 270.
[214] *Ibid.*
[215] *Ibid.*, p. 271.

Conclusion de partie I

Comme explicité en début de partie, les différentes informations théoriques permettent de mieux comprendre les renseignements empiriques qui vont suivre au sein des parties suivantes (Partie II : la mémoire et Partie III : la transmission).

Le contexte historique (la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement la Shoah) permet de situer le contexte dans lequel ont grandi les enfants cachés interrogés et vécu les ancêtres des descendants interviewés.

La définition des concepts de famille, de mémoire et de transmission permet de rendre compte des différents éléments intervenant. Ainsi, la mémoire familiale constitue en une mémoire qui associe aussi bien le passé, le présent et le futur du témoin. Elle n'est pas réduite à des souvenirs et des histoires, mais englobe tout un tas d'autres éléments : odeur, son, image d'un lieu précis, photographie, objet, émotion, valeur… La mémoire familiale, restituée sous forme d'un récit, varie d'une personne à l'autre : chacun se positionne en effet personnellement au regard de cet héritage et choisit la manière dont il souhaite le transmettre. La transmission familiale permet à l'individu de s'inscrire au sein d'un groupe, en l'occurrence ici la famille.

La présente recherche se base particulièrement sur la mémoire épisodique, autobiographique et sémantique. La première se concentre sur les éléments révolus et les connaissances relatives au passé. La seconde relève du souvenir d'un fait vécu personnellement et la dernière tient compte des faits transmis par l'intermédiaire d'autres individus. La mémoire de vie comme la mémoire de mort, relatives à la nature des souvenirs liés à l'histoire de la Shoah, seront mobilisées au sein des parties empiriques. La mémoire communicative sera davantage concernée que la mémoire culturelle. Précisions que cette dernière dispose d'une influence incontestable sur les témoins.

La transmission de la mémoire est constituée tout autant d'éléments positifs que d'éléments négatifs. La nature de ceux-ci ainsi que leur nombre peuvent varier en fonction de ce que chaque témoin décide ou non de transmettre. Différentes transmissions sont donc possibles : transmission tardive, transmission précoce, silence, transmission fragmentaire, etc. Quoi qu'il en soit, ces dernières ne sont jamais sans risque et peuvent provoquer des troubles et des traumatismes, tant chez le témoin direct qu'auprès du descendant. Certains témoins se livrent plus aisément à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants en raison de la distance temporelle, plus grande, séparant les petits-enfants des faits vécus et connus par leurs ascendants. Nous verrons dans quelle mesure cette constatation s'applique au sein des familles interviewées.

La partie relative à l'histoire du témoignage oral, et plus particulièrement le point relatif à la Shoah, permet d'inscrire les interviews au sein d'un contexte plus large et de les situer dans le temps. Ainsi, il faut attendre les années 1960 pour qu'une avancée importante s'établisse en termes de production et de réception des témoignages. Nous verrons si le contexte historiographique a également un impact au niveau de la sphère familiale.

Enfin, la nature de la source utilisée dans le cadre de cette recherche, le témoignage oral (recherche qualitative), possède plusieurs avantages, mais aussi des limites qu'il convient de garder à l'esprit. Nous observerons les avantages et les limites du procédé des interviews réalisées au niveau individuel et collectif (familial).

Partie II : La mémoire

Cette seconde partie se concentre spécifiquement sur les données qualitatives analysées en lien avec la mémoire individuelle (des enfants cachés et des descendants) et collective. Deux chapitres sont ainsi concernés. Le premier se concentre sur le contenu de la mémoire individuelle et familiale de l'histoire de la Shoah. Il explicite les différentes thématiques évoquées par les témoins directs et les descendants au sein des entretiens individuels et collectifs (en famille). Le second est relatif aux « mécanismes de la mémoire » et aborde la place accordée à la « première anecdote » dans la mémoire du descendant, la place qu'occupe *l'avant-Shoah* dans le discours familial, les effets de la mémoire et les spécificités du témoignage oral, ainsi que l'impact des entretiens familiaux sur la mémoire individuelle et collective.

Chapitre I : le contenu de la mémoire individuelle et familiale de l'histoire de la Shoah

Les différents thèmes traités ci-dessous constituent le panel des thématiques relatées par les témoins directs (enfants cachés) et leurs descendants lors des entretiens individuels et familiaux : l'*avant* (la migration de la Pologne vers la Belgique), l'exode vers la France et la tentative de fuite vers d'autres pays, les ordonnances antijuives, une histoire commune aux récits variés et familiaux (les victimes des camps nazis, les rescapés de ces mêmes camps, les enfants juifs cachés, les Juifs cachés et les résistants) et enfin l'*après* (les traumatismes, la reconstruction familiale et le relèvement financier). J'ai souhaité mettre en évidence un aspect, propre à une famille, mais révélateur d'une atmosphère particulière : la naissance en 1945 de Françoise (enfant de Juifs cachés pendant la Shoah) et la spécificité qui s'ensuit.

1. L'avant : la migration de la Pologne vers la Belgique

Vers 1900, de nombreux migrants d'Europe de l'Est, notamment de Lettonie, de Pologne, de Tchéquie et d'Ukraine, arrivent en Belgique. L'industrialisation provoque une détérioration des relations entre cultivateurs et artisans et entre Juifs et non-Juifs. Les *Shtetls*, "villages" en yiddish, constituent auparavant d'importants sites de marchés où se connectent villes et campagnes. Toutefois, le capitalisme, par le développement de l'industrie, perturbe et stoppe ces relations, ce qui appauvrit grandement les populations juives et non juives[216].

[216] LONCIN, J., *Rafle dans les Marolles. Quatre enfants juifs sauvés de la Shoah*, Louvain-la-Neuve, 2003, p. 32 et 33.

Dans certains pays (la Roumanie, la Hongrie et surtout la Pologne), devenus indépendants, l'antisémitisme est important, parfois même supérieur à celui dont usait le régime tsariste. En dépit de l'« engagement formel de la nouvelle Pologne de protéger les minorités nationales »[217], la situation devient invivable pour les Juifs, très nombreux au sein du territoire. Des dizaines de milliers de Juifs émigrent ainsi vers l'Europe de l'Ouest ou encore vers les pays d'outre-mer en quête d'un avenir meilleur. Certains arrivent en Belgique entre 1920 et 1933, le pays a alors grand besoin de main-d'œuvre pour relever et développer son industrie après la Grande Guerre (politique d'immigration libérale). À cette époque, les Juifs sont inscrits au sein des registres de la population et disposent d'une carte d'identité semblable à celle de la population belge (séjour définitif et autorisation de travail). Toutefois, la situation change et se détériore en 1933 : des cartes spéciales sont mises en place pour les étrangers (cartes d'identité et cartes de travail)[218].

La migration de la Pologne vers la Belgique est un sujet couramment évoqué (par 17 des 19 témoins)[219]. Anvers est la ville d'arrivée la plus citée, devant Bruxelles, ce qui correspond à la réalité historique[220].

Certains témoins tentent d'apporter une explication à cette migration de la Pologne vers la Belgique. Deux raisons ressortent : la cause économique (deux mentions) et le motif idéologique (deux mentions). Les citations de Mathieu, Danielle et Gabrielle, descendants d'immigrés polonais, sont à cet égard révélatrices du souhait de trouver une terre d'accueil plus favorable et plus idéologiquement ouverte, ainsi que du besoin de s'en sortir économiquement.

> « (…) les Juifs des années euh.. du, début du XXe siècle, évidemment, ne sont pas les, pas toujours les bienvenus partout et ont une vie très difficile et du coup espèrent comme plein de migrants trouver un bonheur dans d'autres pays et ils décident avec plusieurs plusieurs Polonais juifs de la même communauté de venir vivre en Belgique (…) » (Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.)

> « (…) il y a une partie qui est venue en Belgique sous l'impulsion.. de cette bobonne, qui avait 18 ans, qui a quitté la Pologne, seule, elle a laissé toute une famille là-bas.. comme beaucoup parce qu'ils voulaient, ils voulaient, ils voulaient s'en sortir (…) » (Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.)

> « (…) il (*son père*) est né en Pologne, les parents ont émigré quand il avait 5 ans, c'était dans les années 1920 donc c'était une grande période d'émigration de Polonais juifs et non juifs, les Juifs peut-être un peu plus parce qu'il y avait l'antisémitisme à outrance, mais pour eux c'était fondamentalement économique (…) ». (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)

---

[217] BRODER, P., *Des Juifs debout contre le nazisme,* Bruxelles, 1994, p. 40.
[218] *Ibid.*, p. 40 et 41 et LONCIN, J., *Op. cit.*, p. 33 et 34.
[219] Pour être le plus représentatif possible, notons que le questionnaire d'entretien (*Mind Map*) est adapté après la première interview : quelques questions sont ajoutées, notamment celle demandant de préciser la vie de l'ancêtre un peu avant la Shoah et un peu après. Ceci explique que la première personne interviewée n'évoque pas les origines de son ancêtre.
[220] STEINBERG, M. et SCHRAM, L., *Transport XX. Malines – Auschwitz,* Bruxelles, 2008, p. 9.

Un point mérite d'être mentionné : le passage intermédiaire (entre la Pologne et la Belgique) par les *Kibboutz* en Palestine sous mandat britannique. Deux témoins (de la même famille) expliquent ce passage par l'adhésion de leur ancêtre au sionisme[221]. En évoquant ce détour, deux des descendants rendent compte de la difficulté de vie au *kibboutz*, qui ne convient pas à leur ascendant. Les deux témoignages ci-dessous, issus de familles différentes, se recoupent fortement (vie compliquée notamment par la mise en commun des biens[222] et par les maladies présentes sur place).

> « (…) ils ont vécu pendant deux ans dans un *kibboutz* en Palestine avec euh bon euh contrôlé par les Anglais et puis comme ma grand-mère qui est une femme très indépendante avec une personnalité, ça ne lui convenait pas la vie au *kibboutz*, on met tout en commun, on vit en commun, c'était ça, ça lui allait pas, ils sont partis au bout de deux ans (…) » (Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.)

> « Mais ma grand-mère qui était une femme délicate, celle qui a été déportée ne voulait pas parce qu'elle trouvait que c'était trop dur, elle avait raison, c'était tellement dur à l'époque, infesté de.. de malaria, fin bon. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

Les grands-parents d'Yvan séjournent en Palestine mandataire deux ans : de 1925 à 1926. Françoise, quant à elle, ne peut apporter aucune précision chronologique, mais ce passage s'effectue avant 1940, ses parents habitant à Bruxelles au début de la guerre[223].

2. L'Invasion de la Belgique par l'Allemagne le 10 mai 1940

La Belgique est envahie par les troupes allemandes le 10 mai 1940. Les troupes aéroportées ennemies prennent le fort d'Eben-Emael, ainsi que plusieurs ponts du canal Albert. La première ligne de défense belge ne tient que quelques heures, avant de prendre place derrière la ligne KW[224]. Suite à ce revers, des centaines de milliers de civils fuient vers la France, ce qui gêne fortement les déplacements des troupes belges[225].

---

[221] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022 et Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.

[222] Le *kibboutz* se base sur un mode de vie collectiviste au niveau agricole et industriel, et également en ce qui concerne les services, dans le but d'une égalité économique rigoureuse entre ses membres. L'idée communiste du « chacun selon ses capacités et à chacun selon ses besoins » est également utilisée dans la distribution des biens de la vie quotidienne. Pour les décisions importantes relatives à la communauté, ce modèle établit une démocratie directe parmi ses membres. Entre les années 1930 et 1940, de nombreux *kibboutzim* s'implantent dans une optique de « service à la communauté sociale ». Selon E. Ben-Rafael, le *kibboutz* est envisagé comme « une manifestation radicale des idéaux sionistes socialistes et une structure permettant la dispersion géographique de la population dans le pays ». (BEN-RAFAEL, E., « Kibboutz : les risques de la survie », dans *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, n° 10, 2018, p. 141 et 142.)

[223] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.

[224] La ligne KW est une ligne de défense belge (obstacle antichars) qui s'étend de Koningshooikt (village proche d'Anvers) jusqu'à Wavre. (COLIGNON, A., « Fortifications belges », dans ARON P. et GOTOVITCH, J., (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique*, Bruxelles, 2008, p. 196.)

[225] VAN DEN WIJNGAERT, M., *Op. cit.*, p. 14.

Cet élément, essentiel de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale pour la Belgique, n'est certes pas aussi important pour les descendants de la Shoah : l'invasion de la Belgique par l'Allemagne n'est effectivement évoquée que par six témoins (toutes les générations, excepté la G3). Cet épisode occupe une faible place au sein du récit mémoriel des témoins interrogés, à l'inverse d'événements touchant directement le peuple juif dans son intégrité tels que le port de l'étoile jaune, la traque des Juifs, les convocations au travail obligatoire et le début des rafles.

Toutefois, bien que peu mentionné, il est tout de même intéressant de se demander de quelle manière cette agression est relatée par les six témoins.

Deux d'entre eux l'utilisent en tant que simple point de repère et passent ainsi au sein de leur récit directement de la mention de l'invasion allemande en mai 1940 aux événements relatifs à l'été 1942[226]. Cette observation est visible au sein des citations suivantes : d'Yvan (G1 – fils d'enfant caché et petit-fils d'une victime d'Auschwitz) et Sophie (G2 – petite-fille d'enfant caché).

> « (…) ils ont connu l'invasion allemande, le régime nazi installé en Belgique et euh, bon.. et puis les lois qui sont devenues de plus en plus dures contre les Juifs, jusqu'au jour où.. dans les courants d'août 1942, si je ne me trompe, mon grand-père a été raflé. […] (…) et c'est ce moment-là que mon père et ma grand-mère sont entrés dans la clandestinité et qu'ils ont été cachés sous de faux noms (…) » (Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.)

> « L'invasion en 40, mais les déportations et tout ça 42. C'est en 42 que ça a commencé donc je sais que voilà, elle est née en 34, 42 euh voilà je me dis qu'elle devait avoir à peu près 8-9 ans (…) » (Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.)

Nous voyons à travers ces deux extraits, et plus particulièrement au sein du deuxième, que les informations données semblent alterner éléments transmis au niveau familial et indications acquises à l'extérieur (école, littérature, etc.). Les deux se mélangent au sein du récit du témoin et il est ainsi parfois complexe de distinguer la source exacte d'une information donnée[227].

Trois autres témoins (faisant partie de la même famille) envisagent cette attaque comme un élément déclencheur de la dangerosité de la politique de l'occupant à l'égard des Juifs, moment à partir duquel leur famille décide de partir d'Anvers afin de rejoindre une autre

[226] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.
[227] AERTS, *Op. cit.,* p. 203.

ville[228]. Sabine, enfant cachée, amène un récit davantage personnel en expliquant qu'elle se souvient avoir déménagé avec sa famille[229].

Le dernier témoin, également enfant caché, narre, lui aussi, son souvenir personnel : il s'exprime principalement sur des impressions sonores (bruits des bombardements) et visuelles (vision d'un parachutiste et stature de l'ennemi). Malgré son jeune âge au moment des faits (dix ans), il garde une souvenance précise et marquante. Les propos de Lucien permettent en outre de visualiser et d'envisager la guerre, telle qu'un enfant de dix ans pouvait la concevoir. Une vision infantile est ici observable, le témoin ne réalisant pas tout de suite l'ampleur des événements vécus[230].

> « Ha oui alors pour vous dire pour l'invasion, euh.. j'étais réveillé à 5 heures du matin par.. en fait des bombardements et moi je croyais que c'était des planches qui tombaient dans la rue, évidemment je ne pensais pas, et puis j'ai regardé un peu plus tard, j'ai regardé euh.. par la fenêtre devant chez nous il y avait, et j'ai vu.. ça devait être deux gendarmes qui encadraient un parachutiste peut-être un pilote abattu quoi, allemand, mais c'est lui qui marchait d'un pas, il n'avait pas l'air de s'en faire du tout, ça m'a frappé, il avait l'air plutôt triomphant l'Allemand, il savait qu'il allait gagner quoi. Ça, je me souviens[231]. » (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

En conclusion, la variation de narration à propos de l'invasion allemande par les six témoins s'explique par la différence générationnelle : les descendants (G1 et G2) l'utilisent afin de structurer leur récit au moyen d'une trame chronologique, alors que les enfants cachés (G0) partagent leur perception d'un événement vécu personnellement et directement.

3. L'exode de 1940

3.1. Vers la France

L'invasion de la Belgique par l'Allemagne le 10 mai 1940 provoque un réel mouvement de panique au sein de la population belge, d'autant plus que les souvenirs de la Grande Guerre sont encore ancrés dans l'esprit des Belges. En dépit de l'incitation du gouvernement à rester sur le territoire, de nombreuses personnes choisissent l'exode vers la France : entre 1.500.000 à 2.200.000 personnes y auraient participé. Au sein de cet exode, de nombreuses personnes juives (belges ou étrangères) craignent l'avancée allemande, car depuis l'avènement d'Hitler

[228] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[229] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[230] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.
[231] Il est intéressant d'observer que cette courte vision infantile est très vite rattrapée par une confrontation davantage concrète des réalités de la guerre. Comme le stipule l'article « Retour à l'intime : les familles belges séparées par la Deuxième Guerre mondiale. Regards d'enfant » de L. van Ypersele, C. Berny et G. Godart : « à partir de sept ou huit ans, l'enfant vit une confrontation bien plus concrète de la guerre. » (VAN YPERSELE, L., BERNY. C et GODART, G., *Op. cit.*, p. 14.)

au poste de Chancelier du Reich le 30 janvier 1933, des mesures sont prises et des violences antisémites sont menées à l'égard des Juifs[232].

L'exode vers la France n'est évoqué que par deux familles dont les ancêtres sont impliqués pleinement (ainsi que la majorité des personnes au sein de ces mêmes familles : 3/4 pour la famille 5 et 2/3 pour la famille 3). Ce phénomène occupe une maigre place au sein du récit des témoins et n'est souvent envisagé que comme une étape de l'expérience vécue parmi tant d'autres.

Les membres de la famille 5 indiquent uniquement que leur ancêtre y participe, mais ne donnent aucune autre indication. Seul, Michel (G1) précise que la famille s'est rendue jusqu'à Saint-Gaudens[233].

Le constat est le même pour Giulia (famille 3) qui l'évoque de manière implicite en narrant une action commise par son père lors de cette période : la fuite du père, résistant juif, du regroupement polonais de l'armée française dans lequel il est enrôlé lors de l'exode. Comme la citation ci-dessous le montre, Giulia n'inscrit pas explicitement cette évasion dans le contexte de l'exode[234] et pour comprendre, il faut fonctionner par déduction et/ou via le recoupement des interviews des autres membres de la famille.

« (…) il a été enrôlé à l'armée, il s'est évadé (…) » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.)

A contrario, sa sœur, Gabrielle, apporte un récit davantage personnel et familial en y intégrant l'évasion du père au sein du contexte historique. Elle explique ainsi que de nombreuses personnes ont fui vers la France en pensant que la situation serait meilleure. Elle précise également le sentiment de risque déjà présent pour la population juive. Par ailleurs, lors de l'entretien de groupe, elle souligne le caractère familial de l'exode, les familles ayant généralement fui en groupe[235].

La troisième personne interrogée au sein de cette famille 3 (G2) n'a jamais entendu parler de cet élément[236], malgré sa forte proximité relationnelle avec son grand-père et le fait

[232] VAN GOETHEM, H. et RAMET, P., (éd.), *Drancy-Auschwitz. 1942-1944. Juifs de Belgique, déportés via la France,* Bruxelles, 2015, p. 40 et 41.
[233] Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[234] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.
[235] BRODER, P., *Op. cit.*, p. 46 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 et Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.
[236] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

qu'il s'est beaucoup livré à elle en lui confiant son histoire personnelle. La faible place de cet élément au sein du récit familial est ici corrélée à sa faible présence au sein de la mémoire familiale. En effet, de « grandes histoires » (par exemple une évasion de prison) prennent le pas sur des données de moindre dimension. Cette constante se retrouve au sein des différentes familles interviewées : les anecdotes et les histoires centrales, davantage marquantes et aux caractères généralement exceptionnels, prennent une plus grande place au sein du récit familial et ont parfois comme conséquence d'occulter des histoires « plus petites » et aux dimensions moins extraordinaires.

3.2. Une tentative de fuite vers d'autres pays

La tentative de fuite vers d'autres pays n'est présente que dans une seule famille (famille 5). Les informations apportées par chacun lors des entretiens individuels sont disparates et ne permettent pas de se faire une idée du phénomène. Toutefois, la discussion de groupe apporte les informations escomptées (via les explications de la G1). Comme expliqué plus haut, la famille se rend d'abord à Saint-Gaudens lors de l'exode. Depuis cette commune française, la famille se déplace ensuite jusqu'à Saint-Jean-de-Luz afin de se rendre en Angleterre par bateau. Toutefois, une fois arrivée sur place et face à la difficulté de l'opération à mener, la belle-mère de leur ancêtre la refuse et la famille retourne donc à Saint-Gaudens. Une autre tentative de fuite vers l'Espagne échoue à nouveau suite au refus de cette même dame de tenter l'expérience[237]. Le passage du sud de la France vers l'Espagne, par les Pyrénées, est en effet une épreuve assez dangereuse. Par ailleurs, elle implique souvent la complicité des passeurs espagnols qui, comme l'indique E. Debruyne, peuvent être « vénaux et pas fiables ». En outre, la traversée de l'Espagne, pour rejoindre le Portugal ou Gibraltar, est elle aussi risquée[238].

Notons que Salomé (G2) connaissait ces histoires (via la transmission de son grand-père), mais elle a davantage retenu les sentiments et émotions procurées par cette anecdote (injustice et colère), plutôt que le contenu des faits eux-mêmes[239] :

[237] Lors des entretiens individuels et pendant la discussion familiale, Sylvie (G2) explique qu'elle ne se souvenait plus de cette anecdote, mais qu'elle l'apprend ou la redécouvre via la conférence réalisée récemment par Michel dans le cadre du projet Neshama. (Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023). Cela montre donc clairement les biais de la mémoire, car le descendant n'est pas toujours capable de restituer la connaissance ou non d'une information, potentiellement connue ou inconnue auparavant.
[238] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 798.
[239] Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.

> « J'ai peut-être pas capté toutes les informations de l'histoire, mais j'ai capté le sentiment, tu vois ? » (Salomé dans Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.)

4. Les ordonnances antijuives

Parmi les 17 ordonnances antijuives, trois sont évoquées par les témoins interrogés : l'interdiction faite aux enfants juifs d'étudier au sein des écoles non juives, la mise en place du Service du Travail Obligatoire (STO) et le port de l'étoile de David.

4.1. L'ordonnance interdisant aux enfants juifs d'étudier au sein d'une école non juive

L'ordonnance interdisant aux enfants juifs d'étudier au sein des écoles non juives est promulguée le 1er décembre 1941. Aucun réseau d'enseignement juif n'existe au sein du pays. Seules deux écoles juives offrent un programme de cours complet : la *Jesode Hatorah* et le *Tachkemoni*, situées au sein du quartier juif d'Anvers[240]. Sabine, enfant cachée, est élève au *Tachkemoni*[241], mais sa famille décide, au moment de l'invasion de la Belgique par l'Allemagne en mai 1940, de partir vers Liège, ville qu'elle considère moins risquée. Là, elle s'inscrit au sein d'une école non juive de la ville de Liège (école communale Basse-Wez)[242], puisqu'aucune école juive proposant un programme d'enseignement complet n'existe au sein des autres villes à forte population juive[243].

Seule Sabine fait mention de cette ordonnance, sans en préciser la datation : elle se souvient que des membres de l'autorité belge (et non pas des Allemands) se sont rendus dans son école, ont indiqué que les Juifs devaient quitter l'école et leur ont interdit d'y revenir[244]. En effet, le département de l'instruction publique de la ville de Liège transmet le 6 janvier 1942 cette circulaire aux différentes directions des écoles communales. À la fin du mois de mars, l'échevin de l'instruction publique indique aux professeurs et aux directeurs qu'ils se risquent à des sanctions si un élève juif ne possédant pas d'autorisation des militaires allemands y est signalé[245].

4.2. L'instauration du Service au Travail Obligatoire (STO)

Les deux familles qui mentionnent l'instauration au Travail Obligatoire proviennent d'Anvers, c'est pourquoi seul le cas anversois sera évoqué. L'*Oberkriegsverwaltungstrat* de la

[240] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 485.
[241] Notons que le *Tachkemoni* ferme du 10 mai 1940 au 1er juillet 1940. Toutefois, les années scolaires 1940-1941 et 1941-1942 sont assurées. (*Ibid.*)
[242] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[243] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 485.
[244] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[245] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 498.

Feldkommandantur 520, un certain Griesbauer, enjoint au directeur de l'Office du Travail d'Anvers, Joseph Duysan, de procurer 1.650 juifs aux camps de travail de l'Organisation Todt (OT) situés dans le nord de la France. Robert Van der Heyden est chargé de recruter la main-d'œuvre. Le 13 juin 1942, le premier convoi comprend à son bord 320 ouvriers juifs anversois[246].

Intéressons-nous maintenant à l'envoi des convocations : l'Office du Travail obtient un accès au registre des Juifs (grâce à la Feldkommandantur 520, au bourgmestre Leo Delwaide et à Griesbauer) et la police anversoise distribue ensuite les convocations (qui n'indiquent pas l'endroit précis du travail, mais uniquement le fait qu'il s'agit d'un travail pour l'OT) au domicile des Juifs ayant dû interrompre leur profession. Les personnes intéressées signent un récépissé, renvoyé à l'Office du Travail[247]. Celles-ci sont également questionnées sur leurs moyens d'existence et doivent subir un examen médical afin de définir leur capacité au travail[248].

L'instauration du STO est évoquée par quatre témoins : deux de manière directe (Lucien et Boris) et deux sous forme d'évocation indirecte (Salomé et Michel). Il est intéressant de noter que les deux « couples de répondants » font partie de la même famille pour les deux cas.

Lucien est le seul à renseigner clairement le terme STO. Il indique que son père a travaillé à la construction du mur de l'Atlantique. Boris, son petit-fils, mentionne uniquement que son ancêtre répond à une convocation du travail obligatoire[249].

L'évocation de l'ordonnance relative au STO est indirecte pour Salomé et Michel, ils mentionnent simplement le travail de leur ancêtre à la construction du mur de l'Atlantique[250].

4.3. L'obligation du port de l'étoile jaune

Le port de l'étoile jaune est instauré en Belgique par l'ordonnance du 27 mai 1942. Signe distinctif, il marque également une rupture : l'achèvement de la période de réglementation antijuive (phase de ségrégation raciale) menée par la *Militäverwaltung* et le début de la traque et des déportations (phase d'« évacuation ») par les *Judenabteillungen* du *Sipo-SD*. L'ordonnance datée du 27 mai 1942 est complémentée d'une ordonnance d'exécution

[246] *Ibid.*, p. 477.
[247] *Ibid.*, p. 477 et 478.
[248] *Ibid.*, p. 459.
[249] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 et Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.
[250] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

à la même date. Elle oblige tous les Juifs de plus de six ans à porter dès le 7 juin 1942 cette étoile jaune en public, et ce de manière visible[251].

Cette ordonnance est la plus citée (6 interviewés). J'avance ici une hypothèse : ces mentions sont liées au fait que cette ordonnance touche un grand nombre de Juifs (tous les Juifs de plus de six ans apparaissant en public). Chaque mention du port de l'étoile jaune est liée à un pan de l'histoire familiale du témoin qui l'évoque.

Boris indique que Lucien (enfant caché) doit la porter pendant la guerre[252]. Lucien ajoute des informations relatives à son vécu personnel : il mentionne ne pas l'avoir portée longtemps (uniquement un mois, à partir du 1er juin[253]) et rapporte la tristesse qu'il a éprouvée à l'école (école non juive de la ville d'Anvers), car personne ne s'indigne de cette injustice[254]. Lucien raconte également une remarque blessante d'un instituteur, mettant ainsi en avant le côté émotif ressenti à cause de cette distinction raciale (vécue de manière traumatisante[255]) :

> « (…) jusqu'en juin 42, bon j'étais un élève un peu, pas tout à fait comme les autres, je savais quand même qu'il y avait des dangers en particulier pour les Juifs et à partir du 1er juin, on a été forcé de de, donc j'ai dû mettre une étoile jaune quoi et alors.. ça m'a frappé après, au moment même quand même j'ai dû le ressentir, quand je suis arrivé en classe avec ça parce qu'il y avait 2-3 autres, personne n'a dit un mot, ''bon c'est dégueulasse ce qu'il vous arrive'', ils trouvaient ça normal apparemment, donc c'est ce que j'ai dû ressentir sans même me le formuler quoi, mais bon je me rends bien compte aujourd'hui que ça laisse.. des traces quoi, il y en a d'autres, par exemple bon ça a dû se passer au mois de juin puisque j'ai dû porter l'étoile à l'école que pendant un mois puisqu'en juillet on était en vacances, à un moment je bavardais, fin je me promenais en bavardant, j'étais assez un élève, pas indiscipliné, mais un peu turbulent, si j'avais une idée en tête, j'allais le faire, et alors le prof m'a dit ''comment tu te prends pour.. , ben c'était, il était pas méchant, mais c'était très maladroit de sa part, il a dit.. ''c'est le Juif errant'' ». (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

---

[251] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.,* p. 547 et 548.

[252] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022.

[253] Il faut noter que la date exacte est le 7 juin 1942. (VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.,* p. 555.)

[254] L'ordonnance du 1er décembre 1941 interdit aux enfants juifs de fréquenter les établissements scolaires non-juifs. Cela concerne dans un premier temps les élèves qui ne sont pas ou qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire. L'ordonnance les informe qu'ils doivent quitter leur école pour le 31 décembre 1941. Concentrons-nous toutefois sur les mesures relatives aux écoliers soumis à l'obligation scolaire, ce qui concerne Lucien, élève de 6e primaire lors de l'année scolaire 1941-1942. Lucien peut donc encore, à ce moment-là, étudier au sein d'une école non juive : ce n'est qu'en juin 1942 que le ministère de l'Instruction publique impose à Prosper Melis (inspecteur cantonal) d'offrir son aide à AJB pour la mise en place de l'enseignement primaire pour les enfants juif à Anvers. Le 17 juillet 1942, Prosper Melis contraint les directions des établissements scolaires communaux à communiquer aux enfants juifs et à leurs parents qu'ils devront s'arranger avec l'AJB pour la rentrée scolaire prochaine (1er septembre 1942). (*Ibid.,* p. 496 et 503.) Entre-temps, face aux dangers auxquels est exposée la population juive, Lucien et sa mère décident de se cacher. (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.) Ainsi, il est donc logique que Lucien porte l'étoile de David durant un peu moins d'un mois : le collège des bourgmestres et échevins du grand Anvers consent à la mission de la *Feldkommandantur* anversoise. Du 11 au 15 juin 1942, les étoiles jaunes se vendent au sein de la population juive. La distribution se déroule également dans plusieurs écoles communales anversoises. (VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.,* p. 555.)

[255] A. Fohn explique dans sa thèse que le port de l'étoile jaune est perçu comme un « événement traumatique » par de nombreux enfants juifs cachés. (FOHN, A., *Traumatismes, souvenirs et après-coups : l'expérience des enfants juifs cachés en Belgique,* Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, 2011, p. 186.)

Dane et Françoise (G2 et G1) l'évoquent pour la même raison : leurs ancêtres (parents de Françoise et grands-parents maternels de Dane – Juifs résidant à Bruxelles) se sont mariés juste après cette ordonnance. L'émotivité et les sentiments de distinction et de stigmatisation raciales évoqués par Lucien se retrouvent également au sein du discours de Françoise : les gens sont en pleurs lors du mariage de ses parents, car c'est la première fois que les Juifs doivent porter l'étoile publiquement (objet de différenciation)[256].

> « C'était comme quand c'était la fin du monde parce que pour leur bénédiction.. tout le monde est arrivé en pleurant parce que c'était la première fois que les Juifs de Belgique devaient porter l'étoile, ce jour-là, le jour du mariage de mes parents. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

Giulia (G1) évoque la résistance de son père : dès l'instauration du port de l'étoile, son père refuse de la porter[257]. Cela renvoie clairement à l'attitude résistante adoptée par certains malgré les menaces du non-respect de cette ordonnance : condamnations par les tribunaux et potentiel envoi au camp de Breendonk (selon l'ordre de l'OFK)[258].

Enfin, Azaria (G1) indique qu'elle dispose encore des étoiles jaunes de ses parents (Juifs résidant à Bruxelles) et insiste sur le fait que les Juifs doivent les acheter eux-mêmes (non-gratuité)[259]. Une pointe d'ironie s'observe dans son discours :

> « Et des étoiles jaunes, j'en ai d'ailleurs encore des des …parce que c'étaient les Juifs qui devaient se les acheter en plus, ouais c'était pas offert (rire). » (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.**)**

Analyse des points 1, 2, 3 et 4

Presque tous les témoins interrogés (17/19) évoquent la migration de la Pologne vers la Belgique. Ils ont donc conscience de leurs racines et inscrivent leur histoire, et celle de leurs ancêtres, aux origines.

---

[256] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.

[257] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.

[258] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.,* p. 551.

[259] Jules Coelst et la conférence bruxelloise des bourgmestres marquent leur rupture sur ce point. Alors qu'ils adoptent jusqu'alors et font contrôler via leur police les différentes mesures antijuives, la contestation est ici évidente. Jules Coelst n'utilise aucun motif légal (notamment relatif à la Constitution belge ou encore à la Convention de La Haye), mais se réfère à une opposition morale en lien avec la « dignité de tout homme ». Le postulat avancé par R. Van Doorslaer et al., quant à la position de Jules Coelst, est intéressant : « Il faut du reste également remarquer que les *motifs humains* sont un tant soit peu contredits par le fait que Coelst suggère lui-même que l'AJB serait mieux à même de distribuer les étoiles. Lesdits *motifs humains* sont également en contradiction avec le fait qu'à Bruxelles aussi, les contrôles anti-juifs et même les arrestations individuelles se poursuivent purement et simplement. » Les instances allemandes réalisent elles-mêmes la distribution des étoiles les 9 et 10 juin 1942 et l'AJB prend le relais à partir du 12 juin 1942 en rachetant 312.000 étoiles aux Allemands afin de les distribuer à ceux ne l'ayant pas encore reçue. La pointe d'ironie présente au sein du discours d'Azaria est justifiée, car les Juifs doivent en effet les acheter eux-mêmes : l'AJB les vendent aux prix d'un franc pour trois étoiles. (VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.,* p. 550 et 551.)

A contrario, l'invasion de la Belgique par l'Allemagne en mai 1940, suivie de l'exode, est un sujet très peu évoqué. Pourquoi l'invasion de la Belgique, événement pourtant majeur de l'histoire du conflit à l'échelle nationale, est-elle faiblement narrée ? La réponse semble être la suivante : les événements touchant directement à l'identité juive et la ciblant spécifiquement prennent le pas sur l'invasion de la Belgique par l'Allemagne, qui concerne l'ensemble de la population. De cette manière, pour certains témoins juifs, la guerre ne semble commencer réellement qu'à partir de 1942.

Ainsi, les événements concernant l'*avant-Shoah* (invasion et exode) sont rapportés par certains témoins (toutes générations de descendants confondues) comme points de repère par rapport à l'histoire principale qui va suivre. Cette observation semble être l'apanage des descendants, car le discours des enfants cachés (témoins directs – G0) est tout autre : ils apportent à la narration de ces mêmes événements un récit beaucoup plus personnel, axé sur des faits qu'ils ont personnellement vécus lors de leur enfance. Ces souvenirs en sont d'autant plus intéressants qu'ils permettent de comprendre la perception que les enfants ont de la guerre à l'époque.

Les ordonnances antijuives sont quant à elles davantage relatées, car, comme expliqué précédemment, elles touchent à l'intégrité identitaire des Juifs. La plus citée est l'imposition de l'étoile jaune, dont l'obligation du port débute en juin 1942. L'explication la plus probable est qu'il s'agit d'un signe distinctif, clairement et visiblement apparent. Différentes émotions ressortent de la narration : tristesse, injustice, opposition et ironie. Trois des quatre générations interviewées la racontent : la G0 (Lucien – enfant caché ; narration d'un souvenir vécu personnellement), la G1 (relation de l'expérience vécue par les parents) et la G2 (évocation de l'obligation faite aux grands-parents). Relevons également que la G3 (Menelle, Julie et Sylvain) ne l'évoque pas du tout. Une constante s'observe auprès des trois membres : la réduction de l'histoire vécue à l'expérience principale connue, comme le passage à Auschwitz ou encore la cachette principale des ascendants pendant la Shoah. La mémoire familiale, qui se perpétue par la transmission, a ainsi tendance à se réduire au fil des générations et à se concentrer sur l'événement principal vécu, abandonnant ainsi les détails et précisions, mais aussi les faits et les événements l'entourant.

Comme il résulte de l'enquête de C. B. Stone et al. (*Personally relevant vs. nationally relevant memories: An intergenerational examination of World War II memories across and*

within Belgian French-speaking families), basée sur un échantillon similaire au mien[260], la génération la plus âgée encore en vie au moment de l'enquête (G0 ou G1) est incontestablement celle qui se souvient et évoque le plus grand nombre de sujets relatifs au conflit mondial, et ce de la manière la plus détaillée et précise. Ces informations sont davantage passées à la trappe lors de la transmission de la génération la plus âgée vers la génération la plus jeune[261], sans doute car cela est moins lié aux événements relatifs à 1942 qui touchent violemment la population juive.

Une histoire commune aux récits variés

Intéressons-nous maintenant aux récits distincts vécus par les différentes familles pendant la Shoah. Bien qu'intégrées au sein d'une histoire commune de l'histoire de la Shoah, les familles possèdent des histoires variées et uniques en fonction du type d'expériences vécues. Il est pertinent de se questionner sur les spécificités propres que partagent les familles dont au moins un des ancêtres est victime des camps nazis, rescapé de ces mêmes camps, enfant caché, résistant ou encore Juif caché.

5. Les victimes des camps nazis

Je réalise ici une analyse famille par famille permettant de mieux rendre compte des composantes intergénérationnelles de la mémoire sous un angle micro historique. Quatre familles sont, pour ce point, concernées : la famille 1, la famille 2, la famille 3 et la famille 4. Azaria (famille 6) étant aussi touchée par ce sujet, un compte-rendu de ses connaissances quant à l'histoire familiale sera également explicité, mais uniquement sous un angle individuel et non comparatif.

Analyse intergénérationnelle par famille

Famille 1

Les événements centraux de l'histoire familiale (l'arrestation et la déportation des parents de Sabine) sont connus et narrés par tous les descendants. La date de leur arrestation varie entre Sophie (G2) et Sabine (G0). Sophie la situe vers la fin de la guerre, étant donné qu'ils se sont, selon elle, cachés pendant un certain temps, tandis que Sabine rend compte des dates précises : le 31 octobre 1942 pour l'arrivée à Malines et le 11 novembre 1942 pour

[260] Ils interviewent en effet cinq familles belges francophones. La génération la plus âgée doit être au moins âgée de huit ans au moment de la Seconde Guerre mondiale. Trois membres (sur trois générations) sont interviewés au sein de chaque famille. (STONE, C.B., et al., *Op. cit.*, p. 282.)
[261] *Ibid.*, p. 283.

l'arrivée à Auschwitz, ce qui ne correspond donc guère à la fin du conflit[262]. Cette variation d'information donnée est directement due à la nature de la source d'information. Sabine a reçu une information de première main (des archives d'Auschwitz directement)[263], alors que Sophie a obtenu l'information de manière interposée et indirecte, c'est-à-dire par la transmission d'un tiers. Mathieu (G2) et Danielle (G0), quant à eux, ne font aucune mention de la date. Dans le cas de Danielle, il s'agit plus certainement d'un oubli de mention que d'une non-connaissance, d'autant plus que la visite à Auschwitz est son initiative et qu'elle s'est donc également rendue, avec Sabine, aux archives.

La génération la plus jeune (G2) se montre hésitante quant au nom du camp dans lequel leurs arrière-grands-parents sont passés. Elle mentionne Auschwitz, mais sans grande certitude, laissant une place au doute[264] :

> « (…) je crois qu'elle est morte à Auschwitz, mais voilà je ne suis même pas sûre (…) » (Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 24 octobre 2022.)

> « Mon arrière-grand-père il a survécu, il a été à Auschwitz et il a survécu, ça je sais .. Euh donc je sais qu'il a été dans les camps, je suppose Auschwitz, mais.. (…) » (Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 17 janvier 2023.)

A contrario, les membres des G0 et G1 affirment avec précision qu'il s'agit d'Auschwitz[265].

En ce qui concerne les potentielles corvées et tâches effectuées par leurs ancêtres pendant leur internement à Auschwitz, aucun descendant ne parvient à donner d'informations. Il est intéressant de se poser deux questions : l'oubli en est-il la cause ? ou ce manque d'information est-il causé par la transmission reçue ? La faiblesse de la transmission reçue du père de Sabine a pour conséquence de se répercuter sur les générations suivantes (amenuisement du contenu de génération en génération – effet domino).

Quant à la mort de leur ancêtre (mère de Sabine), la connaissance d'informations varie également d'une génération à l'autre. La génération la plus jeune est hésitante et Mathieu agit par déduction en indiquant qu'elle est certainement morte exterminée très rapidement

[262] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 24 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022.
[263] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022.
[264]Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 et Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 24 octobre 2022. Notons que ce n'est pas parce qu'un témoin est dubitatif ou ignorant à propos d'une information, qu'il ne la connaît pas ou qu'elle ne lui a jamais été transmise. En effet, l'oubli occupe une place assez conséquente dans la mémoire des témoins. Sophie indique qu'elle a su dans quel camp ses ancêtres sont envoyés, mais qu'elle l'a oublié depuis. (Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 24 octobre 2022.)
[265] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et 26 novembre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et 22 novembre 2022.

(déduction personnelle et liée au contexte historique de la Shoah)[266]. Sabine, quant à elle, sait par sa visite aux archives d'Auschwitz que sa mère est gazée le jour même de son arrivée. Encore une fois, Danielle ne se prononce pas sur le sujet et l'explication est très probablement la même que celle citée ci-dessus[267].

Pour évoquer la mort de sa grand-mère à Auschwitz, Danielle (G1) utilise la formule, « partir en fumée » qui rend compte de la tristesse et de la douleur des événements[268] :

> « (…) je sais que ma grand-mère est partie en fumée là-bas (…) » (Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.)

Dans cette thématique (déportation des ancêtres et décès de la mère de Sabine), une différence de connaissance, en fonction des générations, est clairement visible. Les indications sont en effet de plus en plus précises et détaillées si nous remontons au sein des générations. Cela est dû à la faiblesse de la transmission reçue par Sabine par son père, mais aussi par une transmission extérieure (archives d'Auschwitz) et non familiale. Par ailleurs, de nombreuses questions restent en suspens, le témoin direct n'étant plus là pour témoigner.

Famille 2

Petit-fils (Boris – G2) et grand-père (Lucien – G0) relatent tous les deux que leur ancêtre reçoit une convocation pour le travail obligatoire et s'y rend[269]. Boris utilise des mots forts pour décrire l'acte de son arrière-grand-père en déclarant qu'il s'est en quelque sorte « livré lui-même aux Allemands » :

> « (…) ce qui est assez marquant c'est qu'il s'est lui-même rendu aux Allemands si je ne me trompe pas euh… en pensant qu'il allait aller dans des camps de travail. » (Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022.)

---

[266] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 17 janvier 2023.
[267] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022.
[268] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022. Cette même expression est également utilisée par Françoise afin de rendre compte de la mort de nombreux membres de sa famille pendant la Shoah (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.). Gabrielle utilise quant à elle une formulation similaire afin d'évoquer son refus initial d'aller à Auschwitz : « au départ je ne voulais pas mettre les pieds à Auschwitz, parce que je ne voulais pas mettre les pieds sur les cendres des miens ». (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.) Il est intéressant d'observer que ces expressions sont utilisées par la même génération (G1) : elles évoquent en effet la mort de leur grand-mère qu'elles n'ont pas pu connaître à cause de la Shoah.
[269] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 et Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022. Aucun des deux ne donne plus d'information quant à la datation de la réponse au STO. Toutefois, comme nous le verrons plus tard au sein de ce travail, Lucien indique que son père est déporté via le convoi XIV. Ce dernier part de la caserne Dossin à Malines le 24 octobre 1942. (MEINEN, I., *Op. cit.*, p. 278.) Tout laisse donc à penser que son père a pu faire partie d'un des convois suivants partant d'Anvers vers la France (les dates étant antérieures à celle de sa déportation vers Auschwitz) : convoi 1 (13 juin 1942), convoi 2 (14 juillet 1942), convoi 3 (18 juillet 1942), convoi 4 (5 août 1942), convoi 5 (14 août 1942) et convoi 6 (12 août 1942). (VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 479.)

Les propos de Boris sont liés au contexte historique : la réponse au STO peut être constituée comme une sorte d'introduction ou de « préambule » selon le terme de F. Seberechts de la déportation de Malines vers Auschwitz[270].

Lucien nuance davantage les propos de son petit-fils en mettant en avant l'acte de son père comme un acte courageux dans le but de protéger sa famille (lui-même et sa mère)[271].

> « (…) mon père lui, fin juillet, a été convoqué pour aller travailler, l'Organisation Todt, et comme c'était assorti évidemment de menaces, il s'est dit, avec son meilleur ami d'ailleurs, ils sont allés et puisqu'ils pensaient que comme ça on nous épargnerait nous quoi. » (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

Quant au travail exécuté concrètement par son arrière-grand-père, Boris n'en a aucune idée. D'ailleurs, ce n'est que lors de la discussion familiale qu'il apprend directement par Lucien, son grand-père, qu'il est convoqué pour travailler sur le mur de l'Atlantique par l'entremise de l'Organisation Todt. Il s'agit tant pour Boris que pour Yvan (G1 – génération intermédiaire) d'une information nouvelle non connue auparavant[272].

En effet, lors de cet entretien familial, les repères d'Yvan sont totalement chamboulés : il ignore que son grand-père a répondu à une convocation et a toujours cru que celui-ci est raflé. Lors des entretiens individuels, il partage son regret de ne pas savoir comment et dans quelle circonstance son grand-père est arrêté[273] :

> « Bah mon grand-père c'est c'est c'est court, mon grand-père il a été raflé à l'été 42, je pense que c'était au mois d'août (…) » […] « Je ne me souviens, malheureusement maintenant je ne me souviens plus des circonstances exactes. » (Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.)

La découverte de cette information semble l'avoir attristé, car il s'agit d'un élément important et central de la mémoire familiale d'Yvan qui est en un court instant remise en cause[274] :

> « Non je ne savais pas, moi il avait toujours été raflé euh, pas qu'il était, qu'il avait répondu à une convocation. » (Yvan, dans Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.)

Les dates de déportation (ou de rafle dans le cas d'Yvan) varient également d'une personne à l'autre. Boris évoque 1943, mais Yvan et Lucien 1942 (Lucien précise qu'il s'agit du XIVe convoi). Observons que malgré la divergence de mémoire quant aux circonstances de l'arrestation du grand-père, la date de l'été 1942 a tout de même été intégrée par Yvan. La date exacte est donc connue par la génération intermédiaire, mais non pas la cause. Boris, quant à

[270] VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 483.
[271] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.
[272] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.
[273] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.
[274] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

lui, confond la date de déportation avec celle du décès de son grand-père dans les camps[275] : il s'agit d'un mécanisme courant (la confusion, l'information erronée) inhérent au témoignage oral.

Les deux générations les plus âgées (Yvan et Lucien) précisent que leur ancêtre est déporté de la caserne Dossin à Malines vers Auschwitz. Ils sont tous les deux certains des lieux par lesquels leur ancêtre est passé et récusent tout doute. Boris, lui, hésite entre Auschwitz et Buchenwald. Lucien réfute cela et utilise le contexte historique de la Shoah en Belgique pour essayer de confirmer ses dires[276] :

> « Non non non non non d'ailleurs pratiquement tous, sauf les politiques, mais tous les Juifs, pris comme Juifs en Belgique.. peut-être il y a eu, peut-être quelques exceptions, mais enfin je crois quasi tous que c'était à Auschwitz et là-dessus je dirais de 75 sinon 80 % de ceux-là parce qu'il y avait à Auschwitz et puis à 2 km, bon il y avait un sous-camp qui était Birkenau et ça s'est un camp où on gazait des gens. » (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 21 novembre 2022.**)**

La cause de la mort du père de Lucien est ignorée des générations les plus jeunes, la date de mort quant à elle varie d'une personne à l'autre et donne lieu à un point de friction entre la génération intermédiaire (G1) et la génération la plus âgée (G0) lors de l'entretien familial[277]. La génération la plus jeune ne s'exprime pas sur le sujet, car elle affirme clairement ne pas avoir d'informations à ce propos. Ainsi, elle reste à l'écart lors de l'évocation de ce sujet. Yvan indique que son grand-père est décédé assez rapidement, sans connaître les causes exactes du décès. Il se raccroche au contexte historique de la Shoah et déduit ainsi que son grand-père n'est pas mort dès son arrivée, car il fait partie de la tranche d'âge des hommes devant travailler dans les camps, selon les critères établis par les nazis. Il exprime clairement cette idée[278] :

> « (…) je ne pense pas qu'il était gazé immédiatement ça, dans la logique des Allemagne vu que c'était un homme qui était.. dans la logique il a avait 30 ans, il était plus jeune que ma grand-mère, il devait avoir 34-35 ans donc c'était un homme en pleine force de l'âge, normalement il était envoyé pour pour faire les stupides travails qu'ils devaient faire et il a dû attraper une maladie ou que sais-je assez rapidement il est mort. » (Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.)

De son côté, Lucien sait que son père n'est décédé qu'en novembre 1943, soit 15 mois après son arrivée à Auschwitz. Il connaît par ailleurs la cause du décès de son père : celui-ci, atteint de dysenterie[279], est envoyé à l'infirmerie et puis exterminé. Lucien explique qu'il a

---

[275] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022 et Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022 et 21 novembre 2022.
[276] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.
[277] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.
[278] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.
[279] La cause de la mort de l'ancêtre n'est pas connue auparavant par Yvan (G1) et Boris (G2). Il s'agit donc d'une nouvelle information, acquise lors de cet entretien familial. Il est certain qu'Yvan ne savait pas, car lors de son entretien individuel, il explique que son grand-père est mort à Auschwitz, mais qu'il ne connaît pas les circonstances exactes de sa mort. (Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.)

obtenu ces différentes informations du père du célèbre historien de la Shoah, Maxime Steinberg[280], survivant d'Auschwitz et se trouvant dans le même baraquement que son père[281].

Cette information bouleverse de nouveau la génération intermédiaire, donnant ainsi lieu à une atmosphère quelque peu tendue et à une certaine frustration, visible au sein de l'extrait de discussion qui suit (tons de voix et apparences corporelles)[282].

- « Y : Ben c'est ce que mon père a dit (…) qui était dans le même baraquement que mon grand-père et qui avait donné des informations après la guerre sur le fait qu'il était mort assez rapidement après son arrivée.
- Loriane : C'est ça.
- L : Pas si rapidement que ça, il est mort 15 mois après, il est mort en novembre 43.
- Y : Bon hein je pensais que c'était plus rapide que ça.
- L : Et il est arrivé en septembre, non non il est, pratiquement c'est beaucoup plus que la moyenne.
- Y : Non non, mais je, justement je pensais que c'était dans les 3-4 mois.
- Lucien : Non, non. » (Yvan et Lucien dans, Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.)

En résumé, Lucien (G0) est le plus renseigné, parce qu'il s'agit directement de l'histoire de son père et qu'il s'est trouvé en « première ligne » lors de l'apprentissage d'informations le concernant. En tant qu'enfant, il a besoin et envie d'avoir des informations sur son père, qu'il a connu durant toute son enfance (jusqu'à l'âge de 12 ans). La génération intermédiaire (Yvan – G1) est davantage informée que la génération la plus jeune (Boris – G2) ; toutefois, comme nous l'avons vu précédemment, certaines informations centrales, telles que la cause d'arrestation, n'ont pas été intégrées par cette génération intermédiaire, à l'inverse de la plus jeune. Il est complexe d'en expliquer les causes exactes, mais il semble que la G2 ait profité d'une relation davantage privilégiée avec la G0, notamment en termes de transmission.

Famille 3

Comme vu précédemment (point concernant l'exode vers la France), seule Gabrielle (G1) explique clairement que sa famille fuit vers la France lors de l'exode. Cela permet de comprendre pourquoi la mère de Régis est déportée à partir de la France et non de la Belgique : seule Gabrielle établit ce lien lors de son témoignage.

Rosie (G2) indique simplement que son arrière-grand-mère et son grand-oncle (le frère de son grand-père) sont emmenés dans un camp de transit en France, mais ne précise pas lequel.

[280] La discussion familiale permet de nouveau de faire la différence entre ce qui est connu, mais non cité : Yvan sait que son père a obtenu des informations via un célèbre historien de la Shoah, information non mentionnée lors de son entretien individuel. Boris, quant à lui, avoue ne jamais l'avoir su. (Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.).
[281] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.
[282]Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

Il s'agit en réalité du camp de Rivesaltes[283] dont seule Gabrielle fait mention. Les deux sœurs (G1) s'accordent toutefois sur le fait que leur arrière-grand-mère est déportée de Drancy[284] vers Auschwitz (aucun descendant ne mentionne la date).

Les trois générations racontent que la sœur de Régis est dans le maquis en France avec son mari et que c'est ainsi qu'elle réussit à obtenir des faux papiers pour faire sortir son frère. Rosie est fortement touchée par cette histoire et la raconte avec beaucoup d'émotions : elle est très marquée par la séparation mère-fils et le déchirement psychologique qu'elle représente. Elle se projette et compare cet arrachement à sa propre vie de famille, d'autant plus que ses enfants ont plus ou moins le même âge que son oncle à cette période[285] :

> « (…) c'est juste que ben.. euh .. bah moi-même ayant des enfants du même âge. […] « (…) on parle justement de ces émotions, bah comme ça vous voyez que c'est toujours présent. » (Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.)

[283] En 1938, la mise en place du camp militaire (Camp Joffre) situé aux quatre cinquièmes sur la commune de Rivesaltes (près de Perpignan) est décidée. Ses buts originels sont le transit des troupes coloniales, le dépôt et l'instruction. Par la suite, le camp abrite de nombreux civils, ainsi que des soldats vaincus. Pendant sept décennies (jusqu'en 2007), différentes personnes y sont enfermées : des réfugiés accusés de constituer une menace politique et économique, des « populations mises en cause sur une base raciste », des prisonniers de guerre, des collaborateurs, etc. Le 26 août 1942 débutent les « opérations de ramassage des Juifs étrangers de la zone sud » via leur regroupement au « Centre interrégional de rassemblement des Israélites de Rivesaltes ». Le camp de Rivesaltes change en quelques semaines de statut : du « Centre de rassemblement familial » au « Centre régional de rassemblement des Israélites ». Il devient ensuite à la fin de l'été un camp regroupant les Juifs du Sud. En novembre 1942, suite à l'invasion de la zone libre, les troupes allemandes décident de disposer du camp de Rivesaltes qui est donc liquidé le 25 novembre. Dès lors, le camp de Gurs se substitue au camp de Rivesaltes en tant que « centre de rassemblement des Juifs de la zone sud ». De janvier 1941 à novembre 1942, approximativement 21.000 personnes y sont internées. Parmi elles, 2.313 individus sont transférés à Drancy. (LEBOURG, N., « Le camp de Rivesaltes : bilan et perspectives d'un lieu d'ostracisme (1939-2007) », dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale,* t. 123, n° 275, 2011, p. 409-410 et 414-417.)

[284] Ce camp, situé près de Paris, constitue une étape vers Auschwitz pour de nombreux Juifs. Le lieu est placé à proximité de trois gares, dont deux disposent de liaisons avec l'Allemagne et la Pologne. Le camp est ouvert par le gouverneur Daladier lors de la « drôle de guerre » afin d'y enfermer les communistes et des étrangers, dont des Juifs réfugiés en France. À la suite de l'armistice de juin 1940, diverses personnes y sont détenues : des civils britanniques, canadiens, yougoslaves et grecs. À partir du 20 août 1941, Drancy débute sa fonction de « camp destiné aux Juifs ». Dans un premier temps, la garde extérieure et intérieure est gérée par la gendarmerie française. Toutefois à partir de juin 1943, Aloïs Brunner, en charge de la « la liquidation de la question juive en France », prend en main la gestion du camp. Dès lors, la gendarmerie française ne s'occupe plus que de la surveillance extérieure. Aloïs Brunner, qui dépend de l'autorité d'Adolf Eichmann, établit un réagencement du camp suivant le modèle d'un camp de concentration ou d'un ghetto : des appels fréquents se mettent en place à partir de juillet 1943 (pour le renouvellement des listes et des fichiers) et les détenus sont affectés à des travaux (réfection, nettoyage et aménagement). L'expérience est particulièrement traumatisante pour les détenus : une fois la liste des déportations terminée, les chefs d'escalier crient les noms des détenus convoqués dans les chambrées. Ces derniers doivent se rendre dans la cour où ils sont tondus, ils prennent leurs affaires et doivent ensuite se rendre au niveau des « escaliers de départ ». De 1942 à 1944, près de 74.000 Juifs sont déportés à partir de Drancy ou d'autres camps français. Actuellement, 5.908 Juifs en provenance de Belgique sont identifiés. Certains sont des « suspects de 1940 » et d'autres constituent des personnes qui fuient en France entre 1940 et 1944. (VAN GOETHEM, H. et RAMET, P., (éd.), *Op. cit.*, p. 60-67 et 101.)

[285] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.

Rosie précise toutefois qu'elle dispose de deux versions et donc de deux histoires pour ce même fait[286] :

> « (…) elle a été emmenée dans un camp de transit en France et euh.. sa fille a essayé de faire le nécessaire pour pouvoir la sortir de là et euh… et elle a eu le document pour faire sortir son, son fils, mais elle n'a pas eu le document pour faire sortir sa maman et puis en même temps j'ai eu un livre de mon oncle où en fait l'histoire ça serait plus que lui était dans ce camp de transit avec sa maman et euh les enfants bah ils les laissaient jouer dans la plaine et.. et à un moment sa maman lui a dit, il avait 8 ans, elle lui a dit "tu t'en vas, tu cours tout droit, tu prends le tram et là tu comptes", je ne sais pas moi 3 arrêts, "et de là, il y a quelqu'un qui t'attendra" et c'est la dernière fois que, c'est la dernière fois qu'elle a vu son son (…) » (Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.)

Ainsi, la version qui lui est transmise depuis l'enfance est remise en cause récemment dans le témoignage écrit rédigé il y a peu par son oncle. Ce témoignage bouleverse les repères préalablement intégrés par Rosie. Lors de la discussion familiale, Rosie comprend qu'en réalité les deux versions concordent et se complètent et que c'est elle qui s'est mal représenté cette histoire : en effet, Gabrielle et Giulia (génération intermédiaire) expliquent toutes les deux qu'au début les enfants sont autorisés à jouer à proximité du camp de Rivesaltes et que leur grand-mère aurait dit à son fils de s'éloigner discrètement, de prendre un tram et de compter un nombre d'arrêts déterminé où un résistant l'attendrait avec de faux documents[287]. Certains pans des deux versions se regroupent donc et forment une histoire unique. Cela illustre clairement les amalgames que la mémoire, accentuée par la transmission, est capable de produire.

Les trois descendants s'accordent sur le fait que la sœur de Régis obtient les papiers pour faire sortir leur mère trop tard : elle les reçoit en effet au moment où sa mère est déportée vers Auschwitz, où elle décède. Toutes mettent également en avant les troubles psychologiques consécutifs chez la sœur de Régis après cet événement[288]. Une autre question jusqu'alors restée sans réponse pour Giulia et sa fille Rosie se résout lors de la discussion familiale : pourquoi la mère de Régis et son fils sont-ils retournés au camp de Rivesaltes alors qu'ils ont le droit au début de leur internement de sortir et de voir leur famille ? Gabrielle brise la zone d'ombre et explique qu'ils essayent trois fois et qu'à trois reprises la gendarmerie française les retrouve et les ramène au camp de Rivesaltes[289].

---

[286] *Ibid.*

[287] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

[288] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.

[289] « (…) à l'époque ils étaient dans un camp à Rivesaltes et euh parfois on les laissait sortir, mais ils devaient revenir, …fin en tout cas ils sortaient facilement, mais ils devaient revenir et s'ils ne revenaient pas on les attrapait, la police française, il n'y avait pas besoin des nazis, elle faisait le boulot elle-même, ils rattrapaient (…) » (Gabrielle, dans Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.)

- « Gi : En fait, en fait elle pouvait voir sa mère ou sa mère pouvait sortir du camp et revenir (Gabrielle et Rosie acquiescent) et ce que j'ai pas compris, c'est pourquoi quand sa mère est sortie, on ne l'a pas gardée.
- R : Oui ça aussi, j'ai pas compris.
- Ga : Parce que trois fois, trois fois elle a été réarrêtée par la police, la gendarmerie française.
- Gi : La maman ?
- Ga : Oui.
- Gi : Ha je ne savais pas.
- Ga : Elle est sortie, ils avaient des droits de week-end ou je ne sais pas bien, au début et trois fois la gendarmerie comme ils essayaient de partir et la gendarmerie les a ramenés au camp. » (Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.)

Cet extrait confirme l'utilité des discussions collectives, en l'occurrence ici familiales, car elles permettent par l'échange au sein d'un groupe d'éclairer des zones d'ombre ou des questions restées en suspens.

Gabrielle, seule, met en contexte la manière par laquelle sa tante réussit à avoir de faux papiers grâce au maquis. Elle se raccroche ici au contexte historique de la résistance et évoque plus particulièrement la résistance des administrations communales. La fabrication des faux papiers aux allures de vrais est un long processus, ce qui explique pourquoi la tante prend du temps avant de les obtenir. Gabrielle use de la théorie historique afin d'expliquer davantage un événement familial et en décrypter les susceptibles causes[290] :

> « (…) c'est-à-dire que c'était la résistance qu'il y avait de gens dans les administrations communales, qui prenaient de vraies cartes d'identité, qui mettaient d'autres noms, etc. et ça mettait du temps (…) » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)

Certains Juifs disposent en effet d'une « vraie fausse » carte d'identité non munie du « J » rouge apposé par les administrations communales à la fin de l'année 1940. Ces fausses cartes sont fabriquées par la résistance. D'ailleurs, comme le stipule Gabrielle, certains fonctionnaires communaux y prennent part. Lorsque le Juif concerné parle correctement le français, et ce, sans accent (comme c'est le cas pour l'oncle de Giulia et Gabrielle), ses chances de survie sont multipliées s'il n'est pas dénoncé[291].

Giulia est la seule à préciser que sa grand-mère est tuée tout de suite à son arrivée à Auschwitz. Dans sa citation, transparaît le caractère brutal et inhumain des nazis :

> « (…) ils (*les Nazis*) l'ont assassinée tout de suite (…) » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022.)

En bref, la connaissance des informations en termes de contenu est plus ou moins similaire d'une personne à l'autre, toutes générations confondues. Notons toutefois que Rosie (G2), bien qu'elle ne fasse pas mention de certaines indications (dont l'exode et Drancy), au

[290] Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[291] LONCIN, J., *Op. cit.*, p. 144.

contraire des générations plus âgées, n'en est pas moins informée (confirmation lors de l'interview collective). Elle choisit simplement d'accentuer davantage son ressenti et sa perception personnelle des événements, plutôt que de narrer certains faits.

Famille 4

Julie (G 3), la plus jeune interviewée au sein de cette famille, n'évoque pas du tout la déportation de son ancêtre. Cela s'explique facilement : la distance générationnelle séparant Julie de cette ancêtre est très élevée, car il s'agit de son arrière-arrière-grand-mère (grand-mère maternelle de Françoise).

Les autres membres de la famille, dont le frère aîné de Julie[292], n'en font qu'une mention et celle-ci est la même pour tous : c'est une anecdote qui occupe une place majeure au sein de la mémoire familiale. Nous verrons maintenant qu'en fonction du témoin et de la génération concernée, les détails et les précisons varient fortement.

La G1 (Françoise) est incontestablement celle qui apporte les éléments d'informations les plus détaillés. Les indications de la G2 (Dane) et de la G3 (Sylvain) sont de même nature, mais elles peuvent être contradictoires. Notons que les informations de la G2 sont identiques à celles de la G1, mais que celles rapportées par la génération la plus ancienne sont davantage détaillées.

La trame est la même chez les trois descendants : une dame aurait vu une autre personne de sa famille raflée devant ses yeux.

Sylvain est assez confus quant à l'identité des protagonistes ayant vécu l'événement et ne raccroche pas celui-ci à son arrière-arrière-grand-mère. Il mentionne en effet que la tante de sa grand-mère (tante de Françoise) ou que son arrière-grand-mère (mère de Françoise) aurait vu un proche parent se faire rafler. Ce n'est qu'à travers les entretiens de Dane et Françoise, que nous comprenons que la mère de Françoise voit sa propre mère se faire arrêter[293].

[292] Il est difficile d'expliquer pourquoi Sylvain en fait une mention indirecte, alors que Julie, sa petite sœur, ne mentionne pas du tout son arrière-arrière-grand-mère. J'avancerais l'hypothèse que chaque témoin, en l'occurrence ici descendant, choisit de narrer les anecdotes et les événements l'ayant le plus marqué : tout cela dépend fortement de la personnalité du témoin. Julie choisit en premier lieu de raconter une anecdote relative à la résistance de ses arrière-grands-parents (aspect héroïque), alors que Sylvain met en avant la tristesse et l'impuissance de son ancêtre lorsqu'elle voit un proche parent se faire déporter devant ses yeux. Le côté marquant de l'anecdote choisie est effectivement ce qui est renseigné par Julie et Sylvain lorsque la raison du choix de l'anecdote leur est demandée. (Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.)

[293] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.

Les extraits ci-dessous, issus des témoignages de Sylvain (G3), Dane (G2) et Françoise (G1), sont révélateurs des différences de connaissances à l'échelle générationnelle :

> « Euh.. mais je sais qu'elle m'a raconté (*Françoise – la grand-mère de Sylvain)* une histoire euh.. si je dis pas de bêtises.. alors je ne sais plus si c'était, c'était sa tante ou.. sa maman, mais je pense que c'était sa tante qui a vu ses propres parents à elle, donc.. ça serait sa sa, ses grands-parents enlevés, je je ne sais plus, mais en tout cas, il me semble que sa tante était euh.. cachée.. pendant pendant brièvement quelques minutes dans des, il me semble, dans des euh.. dans des, dans des oh la la, des.. buissons, il me semble si je ne dis pas de bêtises et elle aurait vu euh.. ses propres parents euh se faire, se faire euh enlever, déporter devant elle voilà, j'ai, le souvenir que j'ai comme ça, le premier qui vient, c'est qu'il y a un membre de la famille, pour dire les choses telles que je m'en souviens (rire), il y a un membre de la famille que que.. qui a vu, un autre, ses parents, de très proches gens de sa famille en tout cas se faire déporter devant, devant elle sans pouvoir rien dire quoi, elle aurait pu, mais elle se laissait déporter avec quoi, mais je ne me souviens plus exactement de qui c'était malheureusement. » (Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.)

> « (…) ma grand-mère maternelle a vu sa propre mère déportée sous ses yeux donc en gros elle revenait à la maison, les Allemands étaient là, il y avait une rafle dans le quartier, elle a vu sa mère qui partait et c'est en fait une voisine qui l'a attrapée et qui l'a empêchée d'appeler sa mère, qui l'a empêchée de rejoindre sa mère (…) » (Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.)

> « En tous les cas ce qu'il se passe c'est que le jour où ma grand-mère est raflée parce que retournée chez elle pour aller chercher tout simplement une poêle pour faire des crêpes et mes parents étaient avec mon grand-père, de l'autre côté à Anderlecht et ma mère elle a senti qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas, elle a commencé à courir derrière sa mère, derrière sa mère et quand elle est arrivée au coin de la rue, elle a vu qu'on embarquait, ma grand-mère dans la voiture noire de la Gestapo.. et il y a un voisin qui a vu ma mère et qui la connaissait bien, qu'il l'a prise dans l'épicerie du coin, qui lui a mis un bâillon sur la bouche pour qu'elle ne crie pas, qu'elle ne hurle pas et ma mère a vu sa mère qui était dans la voiture de la Gestapo qui est partie. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

À travers ces différents extraits de citations, nous observons que Sylvain est hésitant et a besoin d'un temps de réflexion afin de narrer cet événement, à l'inverse de Dane et Françoise qui le racontent de manière assez fluide.

Nous voyons également que certains éléments varient d'une personne à l'autre. Sylvain explique que la personne se cache derrière un buisson et se tait pour ne pas se faire elle-même arrêter, alors que Françoise et Dane indiquent que leur mère et grand-mère respective est interceptée par un voisin qui l'empêche de parler.

Le témoignage de Françoise est aussi plus détaillé : poêle à crêpes, quartier d'habitat, mauvais pressentiment de sa mère, présence de son grand-père, emplacement dans la rue, épicerie, bâillon, etc.

Cette différence de contenu s'explique par la transmission reçue par chacun. Françoise connaît cette anecdote directement par sa mère. Dane et Sylvain ont, quant à eux, obtenu l'information de manière indirecte (via Françoise). Il semble normal que Dane connaisse plus de détails : il s'agit d'une histoire relative à sa propre grand-mère et Françoise a peut-être été davantage dans les détails. Le phénomène inverse est observable chez Sylvain, car une plus

grande distance générationnelle sépare les témoins (proximité relationnelle plus faible). Ainsi, Françoise a sans doute été moins précise et/ou Sylvain n'a pas tout retenu.

Famille 6

Les grands-parents maternels d'Azaria sont dénoncés par leur propriétaire de la rue Vilain XIIII. Ils sont arrêtés par la Gestapo et enfermés à l'Avenue Louise[294]. Ils sont ensuite transférés à Malines et partent vers Auschwitz via le XXe convoi[295], arrêté par des résistants en avril 1943[296].

Azaria énonce à plusieurs reprises le caractère exceptionnel et unique de cet événement vécu par ses grands-parents et le qualifie en tant qu'« histoire unique dans l'histoire de la Shoah »[297] :

> « Mes grands-parents maternels ont été embarqués sur le XXe convoi, le fameux convoi, le seul de toute l'histoire de la Shoah qui a été arrêté par trois jeunes résistants. » (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.)

Cette mise en avant de l'histoire familiale se raccroche à ce qui se lit dans la littérature. M. Steinberg rend compte de l'exceptionnalité de cet événement : « sur ces milliers de trains qui ont sillonné le Grand Reich allemand et ses dépendances, le convoi *belge* qui appartient à cette série des *trains spéciaux* de la *solution finale,* est le seul qui ait fait l'objet d'une action de l'extérieur en vue d'en libérer au moins une partie des déportés. […] le fait est extraordinaire et, pour tout dire, unique en son genre. »[298] L'adjectif « unique » s'est ainsi propagé, restant lié à la narration de l'attaque du XXe convoi.

Azaria décrit l'attaque du XXe convoi (19 avril 1943) : les trois résistants, dont elle cite précisément les noms, réussissent à ouvrir quelques portes (sur plus ou moins 1000 personnes[299] à bord du convoi, environ 200 parviennent à s'enfuir). Les grands-parents d'Azaria ne

[294] Notons qu'elle est la seule descendante qui parle du lieu où ses grands-parents sont enfermés avant d'être placés dans un camp de transit, en l'occurrence Malines. (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.)
[295] Le premier numéro du clandestin *Le Flambeau* (journal du Comité de Défense des Juifs) en mars 1943 avertit que la « déportation nazie équivaut à la mort ». En effet, depuis l'été 1942, la rumeur du judéocide se fait ressentir en raison de la déportation des vieillards, des enfants et des malades, inaptes au travail. Le 19 avril 1943, 1.636 personnes montent à bord de ce train afin d'être déportés de Malines vers d'Auschwitz. Pour la première fois, ce train est constitué de wagons de marchandises. Le train ne se compose pas de personnes arrêtées via des rafles, mais par la traque des clandestins et via les dénonciations (les grands-parents d'Azaria sont effectivement dénoncés par leur propriétaire). L'attaque du XXe convoi se déroule le même jour. C'est ainsi qu'il perd à son bord 232 déportés. Parmi eux, 119 réussissent réellement à se soustraire à la déportation, 87 sont arrêtés et déportés ultérieurement et 26 décèdent lorsqu'ils s'échappent. (STEINBERG, M. et SCHRAM, L., *Op. cit.*, p. 11-36.)
[296] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.
[297] *Ibid.*
[298] STEINBERG, M. et SCHRAM, L., *Op. cit.*, p. 9.
[299] En réalité, ils sont 1.636 à embarquer au sein du XXe convoi. (*Ibid.* p. 35.)

réussissent toutefois pas à sauter et à s'enfuir, Azaria parle par conséquent d'un « aller sans retour »[300].

N'ayant pas connu ses grands-parents, elle se raccroche à l'histoire de Simon Gronowski, enfant lors de l'attaque du XXe convoi et survivant de la Shoah et dont l'histoire est davantage connue en Belgique[301] : celui-ci est en effet le plus jeune évadé (12 ans) de l'attaque du XXe convoi[302]. Le recours à des personnages connus (ayant laissé « une trace » plus importante) pour illustrer une histoire personnelle et familiale est un procédé parfois utilisé par les descendants.

Azaria possède très peu d'informations sur la période pendant laquelle ses grands-parents sont à Auschwitz. Elle affirme d'ailleurs n'avoir aucun renseignement relatif à sa grand-mère. Des questionnements et des zones d'ombre sont donc largement présents et pèsent à Azaria. Une institution extérieure, le centre des reliques à Bruxelles lui a fourni des informations quant à la mort de son grand-père[303] :

> « J'ai, j'ai eu des infos.. parce qu'il y avait un centre à Bruxelles qui recueillait.. tout ce que les déportés donnaient quand ils étaient arrêtés, s'ils avaient des bijoux, cartes d'identité, des reliques ils appelaient ça et il y avait un centre qui recueillait. Donc j'ai été voir ce centre et j'ai recueilli les reliques et j'ai vu mon grand-père maternel a reçu je ne sais pas quoi sur le pied et euh il a été blessé, il est allé à l'infirmerie, on l'a tué enfin bon. » (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.)

Les maigres révélations reçues du centre des « reliques » ont néanmoins permis à Azaria d'intégrer de nouveaux éléments au sein de sa mémoire familiale, mais aussi d'en déduire d'autres :

> Donc ça veut dire qu'ils n'ont pas été gazés tout de suite, c'est qu'il travaillait, sinon il n'aurait pas reçu un bloc sur le pied. (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.)

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (victimes des camps nazis)

Le phénomène d'amenuisement de la connaissance de génération en génération est constatable. Certaines indications sont majoritairement narrées, alors que d'autres ne concernent spécifiquement que les générations les plus âgées.

Les deux informations les plus mentionnées sont la nature de l'arrestation (14/15) et le passage au camp de concentration/centre d'extermination (13/15). Les mentions manquantes dans ces cas-ci sont relatives aux deux membres de la G3 concernés (Sylvain et Julie), pour qui il s'agit de rapporter l'histoire de leur arrière-arrière-grand-mère, déportée à Auschwitz. La

[300] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.
[301] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.
[302] STEINBERG, M. et SCHRAM, L., *Op. cit.*, p. 12.
[303] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.

distance générationnelle est très grande : les descendants calquent majoritairement leur narration sur l'histoire de leurs arrière-grands-parents et grands-parents.

Malgré cette mention prégnante du passage au camp, il est important de noter que la G2 se montre parfois hésitante : sur cinq témoins, trois doutent quant à l'endroit précis où leur ancêtre est interné.

En plus de la difficulté à rendre compte de la dimension spatiale, situer les faits vécus par leur ancêtre dans le temps s'avère complexe. Seuls les membres de la G0, les deux enfants cachés, connaissent la date exacte du décès de leur parent. Les autres générations, soit ne l'évoquent pas ou soit fonctionnent par déduction, situant l'âge de leur ancêtre au regard des règles d'âge établies par les nazis en vue de l'utilisation de la main-d'œuvre concentrationnaire.

Les repères chronologiques constituent des informations très peu apportées par les descendants : seulement six témoins mentionnent la date d'arrestation/rafle - de réponse aux convocations de travail obligatoire - d'arrivée à Malines et quatre spécifient la date de déportation. Les mentions restent généralement très limitées, n'indiquant généralement que l'année.

La cause de la mort de l'ancêtre n'est mentionnée que par deux descendants, Lucien (G0) et Azaria (G1) qui ont obtenu cette information d'une source extérieure : soit une connaissance a connu celui-ci au moment de son passage à Auschwitz, soit une institution, en l'occurrence ici le centre des reliques de Bruxelles, a fourni l'information. Il semble toutefois logique que les descendants n'évoquent pas les circonstances du décès, car dans de nombreux cas, l'ascendant est mort parce que « Juif » tout simplement, soit immédiatement après son arrivée au camp, soit d'épuisement lié à la fatigue du travail, soit de maladie. Ainsi, parce qu'il s'agit d'informations communément connues, ils n'y voient certainement pas la pertinence de l'indiquer à nouveau.

Aucun descendant ne connaît les potentielles tâches et corvées exécutées lors de l'internement. Puisque les parents ne sont pas revenus, de nombreuses questions restent en suspens.

Enfin, l'émotivité s'amenuise également de génération en génération : les membres des générations les plus jeunes restent assez neutres lors de la narration, alors qu'une tristesse et une souffrance sont visibles auprès des G0 et G1 : la G0 évoque en effet la perte des parents

pendant la guerre et la G1 exprime le regret de ne pas avoir pu connaître les grands-parents et d'avoir grandi sans eux.

En conclusion, il s'agit d'une spécificité d'histoire dont beaucoup de questions restent encore sans réponse. Cet important manque d'informations a pour conséquence que les descendants ne s'attardent pas sur ce sujet, à l'inverse d'autres versants de l'histoire familiale davantage connus, car le témoin direct a survécu, comme le récit de survivant de l'ascendant, la résistance de l'ancêtre, etc.

6. Les rescapés des camps nazis

Je réalise ci-dessous l'analyse intra familiale des familles 1 et 5 dans lesquelles un des ascendants est un rescapé des camps nazis.

Analyse intergénérationnelle par famille

Famille 1

Comme expliqué précédemment, les parents de Sabine (enfant cachée) sont dénoncés, arrêtés et déportés de Malines à Auschwitz. La mère y décède, alors que le père est un rescapé d'Auschwitz. Leur histoire étant décrite au sein du point précédent (les victimes des camps nazis), seuls sont évoqués ici les éléments relatifs à la survie du père de Sabine, narrés par les descendants.

Les membres des trois générations (Sophie, Mathieu – G2, Danielle – G1 et Sabine – G0) n'ont aucune information quant à la façon dont leur ancêtre réussit à survivre à Auschwitz.

Les seules indications que Sabine reçoit de son père à propos de son passage à Auschwitz concernent la Libération du camp par les Russes. Sabine est ainsi la seule à évoquer cet élément et le fait que son père est inapte (faiblesse corporelle) à entreprendre la marche de la mort[304]. Elle relate également la longue période de convalescence de son père avant son retour en Belgique. Adoptée entre-temps par sa tante, Sabine ne pense plus le revoir un jour et se souvient du moment précis et de l'étonnement ressenti lorsqu'elle apprend la nouvelle de cette réapparition[305] :

> « Et alors, donc moi je ne pensais plus, fin on espérait même plus, on savait que c'était fini, je me rappelle que j'étais à l'école et on est un jour venu me chercher et on m'a dit ''voilà, ton père est revenu'', alors

[304] Les individus jugés comme physiquement trop affaiblis sont effectivement considérés comme inaptes à la réalisation des marches de la mort. Ceux qui survivent sont libérés par l'armée russe le 27 janvier 1942 (7.500 individus sont retrouvés à Auschwitz). [GOLDSTEIN, M.,. *Chroniques d'un rescapé d'Auschwitz. Un médecin belge né en Pologne.* Bruxelles, 2016, p. 18 (Publication du Centre d'Études et de Documentation de la Fondation Auschwitz).]

[305] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

> je dis mon père, à ce moment-là un survivant, je ne l'ai pas reconnu… je ne l'ai pas reconnu, c'était, et pourtant on l'avait soigné pendant un an, il était, c'était un grand homme, fin il était très grand, c'était un bel homme grand, complètement bossu, il ne s'est jamais remis de ça, enfin soit donc c'est comme ça que j'ai, je croyais que mon père ne reviendrait jamais, il est revenu bien presque un an après les autres (…) » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

Sabine est donc surprise tant par le retour inattendu de son père (qu'elle croit mort), que par son attitude corporelle et mentale (« métamorphose » selon le terme d'A. Fohn[306]). Ce saisissement concorde avec ce que rapporte A. Fohn, décrivant le retour des rescapés comme un « événement effrayant, presque irréel »[307]. La représentation, couramment idéalisée, du parent est ainsi perturbée, avec pour conséquence de déstabiliser « le processus d'identification et de *réappropriation* de l'image parentale »[308].

À son retour, le survivant n'arrive plus à s'adapter (notamment à s'occuper de ses enfants) et décide de partir en Israël. Sabine, qui reste en contact avec sa tante pendant la guerre et qui habite avec elle à partir de la fin du conflit, décide de rester avec celle-ci[309], puisque sa mère est décédée à Auschwitz et que son père lui paraît étranger. Ce récit est révélateur des retours et des rencontres difficiles entre parent et enfant après la guerre[310].

Sabine ne connaît qu'une seule anecdote à propos de son père, relative à la Libération du camp d'Auschwitz et significative de la faible quantité d'informations reçues de la part du père. Il est intéressant d'observer que les anecdotes restent parfois en mémoire via la représentation d'un objet, ici, une montre porteuse d'histoire[311] :

> « (…) il a trouvé une petite trousse avec une vieille montre et il l'a prise et il m'a donnée, ''et voilà', qu'il dit '' ça je l'ai pris sur l'Allemand qui était mort et qui voilà'', et c'est tout ce qu'il m'a parlé de truc, j'ai gardé cette petite trousse-là avec cette vieille montre, là, voilà c'est, c'est tout ce qu'il m'a parlé de truc, il m'a jamais jamais jamais parlé d'autre chose, jamais. » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022.)

---

[306] FOHN, A., *Op. cit.*, p. 181.
[307] *Ibid*., p. 179.
[308] *Ibid*.
[309] Les résultats ici observés diffèrent de ceux constatés par A. Fohn et H. A. Keilson qui mettent en avant que le placement après le conflit mondial chez une tante ou un oncle survivant donne souvent lieu à des situations compliquées, dans lesquelles l'enfant réalise une « réaction de rejet » (colère, injustice et rébellion) envers ceux-ci. (*Ibid*., p. 329.)
[310] La sœur de Sabine, bébé en 1942, souffre également de ce retour et de cette rencontre difficile : elle ne reconnaît ni ses tantes, ni son père et a l'impression d'être arrachée de sa propre famille (sa famille d'accueil en réalité) et des personnes qu'elle considère comme ses parents. (Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.) Il est important de préciser que cela ne constitue pas l'apanage des enfants juifs cachés, car de nombreux enfants de résistants ou de collaborateurs souffrent également de ce retour difficile. La guerre et la séparation ont donc des conséquences à long terme sur les structures familiales. (VAN YPERSELE, L., BERNY. C et GODART, G., *Op. cit.*, p. 27-29.)
[311] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022.

Il est important d'indiquer que les informations détenues sont extrêmement limitées dans le cas des trois générations et il est intéressant de se demander quels peuvent être les facteurs explicatifs d'une telle observation. Cela est clairement lié à la transmission : ne supportant plus la vie en Belgique après son retour, le père de Sabine part vivre en Israël où il refait sa vie (financièrement et familialement). Ainsi, ses descendants ont très peu de contact avec lui, et par cette distance géographique, mais aussi inévitablement relationnelle, les membres des G 1 et 2 en font une sorte « d'histoire secondaire », passant après celle de Sabine (enfant caché), ainsi qu'une « histoire partagée », étant plutôt, voire davantage, celle du côté israélien de la famille. Chez Danielle, sa petite-fille, transparaissent les différences de connaissance pouvant possiblement exister entre les deux pans de la famille :

> « La seule peut-être (*qui a des informations*) que si je pouvais, peut-être, peut-être, peut-être, peut-être c'est sa demi-sœur (*demi-sœur de Sabine qui vit en Israël*). (Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.)

Famille 5

Les descendants abordent tous la fuite de Konrad vers la France et les nombreux allers-retours qu'il réalise entre la France et la Belgique. Salomé (G2) et Michel (G1) mentionnent ensuite le fait que Konrad travaille à la construction du mur de l'Atlantique pour la Fondation Todt[312].

Tous les quatre abordent les nombreuses évasions réalisées par Konrad avant qu'il ne soit arrêté de manière définitive. Seul Michel agrémente ses explications en précisant les lieux par lesquels son père est passé : Konrad est arrêté à Lyon et est déporté de Drancy vers Auschwitz[313]. Seule aussi, Salomé parle du fait que son grand-père essaye de convaincre les autres membres du convoi de s'enfuir, et que par peur d'être fusillés, ceux-ci refusent[314] :

> « (*il a essayé)* de fuir du train d'Auschwitz, mais ça on ne l'a pas laissé faire, ils avaient peur d'être euh fin d'être fusillés (…) » (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.)

Tous évoquent le fait que leur ancêtre est déporté à Auschwitz. Cependant, à l'exception de Menelle - G3 (la plus jeune et âgée seulement de 15 ans), ils précisent que Konrad se trouve au sein de Monowitz-Buna (Auschwitz III). Pour Menelle, son arrière-grand-père est simplement un rescapé d'Auschwitz, et elle ne donne pas d'informations à propos des tâches qu'il y accomplit[315].

[312] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.
[313] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[314] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.
[315] Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022.

Salomé se souvient que son grand-père lui a décrit, en l'imitant, la sélection effectuée par le docteur Mengele lors de l'arrivée au camp. Il s'agit ici d'une transmission gestuelle/corporelle et non verbale et plus particulièrement d'une « gestualité illustrative » qui mime une action relative à une donnée[316]. De cette manière, le descendant comprend ce que son ascendant souhaite lui dire, seulement à travers des gestes, la parole n'étant pas nécessaire à la compréhension.

> « (…) je me rappelle qu'il nous imitait, je me rappelle à table il s'est mis debout il avait fait la pose du médecin qui disait, comment il s'appelle ? … qui euh… » […] « Ouais il nous a fait il nous a imité le signe, il nous a fait la pose, il s'est levé il nous a, ouais c'est Mengele, je crois[317]. » (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.)

Ensuite, seuls Salomé et Michel évoquent la première corvée réalisée par leur ancêtre : creuser le sol et installer des câbles pour l'usine. Ils décrivent tous les deux ce travail comme très dur et épuisant (inhumain selon les termes de Michel) et à effectuer sous n'importe quelles conditions atmosphériques. Salomé se souvient d'ailleurs que son grand-père lui a dit que le froid est tellement fort, que le vent semblait passer à travers ses vêtements non adaptés à un tel travail[318].

Tous les membres de la G1 et de la G2 racontent que leur ancêtre, Konrad, est portier à l'infirmerie de Monowitz-Buna. Sylvie renseigne le terme *Revier,* alors que Salomé et Michel évoquent le terme spécifique, *Krankenbau* (KB – infirmerie en allemand)[319]. Pourquoi cette deuxième tâche occupe-t-elle davantage de place au sein du récit des descendants ? J'émettrais l'hypothèse de l'« élément positif » : cette tâche moins inhumaine, plus individualisée et moins éprouvante, aide probablement Konrad à survivre. Michel utilise à cet égard l'adjectif « heureusement ». Il apporte davantage de précisions et explique comment son père obtient ce poste :

> « (…) concours de circonstances, il a, une.. un panaris et se rend à l'infirmerie, il est placé après à l'infirmerie où il est soigné, où il rencontre aussi le professeur Wirths, ce professeur Wirths, c'était

[316] COSNIER, J., « Les gestes du dialogue. La communication non verbale », dans *Psychologie de la motivation,* n° 21, 1996, p. 130.
[317] Salomé fait ici référence à la sélection. Ayant besoin de main-d'œuvre en grand-nombre, Auschwitz constitue pour les nazis une « réponse idéologique » (via le génocide des Juifs) et une « réponse économique » (par le travail forcé) à la « question juive en Europe ». Une sélection à l'entrée du camp est réalisée afin de distinguer les individus aptes au travail des autres. Celle-ci se déroule sur les quais à l'arrivée des trains des déportés. Cette *Judenrampe* (aussi nommée *alte Rampe)* se situe entre le *Stammlager* Auschwitz I et Auschwitz II. L'aptitude au travail est examinée par les médecins SS, notamment par le Dr. Mengele (cité par Salomé). Cette sélection est considérée comme la plus meurtrière, car deux tiers des détenus sont envoyés directement dans les chambres à gaz (centre d'extermination), ne pénétrant donc jamais au sein du camp de concentration. (GOLDSTEIN, M.,. *Op. cit.*, p. 15.)
[318] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[319] STEINBERG, M. et SCHRAM, L., *Op. cit.*, p. 44 et LEVI, P., *Si c'est un homme,* Turin, 1976, p. 65.

> vraiment une sommité là-bas, il est, il est en quarantaine et à ce moment-là le portier du *Krankenbau* euh tombe malade lui aussi et on propose le poste à mon père parce qu'il parle de nombreuses langues et c'est comme ça qu'il est devenu le portier de de l'infirmerie. » (Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

Lors de l'évocation du travail à Monowitz-Buna, Sylvie, Salomé et Michel se réfèrent à un personnage très connu de la Shoah, Primo Levi, et illustrent ainsi leur propos, citant ce dernier qui, comme leur ancêtre, travaille au sein de la *Buna* :

> « (…) la Buna, la fameuse usine où Primo Levi a travaillé comme chimiste (…) » (Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

> « (…) lui (*Konrad, le grand-père de Sylvie*) a donc survécu, que lui était à.. à Auschwitz, mais à Buna plutôt il était, je sais que voilà il était, que Primo Levi en parle (…) » (Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.)

Lors des entretiens, les descendants rapportent différentes anecdotes de l'expérience concentrationnaire vécue par Konrad pendant la Shoah. Certaines sont incontestables et ne donnent pas lieu à des débats, alors que d'autres amènent, pour une même histoire, à des interprétations différentes.

Pour le premier cas, citons cette anecdote laissant peu de chance à des interprétations diverses :

> « (…) il a aussi parlé du fait que certains mangeaient ce que les autres vomissaient, c'est-à-dire recherchaient les morceaux (…) » (Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.)

Au contraire, d'autres anecdotes sont interprétées différemment en fonction du descendant. Dans le cas de cette famille, l'anecdote des « bouteilles »[320] illustre bien cette idée :

> « (…) une autre qu'il a répétée plusieurs fois, c'est parce qu'on a été à Auschwitz aussi avec lui.. il expliquait que les gens dormaient sur les lits comme des bouteilles. » […] C'était son expression donc couchés dans un sens et dans l'autre, superposés quoi. » (Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.)

Néanmoins, lors de l'entretien familial, nous comprenons que cette anecdote donne lieu à des perceptions différentes selon le descendant. Pour Sylvie et Michel, elle se réfère à la manière dont les personnes se placent pour dormir dans les châlits, alors que Salomé a toujours pensé qu'elle se rapporte à la façon dont les cadavres sont transportés à Buchenwald[321] :

> « Et moi les bouteilles euh, je me souviens que les bouteilles sont liées à, au fait de porter les corps à Buchenwald (…) » (Salomé – entretien familial.)

[320] Cette anecdote n'est narrée que par Sylvie (G2) lors des entretiens individuels. La discussion familiale permet toutefois de comprendre que tous les descendants la connaissent, mais que leur compréhension et représentation de l'anecdote sont variées. (Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.)
[321] Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.

Ensuite, les quatre descendants interrogés mentionnent la marche de la mort[322]. Cela semble assez flou pour Menelle qui hésite même sur le fait que son arrière-grand-père l'ait vécue[323] :

> « (…) '' la marche de la mort'', je pense que c'est quand ils ont dû quitter un champ, fin un camp de concentration à pied et qu'il y a eu des milliers de morts à cause du froid, de la faim, etc. Je pense qu'il a vécu ça (…) » (Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022.)

Les membres des G1 et 2 sont quant à eux certains et racontent tous les trois la même anecdote qui occupe une place centrale au sein de la mémoire familiale et se réfère au tour de claquettes réalisé par Konrad pour encourager et motiver un camarade pendant la marche de mort, car les détenus tombant par épuisement sont abattus[324] :

> « (…) la marche de la mort, l'histoire avec le boxeur qui euh ce fameux boxeur qui n'en pouvait plus, mon grand-père qui lui fait des claquettes pour euh le motiver (…) » (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.)

> « (…) le numéro de claquette qu'il a fait devant un ami pendant la marche de la mort. » [...] « Pour lui remonter le moral, pour lui donner du courage. » (Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.)

> « (…) il a fait la marche de la mort avec Alfred Nakache (…) c'est que un certain moment Alfred Nakache ne pouvant plus, s'est assis, euh au bord de la route et ceux qui, ceux qui s'asseyaient au bord de la route, euh.. ils.. étaient exécutés immédiatement et lui a.. il a dit à Alfred Nakache : ''écoute un type comme toi ne va pas s'arrêter là tu vas, tu vas te redresser et on va continuer'' et Alfred Nakache en avait marre et il voulait arrêter là et alors mon père a commencé à à, il a dit '' écoute on est jeune, on est fort » et il a commencé à danser, à faire des claquettes un peu euh.. devant Alfred Nakache qui s'est finalement, s'est relevé, il a fini la marche quoi et il a survécu (…) » (Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

Nous voyons à travers ces extraits de témoignage que Salomé se trompe à propos de la personne pour laquelle son grand-père réalise ce tour de claquettes : elle confond en effet les histoires de deux sportifs connus à Auschwitz : le nageur (Alfred Nakache)[325] et le boxeur

---

[322] Face à l'avancée de l'armée russe vers Berlin, Himmler décide la destruction des chambres à gaz. Les détenus sont évacués par l'ouest, mais les moyens de transport manquant à l'armée allemande, ils le sont à pied. Approximativement 58.000 Juifs réalisent donc les marches de la mort (janvier 1945 dans le cas d'Auschwitz) en direction d'autres camps de concentration. Nombre d'entre eux meurent de fatigue, de froid, de malnutrition ou encore par tir de balles. (GOLDSTEIN, M.,. *Op. cit.*, p. 18.)

[323] Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022.

[324] GOLDSTEIN, M.,. *Op. cit.*, p. 18.

[325] Alfred Nakache (1915-1983) est un Juif algérien qui devient en 1932 champion de natation en Afrique du Nord. Il réalise par après toute une série d'exploits sportifs en natation. En 1935, le sportif s'installe à Paris pour étudier l'éducation physique à l'École nationale. Il devient ensuite professeur, mais pendant la guerre, il ne peut plus enseigner à cause de l'application du « Statut des Juifs » et est également privé de la nationalité française à cause de l'abrogation du décret Crémieux (octobre 1940). Il s'installe par après à Toulouse où il recommence les compétitions sportives. Il aide l'Armée juive en mettant à sa disposition sa salle de gymnastique et en entraînant les jeunes recrues. Dès 1943, une campagne de presse, mise en place principalement par des journalistes ultra-collaborationnistes parisiens, accuse Alfred Nakache. Toutefois, la Fédération Française de Natation tente de le protéger au mieux et déplace même le Championnat de France du printemps 1943 à Toulouse. Les Allemands présents à Toulouse depuis novembre 1942 demandent aux autorités françaises d'interdire la participation du sportif aux championnats. Elles se soumettent et le Commissariat Général aux Sports interdit également aux Juifs toutes les complétions sportives. Le nageur est arrêté par la Gestapo à la fin du mois de décembre 1943 pour « propagande anti allemande ». Il est déporté avec sa femme et sa fille le 20 janvier 1944 vers Auschwitz par le

(Young Perez)[326]. Lors de la discussion familiale, Salomé avoue s'être trompée et intègre donc au sein de sa mémoire personnelle, via la discussion familiale, la bonne information.

Quant aux différents endroits par lesquels Konrad est passé après la marche de la mort, la narration varie d'une personne à l'autre : Michel les cite tous [Buchenwald[327], Altenbourg[328] (travail de Konrad pour les Allemands au sein d'une usine d'armement) et Waldenbourg (travail de Konrad pour les Américains à la gestion de rescapés)][329]. Salomé ne cite que Buchenwald[330] et Sylvie ne cite aucun lieu, mais fait cependant allusion au travail réalisé par Konrad pour les Américains[331]. Nous constatons lors de la discussion familiale que ces différentes étapes restent assez confuses auprès de la G2, d'où leur faible mention et l'indécision lors des entretiens individuels.

Salomé - qui se considère comme la « destinatrice de la mémoire » - est en effet la mieux informée de la G2. Une constante apparaît dans le discours de chaque membre : la place majeure d'« Auschwitz », qui prend ainsi le dessus sur les éléments antérieurs (exode, travail sur le mur de l'Atlantique, arrestation) et postérieurs (Buchenwald, Altenbourg et Waldenbourg). Plus le membre interrogé est jeune, plus Auschwitz prend de l'importance : Menelle ne cite ainsi que la fuite vers la France au début de la guerre et l'expérience concentrationnaire d'Auschwitz vécue par son arrière-grand-père. Ce passage constitue ainsi celui qui prend le plus de temps (en termes de temporalité) lors de la narration des témoins interrogés.

convoi 66 ; lui seul survit. (SINGER, C., « Alfred Nakache : une gloire oubliée », dans *Le Monde Juif*, vol. 152, n° 3, 1994, p. 166-169.)

[326] Young Perez (1911-1945) est un champion de boxe juif tunisien. Pendant l'Occupation, il est privé de sa nationalité française et est arrêté le 21 septembre 1943. Il est interné à Drancy, avant de rejoindre Auschwitz. Il meurt lors des marches de la mort. (« Notes de lecture », dans *Revue d'Histoire de la Shoah*, vol. 177-178, n° 1-2, 2003, p. 626.)

[327] Suite à l'avancée de l'armée soviétique, les Allemands évacuent les camps de l'Est, notamment Auschwitz, en janvier 1945. Après « les marches de la mort » depuis Auschwitz et Gross-Rosen, environ 10.000 prisonniers, principalement juifs, arrivent à Buchenwald en janvier 1945. Au début du mois d'avril, suite à l'avancée des troupes américaines, les Allemands décident cette fois d'évacuer Buchenwald : 28.000 détenus issus du camp principal et 10.000 provenant des camps satellites. (ENCYCLOPEDIE MULTIMEDIA DE LA SHOAH, « Buchenwald », dans *United States Holocaust Memorial Museum* [en ligne], https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/buchenwald, consulté le 20 avril 2023.)

[328] Le « *Kommando* de Altenburg » débute son activité en août 1944 et est évacué en avril 1945. Les détenus travaillent au sein d'usines souterraines de l'entreprise *Hugo Schneider* à la confection d'armement (douilles, cartouches et finition de *panzerfaust*). (ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD DORA ET KOMMANDOS, *Le Kommando de Altenburg*, [en ligne], https://asso-buchenwald-dora.com/le-kommando-de-altenburg/#:~:text=Le%20kommando%20de%20ALTENBURG%20Localisation%20%3A%2045%20km,%3A%20Firme%20HASAG%20%28Hugo%20Schneider%29%20%E2%80%93%20Fabrication%20d%E2%80%99armement, consulté le 20 avril 2023.)

[329] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[330] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.

[331] Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.

Lors de la discussion familiale, les descendants reconnaissent qu'ils possèdent de nombreuses informations à propos de leur témoin (conscience d'un certain degré d'informations connues), mais que de nombreux éléments restent encore fortement confus, notamment d'un point de vue spatio-temporel. Ainsi, les membres de la G2 expliquent qu'ils disposent de bribes d'informations et d'impressions, mais non pas d'un récit structuré, malgré le travail de recherche effectué par leur père, notamment dans le cadre du projet Neshama. Pour Michel (G1), malgré ce grand travail de recherche (recherche de documents d'archives), de nombreuses questions restent encore sans réponse, notamment le rapport humain et les relations que son père entretient avec les autres membres d'Auschwitz (prisonniers, médecins, etc.)[332].

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (rescapés des camps nazis)

Il serait ici inapproprié de réaliser une analyse comparative entre les deux familles concernées (famille 1 et famille 5), du fait de la différence de leur narration. En effet, comme décrit plus haut, les membres de la famille 1 ont très peu d'informations concernant leur ancêtre, rescapé d'Auschwitz : la G1 et G 2 n'évoquent que les traumatismes connus lors de son retour et son déménagement vers Israël. Sabine, sa fille, ne dispose que de peu d'informations qu'elle a pu extraire lors des rares conversations qu'elle a eues à ce sujet avec son père. Ainsi, par la distance géographique, renforcée par la faiblesse des liens relationnels, la connaissance de l'histoire est extrêmement faible. Par ailleurs, les membres de la G2 semblent très peu concernés par cette histoire.

Dès lors, penchons-nous uniquement sur la famille 5 :

Menelle, membre de la G3, ne réduit ses explications qu'aux faits « principaux » vécus par son arrière-grand-père : l'exode, le passage à Auschwitz et la participation à la marche de la mort. Cette connaissance de l'histoire familiale, bien que générale, lui permet néanmoins de se faire une idée globale de la vie de son ascendant. Ainsi, l'hypothèse de la réduction des événements vécus au « principal » est ici observable.

En ce qui concerne les autres générations, Michel (G1 – le fils) possède plus d'informations et de précisions, en particulier les différentes étapes vécues par Konrad avant et après Auschwitz. Nous observons que les membres de la G2 disposent d'anecdotes propres, intimement partagées entre grand-père et petites-filles. Les membres de la G2 (petites-filles de

[332] Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.

Konrad) axent davantage leur récit sur des anecdotes racontées par leur grand-père, plutôt que sur des détails précis relatifs à son histoire.

7. Les enfants cachés

Dans le cadre de ce mémoire, deux familles, descendantes d'enfants cachés, sont rencontrées. Les deux enfants cachés en question sont également interviewés. Les familles 1 et 2 sont concernées.

Analyse intergénérationnelle par famille

Famille 1

Seules Danielle et Sabine elle-même (G1 et G0) évoquent la manière dont la fillette a pu être cachée au sein du couvent de Durbuy. Toutes les deux déclarent qu'elle est cachée grâce à ses tante et oncle, mais la raison du choix de ce lieu varie : Danielle parle de l'entremise de l'AJB (l'oncle de Sabine fait partie de l'AJB), alors que Sabine évoque celle de la résistance (son oncle et sa tante sont cachés à Somme-Leuze chez un résistant)[333].

À travers la citation de Danielle, nous entrevoyons comment l'AJB est perçue par la population juive actuelle : de manière relativement négative (mauvaise réputation), d'autant plus que Danielle sous-entend à travers l'extrait ci-dessous que l'AJB a participé aux convocations du travail obligatoire, liées au décès de nombreux Juifs[334] :

> « L'Association des Juifs de Belgique, qui n'a pas toujours une très bonne réputation, qui a été obligée, de travailler .. donc il (*son oncle*) faisait partie de ça et grâce à tout un réseau, ils ont pu se cacher tous, donc à mon avis c'est grâce à ça que ma grand-mère, fin ma mère a été cachée dans un couvent (…) » (Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.)

Les descendants rendent tous compte de l'arrachement familial vécu par Sabine et mettent en avant cette séparation brusque et dure entre parents et enfant, renforcée par le fait que Sabine ne sait pas si elle reverra ses parents un jour. En effet, le déchirement familial causé par la cache des enfants provoque des émotions difficiles et des angoisses chez l'enfant[335], particulièrement dans le cas de Sabine, âgée de 8 ans en 1942, et qui se rend déjà compte de la complexité de la situation.

En termes de repères chronologiques, les descendants s'accordent également, affirmant que Sabine est cachée à partir de 1942-1943. Observons que les deux membres de la G2 (Sophie et Mathieu) se servent de la chronologie historique de la guerre pour calculer le moment

[333] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[334] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.
[335] BRACHFELD, S., *Op. cit.,* p. 149.

à partir duquel leur grand-mère a potentiellement pu être cachée, agissant donc par déduction : l'invasion de la Belgique par l'Allemagne en mai 1940 et le début des déportations en 1942 servent donc de points de repère.

Différents éléments de la vie d'enfant caché de Sabine au sein du couvent sont à signaler.

Un point récurrent au sein des quatre interviews concerne le rapport entretenu avec la religion catholique. Devoir faire abstraction de sa propre religion (le judaïsme) afin de « se fondre dans la masse » (celle des autres enfants du couvent), apparaît comme une rupture identitaire par rapport à l'« avant-Shoah ». Différents exemples et anecdotes se retrouvent au sein du discours des petits-enfants (la participation à la messe le dimanche matin ou encore la récitation du *Je vous salue Marie*). La génération intermédiaire (Danielle) ne cite pas d'exemples concrets, mais confirme que sa maman finit par mieux connaître la religion catholique que la religion juive, ce qui rend encore une fois compte de l'impact identitaire. Sabine appuie cette idée[336] :

> « Alors j'ai vécu la vie des des des sœurs là-bas, je connais mieux la la religion catholique, je peux vous réciter l'*Ave Maria* tout parce que, parce que c'était normal voilà, on allait euh à la messe tous les matins, au Salut tous les soirs, le dimanche, la petite messe, la grande messe, les vêpres, le Salut, je savais tout (…) » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

Sabine évoque un autre élément qui renforce encore ce changement identitaire vécu par l'enfant caché : le changement de nom afin de paraître « moins juif »[337].

Ainsi, comme l'indique S. Brachfeld, les enfants cachés peuvent souffrir d'un effacement de leur identité juive par une soumission à des influences étrangères (en l'occurrence ici catholique), par des pratiques et par un gommage de leur vrai nom, de leur origine et de leur histoire personnelle et familiale[338].

Néanmoins, dans une volonté de maintien du lien familial et identitaire, Sophie et Danielle expliquent que la tante de Sabine, au risque de sa vie, lui rend parfois visite afin de lui amener à manger et maintenir le contact[339].

---

[336] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[337] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[338] BRACHFELD, S., *Op. cit.*, p. 153 et 154.
[339] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.

Quel est le ressenti par rapport aux conditions de vie au sein du couvent ? Dans les entretiens des descendants, mais aussi au sein même du témoignage de Sabine, la guerre est éprouvante [habillage inadéquat face au froid (Sophie et Sabine), engelures causées par le froid (Sophie, Danielle et Sabine)]. Toutefois, Sabine a la chance de survivre grâce à l'aide du personnel du couvent[340]. Dans cette conjoncture, elle adopte une posture assez humble vis-à-vis des événements vécus (même constat chez Lucien) et elle l'exprime d'une manière assez révélatrice[341] :

> « (…) j'ai souffert sans souffrir (…) » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

D'ailleurs, malgré les restrictions alimentaires dues au rationnement, Sabine confie ne pas avoir souffert de la faim pendant la guerre et exprime un grand sentiment de respect à l'égard des sœurs qui l'ont hébergée et nourrie[342] :

> « Oui oui je mangeais, mais enfin je ne sais j'étais sûrement pas grande mangeuse, je ne sais pas, j'ai pas souffert de la faim. » […] « (…) elles (*les sœurs*) allaient mendier dans ce qu'on disait fin on dit, elles allaient dans les maisons pour nourrir, pour nous nourrir hein. » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

Les quatre membres interrogés éprouvent un sentiment de reconnaissance envers le personnel du couvent. Danielle et Sabine mentionnent qu'il est reconnu « Juste parmi les Nations ». À de nombreuses reprises, Sabine insiste : elle l'a reconnu, avec d'autres, le 10 septembre 1997[343] :

> « (…) elles ont été formidables, formidables, formidables, formidables d'ailleurs j'ai à Yad Vashem, j'ai fait le, j'ai fait tout ce qu'il fallait pour les reconnaître Justes. » […] « (…) et le curé aussi. » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

Sur la durée de la période pendant laquelle Sabine est cachée dans ce couvent, seule Sophie (G2) semble hésitante, affirmant que cela est assez flou pour elle et qu'elle n'a jamais vraiment su combien de temps sa grand-mère y est restée. Mathieu, quant à lui, relate que sa grand-mère est cachée jusqu'à la fin de la guerre[344]. Danielle est davantage précise : Sabine est cachée au couvent jusqu'à la Libération par les Américains et ensuite dans une ferme jusqu'à la fin de la guerre. Sabine approfondit les explications et raconte qu'après que sa tante soit venue la chercher au couvent à la Libération, elle l'emmène dans la maison où elle-même est

[340] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[341] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[342] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[343] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[344] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.

cachée, à Petite-Eneille. Laissant Sabine seule, la tante et son mari retournent alors à Liège, pour évaluer l'état de leur commerce : entre-temps, la bataille des Ardennes (offensive von Rundstedt) se déroule[345].

Pour conclure, la connaissance de l'histoire familiale s'amenuise, dans le cas de cette famille, très faiblement au cours des générations. Nous observons que la génération la plus jeune (Sophie et Mathieu – G2) privilégie la narration de l'expérience de Sabine en tant qu'enfant caché aux éléments l'entourant (conditions dans lesquelles elle est cachée, par qui, vécu de l'expérience à Petite-Eneille jusqu'à la fin de la guerre, etc.). D'ailleurs, il semble que cela résulte de la nature de la transmission reçue, Sabine mettant davantage le curseur sur son expérience personnelle au couvent à Durbuy.

Famille 2

L'histoire de Lucien en tant qu'enfant caché est plus complexe, car il est caché à plusieurs endroits (cinq au total). Cette complexité se retrouve au sein des entretiens des descendants, car Boris (G2) et Yvan (G1), ne rendent pas compte de l'ensemble des étapes par lesquelles leur ancêtre est passé : Boris n'en narre qu'une et Yvan, deux. Ils apprendront d'ailleurs, lors de l'entretien familial, l'existence de certaines d'entre elles. Toutefois, une des étapes, celle de l'orphelinat à Basse-Wavre, prend plus de place que les autres au sein des récits, car c'est à cet endroit que Lucien est resté le plus longtemps. Ce séjour constitue en effet une étape fixe, alors que les autres sont des étapes intermédiaires. Les témoignages laissent penser que c'est cette étape qui a également pris le plus de place au sein de la transmission.

Boris, membre de la G2, n'évoque que cette seule étape, ignorant complètement qu'il puisse en exister d'autres. Il mentionne qu'il s'agit d'une école catholique, mais ne peut donner davantage de précisions comme le lieu où cette école se trouve, les dates du séjour de son grand-père, ses activités pendant cette période, etc.[346].

Yvan, membre de la génération intermédiaire, évoque deux étapes : l'étape bruxelloise et le collège Notre-Dame de Basse-Wavre (jusqu'à la fin de la guerre)[347]. Cependant, les repères d'Yvan sont de nouveau remis en question lors de la discussion familiale : il se rend compte qu'il faisait auparavant un amalgame. Lucien n'a jamais été caché à Bruxelles, mais prend uniquement le nom (faux nom) de sa famille d'emprunt et par son intermédiaire, correspond

[345] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et 22 novembre 2022.
[346] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022.
[347] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.

avec sa mère pendant la guerre[348]. Il s'agit donc de deux éléments assimilés à tort par Yvan (fusion de deux éléments en mémoire). Cet apprentissage est corroboré par la discussion suivante, entre Lucien (enfant caché pendant la guerre) et son fils, Yvan (G1) :

- « Y : Tu étais quand même d'abord dans la famille de Monceau et puis_
- L : Non j'ai jamais été dans la famille de Monceau.
- Y : Ha, tu as juste pris leur nom ? *(Étonnement)*
- L : Oui. » (Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.)

La prise du faux nom est un élément évoqué par les trois témoins. De nouveau, cela rend compte de la répercussion identitaire, vécue comme un réel arrachement identitaire par l'enfant caché : son propre nom est ôté au profit d'un autre, fictif. Pour Boris (G2) et Lucien (G0), ce changement pèse sur Lucien : il doit se faire passer pour noble, ce qu'il n'est pas. D'après Lucien, même après la Libération, cela continue à lui peser : durant la semaine, il se rend au collège de Basse-Wavre (où il est Lucien de Monceau) tandis que sa mère essaye de trouver un métier pour se reconstruire financièrement, mais le week-end, il rentre chez lui, à Bruxelles, où il redevient Lucien XXXX[349]. Cette dissimulation de l'identité juive (faux nom, fausse origine, histoire personnelle remaniée, etc.) afin d'accroître les chances de survie de l'enfant caché peut avoir de lourdes conséquences : elle l'oblige en effet à « oublier ce qui inscrit tout être humain dans une filiation. […] En changeant d'identité, un changement de *self* s'est produit dans le cadre d'une lutte pour la survie et d'un rejet de la mort, ce qui marqua à jamais une rupture dans leur vie »[350].

Un autre élément revient auprès des trois témoins interviewés : le rapport à la religion catholique. Boris (G2) précise que cette école (avec internat) est catholique et Yvan (G1) ajoute que son père doit donc suivre les cours de catéchisme afin de « ne pas se démarquer »[351]. Nous retrouvons donc, encore une fois, cette nécessité de se « fondre dans la masse ». Toutefois, un détail qu'ils ne précisent pas - et qu'ils ignorent donc peut-être - est que leur ancêtre (Lucien) se prétend protestant, puisqu'il ne communie pas[352].

Pour plus de clarté, relevons les cinq étapes par lesquelles Lucien passe :

---

[348] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023. La correspondance est ici une manière de maintenir le contact en dépit de la distance géographique qui sépare. Ce maintien des liens s'observe de deux manières différentes pour ces enfants cachés : l'échange de lettres (Lucien) et les visites de la tante de temps à autre au couvent où Sabine est cachée (Sabine).

[349] Le nom de famille est masqué afin de garantir l'anonymat. (Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 13 octobre 2022 et Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

[350] FOHN, A., *Op. cit.*, p. 32.

[351] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 et Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.

[352] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.

Tout d'abord, l'enfant est trois mois à Spa[353]chez des particuliers rémunérés par la mère de Lucien. Pour celui-ci, la situation n'est pas évidente : il ne s'entend pas avec les personnes qui l'accueillent et il doit se dire Gantois, ce qu'il n'est pas (autre déchirement identitaire). La famille se justifie en disant qu'il est trop dangereux de révéler l'identité juive en raison de la plus grande proportion de Juifs à Anvers[354]. Le témoignage de Lucien exprime ses sentiments à cet égard et rend compte des risques supplémentaires encourus selon lui :

> « (…) pour vous dire à quel point, bon parfois les enfants comprennent la situation plus vite que d'autres, bon quand j'étais à Spa, donc on m'a, donc je m'appelais Lucien XXXX[355] du nom de la famille où j'étais, mais « à Anvers, il y a trop de Juifs, on va dire que tu es de Gand », je me dis, mais c'est idiot parce que si on m'interroge, je ne connais même pas le nom d'une rue à Gand, je ne sais rien de Gand, tandis qu'Anvers, je peux. » […] « Mais il n'y a pas que des Juifs quand même à Anvers, mais enfin je trouvais ça idiot (…) » (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

À partir de la Noël 1942, Lucien est envoyé dans une école-internat privée à Bassines[356] (près de Ciney) où il reste jusqu'en juin 1943. Il ne peut y résider longtemps en raison du fort ancrage résistant de l'endroit : l'école est un point de réunion des résistants de la région ainsi qu'une étape pour les pilotes anglais. Lucien ajoute que les profs y sont excellents et qu'il s'agit de personnes qui souhaitent échapper au STO[357].

De juin à début septembre 1943, Lucien vit au sein d'un camp de vacances qui dépend de l'abbé André[358], résistant de guerre[359].

---

[353] Cette étape est non mentionnée par les membres de la G1 et 2 lors de l'entretien individuel et ils révèlent, lors de la discussion familiale, découvrir l'information. (Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.)

[354] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.

[355] Le nom de famille est masqué afin de garantir l'anonymat.

[356] Cette étape est non mentionnée par les membres de la G1 et 2 lors de l'entretien individuel et ils découvrent l'information lors de la discussion familiale. (Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.) Avant le conflit mondial, Eugène Cougnet gère une école située au château de Bassines à Méan-en-Condroz. Pendant la guerre, le lieu est utilisé comme cachette pour de nombreux illégaux, résistants et Juifs. Des armes et un émetteur clandestin y sont également dissimulés. Suite aux premières convocations au Travail obligatoire envoyées par l'occupant aux jeunes Juifs, les premiers réfractaires arrivent à Bassines le 29 juillet 1942. Le lieu accueille pendant l'occupation une soixantaine de pensionnaires, dont 27 Juifs, à partir de l'âge de cinq ans. Le 25 octobre 1943, les Allemands arrêtent les individus présents sur place à la suite d'une dénonciation. (BRACHFELD, S., *Op. cit.*, p. 119 et 120.)

[357] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022. Certains tentent en effet d'échapper au STO, notamment en évoquant leurs importantes connaissances. L'AJB essaye aussi d'exempter des personnes, ainsi que « certaines catégories de Juifs convoqués ». Pour ce faire, elle s'adresse aux Offices du Travail. (VAN DOORSLAER, R., et al., *Op. cit.*, p. 460 et 461.)

[358] Le Père Joseph André (1908-1973) est un prêtre qui résiste et aide des familles juives durant la guerre. De 1942 à 1944, il place plusieurs dizaines d'enfants qu'il cache d'abord au sein de la maison des œuvres de saint Jean et ensuite au sein de différents homes et familles d'accueil. Pour ses faits, il est reconnu Juste parmi les nations par l'État d'Israël. (LAPORTE, C., « Histoire – Le père Joseph André. Le *vrai Juste* du dernier Schmitt », dans *Le Soir* [en ligne], https://www.lesoir.be/art/histoire-le-pere-joseph-andre-le-vrai-juste-du-dernier-_t-20040414-Z0P8KV.html , consulté le 13 avril 2023 et DULIERE, A., « André (Joseph-Léon-Adolphe-Ghilain) », dans *Bibliographie nationale*, t. 43, Bruxelles, 1983, col. 26 et 27.

[359] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.

De septembre 1943 jusqu'au Débarquement, Lucien séjourne au Petit Séminaire de Basse-Wavre, depuis lors devenu le Collège Notre-Dame de Basse-Wavre. Il y est placé par l'intermédiaire du père Bruno[360]. Il donne quelques informations à son sujet, rendant compte comment l'ancien enfant caché se représente ce personnage[361] :

> « (…) père Bruno (…) » […] « Qui était très actif dans la résistance et qui a aidé à placer des centaines d'enfants juifs dont justement.. à Basse-Wavre quoi. » (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

Précisément Lucien fait ici allusion au père Bruno Reynders[362], ce qui est confirmé dans les archives mises en annexe au sein du livre *Résistance. Père Bruno Reynders. Juste des Nations.* L'une d'elles mentionne le nom de famille de Lucien, ainsi que le Petit Séminaire de Basse-Wavre[363].

Enfin, Lucien est caché avec sa mère et d'autres Juifs dans une maison en construction à Vaalbeek, près de Louvain. À propos de cet endroit, une anecdote particulière est racontée au cours de l'entretien individuel puis Lucien la répète lors de la discussion familiale. Cette anecdote l'a particulièrement choqué et marqué[364] :

> C'est quand même marquant, on était dans cette maison, bon c'était quelques heures, un jour avant la Libération puisque les Allemands partaient et les Anglais ont suivi quoi et alors on était dans cette maison dans un petit village où il y avait quand même une dizaine, 7 ou 8 Juifs et on sonne, on dit « Loulou va » (rire), j'ouvre la porte et je me trouve devant un *Feldgendarm* (…) » […] « Et c'était une route assez étroite et de l'autre côté de la route, il y a un autre *Feldgendarm* qui braquait un fusil sur la porte. » […] « Alors je me disais : « ça y est, ils viennent tous nous arrêter » et non il me demande si j'avais une pompe à vélo et heureusement j'en avais une et je me suis empressé et bon c'est tout ce qu'ils voulaient, ils sont partis, ils ont gardé la pompe. » (Lucien, dans Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.)

Yvan se souvient de l'incident et le connaît très vaguement[365], à tel point qu'il n'aurait pas pu le raconter lui-même. Toutefois, la narration de son père lui permet désormais de se

---

[360] Lucien ne cite pas le nom civil du religieux, mais tout porte à penser qu'il s'agit du père Bruno Reynders, d'autant plus qu'il est en contact avec l'abbé André Joseph. (LAPORTE, C., « Histoire – Le père Joseph André. Le *vrai Juste* du dernier Schmitt », dans *Le Soir* [en ligne], https://www.lesoir.be/art/histoire-le-pere-joseph-andre-le-vrai-juste-du-dernier-_t-20040414-Z0P8KV.html , consulté le 13 avril 2023.)

[361] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.

[362] Le père Bruno Reynders, Dom Bruno, (1903-1981) est un prêtre et un docteur en théologie. Pendant le conflit mondial, il est mobilisé en tant qu'aumônier militaire. À la suite d'une blessure, il est déporté dans un *stalag* en Autriche et est ensuite libéré en janvier 1941. De 1942 à 1944, il se distingue en sauvant 390 enfants juifs placés chez des privés, dans des institutions ou au sein d'établissements. Il aide aussi des Juifs adultes à trouver un endroit où se cacher. En janvier 1955, il reçoit le titre de « Résistant civil » et en 1964, il devient « Juste parmi les nations » à Yad Vashem (BLUM, J., *Résistance : Père Bruno Reynders, Juste des Nations,* Bruxelles, 1993, p. 11, 27 et 28.)

[363] Afin de maintenir l'anonymat, seule la page renseignant le Petit Séminaire de Basse-Wavre est indiquée. (*Ibid.*, p. 96.)

[364] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023

[365] Cela permet de relever l'intérêt des discussions familiales sur la mémoire individuelle, en l'occurrence ici le processus de remémoration d'une anecdote oubliée, mais auparavant connue. (Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.)

rappeler du court passage paternel à Vaalbeek. L'entretien de groupe joue donc un rôle dans la remémoration des souvenirs. Boris, quant à lui, ne connaît pas du tout cet épisode[366].

Dès lors, il est intéressant de se demander quel est l'état de connaissance des descendants (fils et petit-fils) de Lucien. Leur représentation de l'histoire de leur ancêtre reste très faible et se limite en effet à l'évocation du lieu principal dans lequel il est caché pendant la guerre : l'école-internat catholique à Basse-Wavre. L'évocation de ce lieu n'est que superficielle, car aucun élément concret, mis à part le fait que Lucien se fait passer pour un chrétien n'est évoqué. Cette maigre connaissance est due à la transmission reçue qui s'avère fragmentaire et peu détaillée.

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (enfants cachés)

Deux familles, la famille 1 et de la famille 2, disposent d'une connaissance de l'histoire très variée (en lien avec la transmission reçue) : forte dans le cas de la famille 1 et faible en ce qui concerne la famille 2.

Toutefois, les deux possèdent des points communs. Tout d'abord, l'arrachement (familial et/ou identitaire) est reconnu par l'ensemble des témoins. Ensuite, tous les descendants évoquent le rapport à la religion chrétienne[367], exprimant ainsi l'idée qu'il est nécessaire « de se fondre dans la masse ». Selon A. Fohn, cela peut avoir comme conséquence de créer un conflit intérieur pour l'enfant caché, étant donné que « l'éducation catholique discréditait les Juifs considérés comme un peuple déicide »[368].

Épinglons cette réduction de narration et de connaissance au fait principal : elle est visible chez la G2 qui ne connaît que l'endroit principal où l'ascendant est caché (couvent de Durbuy dans le cas de Sabine et école-internat de Basse-Wavre dans le cas de Lucien). Toutefois, les indications données par la G1 à ce sujet restent très limitées (Danielle), voire fautives (Yvan). Il paraît pertinent de se demander si l'enfant caché lui-même n'a pas accentué cela lors de la narration, peut-être d'ailleurs par volonté de ne pas embrouiller son descendant. Les anciens enfants cachés, Sabine et Lucien, restent tous les deux humbles face à l'expérience vécue :

[366] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.
[367] Dans les deux cas étudiés au sein de cette recherche, les enfants cachés placés au sein d'institutions catholiques ne sont pas baptisés. Selon H. Keilson, la conversion religieuse est plus rare auprès des enfants les plus âgés. Deux explications sont avancées : ils sont davantage matures et ils possèdent un sentiment d'appartenance à leur origine plus important. (FOHN, A., *Op. cit.*, p. 39.)
[368] *Ibid.*, p. 40.

« (…) j'ai souffert sans souffrir (…) » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)
(…) je peux dire que je n'ai rien fait d'extraordinaire, mais j'ai vécu de près des événements assez extraordinaires. […] (…) je les ai subis. » (Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.)

En revanche, trois éléments de narration sont spécifiques à la famille 1 : la manière dont Sabine a pu être cachée (G0 et G1, bien que différente entre Sabine et Danielle), la grande attention accordée aux Justes parmi les Nations (G0 et G1), la reconnaissance de tous les membres de cette famille à l'égard du curé et des sœurs du couvent de Durbuy et enfin les conditions de vie de Sabine au couvent (G0, G1 et G2)[369].

8. Les résistants

Dans le cadre de ce mémoire, deux familles interrogées descendent de résistants (Juifs et non Juifs) : la famille 3 ainsi que la famille 4.

Analyse intergénérationnelle par famille

Famille 3

L'histoire de la résistance est fortement présente au sein de cette famille et la symbolique des actions menées par les ancêtres se manifeste vivement lors des entretiens des descendants. L'histoire familiale liée à la résistance s'appuie sur deux personnes : Régis (résistant juif) et sa femme (résistante non juive).

L'homme (Régis) occupe une place plus importante au sein des témoignages. Les descendants l'affirment d'ailleurs lors de la discussion familiale et attestent que Régis est davantage mis en avant que sa femme, notamment par la position occupée au sein du monde associatif et communautaire juif (président au sein d'une association) et par son important investissement (commémorations, réunions, etc.). Ils s'accordent sur le fait que Régis occupe la première place au sein du récit et lors des discussions familiales au domicile de leur parent. Rosie relève que la propre épouse de Régis elle-même le place souvent sur « un piédestal » et qu'elle éprouve une énorme fierté des actions menées par son mari qui est en outre son commandant pendant la guerre[370].

Même si Régis exerce un rôle primordial au sein des récits et est cité en premier lieu lors des témoignages, le rôle de sa femme n'en est pas pour autant oublié et mis de côté. En dehors du plus grand investissement au sein du monde associatif juif, je tente ici d'amener une

[369] Notons qu'il n'est pas étonnant qu'aucun descendant ne parle de la façon dont Lucien a pu être caché et de ses conditions de vie pendant la guerre, car Lucien (G0) n'en parle pas lui-même lors de ses entretiens.
[370] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

hypothèse supplémentaire : les actions résistantes menées par Régis possèdent un caractère davantage « extraordinaire » et « exceptionnel » prenant donc plus d'envergure au sein de la mémoire familiale. Ajoutons que suite à ses actions de résistance, Régis doit être amputé d'une jambe durant la guerre. Pour moi, cette souffrance physique très visible renforce l'aspect héroïque. D'ailleurs, lorsqu'il est demandé à Giulia et Gabrielle (les filles de Régis – G1) de parler du premier souvenir familial leur venant à l'esprit, elles relatent toutes deux la douleur physique et quotidienne de leur père[371] :

> « (…) donc pour moi c'est un souvenir, c'est quelque chose de permanent puisque j'ai vécu, je suis née après-guerre donc il était déjà, qu'est-ce que, c'est pas une histoire que je retiens, c'est un état (…) » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.**)**

> « .. Là tout de suite je suis dans l'émotion, il a été abattu et amputé sans l'endormir donc de souffrance toute sa vie, on a vécu avec un père qui avait mal, qui avait des crises euh de douleurs, en dehors de crise c'était la joie de vivre, pendant les crises, c'était dur pour lui et pour nous. » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)

Concentrons-nous maintenant sur leur histoire. Au regard du déroulement des entretiens (narration d'une personne à la fois), évoquons d'abord l'histoire de Régis, pour ensuite aborder celle de son épouse.

Régis mène de nombreuses actions en tant que résistant (communiste) du Front de l'Indépendance[372] (mouvement précisé par Giulia et Gabrielle). Les différents exploits, ainsi que leur enchaînement chronologique, restent parfois confus pour les descendants. À cause du parcours rocambolesque de Régis, les trois descendants interrogés rencontrent des difficultés à

[371] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.

[372] Aucune indication supplémentaire ne figure quant au réseau dont Régis fait partie. Toutefois, Gabrielle fait mention des « partisans » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.) et Giulia du fait que sa mère, du même réseau que son père, est « partisan armé » (Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.). Il est donc fortement probable que leurs ascendants font partie des Partisans Armés (PA), d'autant plus que B. Suchecky, dans son ouvrage *Résistances juives à l'anéantissement,* rend compte de la forte présence des Juifs immigrés au sein des PA de la région bruxelloise, lieu où leur ancêtre résiste après son évasion de la prison de Louvain. Par ailleurs, M. Steinberg met en avant la forte présence communiste juive au sein des PA : ils étaient prioritairement « des formations armées du Parti communiste recrutées dans ses structures de langue, pour servir sa politique et peupler sa guérilla urbaine. » Ces partisans armés juifs bruxellois sont actifs à partir de 1942 et sont répartis au sein de trois compagnies. Les ancêtres de la famille interrogée faisaient probablement partie de la première qui regroupe des Juifs immigrés de Pologne parlant en autres le yiddish. (SUCHECKY, B., *Résistances juives à l'anéantissement,* Bruxelles, 2008, p. 210.) En termes d'actions menées, l'*Encyclopédie Multimédia de la Shoah* renseigne « qu'il ne faudrait cependant pas exagérer l'impact de la résistance armée juive » (elle reste toutefois la « forme la plus directe » de la lutte envers les nazis), car elle a très peu de moyens d'actions pour empêcher les massacres de masses réalisés par les nazis. Ainsi, la résistance juive se concentre surtout dans le secours, l'aide à l'évasion et le soutien aux Juifs cachés. (ENCYCLOPEDIE MULTIMEDIA DE LA SHOAH, « La résistance juive armée : les Partisans », dans *United States Holocaust Memorial Museum* [en ligne], https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/armed-jewish-resistance-partisans?parent=fr%2F4358 , consulté le 18 avril 2023.)

intégrer des repères temporels dans leur discours. Par ailleurs, certaines actions, par la nature de leur grandeur et de leur exceptionnalité, occupent davantage de place au sein du récit.

La première des actions, en l'occurrence celle qui a véritablement marqué la famille[373], procure une immense fierté aux descendants, c'est l'évasion de Régis de la prison de Louvain[374]. Seule Rosie rend compte de la raison de l'emprisonnement de son grand-père, arrêté en tant que prisonnier politique. Rosie et Giulia (G2 et G1) détaillent comment Régis y parvient : grâce à sa dextérité et à sa réflexion méthodique [copie de la clef avec des morceaux de pain, coups systématiques à la même heure afin que les gardes ne le remarquent pas, sauts précis sur les rejointoiements des verrières (Rosie), copie de la clef avec des morceaux de savons (différence entre Giulia et sa fille à propos de ce détail), évasion par le haut et non pas par le bas, comme la majorité des prisonniers (Giulia)]. Les trois descendants expliquent également que Régis s'évade avec un ami, mais que celui-ci est arrêté à la sortie. D'après Rosie, cette arrestation cause un véritable traumatisme à son grand-père[375].

Seule Gabrielle explique ensuite que son père, à partir de ce moment-là, mène ses actions à Bruxelles, puisqu'il est fort recherché en Flandre[376].

Le deuxième élément majeur de l'histoire du résistant est également mentionné par les trois descendants : son arrestation. La complémentarité des informations données par chaque descendant est ici fortement intéressante : Rosie pointe le contexte (il se rend à un rendez-vous où il est arrêté)[377], Gabrielle donne des précisions à propos du dénonciateur (un jeune collaborateur) et Giulia explique l'*après* (pensant qu'il allait mourir, Régis se dit qu'il n'a plus rien à perdre et fait donc un speech politique dans la rue afin de convaincre la population de lutter contre l'ennemi). Tous les descendants mettent en évidence qu'il est victime de coups de

[373] Giulia le dit d'ailleurs de vive voix : « (…) c'est quand même quelque chose qui a marqué la famille, c'est cette évasion qui est spectaculaire (…) » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.)
[374] Les deux filles de Régis rendent compte de cette information. Les propos de Gabrielle sont significatifs des informations erronées involontaires de la mémoire. En effet, elle explique que son père et son ami sont les seuls à s'être évadés de la prison, depuis sa création. Elle évoque 1700 comme date de création, alors que la prison existe depuis 1860 : « (…) c'est les deux seuls qui ont réussi leur évasion de la prison de Louvain, depuis qu'elle existe en 1700 et quelques, euh ils ont d'ailleurs une cellule à leur nom, pas en tant qu'évadés (rire), mais en tant que résistants et évadés. » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)
[375] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[376] Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[377] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.

feu lors de son arrestation (pour Giulia et Gabrielle, c'est au niveau du dos et de la jambe) : cet élément est très important au sein de la mémoire familiale[378].

Le passage à l'hôpital est également rapporté par les trois descendants, mais avec une différence dans la connaissance des informations. Rosie (G2) explique que son grand-père est transféré à l'hôpital, dans lequel se trouve également un réseau de résistance, et qu'il y est amputé d'une jambe. Elle ajoute que bien qu'il soit invalide, les résistants réussissent tout de même à le faire sortir de prison[379]. Les membres de la G1 sont davantage précis. Rosie ne distingue qu'un seul et même hôpital, la G1 en distingue deux, ainsi que des étapes intermédiaires. Tout d'abord, l'occupant emmène Régis dans un premier hôpital, où il supplie le médecin de le couvrir d'un grand plâtre et de poulies pour qu'il ne puisse pas être déplacé. Ensuite, Régis commence à délirer (sous l'effet de la gangrène, précise Gabrielle) et il risque donc de parler. Les résistants parviennent alors à le faire évader. Régis est finalement amputé par un médecin résistant dans un autre hôpital (Gabrielle précise qu'il s'agit de l'hôpital rue Xavier de Bue et que son père est amputé sans anesthésiants, car il faut donner une raison pour en obtenir)[380]. Gabrielle, fille de Régis, apporte des éléments très intéressants qui rendent compte de l'organisation de la résistance :

> « (…) des résistants euh l'ont opéré à l'hôpital rue Xavier de Bue, où je suis née d'ailleurs (rire) et euh… les résistants étaient armés et euh faisaient semblant de menacer le médecin pour que, pour que les Allemands croient que le médecin était pas complice donc ils ont, ils ont mis quelques résistants armés pour les infirmières et tous, croient, croient que le médecin n'était pas complice, et il a quand même été arrêté, il a quand même été à Breendonk, ils étaient deux à avoir été arrêtés, il a quand même été dans les camps (…) » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)

Lors de la discussion familiale, Rosie explique qu'elle a certainement déjà entendu ces informations, mais que ce n'est pas le genre de détails qu'elle retient ; elle se souvient davantage de petites anecdotes plus « légères » ou liées à la vie quotidienne, comme lorsque sa grand-mère lui raconte que le plâtre démange son grand-père, car il y a de la vermine à l'intérieur[381].

Les étapes ultérieures sont uniquement narrées par les membres de la G1 (Gabrielle et Giulia). Après avoir de nouveau poursuivi son activité de résistance, Régis est arrêté une dernière fois et emprisonné dans les caves de l'Avenue Louise[382], où il est interrogé. Les deux

[378] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[379] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
[380] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[381] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.
[382] À la suite du bombardement du bâtiment du *Sipo-SD* (453, Avenue Louise à Bruxelles) par Jean de Selys Longchamps le 20 janvier 1943, celle-ci est contrainte de déménager au sein des appartements du 347 de la même avenue. À cet endroit, les caves du bâtiment sont converties en cellules où les prisonniers, Juifs, mais aussi les

sœurs citent à ce propos la même anecdote, révélatrice à leurs yeux de l'absurdité des propagandes nazies et des théories antijuives. Ainsi, leur récit traduit une dualité entre la dimension raciste de l'expérience d'une part et l'aspect salvateur d'autre part :

> « (…) un moment donné, il est déjà amputé, il est arrêté et (…) puis on le met dans une salle, sur une table debout et cours d'anatomie du Juif et en fait mon père avait les yeux bleus et les cheveux noirs donc le grand professeur en chemise blanche, là qui est en blanc_ » […] « Oui, mais un spécialiste, grand spécialiste (*ironie au sein du discours*) qui en a déduit que si mon père a eu les yeux bleus c'est qu'une Allemande a été violée (rire) et que vous voyez, ces Juifs ils violent nos femmes et en fait mon père avait pris le nom de XXXX[383], qui est son beau-frère, mais il savait que son beau-frère était dans le maquis en France, donc il pouvait prendre son nom qui est un nom allemand et donc ça correspond bien aux yeux bleus, la peau vraiment violée par le sale Juif et en plus mon père était beau puisqu'il était sportif, il était beau, et il disait ''il est trop beau pour être juif, il peut, il a du sang allemand'', mais ce côté-là et ces trucs a retardé son départ vers la Caserne Dossin pour aller à Auschwitz, et c'est comme ça qu'il était pour le dernier convoi, ça a fait gagner quelques jours, aussi fou que ça paraisse quoi. » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.**)**

> « Donc là c'est vraiment un truc très important pour moi, euh donc mon père est arrêté, il sait que mon oncle (…) il était dans le maquis, mon père a pris son identité (…). Et donc son nom c'était XXXX[384] parce qu'il était né en Allemagne (…), mon père s'était teint, teint ses cheveux en blond avec de l'eau oxygénée et euh les Allemands et il avait les yeux et alors les Allemands se sont dit, mais "comment un Allemand "puisqu'il était né en Allemagne, "blond, aux yeux bleus, à tête un peu aryenne, comment peut-il être Juif ? '' C'est impossible et donc ils ne comprenaient, donc ils ont fait venir d'Allemagne, un médecin spécialiste de la race, et qui est venu avec des étudiants d'Allemagne, étudiants en médecine et là ils ont regardé mon père dans tous les sens, mesuré ce qu'il y avait à mesurer et mon père comprenait l'allemand et eux ne le savaient pas et lui il ne disait rien, fin il était de temps en temps tabassé, mais à part ça voilà et la conclusion est que ça ne pouvait être qu'une femme allemande qui avait été violée par un Juif sinon c'est inexplicable et donc il avait les traits physiques de l'Allemand donc blond aux yeux bleus et athlète, mais violée par un Juif et puis euh les jours passant, les cheveux blonds sont devenus noirs évidemment (…) et donc l'honneur de l'Allemagne était sauf, c'était pas un vrai blond. Alors pourquoi c'est important ? Ça montre d'abord que la propagande, Göring disait "mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose", quelqu'un peut être vraiment sincère, un médecin qui a fait quand même des études universitaires (…). Euh et donc une aberration de pouvoir dire, se poser la question de comment un Aryen peut-il être juif jusqu'à faire venir un gars d'Allemagne avec des étudiants parce que c'était trop incroyable, ce qu'il l'a sauvé parce qu'une fois que ben qu'ils ont compris que c'était pas un vrai aryen, qu'il a été tabassé, qu'il a pas eu, bon, ils l'ont envoyé à Malines pour partir à Auschwitz, mais il est arrivé, il a eu le dernier numéro du dernier convoi[385]. » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)

résistants, subissent des tortures dont font notamment mention les témoignages recueillis après le conflit lors de l'enquête judiciaire à l'encontre des membres allemands du *Sipo-SD* de Bruxelles. (SAERENS, L., « La SIPO-SD de Bruxelles au 347 de l'avenue Louise », dans *Témoigner. Entre histoire et mémoire Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz,* n° 125 : *Histoire et mémoire de la persécution des homosexuel·le·s par les nazis,* 2017, p. 136 et 144.)

[383] Afin de maintenir l'anonymat, ce nom de famille est masqué.

[384] Afin de maintenir l'anonymat, ce nom de famille est masqué.

[385] Gabrielle fait ici probablement référence au convoi XXVII : ce dernier convoi en direction de Bergen-Belsen est prévu pour la fin du mois d'août 1944. À la mi-août, l'envoyé spécial d'Eichmann, Anton Burger, se rend à Bruxelles afin de « liquider la question juive ». À partir du début du mois, la section juive arrange en effet la mise en place d'une rafle visant les Juifs « légaux » (directeurs et employés de l'AJB, enfants des homes, ainsi que les personnes âgées des asiles dont l'institution juive obtient l'autorisation d'installation). La rafle prévue en date du 28 août n'a pas lieu en raison de la déroute des troupes allemandes. Le 4 septembre, suite à la fuite des derniers SS sur place, les inscrits du XXVIIe convoi quittent la caserne Dossin à Malines. (ERDMANN-DEGENHARDT, D., « La déportation des juifs de Belgique », dans Le *Monde juif,* n° 109, 1983, p. 15.)

Lors de la discussion familiale, Rosie (G2) explique qu'elle a déjà entendu cette anecdote, mais qu'elle ne l'a pas retenue, malgré son aspect surprenant puisqu'en effet, ce concours de circonstances permet à son grand-père de survivre[386].

C'est pourquoi il est important de prendre en considération qu'une anecdote non narrée n'est pas forcément une anecdote non connue : elle peut en effet être une anecdote oubliée ou bien une anecdote non pensée au moment de l'interview.

Constatons également que lorsque les descendants narrent des informations sur la résistance en général, celles-ci se recoupent : ils évoquent tous les techniques de protection élaborées par la résistance en cas d'arrestation. Rosie (G2) se souvient que son grand-père lui détaillait les différentes techniques mises en place afin d'éviter que le réseau ne tombe si un résistant est arrêté[387]. Dans le même ordre d'idées, sa mère, Giulia (G1) explique que ses parents ne pouvaient pas se parler directement des actions futures[388]. Enfin, Giulia et Gabrielle (G1) indiquent que ce n'est qu'à la fin de la guerre que leur mère apprend que Régis est en fait son commandant supérieur. Pour des raisons de protection, les ordres sont donnés et reçus via des intermédiaires[389].

Un dernier constat : lorsque les descendants évoquent la résistance de Régis, ils ne relatent que les différentes étapes (arrestations) qu'il connaît et les évasions auxquelles il participe. Aucune action concrète liée à la résistance n'est décrite au sein des témoignages. Cela peut être expliqué par l'aspect extraordinaire des évasions réalisées, par le caractère de Régis (combatif, déterminé, courageux, sportif et réfléchi selon ses descendants.) et par ses agissements, laissant ainsi dans l'ombre les actions concrètes menées[390].

A contrario, la narration de l'histoire de son épouse, également résistante, est, quant à elle, basée sur la nature des actions menées, appuyées par des exemples concrets (anecdotes). Précisons qu'à l'inverse de son mari, elle n'a jamais été arrêtée.

Leur ancêtre (épouse de Régis) accomplit les tâches suivantes au sein de la résistance : impression et transport de journaux clandestins (Rosie et Gabrielle), transport de dynamite

[386] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.
[387] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
[388] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022
[389] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[390] Giulia et Gabrielle expliquent que leur père est « commandant de la résistance pour la Flandre » et Gabrielle ajoute qu'une des missions de son père est de recruter et que c'est d'ailleurs comme ça qu'il est arrêté. À part ces indications sur le rôle de leur père dans la résistance, aucune action concrète n'est explicitée. (*Ibid.)*

(Giulia) et rôle de « courrière »[391] (Giulia et Gabrielle)[392]. Seules les sœurs (membres de la G1) retracent les actions de leur mère, avant sa rencontre avec Régis : habitant à proximité de la frontière française (à Erquelinnes, précise Gabrielle), elle fait passer des gens de l'autre côté. Gabrielle donne davantage de précisions quant à la nature de cette mission : sa mère prépare des Juifs de Belgique à passer la frontière, notamment pour se rendre en Angleterre. Elle les habille et coupe leurs favoris[393]. Par la suite, elle vient vivre à Bruxelles où elle entre dans un autre réseau de résistance (FI), pour lequel elle accueille des résistants après leurs actions. Les sœurs précisent que c'est d'ailleurs de cette manière que leurs parents se sont rencontrés[394].

Enfin, j'aimerais évoquer deux anecdotes à propos de la femme de Régis qui suscitent un débat lors de la discussion familiale.

La première anecdote montre la complémentarité des informations apportées par chacun. Elle est relative à un épisode vécu par leur ancêtre qui, alors en possession de matériel de résistance, se sent suivie par l'occupant. Pressentant le danger, elle entre dans une boutique, se change radicalement et se maquille. Seule Rosie (G2) signale cependant qu'une fois arrivée à destination, sa grand-mère s'effondre sur les dalles. Cette nouvelle information, sans aspect exceptionnel, surprend fortement les deux sœurs (G1) qui ignoraient ce détail. Rosie ajoute que sa grand-mère insistait beaucoup sur ce point-là : l'impact de la transmission sur la mémoire se reflète donc ici[395].

La deuxième anecdote rend compte des confrontations de mémoire à l'échelle collective qui peuvent causer des tensions au moment de la découverte des divers points de vue (trahis par le ton de la voix et l'attitude corporelle). Elle se réfère à la cachette d'un objet en cas de contrôle de l'occupant. Rosie (G2) et Gabrielle (G1) s'accordent sur le fait qu'il s'agit d'une machine à imprimer, alors que Giulia (G1) parle d'armes. Cette contradiction donne lieu à un autre débat important au sein de la famille : la présence ou non d'armes au sein du domicile de leur ancêtre. Rosie (G2) et Gabrielle (G1) pensent que cette dernière n'a pas le droit de disposer d'armes à

[391] Gabrielle donne davantage d'informations que Giulia par rapport au rôle de « courrière » de leur mère dans la résistance : transport de courriers et d'armes. Lorsqu'elle transporte des armes, Gabrielle indique que sa mère remet l'arme au résistant qui tire et puis, l'action terminée, elle reprend l'arme immédiatement afin que le tireur ne soit pas arrêté en possession d'armes. Gabrielle insiste sur la dangerosité des missions effectuées par sa mère. (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

[392] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[393] Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[394] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[395] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

son domicile, tandis que Giulia (G2) considère qu'elle en a, sous prétexte de son rôle de Partisan Armé[396]. Ici, les différences observées au sein de la sphère familiale sont présentes tant au niveau intergénérationnel que dans la fratrie. En effet, en dehors du « pot commun » (objets, photographies, ressemblances physiques, anecdotes, etc. partagés entre la fratrie), des « fonds individuels » existent : il s'agit en l'occurrence des diverses versions de l'histoire familiale. Comme nous l'avons vu, certaines dissemblances ne posent pas problème, car elles sont estimées comme « normales », alors que d'autres donnent lieu à des tensions, chacun voulant affirmer sa version des faits. Chaque protagoniste (particulièrement chez les deux sœurs) tente de défendre la sienne et la confronte donc à celle de l'autre, la reconnaissance par autrui étant une composante très importante au sein de la famille[397]. Toutefois, ces débats suscitent d'autres questions qui sont jusqu'à maintenant restées sans réponse chez les descendants.

En somme, la connaissance des informations données est légèrement plus faible pour la génération la plus jeune (Rosie – G2), par rapport à la G1. Notons cependant qu'elles se complètement parfaitement : la G2 est en effet dotée d'anecdotes, parfois inconnues de la G1, dévoilant ainsi le rapport spécial entretenu entre grands-parents (G0) et petits-enfants, point décrit dans la partie suivante (Partie III – Transmission). Il est intéressant de relever que les éléments narrés dépendent également de l'attitude et la réceptivité du témoin. Les cas de Gabrielle (G1) et de Rosie (G2) sont évocateurs : Gabrielle organise son discours précisément et l'ancre dans une perspective spatio-temporelle précise créant du lien entre les différents épisodes d'une même histoire, alors que Rosie, par sa sensibilité, privilégie le côté émotionnel des faits.

Famille 4

Les quatre membres interrogés évoquent l'activité de résistance de leurs ancêtres. La manière dont les descendants présentent les activités de résistance de leurs ascendants diverge : les membres de la génération la plus jeune (G3 – Julie et Sylvain) rencontrent des difficultés quand il s'agit de raccrocher des actions à des personnes précises. Julie cite quelques actions de résistance en y incluant ses deux arrière-grands-parents sans faire de distinction entre celles réalisées par son arrière-grand-père et celles effectuées par son arrière-grand-mère. Sylvain, quant à lui, ne mentionne que les actions de son arrière-grand-père et n'évoque pas du tout

[396] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.
[397] FAVART, E., *Op cit.*, p. 84-88.

l'activité de son arrière-grand-mère. Au contraire, les activités de l'un et de l'autre sont bien spécifiées au niveau des générations plus âgées (G1 – Françoise et G2 – Dane).

Une autre observation peut également être faite : si Sylvain ne parle que des actions de son arrière-grand-père, les trois autres descendants (Julie, Dane et Françoise) mentionnent la résistance de la mère de Françoise. Cette analyse corrobore la différence dans la transmission, point qui sera traité plus tard au sein de ce travail.

Avant d'énumérer les actions de la mère de Françoise en tant que résistante, étudions les informations données par Sylvain relatives à son arrière-grand-père. Évoquant très brièvement cet aspect, il se souvient que son ascendant joue un rôle dans l'aide aux déportés juifs par le sabotage de rails de train. Sylvain dit par ailleurs qu'il est très intéressé par ce sujet (la résistance de son arrière-grand-père) et qu'il s'agit du seul aspect qu'il évoque avec ses amis lorsqu'il aborde son histoire familiale liée à la Shoah. Nous pouvons donc considérer que la résistance occupe une place à part au sein des récits de la Shoah, car elle permet de mettre en avant l'aspect glorieux des actions menées, ainsi que la position de héros occupée et jouée par l'ascendant. (Il a posé autrefois des questions sur ce sujet qui l'intéressait particulièrement, mais il a entre-temps oublié.)[398]

La résistance menée par leur ascendante (la mère de Françoise) se fonde sur une seule et même anecdote qui revient dans le récit des trois descendants (Julie[399], Dane et Françoise) : leur ancêtre s'est retrouvée avec un sac rempli de faux papiers dans un train transportant également de nombreux Allemands. La narration de cette anecdote s'étoffe au fur et à mesure que nous remontons au sein des générations : détails supplémentaires (Dane et Françoise), inscription au sein du cadre spatio-temporel, solution trouvée et conséquences (Françoise). Cette constatation est observable au sein des propos des descendants (Julie – G3, Dane – G2 et Françoise – G1) :

> « (…) ils faisaient du transport de euh nouvelles cartes d'identité[400], fin voilà je ne sais pas si c'est vraiment dans la résistance, mais d'une certaine façon oui. » […] « Et donc euh… il me semble qu'ils se sont retrouvés dans un train et.. il y avait des Allemands. Vraiment je ne serais pas te dire, je devrais

[398] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[399] Précisons toutefois que Julie inclut ses deux arrière-grands-parents lors de la narration de cette anecdote.
[400] Pierre Broder, chargé du Comité de Défense des Juifs (CDJ) à Charleroi, rend compte de la fabrication des fausses cartes d'identité. Au commencement, de véritables formulaires vierges, ou bien fabriqués au sein d'imprimeries clandestines, sont utilisés. Cette pratique est risquée, étant donné que le faux nom noté sur la carte d'identité ne figure pas au sein des registres détenus par l'administration. Le CDJ modifie ensuite son plan d'action en utilisant les « formalités de changement d'adresse alors en vigueur en Belgique pour inscrire des personnes fictives sur les registres communaux ». Cela rend ainsi possible la création de « fausses-vraies cartes d'identité » demandant préalablement l'« accord tacite » des employés communaux. (MEYER, A., « Faux papiers. Un chapitre ignoré de la Résistance juive en Belgique », dans *Varia,* n° 10, 2011, p. 218.)

> demander à ma grand-mère ça serait intéressant, mais euh celle-là je sais qu'elle m'a marquée quoi, je voyais un peu mes arrière-grands-parents du coup comme des héros. » (Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)
>
> « (…) un jour elle s'est retrouvée avec un sac avec de fausses cartes d'identité et elle était dans un train, elle allait d'un point A à un point B sauf qu'elle s'est trompée de train, donc elle était dans un train qui partait vers l'Allemagne. » (Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.)
>
> « (…) donc et un jour, elle prend un sac de voyage et dans le faux fond du voyage, du sac de voyage, se trouve plein de fausses cartes d'identité avec sa carte d'identité juive et son étoile. Ma mère prend le train .. » […] « Et donc, et donc ma mère prend ce grand sac, mes parents, ha, mais je pense que ça devait être début 42, mes parents se sont mariés au mois de juin donc mes parents étaient déjà mariés parce que mon père a raconté ça aussi, comment elle est revenue. Ma mère donc prend, va gare du Midi avec ce grand sac plein de choses et avec le double fond et elle doit se rendre, je crois, à Lompret-Chimay, je pense, je pense. D'après ce que je, ça c'est pas loin, c'est à quelques kilomètres de la frontière française, c'est dans le Hainaut. » […] « Et euh .. donc ma mère prend le train (…) » […] « Tout à coup ma mère se rend compte qu'elle est dans un train un train qui part vers l'Allemagne, l'Allemagne et puis la Pologne et que ce train est bourré de nazis .. » […] « Elle s'est trompée de train, le chef de gare ou le, comment on appelle ça ? Le contrôleur, on appelle ça contrôleur, mais on disait chef de gare, je ne sais pas. Il y a eu un échange, il y a eu un échange visuel d'après ce qu'elle disait, dans tous les cas ils se font fait comprendre et un moment il lui a dit, il lui a murmuré : '' je vais faire ralentir le train et tu sautes''. Et ma mère a sauté du train en marche qui roulait quand même vite avec son sac rempli de faux papiers, elle était là et elle est rentrée à pied à Bruxelles avec le couvre-feu, tout le monde a cru qu'elle était déportée, elle est rentrée à la maison à demi morte et pendant 6 semaines elle n'a plus.. plus pu parler et à ce moment-là sa voix est devenue comme cassée et rauque, voilà une anecdote parmi des milliers. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

Remarquons que Julie voit ses arrière-grands-parents, comme des héros, du fait de leurs actions dans la résistance. L'hypothèse qui s'applique à Sylvain est donc aussi valable pour Julie.

Enfin, le nom du réseau dans lequel leurs ascendants résistent est inconnu de tous les descendants.

De nouveau, nous observons que les détails et précisions s'amenuisent au sein des générations. Nous pouvons toutefois considérer cela comme normal : la distance générationnelle, et donc relationnelle devient de plus en plus espacée, Julie et Sylvain (G3) narrant ici les actions commises par leur arrière-grand-parent. Ainsi, il semble y avoir une corrélation entre distance générationnelle et transmission de la mémoire : au plus la distance générationnelle est forte, au plus les témoins paraissent de moins en moins concernés.

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (résistants)

Le récit des histoires relatives à la résistance occupe véritablement une place à part entière au sein de la grande Histoire de la Shoah, du fait de sa spécificité : la lutte contre l'occupant. En cela, une grande fierté est observée au sein du discours des descendants. Pour mieux l'exprimer, les descendants ont tendance à privilégier l'utilisation de l'anecdote afin de montrer, via des exemples concrets, l'ampleur des actions menées (exceptionnalité,

dangerosité, etc.). Malheureusement, l'évocation spontanée d'anecdotes a parfois pour conséquence de masquer la description des rôles menés, ainsi que les actions concrètes réalisées. Ce constat est clairement visible dans le cas de Régis (mise en avant des évasions et de l'arrestation) et dans celui de la mère de Françoise (anecdote du train).

Par ailleurs, dans les deux familles, une personne occupe davantage de place au sein de la narration : Régis et la mère de Françoise. Les explications divergent toutefois en fonction de la famille concernée : la posture incarnée par Régis, notamment dans le monde associatif juif, renforcée par l'admiration de son épouse, semble en être la cause dans la famille 3, tandis que le phénomène de transmission paraît être l'explication dans le cas de la famille 4. Par la technique de la boule de neige, les descendants possèdent davantage d'informations à propos de la mère de Françoise, cette connaissance est sans doute renforcée par la transmission de Françoise vers ses descendants, mais surtout via celle de Dane, qui indique lui-même qu'il possède davantage de renseignements sur la résistance de sa grand-mère.

9. Les « cachés »

Deux familles (famille 2 et famille 4), ainsi qu'Azaria (famille 6) sont des descendantes de Juifs cachés pendant la guerre.

Analyse intergénérationnelle par famille

Famille 2

Boris (G2) n'évoque pas du tout son arrière-grand-mère (la mère de Lucien) dans la narration de son histoire familiale liée à la Shoah. L'hypothèse de la « génération trop éloignée » est ici à rejeter, car lorsqu'il lui est demandé une anecdote particulière, il rapporte l'histoire de son arrière-grand-père. La piste que je privilégie, dans ce cas-ci, est que les histoires plus « grosses » et extraordinaires (la mort de son arrière-grand-père à Auschwitz) prennent le pas sur des histoires « plus faibles » et de moindre envergure (être cachée et avoir survécu à la guerre).

Yvan et Lucien, quant à eux, parlent de leur ancêtre : ils déclarent tous deux qu'elle se cache pendant toute la durée de la guerre chez les Thumas (famille créatrice des boîtes de conserve) à Anvers en tant que gouvernante[401].

[401] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022 ; Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 21 novembre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

Famille 4

Les membres de la G3 (Julie et Sylvain) disposent de très peu d'informations à propos de leurs arrière-grands-parents (les parents de Françoise) ; ils indiquent simplement qu'ils se cachent durant toute la période de guerre et qu'ils survivent. Quant au lieu, Julie suppose que c'est Bruxelles[402], car il s'agit de leur lieu de résidence. Sylvain tente de donner une explication pour justifier la faible quantité d'informations dont ils disposent : il lie cela à la transmission reçue et explique que sa grand-mère, Françoise, parlait de leurs arrière-grands-parents, mais seulement en ce qui concerne la période d'après-guerre[403].

Les membres des générations plus âgées sont davantage précis. Dane (G2) et Françoise (G1) mentionnent que leurs ancêtres quittent Bruxelles afin d'aller se cacher dans la région de Chimay-Lompret jusqu'à la Libération. Ils précisent qu'ils se cachent grâce à la résistance[404]. Pour Françoise, c'est par l'intermédiaire de Monsieur Van Damme, conservateur du musée Érasme pendant la guerre. Elle connaît le nom de l'hôte chez qui ils sont cachés : l'abbé Liétard. Lors de son entretien, Françoise insiste d'ailleurs plusieurs fois sur le rôle des Justes parmi les Nations et sur la reconnaissance qu'elle leur doit[405].

Françoise et Dane évoquent tous deux l'arrachement identitaire vécu par leurs ancêtres et le fait qu'ils doivent jouer un rôle qui ne leur correspond pas : des cousins-cousines (selon Dane) et des frères et sœurs (d'après Françoise)[406].

Dans le même état d'esprit, Dane (G2) spécifie dans l'extrait ci-dessous que son arrière-grand-mère (grand-mère paternelle de Françoise), qui se cache avec ses grands-parents maternels, dissimule également sa véritable identité[407] :

> « (…) mon arrière-grand-mère paternelle était avec eux, partie avec eux parce qu'on l'avait habillée d'un voile comme une femme qui est en deuil pour éviter qu'elle ne parle parce que comme elle avait un accent yiddish assez prononcé, si elle parlait, c'était tout euh (…) » (Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.)

Enfin, Françoise rapporte une anecdote de son père relative à la Libération : le souvenir de la Libération auquel s'ajoute un sentiment de basculement de l'enfer vers le paradis, une fois le pays libéré, ce que Françoise ressent et imagine personnellement :

---

[402] Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[403] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[404] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[405] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[406] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[407] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.

> « D'ailleurs mon père raconte une anecdote très drôle, à un moment ils se sont retrouvés réunis donc c'était déjà 44 .. ils regardaient par la fenêtre […] et mon père voit arriver un soldat et il dit à ma mère en yiddish : « écoute, on dirait un soldat japonais, je ne comprends pas ce que c'est ». Et qu'est-ce que ? C'était les premiers Américains qui arrivaient et le premier américain qui les a libérés, était un, un soldat américain juif qui parlait yiddish et je crois que j'ai même une photo et ça a été quelque chose d'extraordinaire parce que c'était comme si mes parents revenaient de l'enfer et qu'ils arrivaient au paradis (…) » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023.)

Famille 6

Lors de la Seconde Guerre mondiale, les parents d'Azaria, déjà mariés, se cachent. Au vu de la faible transmission reçue de ses parents, Azaria ne dispose que de peu d'informations quant à cette période. Elle regrette désormais de ne pas leur avoir posé plus de questions lors sa jeunesse, ce qu'elle traduit de la sorte :

> « Mais on, on se s'est pas parlé on a pas parlé, on parlait pas de ça, c'est ça le problème et je le regrette amèrement aujourd'hui parce que j'ai un millier de questions que j'aurais posées, mais c'est, c'est trop tard donc euh.. » (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.)

Azaria pense (doute) que ses parents restent cachés dans leur appartement rue Gray à Bruxelles jusqu'à la Libération. Elle se souvient particulièrement d'une rare anecdote que ses parents lui ont racontée (mais elle ne sait plus dire si c'est sa mère ou son père qui lui a narrée) : parfois, il/elle rentre chez lui/elle, mais il y a quelqu'un devant leur domicile, probablement pour les arrêter, et il/elle doit donc passer son chemin et trouver un endroit où se réfugier en attendant. En évoquant cette réminiscence, Azaria laisse entrevoir le stress causé à ses parents ainsi que le désarroi engendré par la situation vécue[408].

Azaria raccroche d'ailleurs ce stress à une situation quotidienne vécue durant sa propre enfance : l'angoisse assaillant ses parents lorsque quelqu'un sonne à leur porte[409].

Il y a aussi un autre aspect interpellant dans le discours d'Azaria : à deux reprises, lorsque je lui demande de rapporter l'histoire de ses parents, elle déclare qu'il serait plus intéressant pour ma recherche de parler avec sa belle-fille, car cette dernière détient, de son côté, une histoire ressentie comme « plus extraordinaire », du fait que sa grand-mère est une rescapée des camps. Ainsi, nous constatons qu'Azaria entreprend une sorte de hiérarchisation des histoires de la Shoah, en minimisant ou en accentuant certaines par rapport à d'autres[410]. Cette graduation est visible dans l'extrait d'entretien suivant :

- « Loriane : Et est-ce que vous pouvez me parler de votre maman ? Ce qu'elle a fait pendant la guerre, où elle s'est cachée, voilà.
- A : Ben écoutez_
- Loriane : Ce que vous savez du moins.

[408] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022 et 19 janvier 2023.
[409] *Ibid.*
[410] *Ibid.*

- A : Ben oui parce que bon comme ils n'étaient pas déportés, par exemple chez ma belle-fille, elle a des histoires plus intéressantes à vous raconter parce que sa grand-mère euh qui s'appelle aussi XXXX[411] a été raflée à 18 ans et elle s'occupait d'un réseau qui cachait des enfants juifs, ils ont été dénoncés aussi. » (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.)

Ceci permet de comprendre pourquoi Azaria dit que la transmission auprès de ses petits-enfants est plus importante du côté de sa belle-fille[412]. En effet, comme l'évoquent H. Oppenheim-Gluckman et D. Oppenheim, la transmission est souvent déséquilibrée entre les deux lignées familiales où comme dans la majorité des familles, « une ou plusieurs figures grand-parentales peuvent occuper une place centrale et excessive au détriment des autres »[413], en l'occurrence ici du fait de la plus grande « exceptionnalité » du côté maternel.

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (Juifs cachés)

Deux familles (famille 2 et famille 4), ainsi qu'Azaria, sont des descendantes de Juifs cachés pendant la guerre.

Les plus jeunes interrogés (Boris – G2, Julie – G3 et Sylvain – G3) ne disposent que de très peu d'informations à ce sujet. Trois causes peuvent l'expliquer : le peu d'information générale détenu par ces témoins, l'exceptionnalité, expliquée ci-dessus, privilégiant les histoires hors du commun et la faible quantité d'informations reçues lors de la transmission.

Trois éléments sont majoritairement cités à propos des ancêtres juifs cachés : la durée qui s'étend dans tous les cas de 1942 à la Libération (7/8), le lieu de cachette (5/8) (chez des privés ou au domicile même), et la ville (6/8).

Enfin, il est intéressant d'observer que certains membres de la famille 4 évoquent des éléments semblables à ceux mentionnés par les témoins et les familles descendants d'enfant caché : l'arrachement identitaire (Dane et Françoise) et la reconnaissance et la gratitude envers les Justes parmi les Nations (Françoise).

10. L'« après »

Trois composantes de l'« après » se retrouvent au sein des témoignages : les lésions psychologiques et traumatiques, la reconstruction familiale et le relèvement financier.

Les lésions psychologiques et traumatiques de la guerre ressortent grandement. Une grande majorité des témoins interviewés (15 personnes) les évoquent en effet. Ce choc psychologique s'appuie sur deux variables : la première relève des traumatismes de

[411] Le prénom est masqué afin de garantir l'anonymat.
[412] *Ibid.*
[413] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 741.

l'expérience vécue pendant la guerre (vie d'enfant caché, stress d'être dénoncé et/ou trouvé, expérience concentrationnaire, dangerosité des actions de résistance menées, etc.) et la deuxième est causée par l'annonce d'un proche décédé lors du conflit (11 mentions)[414].

Quant au choc psychologique occasionné par l'expérience vécue, différentes variantes s'observent et fluctuent en fonction des types d'expériences connues par les ascendants : les angoisses causées par les actions résistantes stressantes et dangereuses réalisées (une mention : d'une descendante de résistants[415]), le stress causé par la peur d'être dénoncé et/ou trouvé (une mention : d'une descendante de Juifs cachés[416]), la douleur physique et visible du corps blessé (amputation) suite à l'arrestation causée par une activité résistante (deux mentions par les filles d'un résistant juif[417]), les difficultés relationnelles post-guerre (quatre mentions : Sabine elle-même et ses descendants suite aux difficultés relationnelles que Sabine a avec sa sœur, cachée dans une famille pendant la guerre[418]) et les traumatismes (dépression[419], etc.) des horreurs observées et vécues lors de l'expérience concentrationnaire d'Auschwitz (huit mentions, c'est-à-dire par tous les membres des deux familles descendantes d'un rescapé d'Auschwitz[420]). Sabine (enfant cachée) décrit, dans la citation ci-dessous, l'impossibilité de survivre complètement à Auschwitz, suite aux troubles psychologiques qui s'en suivent :

> « (…) lui (*son père*) il a survécu, ce qu'on peut dire, si on peut dire survécu à Auschwitz (…) » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

La perte de proches pendant la Shoah est alourdie, d'après Sophie (G2), par une autre difficulté : l'absence de lieu de recueillement[421]. Cette absence de lieu de deuil est directement

---

[414] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 ; Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022. Citons que les huit autres témoins interrogés citent la mort des proches en question, sans toutefois y spécifier les traumatismes qui en découlent.

[415] Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[416] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.

[417] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[418] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

[419] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[420] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 et Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.

[421] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 24 octobre 2022.

liée à la volonté des nazis d'éliminer toutes traces de leur politique d'anéantissement des Juifs. Il s'agit d'un « processus délibéré et planifié »[422]. Dans les différents centres d'extermination, après leur décès dans les chambres à gaz, les victimes sont placées par les *Sonderkommandos* dans des fosses communes. Néanmoins, du fait du rythme rapide des mises à mort, elles sont rapidement surchargées. Dans ce contexte, pendant l'été 1942, Himmler enjoint au *Standartenführer*, Paul Blobel, d'« effacer les traces des exécutions des *Einsatzgruppen* à l'Est »[423], ordre qui se concrétise par des incinérations. À ces dispositifs techniques se superposent les considérations morales des nazis pour qui la suppression des corps rejoint la logique d'extermination : « en effaçant toutes traces d'un peuple, physiquement et dans les mémoires, ils pensent œuvrer pour le bien des générations futures qui n'auraient pas compris qu'une telle opération d'*épuration* n'ait pas été menée à son terme. »[424] Un autre élément renforce le sentiment d'absence de lieu de recueillement : la destruction des lieux d'exécution et d'incinération. À Birkenau, les quatre crématoires sont démolis par dynamitage au cours de l'automne et de l'hiver 1944. Les fosses renfermant les cendres provenant des crémations sont vidées[425]. Toutefois, malgré l'absence de tombes, de nombreux descendants envisagent le site d'Auschwitz-Birkenau comme « une sorte de cimetière de leurs proches anéantis, le seul qu'ils puissent avoir »[426].

Notons qu'un même ancêtre peut être concerné par les deux variantes. Par exemple, Konrad, rescapé d'Auschwitz (famille 5) est impacté à la fois par son expérience personnelle dans les camps de la mort, mais aussi, à son retour, par le fait qu'il apprend qu'une grande majorité de sa famille, dont sa femme, est décédée.

L'expérience de Konrad est également révélatrice de la reconstruction familiale. Salomé, sa petite-fille (G2) exprime très bien cette idée :

> « (…) le retour en Belgique et là… tout recommencer, tout tout, je sais même pas j'ai même pas de mots pour exprimer le courage de fin le courage de résilience, je ne sais pas (…) » (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.)

Enfin, la reconstruction financière pour survivre, après avoir tout perdu pendant le conflit, occupe une place majeure au sein des interviews. Azaria évoque parfaitement cet état d'esprit qui anime de nombreux survivants juifs de la Shoah :

---

[422] VALLADE, O., « L'effacement des traces de la Shoah en Pologne », dans *Revue d'Histoire de la Shoah,* vol. 181, n°2, 2004, p. 157.
[423] *Ibid.,* p. 158.
[424] *Ibid.*
[425] *Ibid.,* p. 159.
[426] GRYNBERG, A., « La pédagogie des lieux », dans *Les Cahiers de la Shoah,* vol. 8, n°1, 2005, p. 20.

> « Mais bon je, vous savez après la guerre, les Juifs qui ont survécu (rire), ils n'avaient qu'une idée, c'est comment il faut gagner sa vie ? Ils avaient tout perdu. […] Donc ils recommençaient de zéro et voilà c'était la… la priorité, c'était fonder une famille, gagner, se reconstruire » (Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.)

Face à ces différentes difficultés, certains choisissent de partir en Israël (quatre mentions par les membres d'une même famille – famille 1). Sophie décrit alors le pays comme une terre d'accueil où plusieurs trouvent la sécurité après la guerre[427]. Danielle (G1) précise que son grand-père part via Marseille. Danielle (G1) et Sabine (G0) expliquent que leur ancêtre doit rester à Chypre jusqu'à l'Indépendance de l'État d'Israël[428].

Trois dernières observations sont à relever : l'omission des propres traumatismes vécus par les enfants cachés, la spontanéité des descendants lorsqu'ils décrivent les traumatismes vécus par leur ancêtre (sans que la question ne doive leur être posée) et enfin, l'évocation de certains autres traumatismes, habitudes et attitudes liés à la guerre qui subsistent à plus long terme (sursaut lorsque la sonnette retentit[429], refus de partir en Allemagne dans les années post-conflit[430], de manger de la minarine[431] à la place du beurre, de jeûner à cause de la faim vécue pendant la guerre, et particulièrement à Auschwitz[432], etc.).

11.Naître en 1945 : être à cheval entre la G0 et la G1. Quel effet ?

Le cas de Françoise :

Françoise elle-même, son fils et ses petits-enfants décrivent tous le caractère ambigu de cette naissance à cheval entre la G0 et la G1[433]. Cette ambiguïté pèse véritablement à Françoise,

[427] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et 24 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 17 janvier 2023 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

[428] À la suite de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah, de nombreux rescapés des camps nazis sont acheminés vers la Palestine mandataire sous autorité britannique. De nombreuses immigrations se déroulent par voie maritime (notamment à partir de Marseille) de façon illégale. Ces immigrations tentent de contourner le blocus des côtes d'*Erets Israel* (imposant un « certificat d'immigration) mis en place par le Royaume-Uni en vertu du *Livre blanc* (promulgué le 17 mai 1939) qui limite l'immigration juive et la vente de nouvelles terres à ceux-ci, de façon à ce que la population juive ne dépasse pas le tiers de celle du pays. Les dispositifs du *Livre blanc* s'accentuent à la fin de la guerre, ce qui se répercute sur les rescapés de la Shoah. Les bateaux sont ainsi arrêtés par les Britanniques et les individus sont internés au sein de camps à Chypre jusqu'à l'indépendance de l'État d'Israël le 14 mai 1948. (DEOM, J., *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs. Belgique – Palestine (1945-1948)*, Bruxelles, 2015, p. 26-28.)

[429] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.

[430] Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.

[431] Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.

[432] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.

[433] Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 6 janvier 2023 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023.

au point de questionner et de remettre en cause son identité personnelle. Dane explique en effet que sa mère rencontre des difficultés à « trouver sa place »[434] :

> Elle est née en 45 et elle, c'est vraiment le récit de l'enfant qui est née après donc avec toute la difficulté de.. de trouver sa place, d'avoir des parents qui ont perdu leur parent, plus ce genre de choses là. (Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 6 janvier 2023.)

Françoise est imprégnée, dès sa naissance, de l'atmosphère laissée par la guerre et a l'impression de l'avoir vécue de manière « indirecte », d'autant plus qu'elle grandit avec des parents qui perdent les leurs pendant le conflit et qui restent fortement traumatisés[435]. Ainsi, Françoise explique être baignée, dès son départ dans la vie, dans « une atmosphère de misère affective », de drame et de mort[436].

Pour rendre compte de cette ambiance spécifique d'après-guerre, Sylvain utilise une expression intéressante et appropriée : « hériter du fait d'être né pendant la guerre. »[437]

> « (…) elle a pas, elle a pas, je ne pense pas qu'elle ait de souvenirs précis pendant la guerre, mais je pense qu'elle a plus de souvenirs d'après-guerre, de ce qu'il en restait après et elle a vu aussi ses parents, je pense, aussi traumatisés, je pense qu'elle-même il y avait déjà un petit traumatisme (…) dont elle a hérité du fait qu'elle soit née pendant la guerre et que ses grands-parents, ses parents pardon l'ont clairement vécue et toute sa famille autour évidemment (…) » (Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.)

Du fait de cette naissance à la fin de la guerre, Françoise souffre des remarques désobligeantes de la part de proches la considérant comme illégitime à parler d'éléments qu'elle n'a pas vécus directement, confondant ainsi expériences vécues avec sentiments et conséquences directes et indirectes à plus long terme de ces mêmes expériences[438].

Être né(e) en 1945 signifie aussi voir des déportés revenir des camps : Françoise se souvient ainsi particulièrement d'une dame et à nouveau, elle utilise l'expression « revenir de l'enfer »[439] :

> « (…) j'ai vu quelques personnes, quelques déportés revenir des camps, il n'y en avait pas beaucoup, mais il y en avait dans notre famille, il y en avait une chez ma grand-mère qui venait et qui était bourrée de tics et quand on était enfant on est parfois méchant hein donc je me moquais d'elle avec une de mes cousines et la pauvre on avait fait des.. des tas d'expérimentations sur elle donc elle était bourrée de tics et en même temps elle me fascinait et je me rendais compte qu'elle venait .. d'un ailleurs, qu'elle revenait de l'enfer. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

[434] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 6 janvier 2023.
[435] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 6 janvier 2023 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023.
[436] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[437] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[438] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[439] Françoise l'utilise en effet pour exprimer la période de Libération connue par ses parents, Juifs cachés. (*Ibid*.)

Enfin, Sylvain (G3) et Françoise elle-même (G1) rendent compte de l'antisémitisme d'après-guerre auquel Françoise est confrontée au quotidien (à l'école, à l'épicerie, etc.), touchant de plein fouet, dès sa plus jeune enfance, son intégrité identitaire[440].

Chapitre II : les mécanismes de la mémoire

Quatre points seront évoqués au sein de ce second chapitre : la place de la « première anecdote » au sein de la mémoire du descendant, la place donnée à *l'avant-Shoah* dans le discours familial, les effets de la mémoire et les spécificités du témoignage oral et, enfin, l'impact des entretiens familiaux sur la mémoire individuelle et collective.

1. La place de la « première anecdote » au sein de la mémoire du descendant

La première question posée aux témoins lors des entretiens porte sur la première anecdote (souvenir, histoire, etc.) revenant en mémoire à propos de l'histoire familiale et en lien avec la Shoah du témoin. Cette question n'est destinée qu'aux descendants et non pas aux témoins directs (enfants cachés – G0) afin d'observer quels éléments ressortent spontanément. Il est intéressant de constater qu'une seule anecdote ne ressort pas de manière spontanée, mais que celle-ci est très spécifique (souffrance liée aux engelures).

Quant à la nature de l'anecdote narrée (transmission au quotidien « qui diffuse un ensemble d'informations qui sont non structurées, non hiérarchisées sur le vécu du parent pendant la guerre »[441]), trois variantes peuvent être distinguées : un souvenir vécu par la G0 (transmis de manière directe ou interposée), une situation ou une ambiance vécue en commun entre la G0 et le descendant et enfin une situation en lien avec la Shoah vécue personnellement par le descendant.

1.1. Souvenir vécu directement par la G0

Le souvenir vécu par la G0 est l'anecdote la plus présente. Il s'agit soit d'une anecdote racontée directement par la personne l'ayant vécue (témoin direct – G0) (sept descendants) ou soit d'une anecdote transmise par l'intermédiaire d'un autre membre de la famille (trois

[440] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[441] *Colloque Transmemo : nouvelles recherches sur les mémoires de la collaboration et de la résistance en Belgique,* Bruxelles, 3 octobre 2019 [en ligne], https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&MENUID=57000&LANG=fr, consulté le 16 avril 2023. Notons que tout comme le projet *Transmemo*, la place des anecdotes est très importante au sein du récit des enfants cachés et des descendants des familles liées à l'histoire de la Shoah : cela s'observe clairement au sein de la deuxième partie de ce présent travail.

descendants). Remarquons que la majorité des anecdotes narrées le sont par transmission directe entre la G0 et le descendant et qu'il s'agit à chaque fois d'une anecdote que la G0 (connue par le descendant) a elle-même vécue : de cette manière, la G1 narre un événement vécu par le père (Michel – Konrad et Yvan – Lucien) et la G2 par les grands-parents (Sophie – Sabine, Mathieu – Sabine, Sylvie – Konrad, Salomé – Konrad et Rosie – Régis)[442].

Seuls trois descendants, Boris, Sylvain et Julie rapportent une anecdote relative à leur arrière-grand-parent qu'ils n'ont pas connu. Sylvain et Julie (G3) n'ont jamais connu leur arrière-grand-mère et ils ont très peu connu leur arrière-grand-père. Boris (G2), lui, développe une anecdote relative à son arrière-grand-père décédé à Auschwitz. Il est intéressant de constater que lorsqu'une anecdote est racontée via l'intermédiaire d'un autre membre de la famille, il s'agit toujours de la personne la plus âgée encore en vie dans la famille, en l'occurrence ici les grands-parents (Lucien dans le cas de Boris et Françoise dans celui de Sylvain et Julie)[443].

Intéressons-nous maintenant plus concrètement à l'histoire narrée au sein des anecdotes. Cinq types d'histoires sont à relever : celles mettant l'ancêtre en situation de héros [trois mentions : évasion réussie de la prison de Louvain et tour de claquettes joué à un ami lors de la marche de la mort pour le motiver (deux fois)], celles évoquant la mort de l'ancêtre ou celle d'un proche (trois mentions : mort du meilleur ami du père, tante/ou arrière-grand-mère qui voit un proche parent se faire arrêter et être déporté devant elle et arrière-grand-père qui se « rend lui-même » aux Allemands), plus globalement, des exemples concrets des conditions de vie vécues (deux mentions : douleur liée aux engelures et situation de privilégiée au sein du couvent), et enfin des histoires relevant de situations gênantes (une mention : découverte du suicide d'un prisonnier à Auschwitz suite à un vol de pain) ou encore stressantes (une mention : résistante juive à bord d'un train rempli d'Allemands)[444].

---

[442] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; : Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

[443] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 et Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

[444] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de

Parmi les anecdotes où l'ancêtre est placé en situation de héros, la citation de Sylvie (la petite-fille d'un rescapé d'Auschwitz) est révélatrice de la volonté partagée par la majorité des descendants de se souvenir en priorité des souvenirs positifs afin que cet aspect positif, malgré la souffrance de l'histoire vécue, prenne le pas sur le reste[445] :

> « (…) c'est plutôt comme ça que moi j'ai envie de me rappeler quoi, comme quelqu'un qui est capable de rire à la marche de la mort quoi (…) » (Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.)

Les circonstances de transmission et d'apprentissage de ces anecdotes sont elles aussi variées : en lien avec des visites (au couvent de Durbuy où l'ancêtre est caché et à Auschwitz[446]), lors de repas de famille, ou encore dans la vie quotidienne, sans circonstances particulières (lors de discussions quelconques, ou de conversations à propos de faits d'actualités, etc.). Cependant la moitié des témoins ne parvient pas à renseigner la circonstance exacte. Deux raisons à cela : le récit du souvenir prend le dessus sur les circonstances dans lesquelles il est transmis et la transmission s'est déroulée il y a trop longtemps[447].

Les anecdotes choisies sont dans la majorité des cas des anecdotes qui sont également racontées par les autres membres interrogés[448], dévoilant de la sorte qu'il s'agit essentiellement des histoires les plus centrales, marquantes et importantes au sein de la mémoire familiale. Dans la majorité des cas (six), les descendants indiquent l'avoir entendue plusieurs fois. Il est également intéressant de préciser qu'à une exception près, les anecdotes sont toujours narrées par les G0 et G1[449].

Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

[445] Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.

[446] Il est intéressant de préciser que pour ces deux cas la visualisation d'une image liée à un lieu précis donne lieu à la narration d'un souvenir précis. Dans d'autres termes, l'image stimule le récit, via le rappel d'un fait ou d'un événement connu à cet endroit précis.

[447] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

[448] Sur les dix anecdotes, quatre sont racontées par tous les membres de la famille, cinq par la majorité des membres (tous sauf une personne parmi les membres interrogés) et une seule anecdote n'est relatée que par un seul témoin sur les quatre membres interrogés. Toutefois, il est important de préciser que cette dernière est intimement partagée entre la G0 et la G2 : le descendant en question refuse d'ailleurs de la transmettre à autrui, car il considère qu'il s'agit d'une forme de respect envers son grand-père. À cet égard, il utilise la notion de « mémoire personnelle » relative à un souvenir intime partagé entre deux membres d'une même famille. (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.)

[449] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps,

Concentrons-nous enfin sur l'importance accordée à ces anecdotes. L'argument qui revient le plus souvent est le caractère marquant de l'anecdote rapportée qui peut se manifester sous plusieurs formes : l'exceptionnalité et l'improbabilité de l'anecdote, l'aspect positif, joyeux ou encore amusant de celle-ci, le rôle de héros joué par l'ancêtre (fierté), et enfin le choc causé par la réalisation de la concordance entre l'âge à laquelle l'ancêtre a vécu cette anecdote et l'âge du descendant au moment où elle lui est transmise[450]. Dans ce dernier cas, Sophie révèle ainsi sa difficulté à imaginer l'expérience d'enfant caché vécue par sa grand-mère[451], Sabine, et à rendre compte de l'expérience vécue par l'ancêtre en raison de la divergence des références culturelles :

> « Mais pourquoi celle-là ? Parce que parce que je trouve que c'est une histoire qui m'a marquée en étant petite-fille parce que pour moi c'était très difficile d'imaginer qu'on puisse en tant qu'enfant être, devoir subir des choses comme ça et devoir se retrouver comme ça toute seule en étant petite-fille sans parents qui s'occupent de toi et qui prennent soin de toi et que tu dois te débrouiller toute seule donc oui c'est plutôt ça qui me touchait, mais j'ai envie de dire que ce n'est pas tellement mon souvenir d'adulte que j'ai raconté là, c'est vraiment moi qui étais enfant et qui faisais cette visite avec elle et qui a été marquée par cette partie de l'histoire dire comme si c'était inimaginable pour moi que moi je vive ça. Tellement c'était loin de la vie que moi je menais à ce moment-là. » (Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.)

D'autres raisons sont également mises en avant : la confiance accordée par l'ancêtre à son descendant en vue de la narration d'une histoire d'une telle envergure, la nature de l'anecdote à la hauteur de la personnalité de l'ancêtre, l'importance de connaître son histoire familiale et enfin la représentation plus précise du caractère de l'ancêtre (et des actions qu'il a pu mener) alors que le descendant l'a très peu connu[452].

---

13 décembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

[450] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

[451] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps.

[452] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

1.2. Situation ou ambiance vécue en commun entre la G0 et la G1

La narration d'une situation ou d'une ambiance vécue est propre à la G1 : en effet, cinq des sept membres qui la composent choisissent de narrer une anecdote relative à un souvenir partagé avec la G0.

Dans quatre cas, il s'agit d'une circonstance vécue lors de l'enfance du descendant et dont les exemples varient en fonction de l'expérience personnelle : douleur physique et état corporel de l'ascendant (amputation) suite aux conséquences de ses opérations dans la résistance et incapacité (impuissance) d'action de la G1 vis-à-vis de cela (les deux sœurs : Giulia et Gabrielle[453]), membres de la famille qui parlent souvent des camps et incompréhension/irreprésentabilité de la G1 face aux événements vécus par ses ancêtres (Azaria[454]), et enfin atmosphère de misère affective dans laquelle la G1 est baignée suite au drame (Françoise[455]).

Dans le dernier cas, le témoin (Danielle) relate le voyage à Auschwitz qu'elle a entrepris en 1987 avec sa mère, Sabine, ainsi que le fait qu'elle est la première de la famille à vouloir s'y rendre. Pour elle, il s'agit d'un moment fort, exprimé avec une grande émotion, pour trois raisons : sa grand-mère maternelle y est décédée, son grand-père maternel en est revenu et le déplacement s'effectue lors de la période durant laquelle (milieu des années 1980) la tante de sa mère, qui l'a élevée suite au décès de celle-ci à Auschwitz, est décédée. Danielle se souvient avoir dit à sa mère, durant cette visite à Auschwitz, qu'elle enterre ses deux mères. La visite à Auschwitz est de ce fait vécue et perçue par plusieurs familles juives comme un lieu de deuil et de recueillement[456].

1.3. Situation vécue personnellement par le descendant

Ce dernier cas est largement minoritaire, car un seul témoin s'y réfère. Dans cet unique cas, la première anecdote qui vient à l'esprit du témoin (Dane – G2) est un souvenir relatif à sa propre perception de la Shoah. Cette anecdote est intéressante : elle permet de comprendre comment un jeune descendant juif (enfant lorsqu'il a vécu cette histoire) se représente l'ennemi (en l'occurrence Hitler), la responsabilité des Allemands, ainsi que l'assimilation qui peut parfois être faite à tort, particulièrement par de jeunes enfants, entre les Allemands et Hitler[457] :

[453] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[454] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.
[455] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[456] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.
[457] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.

> « On était euh, je devais être assez petit parce mon mon père vivait encore et on était en vacances, je pense en Angleterre dans un *Bed and Breakfast*, il y avait un couple avec une petite fille et c'était des Allemands, comme tous les mômes on jouait et puis un moment j'ai commencé apparemment à lui dire des trucs en disant ''Ha Hitler a tué tous les Juifs'' et la petite fille s'est enfuie, elle est allée trouver ses parents, donc je ne sais pas quel âge j'avais, 6 ans un truc comme ça, je pense que si je devais citer le premier souvenir, ça serait plutôt ça. » (Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.)

2. *La place donnée à l'avant-Shoah*

Cette interrogation quant à la place de l'*avant Shoah* au sein du récit familial est née à la lecture de l'article *Être « troisième génération » d'immigrés en France : l'exemple des petits-enfants des Juifs venus de Pologne* d'H. Oppenheim-Gluckman et de D. Oppenheim (2006), dans lequel les auteurs déclarent que « la Shoah semble parfois tant représenter à elle seule l'histoire familiale que le petit-enfant a du mal à se représenter et à donner une place à ce qui a existé avant et après »[458] et prennent pour exemple la difficulté de représentation que les petits-enfants (membres de la G2) se font quant à la vie antérieure vécue par leur ancêtre en Pologne[459].

Il aurait été en effet très intéressant de questionner les descendants sur la vie de leur ancêtre dans sa globalité afin d'étudier la part occupée par l'*avant* et l'*après-Shoah* par rapport à celle de la période de guerre. Toutefois, le cadre de ce mémoire ne le permet pas pour différentes raisons (temps de la recherche, étendue de la question de recherche, etc.). Je trouve toutefois pertinent de questionner les descendants sur la manière dont le témoin direct (G0) évoque auprès d'eux son histoire relative à l'*avant-Shoah*, notamment si elle est partagée avec un proche parent (épouse, mère, etc.) décédé lors du conflit.

La question de la place donnée à l'*avant-Shoah* est posée lors des entretiens de groupe réalisés auprès des familles 3 et 5. Une tendance générale s'observe : la difficulté de la G0 à parler des proches décédés, tant pour la période d'avant-guerre, que pour celle relative à la Shoah (silence). Lorsque la narration se déroule toutefois, elle se manifeste, pour la majorité des cas, par des anecdotes ou des allusions spontanées, mais pas par une transmission volontaire.

Illustrons les explications précédentes par des exemples concrets :

Dans la famille 3, Régis (l'ancêtre) ne parvient ni à parler de sa maman, ni de l'histoire de celle-ci, décédée à Auschwitz. Les descendants mentionnent que leur ascendant ne réussit même pas à prononcer le terme « maman » en entier du fait de la douleur, toujours présente,

[458] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.,* p. 742.
[459] *Ibid.*

provoquée par cette simple mention. Ainsi, l'évocation de sa mère ne passe que par deux formes de discours : le souvenir de recettes de cuisine réalisées par cette dernière et l'anecdote[460].

Deux cas de figure s'observent au sein de la famille 5 : le grand-père de Salomé lui parle « des restes de sa vie avant la Shoah »[461] :

> « Bah c'est-à-dire il parlait pas de, de sa vie avant la Shoah euh en tant que telle, mais il parlait euh des restes de sa vie d'avant la Shoah qui avaient un rapport avec la Shoah, c'est-à-dire parce que cette vie-là s'est terminée avec la Shoah et euh il y a des tas de normalités avant la Shoah, mais cette normalité qui a, donc sa femme et ses enfants, oui il m'en a parlé parce que il m'a raconté la mort de sa fille, euh et qu'il, qu'il m'a parlé de sa femme (…) » (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.**)**

Cet extrait montre donc clairement que le grand-père lui parle de sa première épouse et de la fille qu'il a perdues pendant la guerre. Sans doute est-ce lié à une relation privilégiée, car Sylvie et Michel n'ont reçu que très peu d'informations à ce sujet, Konrad étant incapable de se confier face à l'immensité de la douleur et du chagrin ressenti. Toutefois, d'après Sylvie, son grand-père peut parfois faire des allusions lors de situations spéciales :

> « (…) il y a eu cette histoire de de fille euh dans mon année, dans mon année à l'université qui avait une méningite tuberculeuse et il m'a dit : ''c'est de ça qu'est morte ma fille'' et puis je, je me suis rendue compte à ce moment-là que j'avais pas intégré en fait.. je.. je suis désolée, mais j'avais oublié, fin j'avais pas, voilà ça m'a rappelé effectivement qu'il avait une fille euh.. ce qui est pas, pas super, mais bon voilà (…) » (Sylvie, dans Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.)

3. Les effets de la mémoire et les spécificités du témoignage oral

Dans ce présent point, nous nous intéresserons aux divers effets de la mémoire observés lors des entretiens oraux, présentés ci-dessous :

3.1. Amalgame

Il s'agit du mélange de deux idées différentes, en l'occurrence, ici, deux souvenirs distincts. Nous avons vu précédemment l'amalgame réalisé par Salomé, assemblant une anecdote racontée par son père (relative à son service militaire) avec l'expérience concentrationnaire de son grand-père à Auschwitz. Précisons que seule la confrontation des différents témoignages entre eux ainsi que la discussion collective permettent de détecter les amalgames présents au sein du discours.

[460] Les descendants se souviennent d'une anecdote précise relative à l'avant-guerre : du fait de la grande pauvreté, la mère de Régis dit à son fils de se coucher afin « d'avoir moins faim » (Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.)
[461] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.

3.2. Difficulté à rendre compte des repères spatio-temporels

Tel que précisé au sein du cadre théorique (Partie I), cette incapacité est une caractéristique de l'usage de la source orale dans sa dimension rétrospective[462]. Cette observation se retrouve auprès de tout témoin interrogé, en l'occurrence, ici, les témoins liés à la Deuxième Guerre mondiale. Ce phénomène est d'autant plus marquant que le membre interrogé est jeune. Ainsi, la datation est plus souvent douteuse ou inconnue que le lieu. Une autre difficulté rencontrée par une majorité des descendants, G1, G2 et G3 confondues, est la complication à situer un événement par rapport à un autre d'un point de vue temporel[463]. Ces constatations s'expliquent : les descendants narrent des éléments appris il y a plusieurs années, ou encore ils lient au fait rapporté par leurs ascendants un récit parsemé, c'est-à-dire des histoires et anecdotes racontées (parfois avec émotion) progressivement de manière désordonnée chronologiquement et/ou non datée (absence de récit historique)[464].

Néanmoins, nous observons que plusieurs descendants se dotent au fur et à mesure d'une chronologie plus fine et plus structurée, car à leur mémorisation des faits viennent s'agrémenter de nouveaux matériaux : travail de recherche récent sur l'histoire familiale[465] à partir de documents d'archives, utilisation d'enregistrements audio et/ou visuels et témoignages retranscrits concernant directement la G0. Ces matériaux, ayant le pouvoir de pérenniser et de fixer la mémoire de l'ascendant, permettent au descendant de se remémorer certaines choses, d'en apprendre d'autres, mais surtout de se sentir rassuré face à l'oubli. Le témoignage d'Yvan, fils d'enfant caché, est révélateur de l'aide apportée par ces matériaux extérieurs, en l'occurrence ici dans le but de réaliser le projet Neshama[466] :

> « Ben du fait que je participe à ce projet Neshama et que j'ai, il y a peu près 1 an-1 an et demi, j'ai regardé le DVD, l'entretien que mon père a fait, c'est plus qu'un entretien, c'est une série d'entretiens et qu'il a fait avec cette personne qui est venue lui demander de raconter ce que lui avait vécu, tout ça ça rafraîchit euh la mémoire

---

[462] DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465, consulté le 11 mars 2023 et AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., *Op. cit.*, p. 580.

[463] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022. ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 ; Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022. Ce constat, majoritairement visible au sein de la G2, est décrit par H. Oppenheim-Gluckman et D. Oppenheim comme une variante de la transmission de la G0 vers les petits-enfants. (OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 741.)

[464] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.

[465] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[466] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.

bien entendu donc elle n'a pas vraiment tendance à diminuer, au contraire je dirais que.. je suis plus au courant de détails (…) » (Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.)

3.3. Doute et hésitation

Ils concernent principalement les G2 et les G3, dont la distance temporelle vis-à-vis des faits ainsi que la faible connaissance/non-connaissance des témoins directs concernés accentuent la non-certitude des informations données lors de l'interview. Les doutes et les hésitations se rapportent particulièrement aux données spatio-temporelles, aux détails et précisions se déroulant avant et après le fait principal vécu ou connu par la G0, de même que les éléments gravitant autour de celui-ci. Une autre constatation, plus rare, est également observée : la difficulté de raccrocher des événements aux personnes les ayant vécus[467]. Les descendants possèdent, pour certaines informations, davantage des impressions et des souvenirs flous, qu'un récit clarifié[468]. Quoi qu'il en soit, ces différentes hésitations, exprimées par les descendants avec diverses formulations, alertent l'interviewer des potentielles informations erronées (« je pense », « il me semble », « si je ne dis pas de bêtises », etc.). Ainsi averti, ce dernier permet au témoin de se dédouaner et de se déculpabiliser des potentiels faux renseignements donnés. Enfin, cette hésitation s'accompagne souvent d'une réflexion personnelle du descendant à propos de son niveau de connaissance de l'histoire familiale, engendrant une volonté d'en apprendre davantage dans le futur, de se renseigner auprès de ses proches ou d'interroger l'ancêtre le plus âgé(e)[469].

3.4. Oubli

Tout comme ils sont affectés par leurs hésitations, les descendants sont touchés par l'oubli. Dans le cas des jeunes générations, les détails et précisions des faits, ainsi que les faits et événements secondaires de l'histoire familiale, ont tendance à être oubliés : ne sont ainsi gardés en mémoire que les éléments principaux de l'histoire. D'une manière générale, seuls les détails qui ont particulièrement marqué le témoin se perpétuent dans le temps. Cela peut, *a postériori*, développer un sentiment de culpabilité chez le descendant qui n'a pas réussi à retenir tous les détails ou qui n'a pas suffisamment compris l'importance des informations au moment de la transmission[470]. La culpabilité et le regret s'expliquent selon A. Muxel par le risque encouru par l'oubli, car oublier équivaut à « déroger au principe de continuité. C'est prendre le

[467] Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.
[468] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.
[469] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022.
[470] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.

risque de l'interruption, de la fracture, d'un blanc »[471]. Toutefois, elle témoigne également de l'impossibilité de mémoriser l'entièreté de la mémoire familiale : « cet espoir insensé de vouloir retenir l'avancée du temps, de compenser l'inévitable disparition de ceux qui nous entourent et qui nous ont précédés, de leur savoir et de leurs connaissances, est pourtant irréalisable. »[472]

Il est tout simplement difficile de se rappeler d'informations détaillées à propos de faits narrés il y a plusieurs années. Les difficultés de mémorisation des jeunes générations sont également constatées par H. Oppenheim-Gluckman et D. Oppenheim dans le cadre de leurs entretiens[473].

3.5. Réinterprétation

Inévitablement, du fait des effets pervers de la mémoire, la réinterprétation des souvenirs doit être prise en compte. Difficile de la saisir au sein des interviews… surtout si une indication n'est donnée que par une seule personne ! Il est donc possible que certaines informations présentes au sein de ce mémoire soient fausses, du fait de l'invérifiabilité de celles-ci. C'est pourquoi, lorsque cela est possible, des discussions familiales sont réalisées afin de croiser une seconde fois les informations. Certains renseignements restent néanmoins invérifiables. Prenons, à titre d'illustration, l'anecdote narrée par la famille 3 (descendante de résistants) concernant la cache d'objets (armes selon Giulia et machine à imprimer selon Gabrielle) dans le poêle à charbon en cas de contrôle de l'occupant : aucun compromis entre les deux sœurs n'a pu être trouvé lors de l'entretien collectif, démontrant ainsi que l'une d'elles réinterprète l'histoire racontée par la G0[474].

3.6. Oubli des souvenirs originels causé par la construction d'un récit

Les souvenirs, tels que les ascendants les ont transmis aux descendants, s'effacent progressivement dans la construction d'un récit structuré et rassemblé, réalisé *a posteriori* par

[471] MUXEL, A., *Op. cit.*, p. 21.
[472] *Ibid.*, p. 21 et 22.
[473] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 741.
[474] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

le descendant. Michel, fils de rescapé qui a réalisé un travail de recherche sur l'histoire de son père[475], illustre parfaitement cette constatation[476] :

> « (…) le récit que j'ai fait a pris le dessus sur les souvenirs. Je ne sais pas si vous comprenez exactement ce que, ce que je veux dire, ce n'est plus, il reste des souvenirs, mais le fait d'avoir, donc d'en avoir fait une chronologie, d'en avoir fait un récit, d'avoir apporté d'autres éléments, ben les souvenirs s'estompent. » (Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

De cette manière, la construction d'un récit structuré, ordonné chronologiquement et contextualisé, peut avoir comme conséquence de détruire l'authenticité et l'originalité des souvenirs en mémoire.

3.7. Réécriture d'un dialogue reconstruit

Cela concerne les mises en scène de conversations que la G0 a autrefois eues avec ses descendants (G1, G2 ou G3) ou avec d'autres personnes. Dans ce dernier cas, la majorité des témoins n'est pas présente lors du dialogue, ce qui induit donc de potentielles réinterprétations. Si l'extrait conté n'est qu'une partie d'une discussion beaucoup plus longue, il est possible qu'il ne soit pas forcément représentatif : c'est une information très difficile à vérifier. Dans le cas des enfants cachés, même s'ils ont assisté directement à une conversation, ou s'ils rapportent un dialogue de leurs parents avec une autre personne (notamment en vue de les cacher), il est important de garder à l'esprit que leur mémoire d'enfant peut être erronée. En effet, bien que révélateurs de l'authenticité du souvenir infantile de l'expérience de guerre vécue, ces souvenirs

[475] Il est important de prendre en compte les initiatives réalisées par les descendants. Ainsi, Michel (tout comme Françoise et Danielle dans le cadre de ce travail) réalise un travail de recherche à propos de l'histoire familiale. Les volontés sont multiples : posséder plus d'informations sur des événements vécus ou des faits concernant les ascendants décédés (renseignements dont l'ancêtre n'aurait pas fait mention de son vivant), rechercher des éléments d'informations à propos desquels le descendant n'a pas eu le courage et la force de questionner l'ancêtre encore vivant et enfin établir une structure en y ajoutant des repères spatio-temporels et en agençant les faits par rapport aux autres. Pour ce faire, les descendants réalisent des démarches auprès de divers centres d'archives susceptibles de leur fournir des indications. Lorsqu'elles sont présentées au sein du cadre familial, ces recherches peuvent aider les autres membres de la famille à structurer, rafraîchir ou accroître leur mémoire familiale. Ainsi, les filles de Michel expliquent que les recherches réalisées par leur père ont pu structurer davantage leur mémoire. Sylvie précise aussi qu'elle a appris de nouvelles informations. (Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.) De la sorte, il existe, dans différentes familles, des notes, des essais, ou même des ouvrages qui évoquent le passé familial et dans lesquels « le passé de guerre » des ancêtres prend une place très importante, voire la majeure partie du livre. Ce dernier constitue un outil contre l'oubli, c'est-à-dire un « témoignage qu'ils peuvent à leur tour transmettre à leurs enfants, puis à leurs petits-enfants, et ainsi de suite le long de la chaîne généalogique ». Cela n'est pas exclusif aux familles liées à la Shoah, car K. Aerts rend compte de ces éléments via les enquêtes menées auprès des enfants de collaborateurs. Ce désir de recherche et cette envie de transmettre, particulièrement en ce qui concerne la G1 dans le cadre de cette recherche, s'expliquent par le fait que de nombreux enfants de survivants (G1) ont le sentiment d'avoir vécu la Shoah à travers ce que leurs parents leur « ont fait ressentir » pendant leur enfance. Ils se sentent de la sorte également « témoins du passé ». (AERTS, K., *Op. cit.*, p. 214 et ZAJDE, N., *Op. cit.*, p. 269.)

[476] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

peuvent être mêlés aux « réécritures adultes » amenant une « cohérence biographique *a posteriori* »[477].

3.8. Interférence avec d'autres éléments appris hors de la sphère familiale

Les écoles juives, les colonies juives, les mouvements de jeunesse juifs, les endroits religieux fréquentés durant l'enfance ou encore les lectures, les documentaires et les films réalisés et visionnés (une multitude d'éléments considérés comme des *cultural means/* « artefacts culturels » par C. B. Stones et al.[478]) apportent au descendant plusieurs informations supplémentaires, qu'il ne parvient pas toujours à dissocier des renseignements obtenus dans le cadre familial[479]. Comme le mentionne P. Rigoulot, il existe inévitablement une « impossibilité de distinguer clairement ce qui appartient à l'histoire intime des familles et ce qui appartient à la politique et à l'histoire de la dernière guerre »[480], les souvenirs tant personnels que familiaux ne peuvent donc jamais s'exposer seuls, mais sont liés à une représentation et interprétation, intentionnelle ou pas, du passé partagé[481].

Les souvenirs relatifs à l'histoire familiale du descendant n'ont pu être appris, en grande majorité, que par transmission familiale (en dehors des retranscriptions d'interviews, des enregistrements, etc.). Les artefacts culturels se réfèrent, quant à eux, aux éléments de contexte englobant les souvenirs personnels de la guerre qui ont, de ce fait, un impact sur le récit[482] (apport de datation, connaissance des phénomènes politiques, des suites des événements, etc.).

3.9. Effet de transmission

L'importance de la transmission de l'histoire familiale et de l'histoire de la Shoah dans un but de souvenir peut être reliée à différentes raisons : l'hommage aux Juifs décédés[483], la non-reproduction d'événements similaires[484], la volonté de montrer que la Shoah a réellement existé afin de se protéger du négationnisme[485], la réflexion et l'importance de se poser les

[477] VAN YPERSELE, L., BERNY. C et GODART, G., *Op. cit.,* p. 9 et 10.
[478] STONE, C. B., et al., *Op. cit.,* p. 284.
[479] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.
[480] AERTS, K., *Op. cit.,* p. 203.
[481] *Ibid.*
[482] STONE, C. B., et al., *Op. cit.,* p. 285.
[483] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[484] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.
[485] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 et Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.

bonnes questions face à l'actualité[486], ainsi que la connaissance de l'histoire de la résistance juive, trop minimisée selon le témoin en question[487]. Certains témoins endossent *a contrario* cet effet de transmission dans le sens inverse indiquant leur fierté d'avoir survécu et d'avoir pu construire une famille après la Shoah[488], ce qui constitue une sorte de revanche sur le nazisme. La citation de Sabine, enfant cachée, est à cet égard évocatrice :

> « (…) je suis en train de me dire ''voilà Hitler voulait nous anéantir'', je suis la seule survivante et j'ai créé une famille, je suis très heureuse d'avoir pu y échapper et toute cette famille que j'ai autour de moi et j'en suis très fière, non, mais c'est je ne sais pas si vous me suivez, mais c'est vraiment un pied de nez à Hitler, c'est vraiment nous anéantir, je suis la seule rescapée et alors voilà, voilà c'est dans ce sens-là. » (Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.)

3.10. Besoin de prouver

Sur les 19 membres interrogés, trois (un membre de la G0 et deux de la G1) veulent constamment prouver les propos qu'ils avancent en apportant différents matériaux (photographies, documents d'archives, correspondances, etc.)[489] : le besoin d'être cru se fait particulièrement remarquer. Dans le cas de Françoise, fille de Juifs cachés, cela peut facilement s'expliquer : née en 1945, elle a souffert des remarques désobligeantes lui indiquant qu'elle est illégitime de parler d'événements qu'elle n'a pas vécus. Elle a besoin de tout prouver afin de montrer que la Shoah s'est réellement déroulée et que sa famille n'est « pas partie en fumée pour rien » (approche tournée vers l'avenir)[490].

3.11. Émotion

Les émotions, sujet largement répandu dans la littérature, auraient pu faire l'objet d'une étude à part entière.

---

[486] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.

[487] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022. Il est important de préciser que la littérature relaye également cette information et que le constat est également vrai pour la résistance en général. Le fait qu'il le soit encore plus dans le cas de la résistance juive n'est donc pas étonnant. Ainsi, N. Wouters affirme que la résistance occupe une place très faible au sein de la mémoire collective en Belgique. En effet, après 1944, celle-ci ne parvient pas à mobiliser sa légitimité morale et son pouvoir politique « en une forte culture de la mémoire ». Par ailleurs, les connaissances sur la résistance belge sont trop fréquemment restreintes à des visions stéréotypées et sont donc souvent perçues négativement. Quatre idées erronées en sont la cause. Premièrement, certains se représentent à tort une image dichotomique où la Flandre aurait collaboré et la Belgique francophone résisté. Par après, une deuxième représentation prévaut dans les esprits selon N. Wouters : le fait « qu'un grand nombre de résistants n'ont pris le train en marche qu'au dernier moment puisque les *vrais* résistants n'avaient généralement pas survécu à la guerre ». Ensuite, nombreux sont ceux qui pensent que la résistance n'a pas été efficace et a risqué en vain de nombreuses vies humaines. Finalement, certains se figurent les résistants comme des « aventuriers inconscients » ou encore des criminels. (MAERTEN, F., (dir.), *Op. cit*, p. 17.)

[488] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 17 janvier 2023 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

[489] Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

[490] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023.

Les interviews donnent lieu à des récits chargés d'émotion, dont la nature varie en fonction de l'histoire racontée (tristesse, colère, joie, culpabilité, fierté, etc.), mais aussi en fonction de la personnalité du témoin. Certaines émotions ont pu être constatées de manière visible (larmes aux yeux, rire, fou rire, etc.), mais également par le partage des témoins de leur ressenti au moment même de l'interview (maux de ventre, etc.). De manière générale, toutes les générations ressentent des émotions, plus ou moins fortes. Les descendants ayant connu directement la G0 apparaissent davantage concernés. Une constante est identifiable : malgré les déperditions et les distorsions cognitives, les émotions liées à l'histoire familiale perdurent quant à elles. Ce constat est généralisable et s'observe dans d'autres études. Ainsi, K. Aerts relève également cette persistance émotionnelle : « enfants, petits-enfants voire arrière-petits-enfants sentent encore la chaleur de ce passé. Un passé qu'ils tiennent de première main. Leur doigt sur le pouls du narrateur, ils sentent couler le bruissement émotionnel dans leurs veines. »[491]

Il paraît pertinent de se questionner à propos des émotions ressenties par les enfants cachés. Malgré la mise en garde par les descendants de la sensibilité pouvant toucher leurs ascendants, ceux-ci adoptent tout au long des interviews une attitude très neutre, narrant parfois avec sourire leur histoire, ainsi que celle de leur ancêtre. C'est pourquoi l'explication du décalage entre l'émotion ressentie au moment des faits et celle créée par le souvenir de ces mêmes faits est à prendre en compte[492].

Enfin, il est important de noter que les témoins interrogés ont conscience de ces différents mécanismes et en ont averti l'interviewer.

4. L'impact des entretiens familiaux sur la mémoire individuelle et collective

L'impact des entretiens familiaux sur la mémoire individuelle et collective est bien réel : cela a pu être observé lors des discussions familiales réalisées dans le cadre de ce travail. Ainsi, plusieurs mécanismes, constatés au sein des trois familles concernées par ces entretiens collectifs, sont à relever :

1. **Accord commun** : la confirmation des dires rapportés par autrui par tous les autres membres de la famille.
2. **Ajout d'informations supplémentaires et/ou de détails plus précis à propos de certains éléments ou événements (approfondissement)** : cela peut être envisagé

[491] AERTS, K., *Op. cit.*, p. 213.
[492] VAN YPERSELE, L., BERNY. C et GODART, G., *Op. cit.*, p. 10.

comme les pièces d'un puzzle qui s'imbriquent aux autres grâce à l'apport de chaque témoin et/ou de chaque génération (précisions d'informations, renseignements supplémentaires à propos d'un même fait et repères spatio-temporels). Dans certains cas, deux histoires considérées autrefois comme distinctes l'une de l'autre peuvent parfois être raccrochées ensemble pour n'en former qu'une seule.

3. **Apprentissage de nouvelles informations** par un ou plusieurs membres.
4. **Rappel d'informations oubliées, mais autrefois connues.**
5. **Contradictions et nuances dans le discours :** elles peuvent être de deux natures. Il peut s'agir d'informations contraires sur un même fait apportées par des personnes différentes ou bien d'un amalgame réalisé entre deux informations distinctes.

Pour ce dernier cas, un exemple amené par Salomé lors des entretiens individuels et rapporté lors de la discussion familiale peut être révélateur des amalgames reconstruits en mémoire :

> Par exemple, il fallait faire, quand on dormait chez lui (*chez son grand-père*), il fallait faire le lit le matin quand j'étais petite, il nous racontait " Ho si nous on ne faisait pas les lits comme ça, les Allemands tatata" (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.)

Lors de l'entretien familial, lorsque je demande aux descendants si leur ancêtre faisait spontanément des allusions à la guerre, Salomé relate ce même détail et son père lui fait remarquer qu'elle confond une anecdote, qu'il lui a lui-même racontée à propos de son service militaire, avec les nombreuses anecdotes de la Shoah de son grand-père[493]. Cette situation donne lieu à des fous rires, d'autant plus que Salomé se considère comme « la destinataire de la transmission » de la mémoire du grand-père au niveau familial. Les descendants se mettent souvent à rire lors de l'entretien de groupe, car Salomé réalise à plusieurs reprises des amalgames de ce type. Observons qu'elle-même prend cela positivement (en riant) et n'est pas frustrée ou vexée, comme cela peut être le cas dans d'autres familles[494].

Ce second cas de figure est observé lors des discussions familiales, notamment au sein de la famille 2, où la génération intermédiaire (Yvan) est tendue et semble assez frustrée lorsqu'elle apprend que de nombreux repères jusqu'alors intégrés, sont remis en question (circonstances de l'arrestation du grand-père et date de sa mort). Cette tension se retrouve au sein de l'atmosphère, mais aussi dans l'attitude corporelle du témoin (jambes et bras croisés) et dans le ton de sa voix[495].

[493] Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.
[494] *Ibid.*
[495] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

Des tensions apparaissent également lorsque chacun défend son point de vue quand différentes versions d'un même fait existent[496] : chacun envisage sa version comme la seule possible et réaliste. Et ainsi, malgré les apports de l'entretien familial, certaines questions restent tout de même sans réponse.

Quoi qu'il en soit, les discussions familiales restent à cet égard intéressantes, car les témoins se rendent compte qu'ils n'ont pas toujours les mêmes indications à propos d'un même fait, ou qu'ils le ressentent et se le représentent de manière différente. Ces divergences sont parfois construites par le témoin lui-même, ou bien issues de transmissions diversifiées.

Face à une information inconnue ou intégrée différemment, il est intéressant d'indiquer que les attitudes divergent en fonction de la génération concernée : la G2 adopte une attitude plus positive et est désireuse de mieux connaître et d'apprendre davantage à propos de l'ancêtre, tandis que la génération intermédiaire (G1) se montre, en fonction du cas de figure, tendue (en lien avec un sentiment de tristesse interne) et/ou fortement étonnée et surprise.

Dans le cadre de la recherche, les entretiens de groupe permettent de comprendre davantage les relations entre les différents membres d'une même famille (ce qui peut influencer les processus de transmission), et de réaliser des vérifications permettant de distinguer une information non citée d'une information non connue ou non évoquée (par volonté), ou encore oubliée (rappel).

[496] Notons qu'au préalable, les individus essayent de se mettre d'accord et de négocier. (BIETTI, L.-M., *Op. cit.*, p. 502.

Conclusion de la partie II

Au sein de cette partie, nous avons analysé les mémoires individuelles et collectives relatives à l'histoire familiale liée à la Shoah. De cette étude, plusieurs observations sont à relever.

La majorité des témoins rendent compte de leur origine polonaise. Les descendants narrent davantage les éléments ayant directement touché à l'intégrité de la population juive (rafle, déportation, résistance, cache, mort dans les camps, survie, etc.) que ceux concernant l'ensemble du peuple belge. Ils utilisent les événements relatifs à l'*avant-Shoah* (invasion de la Belgique par l'Allemagne et exode) afin de structurer leur récit dans le temps, mais se consacrent principalement aux éléments concernant exclusivement les Juifs. Pour certains témoins, le conflit ne semble d'ailleurs commencer réellement qu'en 1942. Toutefois, le récit des enfants cachés varie : ils apportent à l'ensemble des éléments un récit personnel, orienté sur des faits qu'ils ont personnellement vécus lors de leur enfance. Les ordonnances antijuives trouvent également leur place au sein de leur discours et la plus citée est celle qui touche un très grand nombre de Juifs : le port de l'étoile de David.

La variété des histoires familiales influence inévitablement le contenu des informations narrées. Les descendants d'enfants cachés mettent principalement l'accent sur l'arrachement familial et identitaire vécu par l'enfant caché et ceux de Juifs cachés sur les accueillants et le lieu de la cache. Les descendants de victimes de la Shoah rendent compte de l'horreur du passage au camp et de la mort qui s'ensuit, alors que les descendants de rescapés placent davantage le curseur sur la violence de l'expérience concentrationnaire et les traumatismes qu'elle cause. Les descendants de résistants accordent une grande importance à l'exceptionnalité des actions de lutte contre l'occupant.

Quelle que soit la nature de l'histoire familiale, la narration de l'histoire se réduit, au fil des générations, aux principaux faits connus ou vécus par l'ancêtre. De cette manière, la mémoire familiale s'amenuise au fur et à mesure et abandonne les détails et les précisions ainsi que les faits et les événements gravitant autour de ces principaux faits. Les faits extraordinaires ont également tendance à occulter les plus banals. Notons que cette déperdition d'informations est plus rapide que la diminution des émotions ressenties par les témoins face à leur histoire familiale.

Au sein de chaque famille, un des ascendants occupe davantage de place que les autres dans la narration des descendants. Cette constante est à jumeler à l'exceptionnalité de l'histoire

vécue par cet ancêtre ou à la nature de la transmission insistant plus sur une personne au détriment d'une autre.

En dépit de la nature de l'histoire vécue, les composantes relatives à l'*après-guerre* sont généralisables : le choc traumatique et la reconstruction familiale et financière.

Des différences générationnelles peuvent se traduire dans le choix du premier souvenir relaté par les descendants : certains choisissent de narrer des anecdotes relatives à la vie de l'ancêtre, alors que d'autres (exclusivement la G1) relatent une expérience communément vécue avec la G0.

Certaines informations échappent à la transmission : la vie de l'ancêtre partagée avec un proche décédé lors du génocide et/ou des expériences relativement stressantes ou honteuses vécues par l'aïeul…

Différents effets inhérents à la mémoire ressortent lors des interviews : difficultés à rendre compte des repères spatio-temporels, émotivité, doute, effet de transmission sont à relever parmi tant d'autres. Observés dans un cadre intimement lié à l'histoire de la Shoah, ils constituent plus généralement des observations récurrentes à l'utilisation de la source orale.

Enfin, l'utilité du recours aux entretiens collectifs n'est plus à démontrer. Il permet au chercheur d'effectuer toute une série de vérifications (distinction d'une information non citée par rapport à une information non connue ou non évoquée, ou encore oubliée, etc.) et d'observations (proximité relationnelle, comportements des témoins, etc.) et aux témoins d'apprendre de nouvelles informations ou encore de comparer celles déjà acquises avec celles de leurs proches.

Gardons toutefois à l'esprit que l'ensemble des éléments cités ci-dessus est directement lié à la manière dont la transmission familiale organise son contenu et s'effectue dans le temps et dans l'espace, mais aussi à la façon dont les individus souhaitent la transmettre et la recevoir et à leurs motivations sous-jacentes.

Partie III : La transmission

Cette troisième et dernière partie étudie le processus de transmission au sein des familles interrogées dans le cadre de ce mémoire de master.

Elle se compose de cinq chapitres.

Le premier analyse les circonstances et les raisons de la transmission.

Le second étudie la place des individus dans le processus de transmission. L'influence exercée par l'émetteur et le récepteur sera ainsi explicitée de même que l'initiative, l'intervention de personnes extérieures et l'impact de la proximité relationnelle sur le mécanisme de transmission.

Le troisième aborde la nature de la transmission en lien avec la mémoire individuelle et familiale de l'histoire de la Shoah.

Le quatrième explicite la dimension temporelle de la transmission à l'échelle familiale en étudiant son étalement temporel, la transmission précoce et tardive et l'influence du contexte historique des années 1960 et 1970.

Enfin, le dernier chapitre se concentre sur les conséquences psychologiques de la transmission ou de l'absence de transmission.

Chapitre I : les circonstances et les raisons de la transmission

Dans ce présent chapitre, nous évoquerons quelles sont les circonstances qui influencent et engendrent le processus de transmission d'un émetteur vers un récepteur, mais aussi comment le récepteur lui-même peut constituer l'élément déclencheur de cette transmission. Par ailleurs, nous étudierons pour quelles raisons la transmission s'effectue.

Les circonstances observées sont les suivantes : visite en lien avec l'histoire de l'ascendant (G0), échanges au domicile familial, préparation d'un projet et enfin, circonstances diverses.

Notons que dans la plupart des cas, les circonstances et les raisons narrées par les témoins se retrouvent au sein des témoignages de chaque membre de la famille (recoupement).

1. Circonstances de la transmission

Envisageons à présent chaque circonstance de manière distincte :

1.1. Lors d'une visite en lien avec l'histoire de l'ascendant (lieu par lequel la G0 est passée) [entre la G0 et ses descendants]

Le lieu de la visite en lien avec l'histoire de l'ascendant varie en fonction de l'histoire vécue par celui-ci : couvent où l'ancêtre (l'enfant caché) séjourne pendant la guerre, camp d'Auschwitz par lequel l'ancêtre (le rescapé) passe, etc. D'une manière générale, la visite résulte de l'initiative de l'ancêtre lui-même qui souhaite montrer à ses descendants un endroit précis de son histoire[497]. La visualisation du lieu génère souvent la narration d'histoires précises (anecdotes et récits personnalisés) s'étant déroulées en ces mêmes lieux : elle donne une image précise, symbole d'une histoire qui s'y est produite.

La transmission en ces lieux de mémoire se fait souvent dans l'émotion, car de nombreux souvenirs ressurgissent : soit directement auprès du témoin ayant vécu directement les événements[498], soit auprès du descendant qui parvient désormais à mettre des images sur les histoires racontées auparavant, notamment dans le cadre des visites à Auschwitz ou encore dans la ville d'origine des ascendants[499]. Michel, fils de rescapé d'Auschwitz, lors du voyage en Pologne, peut découvrir pour la première fois (il est alors adulte) l'« avant » de la vie de son père :

> « J'ai appris des choses en plus parce qu'on est allé dans une rue à Cracovie où il avait vécu et c'est de là qu'il est parti pour venir en Belgique et donc moi je, tout d'un coup j'ai.. ce que je n'avais pas connu jusqu'à lors, c'est une, une continuité qui, je commençais à partir, à partir de la Belgique, mais là j'ai pu, j'ai eu le sentiment qu'il, j'ai pu découvrir l'avant. » (Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

Parfois, et cela est particulièrement le cas de la famille 1, le lieu visité devient une sorte de lieu de pèlerinage, où la famille se rend régulièrement pour se remémorer, sur place, l'histoire familiale[500].

Les visites à Auschwitz sont ici prises en compte quand le témoin direct (G0) accompagne ses descendants dans le cadre d'un voyage[501]. Ce dernier suscite la narration

---

[497] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.

[498] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.

[499] Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[500] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.

[501] Il est important de faire cette distinction, car de nombreux descendants se sont rendus à Auschwitz *a posteriori,* c'est-à-dire des années après la mort du témoin direct (rescapé ou décédé sur place). 11 témoins sont concernés

d'anecdotes, mais aussi de nombreuses comparaisons entre le « Auschwitz d'avant », c'est-à-dire le Auschwitz connu par la G0, et le « Auschwitz d'après », muséifié. Les descendants expliquent ainsi que leur parent est perturbé par de la perte des repères visuels et il devient difficile, voire impossible de se rendre compte, *a posteriori*, de ce qu'est réellement l'expérience concentrationnaire d'Auschwitz[502]. Infailliblement, un « décalage entre ce qu'ont vécu et vu leurs grands-parents et ce qu'eux-mêmes en ont entendu ou appris »[503], donne aux descendants l'impression d'une « transmission inévitablement insuffisante »[504].

1.2. Au domicile (de l'ascendant et/ou des descendants) [entre la G0/G1 et ses descendants]

Plusieurs descendants décrivent la transmission de l'histoire familiale au domicile de l'ascendant comme une possibilité de l'agrémenter de supports, généralement les albums photos[505] (traces matérielles du passé dans le présent)[506]. La visualisation de ces albums photos donne lieu à deux types de transmission : la présentation des personnes décédées durant la Shoah, et la possibilité de mettre un visage sur un nom, ainsi que la narration d'histoires précises impliquant les personnes présentes sur les photographies[507].

---

par ce cas de figure (sur 15 au total qui se sont rendus à Auschwitz au moins une fois dans leur vie). Différentes raisons amènent les individus à se rendre dans le camp de concentration : le besoin de se rendre sur le lieu où l'ancêtre est décédé, et ainsi de faire son deuil (Danielle, Sabine) et le souhait d'avoir davantage de renseignements grâce au service des archives présent sur place (Danielle, Sabine). Divers ressentis pendant cette visite ressortent également : l'émotion de se retrouver à l'endroit où un ancêtre est décédé (Sophie, Mathieu, Yvan, Giulia, Gabrielle et Françoise), l'abasourdissement/la stupéfaction face à l'immensité du complexe concentrationnaire et des reliques conservées (Mathieu et Rosie), l'empathie et l'imagination des conditions de vie douloureuses dans lesquelles leurs ascendants ont vécues, notamment face au froid (Rosie et Dane), le sentiment de « revanche sur la vie » généré par la réunion dans ce lieu des différents descendants juifs (Mathieu) et enfin la déception à la limite de l'écœurement face au tourisme de masse de ce complexe (Françoise et Azaria). (Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et 22 novembre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 ; Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023 et Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 janvier 2022.)

[502] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.

[503] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 742.

[504] *Ibid.*

[505] Les albums photos sont souvent envisagés comme des « classifications du passé » et demandent donc une mise en ordre des photographies dans un ordre chronologique. (MUXEL, A., *Op. cit.*, p. 174.)

[506] Les souvenirs et les anecdotes constituent quant à eux des traces symboliques. Ces différentes traces jouent le rôle de « passeurs de mémoire ». (FAVART, E., *Op. cit.*, p. 83 et 84.)

[507] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

Lors des entretiens réalisés dans le cadre du présent travail, certains témoins (les deux membres de la G0 et cinq membres de la G1)[508], utilisent également les albums photos afin de me présenter leurs proches décédés, mais aussi pour servir de cadre aux quelques anecdotes les concernant.

Comme l'indique A. Muxel, les photographies sont effectivement des « supports de paroles » permettant la narration d'anecdotes et de commentaires. Par ailleurs, et c'est particulièrement le cas lorsque les familles sont liées à l'histoire de la Shoah, elles permettent de montrer des personnes non connues, ce qui offre la possibilité de les utiliser en tant que témoins pour mémoire. Elles permettent à chacun de se positionner face à son histoire familiale en montrant l'ancienneté familiale. Les photographies sont parfois associées à des anecdotes, si bien qu'il est parfois impossible de saisir la source de celles-ci, les photographies pouvant être elles-mêmes à l'origine de la création de certaines d'entre elles[509].

Le cas du repas de famille[510] est plus nuancé et varie en fonction des familles et des témoins. En effet, certains expliquent que lors de ces repas la positivité est le mot d'ordre[511] et que la transmission se fait plutôt dans un contexte intime et personnel (en petit comité, souvent entre l'ascendant et le/les descendant(s) d'une même génération)[512], alors que pour d'autres, c'est généralement dans ces circonstances que l'histoire familiale est racontée. Toutefois, celle-ci se déroule lorsque le repas de famille concerne des personnes proches relationnellement entre elles[513].

La transmission peut parfois tout simplement avoir lieu dans des situations banales du quotidien[514] (lors de conversations quotidiennes au domicile, lorsque les grands-parents

[508] Notons toutefois que ce chiffre peut être biaisé du fait que sur les 19 personnes interviewées, sept personnes sont interrogées uniquement en ligne.
[509] MUXEL, A., *Op. cit.,* p. 149, 168, 174 et 178.
[510] Le repas de famille via la tablée est un lieu de socialisation où des conversations entre les différentes personnes se déroulent et lors desquelles les enfants saisissent et imprègnent certaines informations, notamment à propos de leur histoire familiale (*Ibid.,* p. 77.)
[511] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 et Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.
[512] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[513] Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[514] Cette transmission du quotidien peut également donner lieu à des enregistrements audio au récit spontané et naturel. Cela s'illustre parfaitement dans la citation de Salomé, petite-fille de rescapé d'Auschwitz : « Je me rappelle, c'est un souvenir précis par rapport à ça, j'ai ma mère qui, qui va chercher l'enregistreur et on était sur la table et on appuyait sur le gros bouton REC et voilà (…) » (Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.)

s'occupent des petits-enfants, lors de promenade, etc.)[515], notamment lors de la réalisation de recettes de cuisine qui viennent rappeler un ascendant décédé lors de la Shoah, et qui stimulent ainsi la transmission de son histoire[516]. De cette manière, comme nous l'avons indiqué dans la Partie I, le partage des souvenirs familiaux se réalise au sein de la sphère familiale, particulièrement lors des échanges verbaux quotidiens, ce qui est bénéfique en termes de qualité et de quantité des renseignements rappelés, car les individus se remémorent mieux les informations ensemble que seul. Lors de ces conversations quotidiennes, les membres qui le souhaitent s'impliquent en se remémorant, justifiant et refusant certaines informations[517].

1.3. En vue de la préparation d'un projet [entre la G0/G1 et ses descendants]

À plusieurs reprises, la préparation d'un projet (visite des camps de concentration et des centres d'extermination et travail préparatoire de la Bar Mitzvah[518]) donne lieu au phénomène de transmission. Dans ce cas de figure, c'est le descendant qui devient l'initiateur du processus de transmission en demandant aux ascendants de partager une partie de leur histoire[519]. Précisons qu'il s'agit là d'un des rares moments au cours duquel le phénomène de transmission est provoqué par les générations les plus jeunes (G2 et G3), car dans la totalité des cas, il est de l'initiative de la G0 et de la G1.

Par ailleurs, deux descendantes ont pris l'initiative de réaliser des enregistrements audiovisuels de leurs ascendants en leur posant toute une série de questions à propos du passé. Il s'agit là d'une initiative pensée, préparée et programmée par le descendant en vue de

---

[515] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023.

[516] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023. Cette observation peut être liée à celle d'A. Muxel qui entrevoit la cuisine familiale comme un « objet de transmission » : « la transmission culinaire est à la hauteur de la place occupée par la cuisine dans la vie des familles. Qui n'a pas au moins une recette de cuisine ou le souvenir d'un tour de main concernant la préparation d'un repas ? La mémoire familiale dans ce domaine fabrique des comportements et initie des habitudes. » (MUXEL, A., *Op. cit.*, p. 87.) La reproduction d'une recette de cuisine autrefois réalisée par un ancêtre est donc ici jumelée à la narration de l'histoire de cet ascendant.

[517] BIETTI, L.-M., *Op. cit.*, p. 501. Et 504.

[518] La Bar Mitzvah constitue en une célébration religieuse qui fait entrer l'adolescent, dès 13 ans, au sein du « monde des adultes », c'est-à-dire des hommes de sa communauté. Il est dès lors considéré comme « prêt pour le mariage ». (ZAJDE, N., *Op. cit.*, p. 267.) Néanmoins, les descendants interviewés dans le cadre de ce travail réalisent une Bar Mitzvah laïque par l'entremise du Centre Communautaire Laïc Juif David Susskind. Celle-ci consiste en un programme d'étude (l'Année *Bnei Mitzvah*) axé sur trois points : la prise de conscience de l'affiliation à la communauté et au peuple juif, la découverte des potentialités de chacun et l'apprentissage des valeurs du judaïsme. (CENTRE COMMUNAUTAIRE LAÏC JUIF, *Année Bnei Mitzvah* [en ligne], https://www.cclj.be/annee-bnei-mitzvah/, consulté le 20 avril 2023.)

[519] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.

pérenniser la mémoire de son ancêtre (devoir de mémoire), ainsi qu'un moment de partage entre les deux générations, qui donne lieu à un récit structuré par thème[520]. Constatons que pour les autres membres de la famille, ces matériaux constituent parfois une source d'informations à propos de l'histoire familiale, ainsi qu'un élément permettant de structurer celle-ci[521].

1.4. Autres circonstances

D'autres circonstances engendrent la transmission de l'histoire familiale : discussions préparatoires ou postérieures à la présence à une commémoration[522], liens entre l'histoire familiale et une actualité sortie dans les médias (guerre, injustice, phénomène antisémite, etc.)[523], discussions à propos d'un film/émission télévisée et accroche de celui-ci/celle-ci à l'histoire familiale[524].

Il existe plusieurs autres circonstances lors desquelles la transmission est indirecte, c'est-à-dire des moments pendant lesquels la transmission n'est pas directement destinée à une personne en particulier, mais où le descendant reçoit tout de même l'information (conversation dont le témoin en question ne fait pas partie, mais dont il saisit des bribes d'informations)[525]. Citons à cet égard les membres de la famille 3 : durant leur enfance, ils pouvaient rester dans la pièce dans laquelle se déroule la réunion des anciens résistants et où des partages de souvenirs et d'anecdotes entre les différents membres se produisent parfois[526]. Giulia, fille de résistants, relève la liberté d'écoute et l'absence de filtrage des informations :

> « (…) des réunions chez mes parents avec des résistants euh.. les réunions se faisaient chez mes parents, .. donc c'était un appartement un peu, il y avait le salon, le salon, la salle à manger, une porte qui donnait et nous on passait d'une porte à l'autre, on était petit, on arrivait, on écoutait, on entendait, mon père nous a toujours laissé entendre. » […] (…) ça faisait partie de dire des histoires, j'ai presque envie de dire des contes et légendes qu'on raconte au coin du feu, nous c'était ces drames-là (…) » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.)

[520] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 et 21 octobre 2022 et Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
[521] Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 et Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.
[522] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[523] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[524] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[525] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 ; Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 ; Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023.
[526] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.

En fonction des circonstances, l'histoire racontée varie. Les témoins impliqués au sein de différentes circonstances le relèvent d'ailleurs.

Lors du processus de transmission, quelle que soit la nature de la circonstance (un peu moins dans le cas des visites), la transmission est souvent envisagée comme un phénomène intime partagé entre la G0, ou la G1 et les enfants ou petits-enfants, mais ce, de manière distincte : les générations ne tentent pas d'interférer entre elles[527]. Ainsi, les trois générations sont très rarement impliquées ensemble.

La transmission est généralement un phénomène spontané (dans toutes les familles interrogées), c'est-à-dire que la narration n'est pas prévue à l'avance[528]. Toutefois, dans les cas des visites et des préparations aux projets et aux commémorations, la transmission est davantage programmée.

2. Raisons de la transmission

Les raisons de la transmission sont très peu explicitées. Ainsi, les témoins les raccrochent souvent à l'importance accordée par l'ascendant au fait de parler de ce qu'il a vécu personnellement ou de ce que ses proches ont vécu, dans un but de souvenir et de transmission aux générations futures[529]. Dans le même ordre d'idées, certains témoins se rendent compte qu'ils connaissent très peu de faits ou bien qu'ils n'ont pas assez transmis : ils désirent donc y

[527] La citation de Sylvain, arrière-petit-fils de Juifs cachés, illustre parfaitement ce propos : « Je pense que de façon générale si mon père était là, il ne rentrait pas dans la discussion et.. voilà je j'ai pas le souvenir de voir ma grand-mère et mon père commençaient à raconter une histoire tous les deux, qu'ils se sont transmis et dont l'un complète l'autre, c'était vraiment pour moi.. pour ma grand-mère raconter un truc, elle le racontait et puis voilà si mon père était peut-être à côté pas loin, bah voilà il prêtait l'oreille, il ne rentrait pas dans l'histoire il laissait il laissait ma grand-mère en faire ce qu'elle faisait, ce qu'elle voulait faire je pense à ce niveau-là et euh et puis à d'autres moments parfois c'est mon père qui m'a donné un ou deux compléments dans des histoires ou je lui reposais des questions parce que je voulais savoir exactement comment ça s'était passé et et voilà, mais rarement c'était pas les deux ensemble quoi c'est, c'était souvent ma grand-mère, c'est souvent son petit moment elle est avec nous et elle nous racontait et et voilà, je ne crois pas que ça l'aurait dérangée de raconter ça devant mon père, mais.. je sais pas ça ne s'est pas fait comme ça, c'est pas une image que j'ai quoi, j'ai pas d'image de mon père et de ma grand-mère côte à côte en train de nous raconter une même histoire quoi. » (Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.)

[528] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 17 janvier 2023 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 ; Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

[529] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 et Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022.

remédier à l'avenir (changement de comportement), car ils estiment qu'il est important de connaître son histoire familiale[530].

Chapitre II : la place des individus dans la transmission

Dans ce second chapitre, la place des individus au sein du processus de transmission sera envisagée. Nous verrons que chaque transmission dépend fortement de celui qui l'effectue et de celui qui la reçoit. Cinq types de transmission seront considérés, et ce, en fonction des générations concernées (de la G0 vers la G1, de la G0 vers la G2, de la G1 vers la G2, de la G1 vers la G3 et enfin de la G2 vers la G3). Par après, l'initiative, l'intervention des personnes extérieures, ainsi que l'influence de la proximité relationnelle sur le mécanisme de transmission seront évoquées.

1. De l'émetteur vers le récepteur

Le phénomène de transmission, en ce qui concerne la place des individus, est semblable dans chaque famille. Cinq types de transmission sont à relever :

- La transmission de la G0 vers la G1, c'est-à-dire entre les parents (G0 - témoins directs ayant vécu directement la Shoah) vers leurs enfants (G1). Cette transmission de la G0 vers la G1 s'effectue généralement avec un temps de latence (trois cas), voire pas du tout (un cas). Dans les deux autres cas, les descendants reçoivent, à l'inverse, une transmission précoce et sans filtre, qui peut parfois donner lieu à des traumatismes. La transmission de la G0 vers la G1 se déroule, lorsqu'il y a un temps de latence, en même temps que celle entre la G0 et la G2.
- La transmission de la G0 vers la G2 : des grands-parents (G0 – témoins directs ayant vécu directement la Shoah) vers les petits-enfants (G2).
- Une transmission de la G1 vers la G2 peut également avoir lieu, mais son contenu et sa temporalité (période d'action) diffèrent de celle entre la G0 et la G2.
- La transmission de la G1 vers la G3, c'est-à-dire des grands-parents (témoins indirects puisqu'ils n'ont pas vécu les faits) vers les petits-enfants (G3) : après le décès de la G0, généralement non connue par la G3, ou alors très peu, la G1 (dès lors le membre le plus âgé de la famille) prend le relais de la transmission.
- Enfin, la transmission de la G2 vers la G3 : des parents vers les enfants.

[530] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 13 octobre 2022 ; Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 12 décembre 2022.

1.1. La transmission de la G0 vers la G1

La transmission de la G0 vers la G1[531] s'effectue, dans trois familles sur six, avec un temps de latence : en simultanéité avec celle de la G0 vers la G2, en l'occurrence tardivement, car la G0 attend que la G2 atteigne la fin de l'enfance ou l'adolescence. Cela est sans doute accentué parce que le vieillissement peut potentiellement motiver l'envie de partager et de transmettre son histoire et ses souvenirs personnels[532].

Notons que la G2 (les petits-enfants) a conscience de ce temps de latence qui s'est installé entre ses grands-parents et ses parents[533]. Certains témoins tentent une explication : la mentalité et l'atmosphère post-conflit qui expliquent que la G0 souhaite oublier les horreurs vécues pendant la guerre (les événements étant encore trop proches, il est ainsi difficile de réussir à les appréhender différemment[534]), le désir de se protéger en cas de résurgence des tensions en cachant l'appartenance à la judéité (nom juif[535], pratique des traditions juives, etc.[536]), le besoin de se reconstruire financièrement et familialement et de ne pas ressasser les souffrances du passé (« génération de survie »[537]), etc.

L'oubli volontaire (qui est davantage un souhait qu'une réelle possibilité[538]), de même que sa conséquence au sein du processus de transmission (silence), se retrouvent au sein des propos de Françoise qui décrit le refus de son père de parler de la Shoah, mais aussi de l'avant-guerre :

---

[531] Lorsque la G0 transmet son récit à la G1 ou à la G2, elle transmet un « compte-rendu rétrospectif d'événements avec lesquels le locuteur a entretenu une relation perceptuelle directe et dont il se souvient ». Ce compte-rendu dispose en autres de deux aspects : la dimension mémorielle axée sur le souvenir et la perspective narrative matérialisée par la mise en récit. Inévitablement, des biais mémoriels sont donc présents. (PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 22.)

[532] FOSSION, P. et. REJA, M.-C., *Op. cit.,* p. 245.

[533] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.

[534] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

[535] Durant la guerre, les Juifs doivent cacher leur identité : certains prennent un autre nom et s'imaginent une nouvelle histoire. Après le conflit mondial, la plupart d'entre eux (notamment les enfants cachés) maintiennent de manière inconsciente cette dissimulation de leur appartenance juive, et ce parfois pendant plusieurs années. En effet, ceux-ci redoutent la réapparition de persécutions, car ils sont informés très jeunes que leur identité juive les expose à un « danger de mort ». (FOHN, A., *Op. cit.,* p. 32.) Cela peut donc expliquer pourquoi la plupart d'entre eux donnent des noms non juifs à leur enfant (G1).

[536] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.

[537] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.

[538] AERTS, K., *Op cit,* p. 201.

> « (…) comme il m'a dit et que j'ai écrit il y a encore quelques jours euh .. : ''je ne veux pas me souvenir de ma jeunesse si noire et je ne voulais pas que mes enfants souffrent de cela et aient ça sur le dos''. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

Le souhait d'oubli volontaire s'accompagne de la présence d'émotions fortes chez la G0. Ainsi, comme l'indique B. Pirlot, « l'oubli volontaire fait naître des remords, le refoulement de certains souvenirs conduit à la névrose »[539].

Face aux différentes raisons avancées par les témoins interrogés pour expliquer la volonté d'oubli et le refus de parler, n'est-il pas judicieux de se demander si ce silence n'est-il pas dû à une histoire trop indicible et inaudible ? Il serait donc trop difficile d'expliquer avec des mots courants l'expérience vécue pendant la Shoah. Cet argument, renseigné par P. Levi dans la première partie de ce travail[540], se retrouve également au sein des entretiens menés auprès de la famille 5, descendante de rescapé de Buna-Monowitz : leur ancêtre ne parvient pas à renseigner réellement de son vécu dans les camps nazis, d'autant plus que la muséification d'Auschwitz modifie les repères connus[541].

C'est pourquoi la transmission de l'histoire familiale entre la G0 et la G1 peut parfois constituer une exception si la G1 est l'initiatrice de l'échange (en particulier l'attitude de Françoise et Danielle) et de diverses tentatives qui soit échouent soit sont concluantes : questionnements directs de la G0[542], visites d'Auschwitz avec la G0[543], etc.

Dans le cas spécifique des familles descendantes d'enfants cachés, la G0 sert d'intermédiaire à la narration de l'histoire de ses propres parents (également témoins directs de la Shoah) qu'ils n'ont pu détailler à leurs petits-enfants du fait de la douleur de l'expérience vécue personnellement (rescapé d'Auschwitz et Juive cachée), mais aussi et surtout, par le décès du conjoint (à Auschwitz). Cette transmission s'établit, elle aussi, avec un temps de latence[544].

---

[539] PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 23.
[540] *Ibid.,* p. 26.
[541] Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.
[542] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022 ; Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 21 novembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023.
[543] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 et Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.
[544] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022 et Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.

D'autre part, même si la transmission verbale ne passe pas, les descendants ont tout de même conscience du non-dit, celui-ci s'exprimant différemment, dans une atmosphère lourde, créée par le silence[545] et les fortes émotions[546].

À l'inverse, la transmission est maximale dans les deux familles où la transmission est dominée par la narration des détails, et ce même les plus atroces (notamment la description des scènes de torture des résistants), ainsi que par une présence constante (logorrhée de la mère de Françoise)[547].

Enfin, dans une famille, il y a une absence de transmission, c'est-à-dire un silence total (même après les changements historiographiques et malgré les témoignages oraux de la Shoah à partir des années 1960). Cette absence de partage des informations laisse en suspens chez la G1 de grandes questions à propos de son passé familial[548], des zones d'ombres qui se répercutent sur les générations suivantes et qui font éprouver à la G1 un sentiment de regret profond[549].

1.2. La transmission de la G0 vers la G2

Cette transmission et la précédente possèdent des similitudes : les petits-enfants (G2) bénéficient comme leurs parents de la transmission d'une histoire personnelle et d'anecdotes incluant la G0 (émetteur). Cette transmission est également spécifique par le simple fait d'avoir connu pleinement le témoin direct : tout comme leurs parents, ils peuvent prendre conscience de la charge émotionnelle de l'expérience vécue. Elle est toutefois de moindre portée puisque les petits-enfants ne vivent pas en permanence avec leurs grands-parents. Dane, petit-fils de Juifs cachés, évoque ce fort ancrage émotionnel[550] :

> « Quand j'étais petit je dormais chez mes grands-parents dans la chambre de mon grand-père, ils faisaient chambre à part et euh mon grand-père euh faisait des cauchemars toutes les nuits, vous êtes enfant, vous vous réveillez toutes les nuits parce que vous entendez votre grand-père dans la chambre hurler en appelant des gens, bah ça interpelle[551] (…) » (Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.)

[545] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
[546] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022 et Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022 et 19 janvier 2023.
[547] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 et 10 janvier 2023.
[548] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.
[549] *Ibid.*
[550] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.
[551] N. Zajde observe aussi que les descendants des survivants surprennent leurs ascendants dans des situations de stress post-traumatique. Toutefois, malgré cela, les survivants ne se livrent pas à leurs descendants et ne leur expliquent pas la cause de leurs cauchemars (histoire vécue) ou encore la nature de ceux-ci. (ZAJDE, N., *Op cit,* p. 265.)

Toutefois, cette transmission est moins axée dans le détail et dans l'émotion qu'elle ne l'est entre la G0 et la G1. Elle est donc parfois plus facile à intégrer et « digérer »[552].

1.3. La transmission de la G1 vers la G2

Ainsi qu'expliqué en début de chapitre, la transmission de la G1 vers la G2 se caractérise par un contenu et une périodicité différente de celle de la G0 vers la G2. Il est dès lors intéressant de se demander quelles en sont les différences : cette transmission a davantage un rôle d'apport et de support (dans toutes les familles). Elle communique des informations dont la G0 ne fait pas mention et dont le contenu diverge en fonction des familles (explications des traumatismes connus par cette G0[553], renseignements relatifs aux problèmes relationnels familiaux découlant du conflit mondial[554], mesures prises face à l'antisémitisme[555], discussions à propos de sujets d'actualité qui font échos à l'antisémitisme vécu pendant la guerre[556], présentation du contexte général de la guerre[557], rapport à l'identité juive[558], renseignements supplémentaires à propos d'un fait explicité par la G0, rappel, etc.). Les générations apportent de la sorte chacune leur complémentarité[559].

Par ailleurs, la G1 ne devance jamais la G0, mais intervient *a posteriori* pour apporter ce rôle de support décrit ci-dessus. Un cloisonnement des rôles est donc observable.

1.4. La transmission de la G1 vers la G3

Une fois l'appropriation de son histoire effectuée, la G1 peut transmettre l'histoire de ses parents (âgés ou décédés) à la G3. Il faut que le « savoir intellectuel et abstrait »[560] détenu à propos de l'histoire familiale soit converti en « savoir vivant et investi d'affect » [561] afin qu'il soit aisément transmissible[562]. C'est ce qui semble être le cas au sein des familles interviewées sur ce type de transmission.

Cette transmission est très peu analysée vu la faible présence de la G3 au sein de l'échantillon de recherche. Nous tenterons malgré tout d'en définir les contours : cette

[552] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
[553] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.
[554] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.
[555] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.
[556] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.
[557] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[558] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.
[559] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.
[560] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 740.
[561] *Ibid.*
[562] *Ibid.*

transmission semble être plus légère puisqu'elle se déroule dans la vie quotidienne, lorsqu'une occasion se présente. Celle-ci concerne l'histoire des ascendants (de la G0) dans leur globalité, c'est-à-dire sans trop entrer dans les détails. Elle se compose majoritairement d'éléments positifs afin de ne pas traumatiser la jeune génération[563]. Dans les cas étudiés dans cette recherche, l'initiative n'est exclusivement que celle de la G1[564].

Nous observons ainsi qu'au fil des générations une habitude se met en place : la transmission se réalise principalement par la personne la plus âgée encore en vie dans la famille (généralement les grands-parents).

1.5. La transmission de la G2 vers la G3

Cette transmission, tout comme la précédente, est très peu étudiée dans cette recherche. Elle peut toutefois être définie comme une transmission occasionnelle (non récurrente) dont le contenu diverge en fonction de l'âge de la G3 et s'axe sur quelques histoires ou quelques compléments d'information. Dans les trois cas observés, elle semble être une transmission non spontanée, plutôt ponctuelle, lorsque le sujet est évoqué lors d'une conversation (généralement à table). Cette transmission est de moindre envergure que celle de la G1 vers la G3[565]. Au fil des générations, une habitude s'institue : laisser parler en priorité la génération la plus âgée. C'est pourquoi, à chaque fois, la transmission des grands-parents vers les enfants est la plus importante, toutes générations confondues.

Mentionnons que les deux membres de la G2 concernés par cette transmission vers leurs enfants s'interrogent sur la manière de faire, notamment lorsque les enfants sont issus d'un couple mixte ou que les enfants ne sont pas intégrés au sein d'une école ou de milieux associatifs et communautaires juifs, qui auraient apporté un complément (sur la culture juive et le judaïsme) au discours familial[566].

2. L'initiative

L'initiative vient généralement de la génération la plus âgée (G0 ou G1) qui transmet son histoire vers les descendants. Toutefois, comme nous l'avons vu, quelques exceptions apparaissent : lors de la préparation d'un projet initié par la plus jeune génération, en fonction de la spécificité de la transmission entre la G0 et la G1 et enfin, en fonction du caractère du

[563] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023.
[564] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022.
[565] *Ibid.*
[566] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.

descendant. Dans la majorité des cas, le descendant joue davantage un rôle d'« écoute » (rôle passif). Mais certains descendants peuvent endosser un rôle de « rebond » en posant des questions précises au regard du contenu amené par leur ascendant[567].

3. L'intervention de personnes extérieures

Ce mémoire se base uniquement sur la transmission familiale dans une perspective intergénérationnelle (modèle vertical), mais des personnes extérieures peuvent intervenir dans le processus de transmission.

Des autres profils sont à relever : le chercheur (amateur ou professionnel)[568], l'institution (notamment la Fondation Auschwitz)[569], des proches comme l'oncle/la tante sans enfants[570] ou une connaissance (ami, membre d'une organisation, etc.)[571].

Les raisons de cette transmission extérieure à la famille proche peuvent être recherchées dans le refus du témoin (G0) de se « mettre en avant » auprès d'autrui[572] et dans une plus grande facilité et aisance verbale face à quelqu'un qui ne fait pas partie du cercle familial[573], surtout si des événements douloureux et violents ont été vécus. Dans son témoignage, Michel, fils de rescapé d'Auschwitz, illustre la filtration des histoires racontées dans la sphère familiale :

> « (…) j'en ai découvert d'autres (*anecdotes)* dont il a jamais parlé, il nous a jamais parlé […] Pas devant nous, voilà pas devant nous, mais j'ai, j'ai trouvé des témoignages qu'il avait faits, en autres pour le livre *Le passage du témoin,* c'était pour moi la la révélation de de de ce qu'il avait vécu là-bas et euh… le, j'ai, j'ai, j'ai trouvé dans dans dans ses papiers, un témoignage qu'il avait fait en 1956[574] et qui était plus proche de, qui arrivait 11 ans après la Libération et qui euh donc dans lequel il il il explique encore des choses que je, que j'ignorais. » (Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

---

[567] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.

[568] Régis, résistant juif, est interrogé par Johannes Blum.

[569] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.

[570] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

[571] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.

[572] Ce cas de figure est spécifique aux familles issues de résistants : ceux-ci préfèrent parler de l'action générale de la résistance avant celles spécifiques à leur personne. (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.) Cet élément pourrait expliquer l'absence de mention des actions concrètes menées par Régis (résistant juif) au sein des témoignages de ses descendantes.

[573] N. Zajde met également en avant ce constat, expliquant en outre que certains survivants sont très investis à l'extérieur (membres d'associations, témoignages dans les écoles, dans des colloques, etc.), mais ne parviennent pas, voire très peu à se livrer au sein de la sphère familiale. (ZAJDE, N., *Op cit*., p. 243.)

[574] Cette période correspond à une recrudescence des témoignages des rescapés de la Shoah. Dans cette lignée, certains témoignages considérés comme « phares » par B. Pirlot sont publiés : citons par exemple *L'espèce humaine* de Robert Antelme (1957) et *La Nuit* d'Elie Wiesel (1958). (PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 28.)

Ainsi, l'intervention d'une personne extérieure permet aux descendants d'apprendre de nouvelles informations concernant l'ancêtre. Elle peut faciliter l'acquisition de détails supplémentaires sur certains faits, ou encore permettre de se souvenir d'éléments oubliés[575]. C'est par les interviews réalisées par Johannes Blum[576] que Giulia, fille de résistants, apprend les précisions de l'évasion de la prison de Louvain, détails dont elle n'avait pas connaissance auparavant[577]. Ces enregistrements sont d'un apport considérable : ils fixent les informations dans le temps et rassurent les descendants face au phénomène de l'oubli[578].

Notons toutefois que la compréhension de l'histoire vécue par l'ascendant varie en fonction de la nature de celle-ci : comme l'expliquent H. Oppenheim-Gluckman et D. Oppenheim, les expériences vécues par l'ancêtre au camp de concentration peuvent être plus difficilement perceptibles que les actions réalisées par l'ascendant au sein de la résistance, davantage « représentable »[579].

Les différents témoignages réalisés par leur ascendant sont consignés dans une optique mémorielle, sous forme de récits de vie, et réalisés sous forme d'entretiens[580].

4. L'influence de la proximité relationnelle entre les personnes

La proximité relationnelle entre les membres de la famille a inévitablement un impact sur la quantité et le contenu des informations transmises, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'informations avec lesquelles le témoin n'est pas à l'aise. Ce phénomène se retrouve ainsi au sein des familles étudiées et peut expliquer pourquoi les informations détenues varient d'une personne à l'autre (entre les différentes générations, mais aussi au sein d'une fratrie), en

---

[575] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et 15 novembre 2022 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 ; Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 ; Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 et Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.

[576] J. Blum est un chercheur et interviewer qui fonde l'association « Les Compagnons de la Mémoire » dans les années 1980 afin de conserver la mémoire des génocides, notamment juif et rwandais. Il réalise de nombreux entretiens auprès de rescapés des camps nazis, de résistants juifs et non juifs, de prisonniers politiques, d'enfants cachés, d'adultes juifs cachés, d'otages, de réfugiés, de survivants du génocide rwandais, de volontaires de la guerre civile espagnole, de Juste parmi les Nations, etc., ainsi qu'auprès des enfants de ces mêmes personnes. La majorité des individus interrogés habitent en Belgique pendant et après la Deuxième Guerre mondiale. Les témoignages bénéficient en outre d'un dossier de recherche rassemblant des renseignements biographiques, des copies de documents (correspondances, notes, etc.), des photographies, des retranscriptions, des nécrologies, des coupures de presse… (EUROPEAN HOLOCAUST RESEARCH INFRASTRUCTURE, « Interviews by Johannes Blum. Collection », dans *EHRI* [en ligne], https://portal.ehri-project.eu/units/be-002157-kd_00016, consulté le 24 avril 2023 et EUROPEAN JEWISH ARCHIVES PORTAL, « Johannes Blum collection », dans *European Jewish Archives Portal* [en ligne], https://www.yerusha-search.eu/viewer/metadata/SAB-0555/1/, consulté le 24 avril 2023.)

[577] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022.

[578] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 et Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

[579] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 742.

[580] PIRLOT, B., *Op. cit.*, p. 27.

particulier les informations relatives à des épisodes douloureux et violents vécus par le témoin direct ou son ascendant, ou encore lorsqu'un des deux se retrouve en situation honteuse ou de « victime ». Ainsi, lorsque cette situation est en corrélation avec la transmission de la G0 vers la G2, cela peut placer la génération intermédiaire (G1) dans une situation embarrassante, dont les ressentis varient en fonction des situations (étonnement, frustration, etc.)[581].

Chapitre III : la nature de la transmission

Comme vu précédemment, les circonstances de la transmission ont un impact sur la nature des informations narrées : ainsi, la narration transmise lors d'une visite extérieure (histoires et anecdotes précises vécues dans les lieux) sera différente de celle réalisée au domicile de l'ascendant (transmission généralement spontanée pouvant parfois s'accompagner de la consultation d'albums photos, etc.), ou encore de celle liée à la préparation d'un projet (où l'ascendant vient généralement avec une liste de questions préétablies, en particulier lors de la préparation de la Bar Mitzvah).

Comme explicité dans le chapitre précédent, la nature de la transmission peut également varier en fonction de la génération qui la réalise : la G0 narre des histoires personnelles[582] qu'elle ou ses parents ont vécues pendant la guerre, alors que la G1 joue davantage un rôle de support (contexte de la Deuxième Guerre mondiale, explications des traumatismes vécus, renseignements à propos des difficultés relationnelles entre la G0 et un autre membre de la famille, mesures prises face à l'antisémitisme et rappel d'informations) lorsqu'elle transmet à la G2 et un rôle concret de narration des histoires vécues par la G0 lorsqu'elle s'exprime à la G3.

Ainsi, le rôle complémentaire exercé par la G1 envers la G2 poursuit deux buts : une meilleure compréhension des événements vécus par l'ascendant (G0) en les replaçant dans un contexte, ainsi que la narration de certaines informations, que la G0 n'a pas la force de révéler elle-même à ses petits-enfants. Le rappel des informations est à envisager dans les deux sens. Ainsi, c'est parfois la G2 elle-même qui pose des questions à la G1 à propos d'éléments d'informations oubliées concernant la G0 décédée. Rosie, petite-fille de résistants, confirme

[581] Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023 ; Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023 et Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.
[582] Ce constat est également observé au sein de l'article de Stone, C.B., et al. (STONE, C.B., et al., *Op. cit.*, p. 284.)

qu'un autre parent (non issu de la filiation directe : beau-fils ou belle fille de la G0), en l'occurrence parfois non juif[583], peut également intervenir :

> « (…) quand ils sont décédés, j'ai demandé aussi à mon père, allez… qui connaissait aussi beaucoup l'histoire de mes grands-parents, mon père me rappelle aussi euh pas mal de, pas mal d'événements, me rappelle aussi des discussions avec avec mon grand-père, ma mère aussi (…) » (Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.)

Il est par ailleurs pertinent de se questionner sur la thèse qui avance que les grands-parents se livrent plus aisément à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants[584]. Notons que les résultats de cette recherche ont relevé des observations supplémentaires. Il est vrai que la G0 parle plus facilement à la G2, étant donné la plus grande facilité de parler *a posteriori* d'événements s'étant déroulés il y a plusieurs années[585]. Les petits-enfants débloquent la mémoire et la transmission familiale : ainsi, une fois qu'elle passe entre la G0 et la G2, la G0 se sent dorénavant capable de se livrer à la G1. Les informations narrées et observées, dans le cadre de ce travail, sont généralement les mêmes quelle que soit la génération concernée, mais elles peuvent toutefois varier en fonction de la relation entre les personnes. La thèse avancée par P. Fossion et. M.-C. Reja, dans leur article *Prise en charge des familles traumatisées l'apport de Siegi Hirsch,* « les grands-parents communiquent plus facilement avec leurs petits-enfants qu'avec leurs enfants »[586], se réalise donc de manière incomplète dans le cadre de cette étude.

Nous observons dans toutes les familles que les renseignements détenus par la G1 sont davantage fournis, complets et précis que ceux de la G2. Seules certaines anecdotes très précises ne sont parfois connues que par la G2, mais l'inverse est aussi vrai. Néanmoins, un seul exemple concret semble se lier à cette hypothèse : Yvan (G1 - famille 2) ignorait la réponse de son grand-père au travail obligatoire, information que Boris (G2) connaît.

Lorsque le processus de transmission est pleinement enclenché, la majorité des informations est narrée. Quelques exceptions toutefois : la difficulté, voire quasiment l'absence

---

[583] Dans quelques familles, le parent non juif (belle-fille ou beau-fils) joue le rôle de « passeur » et sert d'intermédiaire à la narration de l'histoire des grands-parents. (OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.,* p. 741.)

[584] P. Fossion et. M.-C. Reja déclarent en effet que « les grands-parents adoptent généralement une attitude plus souple à leur égard (*petits-enfants)* qu'à l'égard de la deuxième génération (*génération intermédiaire - G1 dans notre cas*). S'il leur était impossible de raconter leur insupportable vérité à leurs enfants, face à leurs petits-enfants, la narration s'avère plus aisée ». (FOSSION, P. et. REJA, M.-C., *Op. cit.,* p. 239.)

[585] *Ibid.*

[586] *Ibid.,* p. 245.

de narration de la G0, à parler du parent ou de l'époux décédé pendant la Shoah[587] ainsi que la difficulté de la G0 à parler des éléments qui l'ont placée dans une situation de victime (conditions dans lesquelles un résistant est torturé lors de l'interrogatoire[588], expériences traumatisantes vécues à Auschwitz[589], etc.). Précisions que lorsqu'un sujet est tabou, la transmission est inexistante et ce toutes générations confondues, la G2 ne bénéficiant pas d'une exception[590].

Une autre observation, qui concerne exclusivement les familles descendantes de résistants, peut être relevée : le refus de certains résistants (Régis – le père de Giulia et Gabrielle - dans le cadre de cette recherche) à parler des actions qu'ils ont eux-mêmes réalisées par peur de se mettre trop en avant[591]. Giulia, sa fille, illustre parfaitement cette pudeur :

> « (…) il n'aimait pas parler de lui parce qu'il disait toujours ''pour moi, c'est la résistance, c'est pas un homme qui faisait de la résistance ». Il ne parlait pas de lui, il ne se mettait pas en avant […] « lui parlait plus de la résistance et de la montée de l'antisémitisme, du fascisme et des choses comme ça. » (Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.)

Cette caractéristique semble toutefois être l'exclusivité de la G1, la G2 expliquant en effet que le grand-père partage des informations le concernant directement et personnellement[592]. Cet élément d'information explique pourquoi la transmission des descendants ne fait nulle mention des actions concrètes réalisées par l'ascendant.

Il ne faut pas réduire la transmission uniquement à un acte verbal s'établissant d'un individu vers un autre. En effet, celle-ci peut également être non verbale : les mimes, la gestuelle ou simplement le regard peuvent également véhiculer une information. Enfin, pour certaines personnes, et particulièrement pour la G1, la transmission passe aussi via des odeurs, des sons ou des musiques (mémoire involontaire)[593].

Comme constaté dans la partie précédente (Partie II – la mémoire), la nature des informations transmises se réduit de génération en génération aux informations essentielles de l'histoire familiale ou aux anecdotes marquantes : « gros événements » considérés comme

[587] Cette observation ne concerne uniquement que la G0, adulte au moment du conflit, car les enfants cachés parlent de leurs parents décédés lors du conflit à leurs descendants. (Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023 et Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.)
[588] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.
[589] Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.
[590] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 19 décembre 2022.
[591] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[592] Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.
[593] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.

essentiels par leur exceptionnalité et/ou « éléments principaux » ayant pris le plus de place d'un point de vue temporel. Malheureusement, les faits antérieurs ou postérieurs, ainsi que les éléments gravitant autour de cet événement, ont tendance à s'amenuiser de génération en génération et la connaissance de détails précis devient également de plus en plus rare, particulièrement en ce qui concerne la G3. Je tenterais ici une explication : cela peut se manifester tant au niveau du contenu de la transmission (ce que l'on veut transmettre), qu'à celui de la réception (ce que l'on veut retenir), étant donné qu'il s'agit d'ancêtres (G0) que la G3 a très peu connus, voire pas du tout.

Cette distance dans le temps explique pourquoi certaines anecdotes ressortent davantage dans les témoignages de chaque génération et chez chacun de ses membres : les familles possédant toutes des anecdotes qui leur sont propres (marquantes et importantes) les perpétuent de génération en génération puisqu'elles sont généralement axées sur ces éléments principaux et/ou « extraordinaires ». L'histoire véhiculée par l'anecdote est davantage retenue, à l'inverse des repères spatio-temporels la structurant. Le projet Transmemo[594] a également mis en avant la « perdition des informations plus *méta* » lors de la narration des anecdotes qui occupent une place majeure au sein du processus de transmission[595].

Enfin, la G2 semble particulièrement disposée à retenir en particulier les éléments « positifs » (actions héroïques aux allures aventurières, force et courage de l'ascendant lors des événements vécus, mais aussi lors de la reconstruction d'après-guerre[596], etc.) de l'histoire familiale, ainsi qu'à les transmettre aux générations futures[597]. La mission de la G2 envers les générations futures se définit donc comme une nécessité de continuer à transmettre l'histoire

[594] Ce projet (2017-2020) rejoint fortement mon sujet d'étude. Il s'agit d'un projet fédéral interdisciplinaire belge (regroupant l'histoire, les sciences politiques et la psychologie) issu de l'association entre le CegeSoma, l'UGent et l'UCL ; il porte sur la mémoire familiale de la résistance et de la collaboration lors de la Seconde Guerre mondiale en Belgique. Cette étude tente de comprendre comment un « phénomène de mémoire collective » se développe au sein du domaine privé, en l'occurrence familial. 80 familles tant néerlandophones que francophones ont été interrogées sur trois générations. Par ces entretiens, les chercheurs analysent la construction des représentations de la collaboration et de la résistance et leur transmission au sein des familles concernées. Ils étudient en outre l'interaction entre la mémoire privée et la mémoire publique. Une journée d'étude réalisée au Sénat révèle les résultats de l'étude. Les chercheurs relèvent notamment qu'il ne s'agit pas d'un sujet de discussion courant au sein de la sphère familiale, mais que les témoins indiquent tout de même comme important de connaître l'histoire familiale et de la transmettre. Un « effet de génération » s'observe : la génération la plus âgée possède les connaissances les plus précises et il existe donc une perte de connaissance entre les différentes générations. La dernière génération est ainsi peu, voire très peu informée de son histoire familiale. (*Colloque Transmemo : nouvelles recherches sur les mémoires de la collaboration et de la résistance en Belgique*, Bruxelles, 3 octobre 2019, [en ligne], https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&MENUID=57000&LANG=fr , consulté le 16 avril 2023.)

[595] *Ibid.*

[596] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.

[597] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022 et 14 décembre 2022.

familiale (notamment pour mieux connaître ses origines)[598], mais ce, d'une manière plus légère (afin de ne plus vivre dans la peur, dans l'angoisse, etc.)[599], sans toutefois minimiser le poids des événements.

De la sorte, mes observations rejoignent celles de H. Oppenheim-Gluckman et D. Oppenheim qui constatent également le souhait de certains membres de la G2 de se concentrer sur « des fragments de cette histoire dont les caractéristiques leur permettent de dépasser l'image insupportable d'une extermination anonyme et de masse »[600]en attirant l'attention sur des faits positifs (d'humanité, d'entraide, d'héroïsme, des atouts de leurs ascendants, etc.). Ils peuvent ainsi sortir de cette place de « victimes » afin de « s'inscrire dans la continuité de positions actives dont ils peuvent revendiquer l'héritage »[601].

Chapitre IV : « les temps » de la transmission

À travers ce chapitre relatif à la dimension temporelle de la transmission, quatre points seront étudiés : l'étalement temporel de la transmission, les spécificités de la transmission précoce, celles de la transmission tardive et enfin l'influence du contexte historiographique des années 1960 et 1970 sur le processus de transmission de l'histoire liée à la Shoah à l'échelle familiale.

[598] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.
[599] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.
[600] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.,* p. 741.
[601] *Ibid.*

1. *L'étalement temporel de la transmission*

L'âge d'apprentissage de l'histoire familiale varie fortement en fonction des générations. Cette observation se constate dans la **figure 3** :

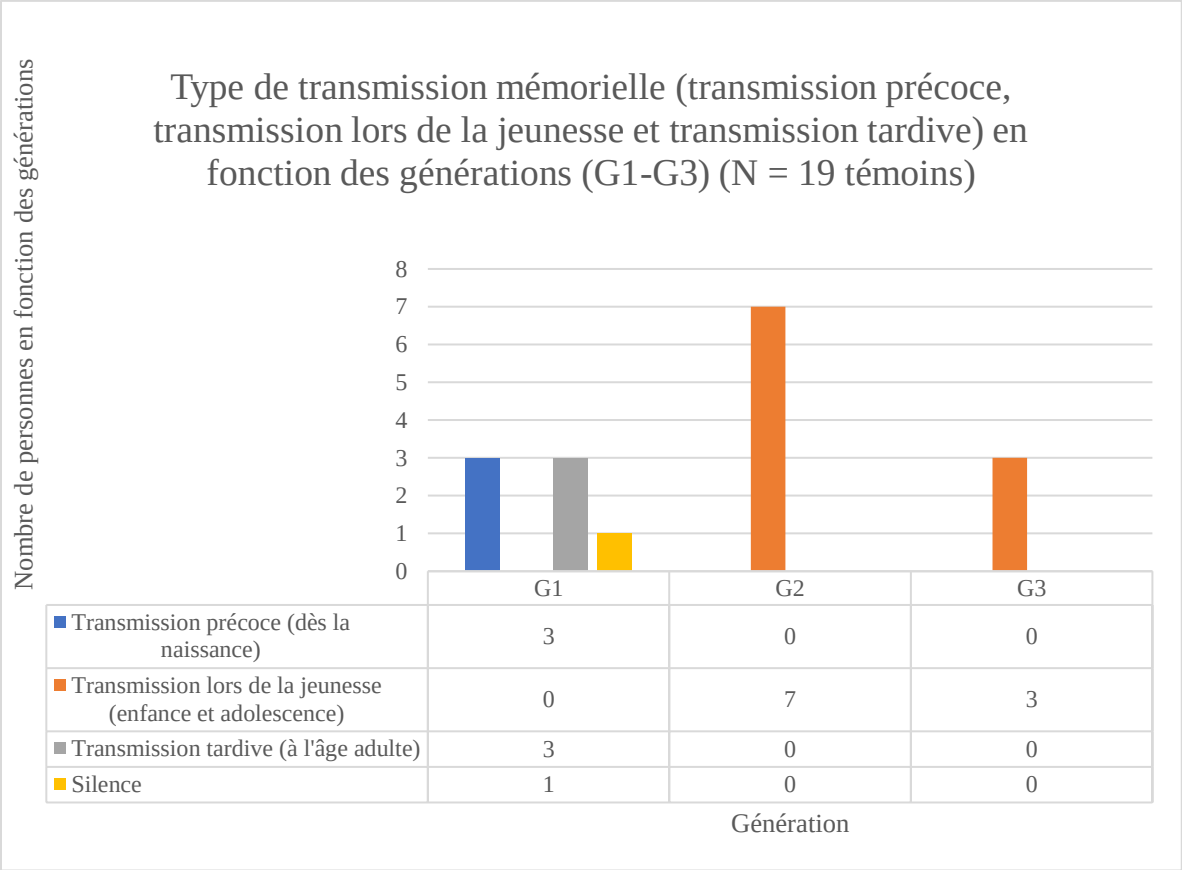

Figure 3. WATTECAMPS, L. *Type de transmission mémorielle (transmission précoce, transmission lors de la jeunesse et transmission tardive) en fonction des générations (G1-G3) (N = 19 témoins).*

En effet, tous les membres de la G2 et de la G3 ont appris leur histoire familiale lors de leur jeunesse (enfance et/ou adolescence), alors qu'une plus grande diversité se constate auprès de la G1 : trois membres depuis leur naissance (transmission précoce), aucun pendant leur jeunesse, trois membres également à l'âge adulte (transmission tardive) et un souffre du silence (absence de transmission).

Tous les témoins interrogés expliquent avoir appris leur histoire familiale de manière progressive. Il faut toutefois noter que la majorité des informations transmises et donc intégrées en mémoire l'est sur une période plus ou moins courte (quelques années) à partir du moment où l'ascendant commence à se livrer. Sylvain, arrière-petit-fils de Juifs cachés, corrobore cette constatation :

> « (…) je pense qu'à partir du moment où elle (sa grand-mère) a ouvert la vanne, euh.. les choses ont très vite commencé à sortir (rire) et donc elle n'est pas, je pense que j'ai appris quand même 80 % entre mes 10 et mes 14 ans et puis peut-être que j'ai des petits compléments d'informations après entre mes 14 et mes 18, mais je dirais globalement quand même entre mes 10 et 14 ans (…) » (Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.)

Certains descendants (quatre descendants)[602], en particulier ceux de la G2 et G3, ont majoritairement parlé avec leur ascendant de leur histoire familiale pendant leur enfance et leur adolescence (difficulté de préciser à quel âge), mais très peu, voire pas du tout à l'âge adulte. Précisons toutefois qu'il s'agit, dans les quatre cas, de descendants dont la G0 (les deux enfants cachés pour la G2) et la G1 (Françoise pour la G3) sont encore en vie au moment de la réalisation de cette recherche.

Cela explique en partie pourquoi de nombreux souvenirs narrés par la G2 et la G3 sont assez flous : les descendants les ont livrés avec leur « mémoire d'enfant », ce qui peut également inclure d'éventuelles reconstructions et réinterprétations.

Cette transmission progressive est bénéfique, selon certains descendants, car elle permet un apprentissage graduel, surtout en termes de contenu d'informations : ainsi, les informations et les détails pouvant être plus difficiles à entendre (traumatisants, tristes, etc.) sont amenés petit à petit, en particulier à partir du moment où le descendant acquiert une certaine maturité pour pouvoir les appréhender, le protégeant autant que faire se peut des éventuels traumatismes (protection)[603]. Cette observation concerne majoritairement la G2 et la G3 (qui ont reçu la transmission dès leur jeunesse) et exclut donc la majorité des membres de la G1, ainsi que ceux qui ont souffert d'une transmission précoce et sans filtre, ou encore du silence.

2. La transmission précoce

Trois témoins ont reçu une transmission précoce : depuis leur naissance, ils entendent les récits de guerre de leurs parents. Ainsi, ils ont souffert d'une transmission traumatisante, accentuée par le fait qu'elle est sans cesse répétée ou encore que les récits narrés pouvaient être violents pour leur jeune âge[604].

Parmi les trois personnes concernées, deux sont sœurs (filles de résistants) et ont assisté librement aux réunions d'anciens résistants de guerre. Elles ont, dès leur plus jeune âge, connu

[602] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[603] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 ; Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.
[604] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H. et OPPENHEIMN D., *Op. cit.,* p. 740.

l'histoire de leurs parents, mais elles ont aussi souffert de traumatismes causés par des récits violents non adaptés à leur âge (tortures administrées aux résistants, blessures, etc.)[605]. Cette transmission précoce est parfois accompagnée de certains supports (films, photographies, etc.) qui accentuent le phénomène. Gabrielle, l'une des sœurs, témoigne de sa souffrance :

> « (…) montrer quand j'avais 5 ans un film qui traumatise les adultes c'était un peu dur, hein je ne sais pas si c'était.. je ne sais plus le titre, mais c'est le film qu'on voit le plus fréquemment de la Libération d'Auschwitz où on voit encore tous les cadavres qui sont transportés, les survivants qui sont, enfin bon l'image classique, ça m'a vraiment traumatisée, il y a eu beaucoup de choses qu'on m'a racontées qui m'ont traumatisée, euh » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.)

Nous voyons dès lors que la transmission précoce donne lieu à des traumatismes psychologiques qui seront décrits dans le prochain chapitre.

Le dernier témoin concerné par cette transmission précoce (Françoise) en a également souffert, mais différemment. En effet, la transmission est ici davantage envisagée comme une logorrhée verbale, c'est-à-dire une transmission constante et répétitive de la part de sa mère (Françoise parle de « diarrhée verbale ») axée sur un épanchement de la douleur liée à la perte de sa propre mère pendant la Shoah. Cette transmission constante a causé à long terme des complications relationnelles entre Françoise et sa mère[606]. Ces observations rejoignent les propos de P. Fossion et M.-C. Reja : la G1 représente pour la G0, qui a souffert pendant la guerre et qui a perdu de proches parents, une forme de réassurance, car elle démontre, par sa présence, la survie familiale. La G1 est contrainte à un surinvestissement émotionnel et souffre également d'un renversement des rôles en devenant de manière symbolique « les parents de leurs parents »[607]. Ce que confirme Françoise :

> « (…) ma mère qui était une femme adulte et en même temps.. vu extérieurement était comme un enfant blessé, d'ailleurs mes deux parents et mes deux parents et surtout ma mère se sont terriblement appuyés sur moi, ma mère m'appelait, bon en yiddish je veux bien ''ma petite maman''. » (Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.)

Cette transmission précoce de la G0 vers la G1 n'est, dans les deux cas évoqués, pas reproduite à la génération suivante (G2) : dans le premier cas, les membres de la G0 attendent que la G2 ait atteint un certain âge avant de narrer certaines informations plus délicates de sorte que celle-ci ne souffre pas des détails traumatisants[608]. Dans le deuxième cas, la grand-mère de Dane lui donne quelques informations, mais sans exagération (il n'y a pas de logorrhée

[605] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[606] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022. L'article de P. Fossion et M.-C. Reja rend également compte des complications relationnelles pouvant s'effectuer. (FOSSION, P. et. REJA, M.-C, *Op. cit.*, p. 238.)
[607] *Ibid.*
[608] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.

verbale) : la plupart des anecdotes apprises à son sujet lui sont transmises de manière indirecte/interposée via la G1[609].

3. La transmission tardive

À l'inverse, trois témoins sont concernés par la transmission à partir de l'âge adulte, que nous pouvons considérer comme une transmission tardive. Comme le démontre la **figure 3**, elle est essentiellement l'apanage de la G1 (tout comme la transmission précoce), ce qui illustre parfaitement les divergences générationnelles en termes de réception de l'histoire familiale.

Nous avons vu quelles sont les différentes raisons pouvant expliquer ce temps de latence : souhait d'oublier les horreurs vécues lors de la guerre[610], protection en cas de résurgence des tensions en cachant l'appartenance à la judéité[611], le besoin de se reconstruire financièrement et familialement sans ressasser les souffrances du passé[612], etc. La G0 souhaite, dans un premier temps, oublier et refouler le passé pour tenter de « redevenir comme tout le monde ». Comme l'expliquent P. Fossion et M.-C. Reja, « vivre et penser deviennent incompatibles »[613].

Les membres concernés (Danielle, Yvan et Michel) par cette transmission tardive expliquent qu'ils n'ont reçu pendant leur enfance que quelques bribes d'informations, mais que cette tension d'après-guerre est tout de même palpable dans l'atmosphère familiale[614] (émotions très fortes, traumatismes des parents, etc.)[615].

Face à ce silence, certains descendants, dont Danielle, ont tenté de soustraire quelques informations au sujet de l'histoire de leur ascendant par l'intermédiaire d'autres membres de la famille, en l'occurrence, ici, des grandes tantes (sans enfant) qui, après la guerre, se sont occupées de leur nièce (la mère de Danielle) dont la propre mère était décédée à Auschwitz et le père parti en Israël. Dans ce cas-ci, la transmission s'est d'abord réalisée de manière indirecte

[609] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 6 janvier 2023.
[610] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[611] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 et Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.
[612] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[613] FOSSION, P. et. REJA, M.-C, *Op. cit.*, p. 237.
[614] ZAJDE, N., *Op. cit.*, p. 261.
[615] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 et 21 décembre 2022.

et interposée. Danielle ajoute que ses tantes se sont davantage livrées à la fin de leur vie (tout comme le père de Françoise)[616].

Comme dit précédemment, la G1 peut être l'initiatrice de la transmission, c'est-à-dire l'élément déclencheur qui vient réveiller le processus de transmission. C'est également le cas de Danielle qui souhaite aller à Auschwitz, où sa grand-mère est décédée et entreprend cette visite avec sa mère, Sabine. Danielle précise vouloir s'y rendre afin de mieux connaître son passé et le comprendre. Deux événements renforcent cette envie : la mort de sa grand-mère adoptive et la naissance de son premier enfant[617]. Face aux décès des témoins directs et à la naissance des générations futures, l'envie de connaître son passé est ainsi renforcée en vue de perpétuer le souvenir afin qu'il ne tombe jamais dans l'oubli.

Le projet *Transmemo* relève également que certains événements du quotidien (mariage, maladie, décès, etc.), propres aux familles, ont un impact sur le dialogue intrafamilial : « cette transmission est intrinsèquement liée avec le hasard des vies de famille. »[618]

Il ne faut pas réduire cette transmission tardive uniquement à la difficulté de la G0 à transmettre des informations sur un passé qu'elle n'a pas encore « digéré », car cela peut être également dû au manque de réceptivité de la G1, en particulier lorsque la G1 n'est pas à l'aise avec son identité juive et souhaite parfois la masquer, car elle est porteuse de différence par rapport aux autres[619]. Il peut y avoir aussi un manque d'intérêt de la G1 pour l'histoire familiale pendant sa jeunesse (absence de conscience de l'ampleur de cette histoire)[620] ou encore des relations parents-enfants compliquées lors de l'adolescence[621].

Ces différentes raisons expliquent ainsi le temps de latence dans la transmission qui s'est généralement effectuée un peu avant, pendant, ou un peu après celle de la G0 vers la G2[622] (seul Yvan ne relie pas la transmission reçue par la G0 à celle de ses enfants).

---

[616] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.
[617] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022. Mathieu, son fils, exprime également l'idée que la narration de sa grand-mère vers sa mère s'accentue par le fait qu'une prise de conscience s'effectue par les décès des survivants de la guerre et donc la disparition progressive des témoins directs. Il explique également que, face à cela, des initiatives contre l'oubli se mettent en place au sein de la communauté juive, notamment le projet de la marche de la vie. (Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.)
[618] *Colloque Transmemo : nouvelles recherches sur les mémoires de la collaboration et de la résistance en Belgique*, Bruxelles, 3 octobre 2019, [en ligne], https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&MENUID=57000&LANG=fr , consulté le 16 avril 2023.
[619] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.
[620] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.
[621] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.
[622] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022 et 21 décembre 2022.

Enfin, notons que quel que soit le type de transmission reçue (précoce ou tardive), la G1 ne recrée pas ce même processus envers les générations suivantes (G2 et G3). Ainsi, une « transgression du modèle transmis »[623] s'effectue, ce qui évite une répétition continue des « mêmes schémas relationnels »[624].

4. L'influence du contexte historiographique des années 1960 et 1970

Comme nous l'avons vu dans la partie I (Théorie), le contexte des années 1960 et 1970 (procès d'Eichmann en 1961, la Guerre des Six-Jours en 1967, l'apparition des premières théories négationnistes à la fin des années 1970, la série télévisée *Holocauste* en 1978 puis le film *Shoah* en 1985), a un fort impact sur la libération de la parole, d'autant plus que les milieux de mémoire s'agencent et s'institutionnalisent et que des campagnes de collectes se développent[625]. C'est pourquoi je me suis demandé si ces différents phénomènes ont également impacté la transmission de l'histoire à l'échelle intergénérationnelle et familiale. À part dans un cas où un ascendant commence à parler à partir des années 1960-1970 (sans lien certain avec le contexte historiographique), la transmission de la G0 vers la G1, dans le cadre de cette recherche (influencée par la transmission de la G0 vers la G2), est plus tardive : elle semble concrètement s'effectuer à partir des années 1980 et, plus particulièrement, à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Azaria (née en 1946 et donc adulte en 1970) est le seul cas où le silence se perpétue jusqu'à la mort des parents, le contexte historiographique n'a donc eu aucun impact sur la transmission familiale.

Chapitre V : les conséquences psychologiques de la transmission ou de la non-transmission

Comme nous l'avons vu dans la partie I de ce travail, les témoins directs ont souffert du syndrome de stress post-traumatique lié à l'expérience vécue, au lendemain de la guerre[626]. Nous nous interrogerons ici sur l'impact psychologique de la transmission reçue. H. Barocas et C. Barocas sont parmi les premiers à renseigner le problème des particularités psychiques observées auprès des enfants de survivants : certains symptômes constatés auprès des survivants de la Shoah le sont également chez leurs enfants[627]. Même lorsque la transmission

[623] FOSSION, P. et. REJA, M.-C., *Op. cit.,* p. 245.
[624] *Ibid.*
[625] PIRLOT, B., *Op. cit.,* p. 30.
[626] SAGI-SCHWARTZ, A., « Les survivants de l'Holocauste et leurs enfants : Les enfants survivants – mais pas leurs enfants – souffrent d'expériences traumatiques liées à l'Holocauste », dans *Devenir,* n° 2, 2004, p. 77 et 78.
[627] ZAJDE, N., *Op. cit.,* p. 201.

est tardive, les descendants souffrent tout de même de traumatismes avant de réellement connaître leur histoire familiale[628].

À travers ce chapitre, nous verrons quels traumatismes sont observés auprès des 19 témoins interrogés dans le cadre de cette recherche. Nous analyserons lesquels reviennent le plus souvent et lesquels sont plus rarement constatés. Nous observerons que ceux-ci sont à échelle variable, notamment au niveau intergénérationnel. Enfin, nous présenterons les différentes solutions trouvées par certains témoins afin d'y faire face.

Une constante qui revient assez régulièrement, toutes générations confondues, est celle de l'affect lié à l'appartenance identitaire juive (origine, culture et religion). Cela peut se manifester sous différentes formes : attention constante à ne pas se faire trop remarquer en raison des risques encourus face à l'antisémitisme (révéler son identité juive, parler yiddish ou hébreu, etc.)[629], peur de l'antisémitisme toujours présent[630] (précautions prises : passeport disponible afin d'être prêt à partir en cas de risques[631], présence de la police devant les écoles juives bruxelloises, etc.)[632], agacement suite aux mauvaises blagues[633] et aux préjugés à l'égard du peuple juif[634], interprétés en lien avec la Shoah quand ils n'ont pourtant pas lieu d'être[635] et difficulté identitaire liée au fait de se sentir différent (en tant que Juif), accentuée par la manière dont leur famille est traitée durant la Shoah[636].

N. Zagde tente de donner une explication à l'apparition des traumatismes suite à la transmission ou à l'absence de transmission de l'histoire familiale de génération en génération :

---

[628] N. Zajde observe également cette constatation. (*Ibid.*, p. 252 et 261.)

[629] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023. Certains Juifs, témoins directs comme descendants, restent en effet prudents en cas de recrudescence de l'antisémitisme. N. Zajde donne un autre exemple, non cité lors des entretiens réalisés lors de ce travail : le refus de circoncire ses enfants, potentielle preuve de judéité, afin de les protéger. (*Ibid.*, p. 266 et 270.)

[630] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023 et Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.

[631] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.

[632] *Ibid.*

[633] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022 et Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.

[634] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.

[635] La citation de Mathieu, petit-fils d'enfant caché, est évocatrice : « (…) il y a des situations euh.. banales dans lesquelles je pense à la Shoah. Par exemple, j'adore le football et chaque fois que je me trouve dans un stade de foot, je je… pense à la Shoah, c'est con hein, mais parce que des stades aujourd'hui, c'est des stades de 60.000 personnes, prenez 100 stades de 60.000 personnes, ça fait […] (…) tu fais ça X 100 et ça est le nombre de victimes donc euh voilà ça ce sont des situations ou encore euh au jour le jour on je ne devrais pas y penser, forcément, mais j'y pense quand même (…)» (Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.)

[636] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.

« ce rappel des terribles événements de l'Histoire juive passée est vécu en groupe alors que les réminiscences de la Shoah le sont individuellement. »[637]

Une autre observation est à relever : l'atténuation des traumatismes au fil des générations. Différents témoins (exclusivement de la G2 et G3) révèlent ainsi qu'ils ont eux-mêmes conscience que les traumatismes liés à l'intégration de l'histoire familiale au sein de la mémoire individuelle diminuent. L'élément de proximité en est ici la cause, car les descendants expliquent se sentir attristés pour la population juive et pour leurs proches qui ont perdu des membres de leur famille, mais non pas personnellement, car ils n'ont pas connu les personnes concernées (absence de stade de deuil)[638]. Différentes formulations sont à relever : « ça me touche, mais de très loin on va dire »[639], « ça me touche, mais pas au point, au point d'être super méga triste, ça me touche parce que je sais que ça touche mon père, évidemment que ça touche ma grand-mère, mais ça me touche via eux en fait »[640], « c'est de plus en plus lointain, ça ne fait pas le même effet »[641], etc. Mathieu, petit-fils de Sabine (enfant caché), exprime bien cette façon de penser :

> « (…) donc c'était pas difficile, car je trouvais que c'est important de, oui dans le sens que voilà je vais pleurer toutes les larmes de mon corps, ce stade, voilà je n'ai pas eu de stade de deuil, j'ai pas perdu quelqu'un directement, je ne l'ai pas vécu, on me l'a annoncé, la personne était déjà partie depuis 50 ans (…) » (Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.**)**

Plusieurs raisons expliquent l'atténuation des traumatismes au fil des générations. Tout d'abord, la distance temporelle est de plus en plus grande entre les membres des plus jeunes générations et la période durant laquelle les événements se sont déroulés. Ensuite, les détails douloureux et les faits négatifs au sein de la transmission se font plus rares, car l'émetteur adapte son discours au regard de ses propres traumatismes, transmettant ainsi une histoire moins lourde émotionnellement, moins chargée et plus mesurée. Les générations suivantes sont elles-mêmes plus prudentes lors de la transmission ou bien demandent à leur ascendant de l'être également (influence/contrôle de la génération intermédiaire sur la transmission entre la G0 et la G2, ou la G1 et la G3)[642].

A contrario, certains descendants (exclusivement de la G0, G1 et G2) souffrent pleinement de l'héritage historique de la transmission. Tout d'abord, parce que leur histoire

[637] ZAJDE, N., *Op. cit.,* p. 271.
[638] Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.
[639] Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022.
[640] Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 3 novembre 2022.
[641] Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
[642]Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.

familiale les traumatise : dépressions, moments de décompensation[643], cauchemars répétitifs[644], angoisses[645], insomnies, flashs d'Auschwitz[646], etc. Ensuite, parce qu'ils n'ont jamais pu connaître leurs grands-parents[647]. Ce dernier élément est propre à la G1.

Ce lourd héritage historique donne parfois lieu à des difficultés relationnelles au sein même de la famille (dans la majorité des cas entre la G0 et la G1). Bien que différentes de nature (en fonction des cas), ces complexités relationnelles engendrent auprès des témoins interviewés de la culpabilité (un cas) et un mal-être (trois cas). Voici les différents cas de figure rencontrés :

- Le cas de Lucien (enfant caché – G0) : il regrette (culpabilité) les attitudes et les comportements qu'il a eus envers son fils lors de son enfance, notamment de ne pas s'être occupé de ses études et de ne jamais avoir été le voir lors de ses compétitions sportives. Lucien s'est rendu compte qu'il s'est, pour l'éducation de son fils, basé sur celle reçue de son père, mort à Auschwitz lorsque Lucien avait 12-13 ans, sans toutefois la remettre en question[648]. A. Fohn explique que les enfants cachés peuvent en effet souffrir de manque de repères (en l'occurrence par rapport à l'éducation) et d'une « idéalisation des parents assassinés »[649]. Lucien considérait effectivement à l'époque toutes les actions de son père comme parfaites et a ainsi tenté de les reproduire sans se poser de questions au préalable[650].
- Le cas de Sabine (enfant caché – G0) : tous les membres de la famille 1 mentionnent les difficultés relationnelles que Sabine rencontre avec sa sœur après la guerre. En effet, sa sœur est très traumatisée par la Shoah, parce qu'elle est, après la guerre, « redonnée » à sa famille d'origine alors qu'elle considérait ses accueillants comme ses propres parents.

[643] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.
[644] Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 et Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.
[645] Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 ; Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023 ; Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.
[646] Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.
[647] Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022 ; Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
[648] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 21 novembre 2022.
[649] FOHN, A., *Op. cit.*, p. 329.
[650] Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 21 novembre 2022.

Ainsi, rancœur et jalousie ont impacté et impactent encore actuellement la relation des deux sœurs[651].

- Le cas de Michel (fils de rescapé – G1) : Michel comprend à l'âge adulte que la relation qu'il a avec son père durant son enfance, ainsi que le comportement de son père à son égard, sont influencés par le propre vécu du père pendant la Shoah[652]. Tout comme les enfants de résistants interrogés dans le cadre du projet Transmemo, le descendant comprend réellement en grandissant ce que son ascendant a vécu pendant la guerre, ce vécu ayant des conséquences sur les liens relationnels[653].
- Le cas de Françoise (fille de Juifs cachés – G1) : la G2 (son fils) ainsi que la G1 (Françoise elle-même) évoquent le fait que Françoise était en quelque sorte « le parent de ses propres parents »[654]. Cela engendre des difficultés relationnelles entre Françoise et sa mère, mais aussi des questionnements identitaires pour Françoise, accentués par le désir absolu de sa mère d'avoir un enfant en 1945 pour le montrer à sa propre mère lorsque celle-ci reviendrait d'Auschwitz[655].

Notons que même lorsqu'une grande partie de l'histoire familiale repose sur des actions héroïques et positives, des traumatismes peuvent malgré tout se transmettre de génération en génération. Cela s'observe auprès de chaque membre de la famille 3 (descendants de résistants) : les actions héroïques et courageuses réalisées par les ancêtres résistants lors de la Deuxième Guerre mondiale génèrent des comparaisons/imaginations perturbantes (dans les trois cas) et un sentiment de culpabilité (deux cas sur trois). Face à la question – qu'aurais-je fait à leur place ?[656] –, deux descendantes (G1 et G2) pensent qu'elles n'auraient pas réussi et se sentent par conséquent coupables et impuissantes[657]. La troisième a, quant à elle, mis sa santé en péril en testant sa propre résistance à la souffrance (automutilation), au regard des scènes de tortures subies par son père pendant la guerre. D'une manière plus générale, cette descendante

[651] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022 ; Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022 et Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
[652] Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[653] *Colloque Transmemo : nouvelles recherches sur les mémoires de la collaboration et de la résistance en Belgique*, Bruxelles, 3 octobre 2019, [en ligne], https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&MENUID=57000&LANG=fr , consulté le 16 avril 2023.
[654] Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022 et Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[655] Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
[656] N. Zajde met elle aussi en avant les comparaisons et les imaginations réalisées par les descendants des survivants qui se questionnent sur ce qu'ils auraient fait s'ils avaient été contraints aux mêmes situations que leurs ascendants. (ZAJDE, N., *Op. cit.*, p. 241.)
[657] Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022 et Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.

explique que les histoires sans filtres entendues dès sa plus tendre enfance à propos des horreurs de la guerre ont de graves conséquences sur elle pendant son enfance : sentiment de mal être et refus de s'alimenter.

Certaines actions quotidiennes des témoins sont encore entachées de l'histoire familiale qui les influence, telles que la méfiance/vigilance vis-à-vis des institutions avant de leur accorder la confiance[658], le refus de prendre les transports en commun (rappel des trains partant vers Auschwitz)[659] et la difficulté de prendre une douche sans penser au gazage[660].

J'aimerais également mettre en avant un traumatisme présent chez une seule descendante, mais qui est révélateur de la conséquence de la transmission. Alors que la culpabilisation causée par le fait de ne pas être mort (syndrome du survivant[661]) ne s'applique généralement qu'à la G0, une descendante a dû être soignée pour sa culpabilité de ne pas être née plus tôt, ce qui lui aurait permis de soutenir sa grand-mère lors de ses derniers moments à Auschwitz. Son témoignage est à cet égard intéressant :

> « (…) un cauchemar où j'étais dans la chambre à gaz avec ma grand-mère et et tout le monde hurlait dans toutes les salles que j'avais entendues, tout le monde hurlait, j'étais dans les bras de ma grand-mère et à deux on était apaisées parce que, fin apaisées, je veux dire qu'on hurlait pas parce qu'on était toutes les deux-là et puis dans les thérapies que j'ai fait, un jour j'ai fait une séance d'hypnose et avant ça la thérapeute me disait euh.. ''beaucoup de survivants culpabilisent de ne pas être morts'', je dis ''ha non moi j'ai jamais eu de culpabilité par rapport à ça'', d'ailleurs j'ai pas vécu cette période donc je ne pourrais pas culpabiliser de ne pas être mort et puis dans la thérapie, l'hypnose, il m'est venu un truc dingue, où apparemment je culpabilisais de ne pas être née plus tôt pour ne pas avoir été avec ma grand-mère et la soutenir dans les camps (…) » (Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.)

Deux témoins font référence à l'épigénétique en admettant qu'ils se sentent directement concernés par la transmission des traumatismes[662]. Il est en effet possible qu'un enfant qui évolue auprès d'un parent touché par un syndrome de stress post-traumatique « peut, parce qu'il est élevé dans une famille dysfonctionnelle, souffrir d'atteintes psychiques et même physiques, non pas directement en lien avec la guerre, mais parce que les parents, accablés par leur expérience, s'en prennent à leur tour à l'intégrité psychique de leurs enfants »[663].

---

[658] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022 ; Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022 et Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.
[659] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.
[660] Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[661] Le syndrome du survivant est une notion mise en place dans les années 1960, après avoir été constatée auprès de nombreux survivants de la Shoah. Il est lié à de la culpabilité et de la honte ressentie par celui qui survit, à l'inverse des autres. (CALLAHAN, S., « Syndrome du survivant », dans *Risques psychosociaux et qualités de vie au travail*, 2018, p. 41.)
[662] Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022 et 19 janvier 2023 et Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
[663] AERTS, K., *Op. cit.,* p. 202.

Face à ces traumatismes, certains témoins trouvent une issue : pratique d'un sport, consécration à l'art, etc. (défoulement)[664], permettant de « contrebalancer l'excès d'émotion lié à leur histoire familiale »[665]. D'autres essayent de transformer toute cette négativité en l'envisageant d'une manière plus positive, c'est-à-dire non plus en pleurant constamment l'histoire familiale, mais en tentant d'en retenir prioritairement les éléments positifs[666], et en mettant davantage en avant le rôle de souvenir (devoir de mémoire) envers les générations futures plutôt que celui de tristesse[667].

[664] Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.
[665] OPPENHEIM-GLUCKMAN, H et OPPENHEIM, D., *Op. cit.*, p. 745.
[666] Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022 ; Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022 et Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.
[667] À cet égard, l'effet de transmission (caractéristique du témoignage oral), décrit dans la partie I est clairement visible : le rôle de lutte contre l'oubli de l'histoire de la Shoah, tant au niveau collectif que privé (familial). (Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.)

Conclusion de la partie III

À travers cette dernière partie, les spécificités de la transmission de l'histoire familiale de la Shoah ont été étudiées dans une perspective intergénérationnelle.

Les circonstances dans lesquelles elle se réalise sont diverses : lors d'une visite en lien avec l'histoire de l'ascendant, pendant les actions de la vie quotidienne, au domicile de l'ascendant, en vue de la réalisation d'un projet réalisé par le descendant… Dans cette dernière variante, le descendant est à l'origine de la transmission, à l'opposé de la majorité des cas où le processus s'effectue généralement en sens inverse, c'est-à-dire du plus âgé vers le plus jeune. Toutefois, la transmission peut aussi se réaliser indirectement, notamment lorsqu'elle n'est pas destinée précisément au descendant. Quoi qu'il en soit, ces diverses circonstances donnent lieu à des récits variés.

La transmission constitue majoritairement un phénomène partagé entre deux générations distinctes qui ne tentent pas d'interférer entre elles. Ainsi, les trois générations sont très peu impliquées ensemble.

Les raisons de la transmission sont très rarement perceptibles et les rares mentions se rapportent à l'importance accordée par l'ascendant de parler de ce qu'il a vécu personnellement ou de ce que ses proches ont vécu, dans un but de souvenir et de transmission aux générations futures.

La place des individus est très importante au sein du processus de transmission : la transmission dépend ainsi fortement de celui qui la réalise, ainsi que de celui qui la reçoit. Celle de la G0 vers la G1 s'effectue très souvent avec un temps de latence, dont les raisons divergent : proximité temporelle, souhait d'oublier les horreurs vécues, protection identitaire, inaudibilité et indicibilité de l'histoire vécue... Dans les cas extrêmes, elle peut faire l'objet d'un silence complet ou, à l'inverse, d'une transmission précoce qui se manifeste par une narration constante ou encore par un récit constitué de faits traumatisants livré à l'enfant dès son plus jeune âge.

Les autres transmissions (G0 vers G2, G1 vers G2, G1 vers G3 et G2 vers G3) s'effectuent, quant à elles, lors de la jeunesse du descendant et sont plus légères, les faits étant plus distants et l'atmosphère moins pesante. Comme nous l'avons étudié, la G1 réalise envers la G2 une transmission axée sur l'apport et ne devance jamais le témoin direct. Une fois ce dernier décédé, la G1 devient à son tour la principale interlocutrice de la mémoire pour ses petits-enfants, phénomène qui se répétera au fil des générations. Progressivement, une habitude

s'institue donc : laisser parler en priorité la génération la plus âgée. C'est pourquoi, à chaque fois, la transmission des grands-parents vers les enfants est la plus importante, toutes générations confondues.

Il est important de ne pas négliger le rôle des personnes extérieures qui interfèrent et influencent, elles aussi, la mémoire familiale : il est parfois plus aisé de se livrer à une personne extérieure. Dans la même lignée, il ne faut pas exclure non plus l'absence de réceptivité du descendant ou encore son manque d'intérêt à l'égard de cette histoire (généralement uniquement durant la jeunesse).

La proximité relationnelle entre les membres de la famille exerce un impact sur la quantité et le contenu des informations transmises, particulièrement lorsqu'il s'agit d'informations avec lesquelles le témoin n'est pas à l'aise. Ce phénomène permet de comprendre pourquoi les informations détenues varient d'une personne à l'autre.

Qu'en est-il de la thèse largement répandue énonçant que les grands-parents se livrent plus facilement à leurs petits-enfants qu'à leurs enfants ? En effet, la G0 parle plus aisément à la G2, en raison d'une plus grande facilité à parler *a posteriori* d'événements qui se sont déroulés il y a plusieurs années, mais les informations détenues par la G1 sont davantage complètes et précises. Les petits-enfants permettent en fait de débloquer la mémoire et la transmission familiale : ainsi, une fois qu'elle passe entre la G0 et la G2, la G0 se sent dorénavant capable de se livrer à la G1. Lorsqu'un sujet est tabou, la transmission est inexistante et ce, toutes générations confondues, la G2 ne bénéficiant pas d'une exception.

Tous les témoins interrogés prennent connaissance de leur histoire familiale de manière progressive. Néanmoins, la majorité des informations transmises et donc intégrées en mémoire l'est sur une période plus ou moins courte (quelques années), à partir du moment où l'ascendant débute la narration.

Dans le cadre de cette recherche, le contexte historiographique des années 1960 et 1970 ne semble pas influencer le processus de transmission au sein des familles interrogées : la transmission est ici plus tardive et se réalise concrètement à partir des années 1980 et, plus particulièrement, à la fin des années 1980 et au début des années 1990.

Enfin, pour toutes les générations, la transmission d'une histoire au tel poids émotionnel n'exclut jamais les traumatismes. Leur intensité tend néanmoins à se réduire dans le temps et au fil des générations.

Conclusion générale

La Belgique est envahie par l'Allemagne le 10 mai 1940 et entre sous occupation allemande dès le 28 mai. La population juive qui réside en Belgique, principalement dans les villes d'Anvers et de Bruxelles, est marginalisée par une série de mesures antijuives. C'est dans ce contexte qu'est imposée en mai 1942 l'étoile de David, signe distinctif touchant à l'intégrité identitaire des Juifs. Le 11 juin 1942, lors d'une réunion à Berlin, Eichmann, chargé de l'organisation de la « solution finale », décide de déporter 10.000 Juifs de Belgique vers Auschwitz pendant l'été 1942. Le premier train quitte ainsi Malines en direction d'Auschwitz le 4 août 1942. Durant la Seconde Guerre mondiale, environ 24.908 Juifs de Belgique empruntent ce même trajet et pour 95 % d'entre eux, il s'agit d'un aller sans retour.

Dans chacune des six familles interviewées dans le cadre de cette recherche, au moins un ancêtre a été déporté. En dépit de la diversité des récits familiaux (descendants d'ancêtres – victimes, rescapés, résistants, enfants cachés ou Juifs cachés), le poids de l'histoire résonne encore dans la mémoire des descendants, 78 ans après les faits.

Afin de réaliser cette recherche qui étudie la transmission de la mémoire de la Shoah dans une perspective intergénérationnelle et familiale, 19 Belges d'origine juive répartis sur trois générations ont été interrogés. Cette étude a tenté de comprendre de quelle manière une histoire familiale au tel poids émotionnel se transmet de génération en génération et quelle est la nature des mémoires individuelles et familiales qui subsistent actuellement.

Ces 19 personnes ont ainsi livré volontairement et sans tabou leur expérience subjective. De nombreux biais mémoriels accompagnent la narration du récit (doute, indication erronée, difficulté à rendre compte des repères spatio-temporels, etc.), mais les limites et les contraintes le rendent d'autant plus authentique. Bien plus que la simple narration de l'histoire qu'ils ont eux-mêmes vécue (les enfants cachés) ou de celle vécue par leurs ancêtres (les descendants), les témoins dévoilent leurs ressentis face à cette histoire, la manière dont elle a influencé les liens familiaux et leur psychisme, mais aussi leur relation à l'identité juive. Ils indiquent également comment l'histoire familiale leur a été transmise et comment ils l'ont eux-mêmes transmise ou envisagent de la transmettre à l'avenir.

Ces informations permettent de comprendre de quelle façon la transmission s'est réalisée, d'où la nécessité d'effectuer une étude comparative axée sur les générations en les interrogeant individuellement. Les discussions collectives se sont elles aussi montrées pertinentes : elles permettent au chercheur de réaliser des vérifications, notamment en revenant

sur les éléments d'informations non cités par l'ensemble des protagonistes et en distinguant de la sorte, tant que faire se peut, une information non citée, d'une information non connue, simplement non évoquée (volontairement ou involontairement) ou encore oubliée. En outre, le témoin lui-même apprend de nouvelles informations et confronte avec ses proches celles acquises auparavant. Ces confrontations ont donné lieu à des situations diversifiées, variant du fou rire à la tension, à la frustration ou encore à l'étonnement.

La mémoire familiale est une mémoire qui jongle entre le passé (narration d'une histoire révolue), le présent (manière dont cette histoire est actuellement appréhendée) et le futur (façon dont les témoins souhaitent la transmettre). Elle varie d'une personne à l'autre en fonction de ce que chacun décide de retenir et de transmettre en priorité. De nombreux témoins de la G2 manifestent ainsi leur désir de se concentrer principalement sur les faits positifs de l'histoire de leur ascendant. Cette constatation s'inscrit au sein d'une évolution plus large de la transmission de l'histoire familiale.

Après la guerre, de nombreux témoins directs se taisent, se renfermant ainsi sur leur douleur. Les faits sont encore relativement proches et brûlants et le souhait d'oublier les horreurs vécues est plus fort que l'envie de transmettre, d'autant plus que les témoins directs tentent de se reconstruire financièrement et familialement. Ce silence est également dû à un sentiment d'inaudibilité et d'indicibilité face à la narration de l'histoire vécue. C'est pourquoi un certain temps de latence s'écoule avant que la G1 n'apprenne véritablement son histoire familiale. Absente par les mots ou bien présente de façon fragmentée, cette histoire se manifeste toutefois au sein d'une atmosphère pesante, notamment générée par les traumatismes des parents, mais aussi par la difficulté des relations parents-enfants qu'elle occasionne. Dans ces familles, souvent le témoin direct se livre en premier lieu à ses petits-enfants qui décantent ainsi le processus de transmission familiale. Notons qu'à partir de cet instant, ils se livrent également à leurs propres enfants. La transmission de l'histoire familiale prend donc un nouveau départ : le temps passe et les survivants ont davantage digéré leur passé, ou du moins réussissent à l'appréhender différemment. Même s'il est encore pesant, le besoin de transmettre pour perpétuer le souvenir prend le dessus.

Dans le cas contraire où la transmission s'effectue de manière précoce, c'est-à-dire dès la naissance de la G1, elle s'illustre par une narration constante ou encore par le partage d'un récit violent composé de faits traumatisants que l'enfant n'est pas prêt à recevoir. Néanmoins, cette transmission évolue également et la G2 bénéficie d'une transmission davantage adaptée, tempérée et filtrée.

Malgré la diversité des histoires familiales (selon que le témoin soit descendant de victime de la Shoah, de rescapé, de Juif caché, d'enfant caché ou de résistant), la transmission de la mémoire familiale évolue vers une transmission qui se réalise lors de l'enfance ou lors de l'adolescence du descendant. Elle s'opère progressivement et son contenu évolue en fonction de l'âge du descendant : les éléments sensibles et davantage traumatisants arrivent en second lieu.

Au fil du temps, une habitude s'installe : l'histoire se raconte généralement des grands-parents vers les petits-enfants, les parents jouant davantage un rôle de support (informations de contexte, explications des traumatismes vécus par les ascendants, difficultés relationnelles connues, informations que les grands-parents n'ont pas la force de livrer eux-mêmes, etc.) que de narrateur d'un récit (histoire vécue ou connue et anecdotes). La transmission se réalise souvent dans un contexte intime et il est donc très rare que les différentes générations soient impliquées ensemble et en même temps. Une autre constante semble également intervenir : les parents ne devancent jamais les grands-parents. Quelques exceptions peuvent toutefois contredire cette règle, notamment lorsque le témoin direct ne se livre pas à ses petits-enfants, au risque de causer une rupture dans l'héritage de l'histoire familiale.

Les circonstances dans lesquelles la transmission se réalise sont diverses : lors d'une visite en lien avec l'histoire de l'ascendant, au hasard de la vie quotidienne, au domicile de l'ascendant, en vue de la réalisation d'un projet réalisé par le descendant… Généralement, l'initiative vient de la personne la plus âgée, mais quelques circonstances peuvent contredire cette observation.

Les informations détenues, ainsi que les détails et précisions, se réduisent de génération en génération. L'histoire se restreint malheureusement et graduellement aux principaux faits vécus par l'ancêtre lors de la Shoah, ou encore aux plus exceptionnels. Les détails et les précisions, les éléments gravitant autour de ce fait principal ou antérieurs ou postérieurs à celui-ci, tendent ainsi à disparaître peu à peu de la mémoire des descendants. Ces derniers en ont pleinement conscience ou le réalisent lors d'une narration de leur histoire familiale ou encore pendant les entretiens collectifs, lorsqu'ils découvrent les informations supplémentaires ou complémentaires détenues par leurs aînés. Plus la distance générationnelle est forte, plus les témoins rencontrent des difficultés à créer du lien avec les témoins directs et à se représenter leurs histoires.

La mémoire de vie et la mémoire de mort sont présentes au sein des mémoires familiales, mais ancrée dans un processus d'évolution, la mémoire de vie s'impose progressivement à l'autre et ce, d'autant plus que certaines informations taboues (vie antérieure à la Shoah de l'ancêtre avec un proche décédé ou encore expériences relativement stressantes ou honteuses) échappent, par leur nature (difficulté à les livrer), à la transmission.

Si nous nous intéressons au contenu précis de cette mémoire familiale liée à la Shoah, nous observons que les éléments ayant directement touché à l'intégrité de la population juive prennent le dessus sur ceux concernant l'ensemble du peuple belge. Les éléments de contexte relatifs à la Seconde Guerre mondiale, ou plus précisément à la Shoah, sont utilisés par les témoins afin d'expliquer, de justifier ou de prouver un pan de leur histoire personnelle et familiale. Ainsi, pour certains témoins, le conflit ne semble véritablement commencer qu'en 1942, c'est-à-dire au moment où les premiers convois partent vers Auschwitz, ou lorsque de nombreux Juifs entrent dans la clandestinité en se cachant ou encore en luttant contre l'occupant à travers la résistance. Notons que cette mémoire communicative est sans cesse influencée par les apports extérieurs (école, lectures, monde associatif, etc.) qui permettent notamment de la structurer.

Se confronter à une telle histoire est souvent accompagnée de difficultés identitaires, émotionnelles et traumatiques, mais leur intensité, elle aussi, tend progressivement à se réduire de génération en génération, d'autant plus si la transmission se réalise de manière plus légère. Les descendants ne veulent pas minimiser le poids de cette histoire et en exclure les tristes réalités, mais souhaitent l'équilibrer en mettant également en avant la personnalité de l'ancêtre, sa lutte et son courage face à aux événements.

Ce mémoire a essayé au mieux de rendre compte de la transmission de la mémoire de la Shoah dans une perspective intergénérationnelle et familiale (des témoins directs à la G3). Afin d'approfondir cette recherche, limitée en termes de temps, de taille et de moyens consacrés (budget, langue utilisée pour la réalisation des interviews et espace géographique réduit à la Wallonie et à Bruxelles), il aurait été intéressant d'interroger également des Juifs orthodoxes afin d'étudier les potentielles divergences qui influencent les modalités de la transmission et les diversités de contenu des informations retenues et transmises.

Certaines interrogations pertinentes ont surgi une fois les interviews terminées et n'ont donc pas pu être étudiées dans le cadre de cette recherche : la manière dont les éléments appris en dehors de la sphère familiale interfèrent sur les mémoires individuelles et collectives et

l’ordre de narration des histoires transmises aux descendants lorsqu’elles sont constituées de deux pans : celles des enfants cachés interviewés dans le cadre de cette étude et celle de leurs parents (décédés ou survivants de la Shoah). Ainsi, de nombreux enjeux subsistent encore dans l’étude de la transmission intergénérationnelle de l’histoire familiale de la Shoah.

Bibliographie

Sources

- Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 7 octobre 2022.
- Interview de Boris, par Loriane Wattecamps, 13 octobre 2022.
- Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.
- Interview d'Yvan, par Loriane Wattecamps, 15 novembre 2022.
- Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 14 novembre 2022.
- Interview de Lucien, par Loriane Wattecamps, 21 novembre 2022.
- Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 17 octobre 2022.
- Interview de Sophie, par Loriane Wattecamps, 24 octobre 2022.
- Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 8 novembre 2022.
- Interview de Mathieu, par Loriane Wattecamps, 17 janvier 2023.
- Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 29 octobre 2022.
- Interview de Danielle, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
- Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
- Interview de Sabine, par Loriane Wattecamps, 22 novembre 2022.
- Interview de Menelle, par Loriane Wattecamps, 3 décembre 2022.
- Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 30 septembre 2022.
- Interview de Salomé, par Loriane Wattecamps, 21 octobre 2022.
- Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 7 décembre 2022.
- Interview de Sylvie, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.
- Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
- Interview de Michel, par Loriane Wattecamps, 21 décembre 2022.
- Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 19 janvier 2023.
- Interview d'Azaria, par Loriane Wattecamps, 22 décembre 2022.
- Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 26 novembre 2022.
- Interview de Rosie, par Loriane Wattecamps, 19 décembre 2022.
- Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 10 novembre 2022.

- Interview de Giulia, par Loriane Wattecamps, 24 novembre 2022.
- Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 5 décembre 2022.
- Interview de Gabrielle, par Loriane Wattecamps, 13 décembre 2022.
- Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 1er novembre 2022.
- Interview de Julie, par Loriane Wattecamps, 3 novembre 2022.
- Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 16 novembre 2022.
- Interview de Sylvain, par Loriane Wattecamps, 12 décembre 2022.
- Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 14 décembre 2022.
- Interview de Dane, par Loriane Wattecamps, 6 janvier 2023.
- Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 20 décembre 2022.
- Interview de Françoise, par Loriane Wattecamps, 10 janvier 2023.
- Interview familiale 2, par Loriane Wattecamps, 3 janvier 2023.
- Interview familiale 5, par Loriane Wattecamps, 16 janvier 2023.
- Interview familiale 3, par Loriane Wattecamps, 26 janvier 2023.

Travaux

- AERTS, K, DE WEVER, B. et SAX, A., « Kinderen van Vlaamse collaborateurs. De erfenis van het verleden digitaal ontsloten », dans *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. 92, 2014.
- AERTS, K., *Les enfants de la répression. La Flandre en proie aux démons de la collaboration*, Waterloo, 2021.
- ANCELIN SCHÜTZENBERGER, A, *Aïe, mes aïeux ! Liens transgénérationnels, secrets de famille, syndrome d'anniversaire, transmission des traumatismes et pratique du génosociogramme*, Paris, 1993.
- ARTIERES, P. et LABORIE, P., « Témoignage et récit historique », dans *Sociétés & Représentations*, vol. 13, n° 1, 2002.
- BEDARIDA, F., « Le temps présent et historiographie contemporaine », dans *Vingtième Siècle. Revue d'histoire,* n° 69, 2001.
- BEN-RAFAEL, E., « Kibboutz : les risques de la survie », dans *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, n° 10, 2018.

- BIETTI, L.-M., « Sharing memories, family conversation and interaction », dans *Discourse & Society*, n°21, 2010.
- BLUM, J., *Résistance : Père Bruno Reynders, Juste des Nations,* Bruxelles, 1993.
- BOURDIEU, P., « À propos de la famille comme catégorie réalisée », dans *Actes de la recherche en sciences sociales,* vol. 100, 1993.
- BRACHFELD, S., *Ils ont survécu. Le sauvetage des Juifs en Belgique occupée,* Bruxelles, 2001.
- BRAUN, V. et CLARKE, V., « Using thematic analysis in psychology », dans *Qualitative Research in Psychology,* n°3, 2006.
- BRODER, P., *Des Juifs debout contre le nazisme,* Bruxelles, 1994.
- BRUTTMANN, T., *Auschwitz,* Paris, 2015 (Collection Repères, n° 647).
- CALLAHAN, S., « Syndrome du survivant », dans *Risques psychosociaux et qualités de vie au travail,* 2018.
- CLIFFORD, R., « Families after the Holocaust: between the archives and oral history », dans *Oral History*, 2018.
- COLIGNON, A., « Fortifications belges », dans ARON P. et GOTOVITCH, J., (dir.), *Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale en Belgique,* Bruxelles, 2008.
- COSNIER, J., « Les gestes du dialogue. La communication non verbale », dans *Psychologie de la motivation,* n° 21, 1996.
- COURTOIS, A., « Le temps des héritages familiaux. Entre répétition, transformation et création », dans *Thérapie familiale,* vol. 24, n°1, 2003.
- CROCQ, L., *Les traumatismes psychiques de guerre,* Paris, 1999.
- DANION-GRILLIAT, A., « L'enfant au cœur de la transmission », dans *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* n° 60, 2012.
- DECERF, A. *La transmission intergénérationnelle des souvenirs au sein des familles. Analyse qualitative et exploratoire des raisons de la transmission*, Mémoire de Master, Université catholique de Louvain, 2017.
- DELAGE, M., « Histoires en Famille, Histoires de Famille », dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 51, n° 2, 2013.
- DEOM, J., *La filière des ombres. L'odyssée des réfugiés juifs. Belgique – Palestine (1945-1948),* Bruxelles, 2015.
- DUBUISSON, A., *Créer une source historique, conserver pour la postérité : la récolte et l'utilisation de témoignages sonores et audiovisuels de rescapés de la Shoah en*

Belgique de 1980 à aujourd'hui : étude et analyse de trois institutions. Mémoire de Master, Université Catholique de Louvain, 2013.

- ERDMANN-DEGENHARDT, D., « La déportation des juifs de Belgique », dans *Le Monde juif*, n° 109, 1983.
- FAVART, E., « La transmission familiale : s'approprier le passé familial entre frères et sœurs », dans *Pensée plurielle*, vol. 11, n° 1, 2006.
- FOHN, A., *Traumatismes, souvenirs et après-coups : l'expérience des enfants juifs cachés en Belgique*, Thèse de doctorat, Université Catholique de Louvain, 2011.
- FOSSION, P, et al., « Résilience familiale et transmission transgénérationnelle du traumatisme de la Shoah », dans *Annales Médico-psychologiques, Revue psychiatrique*, vol. 164, 2006.
- FOSSION, P. et REJA, M.-C., « Prise en charge des familles traumatisées. L'apport de Siegi Hirsch », dans *Thérapie Familiale*, vol. 28, n° 3, 2007.
- GOLDBETER-MERINFELD, E., « Générations et transmission. Introduction », dans *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 38, n° 1, 2007.
- GOLDSTEIN, M.,. *Chroniques d'un rescapé d'Auschwitz. Un médecin belge né en Pologne.* Bruxelles, 2016 (Publication du Centre d'Études et de Documentation de la Fondation Auschwitz).
- GRANDJEAN, G., *Les jeunes et le génocide des Juifs*, Louvain-la-Neuve, 2014.
- GRYNBERG, A., « La pédagogie des lieux », dans *Les Cahiers de la Shoah*, vol. 8, n°1, 2005.
- GUAY, E., « L'approche abductive, les communautés d'interrogation, la convocation et l'anticipation : entrevue avec Iddo Tavory », dans *Recherches qualitatives*, n° 40, 2021.
- JOUTARD, P., *Ces voix qui viennent du passé, Paris*, 1983.
- LEBOURG, N., « Le camp de Rivesaltes : bilan et perspectives d'un lieu d'ostracisme (1939-2007) », dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t.123, n° 275, 2011.
- LEVI, P., *Si c'est un homme,* Turin, 1976.
- LONCIN, J., *Rafle dans les Marolles. Quatre enfants juifs sauvés de la Shoah*, Louvain-la-Neuve, 2003.
- MAERTEN, F., (dir.), *Papy était-il un héros ? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, 2020

- MARCHAL, G. P., « De la mémoire communicative à la mémoire culturelle. Le passé dans les témoignages d'Arezzo et de Sienne (1177-1180) », dans *Annales. Histoire. Sciences sociales,* n° 3, 2001.
- MEINEN, I., *La Shoah en Belgique,* Paris, 2012.
- MEYER, A., « Faux papiers. Un chapitre ignoré de la Résistance juive en Belgique », dans *Varia,* n° 10, 2011.
- MUXEL, A., *Individu et mémoire familiale,* Paris, 1996 (Collection Essais & Recherche. Série *Sciences sociales*).
- « Notes de lecture », dans *Revue d'Histoire de la Shoah,* vol. 177-178, n° 1-2, 2003.
- OPPENHEIM-GLUCKMAN, H. ET OPPENHEIM, D., « Être troisième génération d'immigrés en France : l'exemple des petits-enfants des Juifs venus de Pologne », dans *L'information psychiatrique,* n° 9, vol. 82, 2006.
- PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris, 2021 (Collection U).
- PAPADATOS, P., (dir.), *Le procès Eichmann,* Genève, 1964.
- PESCHANSKI, D., « STEINBERG. M., L'étoile et le fusil *(t.1),* La question juive 1940-1942 *(t.2),* 1942. Les cent jours de la déportation des Juifs de Belgique *(t.3),* La traque des Juifs 1942-1944 », dans *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations,* n° 3, 1988.
- PIRLOT, B., « Après la catastrophe : mémoire, transmission et vérité dans les témoignages de rescapés des camps de concentration et d'extermination nazis », dans *Civilisations. Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines,* n° 56, 2007.
- ROEKENS, A., *La Belgique et la persécution des Juifs,* Bruxelles, 2010.
- RUFFIOT, A., « Fonction mythopoïétique de la famille. Mythe, fantasme, délire et leur genèse », dans *Le Divan familial,* vol. 26, n° 1, 2011.
- SAERENS, L., « La SIPO-SD de Bruxelles au 347 de l'avenue Louise », dans *Témoigner. Entre histoire et mémoire Revue pluridisciplinaire de la Fondation Auschwitz,* n° 125 : *Histoire et mémoire de la persécution des homosexuel·le·s par les nazis*, 2017.
- SAGI-SCHWARTZ, A., « Les survivants de l'Holocauste et leurs enfants : Les enfants survivants – mais pas leurs enfants – souffrent d'expériences traumatiques liées à l'Holocauste », dans *Devenir,* n° 2, 2004.

- SCHMIT, G. et EUROPE, J., « Transmission dans la famille : transmission du nom, mythe familial et construction de l'identité », dans *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence,* n° 60, 2012.
- SCHULTE NORDHOLT, A., *Perec, Modiano, Raczymow : la génération d'après et la mémoire de la Shoah,* Amsterdam, 2008.
- SINGER, C., « Alfred Nakache : une gloire oubliée », dans *Le Monde Juif*, vol. 152, n° 3, 1994.
- STEINBERG, M., *La persécution des Juifs en Belgique (1940-1945),* Bruxelles, 2004.
- STEINBERG, M. et SCHRAM, L., *Transport XX. Malines – Auschwitz,* Bruxelles, 2008.
- STONE, C.B., et al., « Personally relevant vs. nationally relevant memories: An intergenerational examination of World War II memories across and within Belgian French-speaking families », dans *Journal of Applied Research in Memory and Cognition,* n°3, 2014.
- SUCHECKY, B., *Résistances juives à l'anéantissement,* Bruxelles, 2008.
- VALLADE, O., « L'effacement des traces de la Shoah en Pologne », dans *Revue d'Histoire de la Shoah,* vol. 181, n°2, 2004.
- VAN DEN WIJNGAERT, M., « Guerre et occupation », dans DUMOULIN M., GERARD E., VAN DEN WIJNGAERT M. et al., (dir.), *Nouvelle histoire de Belgique,* vol. 2 : *1905-1950,* Bruxelles, 2006.
- VAN DOORSLAER, R., et al., *La Belgique docile. Les autorités belges et les persécutions juives en Belgique durant la Seconde Guerre mondiale,* Bruxelles, 2007.
- VAN GOETHEM, H. et RAMET, P., (éd.), *Drancy-Auschwitz. 1942-1944. Juifs de Belgique, déportés via la France,* Bruxelles, 2015.
- VAN YPERSELE, L., BERNY. C et GODART, G., « Retour à l'intime : les familles belges séparées par la Deuxième Guerre mondiale. Regards d'enfant », dans *Revue Belge d'Histoire Contemporaine,* n° 4, 2021.
- VAN YPERSELE, L., « Des familles séparées par la guerre. Regards d'enfants de résistants sur des expériences difficiles », dans Liefferinckx, R., et al., *L'armée de l'ombre. De la clandestinité à la mémoire,* Vieux-Turnhout, 2020.
- VIDAL-NAQUET, P., « Le couple histoire-mémoire face à la Shoah », dans *Hommes & migrations,* n° 1158, 1992.
- WARLAND, G, VAN YPERSELE, L. ET ROSOUX, V., « Les commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale en Belgique : la République fédérale d'Allemagne et l'éthique reconstructive », dans *Témoigner. Entre histoire et mémoire*, 2014.

- WERY, P., *La transmission intergénérationnelle de la mémoire familiale au regard des relations familiales chez des familles issues d'une histoire de résistance en Belgique durant la Deuxième Guerre mondiale*, Mémoire de Master, Université catholique de Louvain, 2019.
- WIEVIORKA, A., *Auschwitz. La mémoire d'un lieu*, Paris, 2006.
- ZAJDE, N., *Souffle sur tous ces morts et qu'ils vivent ! La transmission du traumatisme chez les enfants des survivants de l'extermination nazie,* s. l., 1993.

Ressources en ligne

- ASSOCIATION FRANÇAISE BUCHENWALD DORA ET KOMMANDOS, *Le Kommando de Altenburg,* [en ligne], https://asso-buchenwald-dora.com/le-kommando-de-altenburg/#:~:text=Le%20kommando%20de%20ALTENBURG%20Localisation%20%3A%2045%20km,%3A%20Firme%20HASAG%20%28Hugo%20Schneider%29%20%E2%80%93%20Fabrication%20d%E2%80%99armement.
- CENTRE COMMUNAUTAIRE LAÏC JUIF, *Année Bnei Mitzvah,* [en ligne], https://www.cclj.be/annee-bnei-mitzvah/.
- *Colloque Transmemo : nouvelles recherches sur les mémoires de la collaboration et de la résistance en Belgique,* Bruxelles, 3 octobre 2019, [en ligne], https://www.senate.be/www/?MIval=index_senate&MENUID=57000&LANG=fr.
- DESCAMPS, F., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone,* Paris, 2001 [en ligne], https://books.openedition.org/igpde/465.
- EUROPEAN HOLOCAUST RESEARCH INFRASTRUCTURE, « Interviews by Johannes Blum. Collection », dans *EHRI* [en ligne], https://portal.ehri-project.eu/units/be-002157-kd_00016.
- EUROPEAN JEWISH ARCHIVES PORTAL, « Johannes Blum collection », dans *European Jewish Archives Portal* [en ligne], https://www.yerusha-search.eu/viewer/metadata/SAB-0555/1/.
- ENCYCLOPEDIE MULTIMEDIA DE LA SHOAH, « Buchenwald », dans *United States Holocaust Memorial Museum* [en ligne], https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/buchenwald.
- ENCYCLOPEDIE MULTIMEDIA DE LA SHOAH, « La résistance juive armée : les Partisans », dans *United States Holocaust Memorial Museum* [en ligne], https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/armed-jewish-resistance-partisans?parent=fr%2F4358.

- LAPORTE, C., « Histoire – Le père Joseph André. Le *vrai Juste* du dernier Schmitt », dans *Le Soir* [en ligne], https://www.lesoir.be/art/histoire-le-pere-joseph-andre-le-vrai-juste-du-dernier-_t-20040414-Z0P8KV.html.
- RODEN, D., « Sipo-SD », dans *Belgium WII (Cegesoma),* [en ligne], *https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/sipo-sd.html*.
- SCHRAM, L., « Caserne Dossin, camp de rassemblement pour Juifs et Tziganes », dans *Belgium WII [Cegesoma)* [en ligne], *https://www.belgiumwwii.be/belgique-en-guerre/articles/caserne-dossin-camp-de-rassemblement-pour-juifs-et-tsiganes.html*.
- « Shoah Foundation. La Fondation des archives de l'histoire audiovisuelle des survivants de la Shoah », dans *Le Monde,* 2005, [en ligne], https://www.lemonde.fr/shoah-les-derniers-temoins-racontent/article/2005/06/01/la-fondation-des-archives-de-l-histoire-audiovisuelle-des-survivants-de-la-shoah_657078_641295.html.
- WALLENBORN, H., « Les attitudes de l'historien face aux témoins », dans *Bulletin de l'AFAS. Sonorités,* [en ligne], https://journals.openedition.org/afas/2421.

Fig. 2.

MINDMAP

1. **Catégorie « Personnel » :**

- Nom de la personne interviewée
- Âge de la personne interviewée
- Profession
- Si enfants ou petits-enfants

2. **Catégorie « Histoire familiale liée à la Shoah »**

- Quel est votre souvenir, concernant votre histoire familiale liée à la Shoah, le plus important ? (Autre formulation : Quel est votre souvenir, concernant votre histoire familiale liée à la Shoah, qui vous a le plus marqué ?)
  - ❖ Si ce n'est pas évoqué, demander qui a vécu cette histoire/expérience.
  - ❖ Qui vous a raconté cette histoire/(ce souvenir) ?
  - ❖ Dans quelle circonstance et comment cette histoire/(ce souvenir) vous a-t-elle/il été raconté(e) ?
  - ❖ Avez-vous entendu cette histoire plusieurs fois ?
    - o Si oui, la version racontée était-elle toujours la même ou pouvait-elle varier ?
  - ❖ Êtes-vous ou pensez-vous être la seule personne à qui cette histoire a été racontée ? ou savez-vous si d'autres personnes la connaissent également ?
    - o Si oui à la deuxième question, qui ?
  - ❖ Avez-vous transmis à votre tour cette histoire ?
    - o Si oui, à qui ?
    - o Si oui, dans quelle circonstance et comment ?
    - o Si non, pensez/souhaitez-vous le faire un jour ?
  - ❖ Pourquoi cette histoire/(ce souvenir) est-elle importante/symbolique pour vous ?

3. **Catégorie « Histoire/parcours de l'ascendant en lien avec la Shoah »**

- Plus généralement maintenant, parlez-moi de votre ascendant et notamment de son histoire en lien avec la Shoah.

- Qui vous a raconté tous ces éléments ?
- Dans quelle circonstance et comment la transmission s'est-elle effectuée ?
- Vers quel âge ou quelle période de votre vie avez-vous appris l'histoire de votre ascendant ?
- Avez-vous appris cette histoire sur une courte période ou petit à petit au cours du temps (progressivement) ?
- Sur le plan émotionnel, comment cela s'est-il passé pour vous deux ? (*traumatismes, dépression, peur, difficulté à transmettre, difficulté à entendre, etc.).*
- Avez-vous, à votre tour, raconté cette histoire/des éléments de cette histoire à quelqu'un ?
    - Si oui, à qui ?
        - Dans quelle circonstance et comment la transmission s'est-elle effectuée ?
        - Quand cela s'est-il passé ?
        - Sur le plan émotionnel, comment cela s'est-il passé pour vous deux ?
    - Si plusieurs personnes, leur avez-vous raconté l'histoire de la même manière ?
    - Si non, pourquoi ?
        - Est-ce que vous comptez leur transmettre un jour ?

4. Catégorie « Mémoire »

- (À propos des éléments ci-dessus) Avez-vous encore un souvenir précis de ces éléments ou avez-vous l'impression qu'au fur et à mesure du temps certains souvenirs s'altèrent ?

5. Catégorie « Connaissance du lien familial avec la Shoah »

- Dans quelle circonstance et comment avez-vous appris que votre famille avait un lien avec la Shoah ?
    - Quel âge aviez-vous ?

6. Catégorie « Émotions/Sentiments »

- Pensez-vous que votre histoire familiale vous ait affecté ou vous affecte encore actuellement ?
    - ❖ Si oui, pouvez-vous m'en dire davantage/comment (de quelle manière) ?
- Lors de cette présente discussion, cela a-t-il été facile de vous livrer ou est-ce que ça a été douloureux ?

7. Catégorie « La Shoah en général »

- Comment l'histoire de la Shoah vous a-t-elle été transmise ? Via la famille ou via l'extérieur (école, connaissances, associations, organisations, etc.) ?

8. Catégorie « transmission »

- Pour vous, continuer à transmettre l'histoire de votre famille et l'histoire de la Shoah en général est-il important à vos yeux ?
    - ❖ Si oui, pourquoi ?
    - ❖ Si non, pourquoi ?

Table des figures

Fig. 1. WATTECAMPS, L., *Tableau représentant la composition des familles interviewées en termes de générations et d'âges.*

Fig. 2. WATTECAMPS, L., *Mind Map utilisée pour les interviews dans le cadre de ce travail de mémoire.*

Fig. 3. WATTECAMPS, L. *Type de transmission mémorielle (transmission précoce, transmission lors de la jeunesse et transmission tardive) en fonction des générations (G1-G3) (N = 19 témoins).*

Table des matières

Introduction I

Présentation du sujet et problématique I

Plan III

Partie I : Cadre théorique 1

Chapitre I : Le contexte historique de la Shoah en Belgique 1

Focus sur Auschwitz-Birkenau-Monowitz (Auschwitz II, II et III) 6

Chapitre II : La famille, la mémoire et la transmission 9

1. La famille 9

2. La mémoire 13

3. La transmission 17

Chapitre III : Le témoignage oral 24

1. Origine de l'utilisation de la source orale en histoire 24

2. Histoire du témoignage oral de la Shoah 26

3. Avantages et limites de la source orale 29

Chapitre IV : les sources utilisées et la méthodologie 35

1. Le corpus : les familles 35

2. La méthodologie 39

Conclusion de partie I 43

Partie II : La mémoire 45

Chapitre I : le contenu de la mémoire individuelle et familiale de l'histoire de la Shoah 45

1. L'avant : la migration de la Pologne vers la Belgique 45

2. L'Invasion de la Belgique par l'Allemagne le 10 mai 1940 47

3. L'exode de 1940 49

4. Les ordonnances antijuives 52

Analyse des points 1, 2, 3 et 4 55

5. Les victimes des camps nazis 57

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (victimes des camps nazis) 69

6. Les rescapés des camps nazis 71

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (rescapés des camps nazis) 78

7. Les enfants cachés 79

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (enfants cachés) 86

8. Les résistants 87

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (résistants) 96

9. Les « cachés » 97

Analyse - Éléments spécifiques à ces familles (Juifs cachés) 100

10. L'« après » 100
11. Naître en 1945 : être à cheval entre la G0 et la G1. Quel effet ? 103
Chapitre II : les mécanismes de la mémoire 105
1. La place de la « première anecdote » au sein de la mémoire du descendant 105
2. La place donnée à l'avant-Shoah 110
3. Les effets de la mémoire et les spécificités du témoignage oral 111
4. L'impact des entretiens familiaux sur la mémoire individuelle et collective 118
Conclusion de la partie II 121
Partie III : La transmission 123
Chapitre I : les circonstances et les raisons de la transmission 123
1. Circonstances de la transmission 124
2. Raisons de la transmission 129
Chapitre II : la place des individus dans la transmission 130
1. De l'émetteur vers le récepteur 130
2. L'initiative 135
3. L'intervention de personnes extérieures 136
4. L'influence de la proximité relationnelle entre les personnes 137
Chapitre III : la nature de la transmission 138
Chapitre IV : « les temps » de la transmission 142
1. L'étalement temporel de la transmission 143
2. La transmission précoce 144
3. La transmission tardive 146
4. L'influence du contexte historiographique des années 1960 et 1970 148
Chapitre V : les conséquences psychologiques de la transmission ou de la non-transmission 148
Conclusion de la partie III 155
Conclusion générale 157
Bibliographie 162
Sources 162
Travaux 163
Ressources en ligne 168
Annexes 170
Table des figures 173
Table des matières 174

UNIVERSITÉ **CA**THOLIQUE **DE LOUVAIN**
Faculté de philosophie, arts et lettres
Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | **www.uclouvain.be/fial**